Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 12421 — 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — JEUDI 3 JANVIER 1985

Le retour au Caire du pape copte

Le pape copte Chenouda III, *destitué par le président Sadate* le 5 septembre 1981 et assigné à résidence dans le monastère de Saint-Bichoï, dans le désert occidental, a été réhabilité et pourra célébrer en grande pompe la messe de la Nativité copte le 7 janvier à la cathédrale Morkosseya dans la capitale égyptienne.

Cette décision longtemps attendue met fin à la plus grave crise entre l'Etat et l'Eglise copte en Egypte *depuis le début du siècle* et rétablit le patriarche égyptien dans la plénitude de ses fonctions temporelles. Elle comble en outre la dernière faille dans la politique de réconciliation nationale prônée par le président Moubarak dès son accession au pouvoir en octobre 1981. Certains milieux coptes d'Egypte ne cachaient pas en effet leur déception de voir le chef de leur Eglise être *« la dernière victime des décisions arbitraires de Sadate »* à ne pas avoir profité des mesures de libéralisation prises par son successeur.

Le président Moubarak entendait cependant que la restitution des prérogatives *temporelles* de Chenouda III ait lieu « en temps opportun ». Le pouvoir, qui avait *frôlé un soulèvement islamique* après l'assassinat de Sadate en octobre 1981, a tout mis en œuvre *depuis pour assurer son contrôle* sur les affaires de l'Etat. Une libération prématurée du pape copte orthodoxe était donc jugée « peu sage » et susceptible de relancer les troubles confessionnels tant que les esprits n'étaient pas tout à fait calmés.

D'ailleurs, si la nouvelle de la réhabilitation du patriarche a comblé d'aise la majorité des quelque cinq millions de coptes égyptiens, elle a été accueillie avec réserve par une fraction non négligeable de la population chrétienne, qui redoute que *la* libération du pape copte ne mette un terme à la trêve observée par les extrémistes musulmans depuis les incidents sanglants de Zaouya el Hamra, au Caire, en juin 1981, qui avaient fait une cinquantaine de morts.

Le cent seizième successeur de saint Marc avait pris ses fonctions en octobre 1971, au moment même où *les* islamistes libérés par Sadate abordaient la phase activiste de leur militantisme. Les incidents entre coptes et musulmans s'étaient alors multipliés et aggravés du fait du laxisme du gouvernement de l'époque à l'égard des extrémistes musulmans dont il voulait faire ses alliés contre la gauche. *La situation* aujourd'hui est différentes. Le nouveau raïs, contrairement à son prédécesseur, n'a jamais été un militant de la confrérie des Frères musulmans et n'a pas essayé d'utiliser *le confessionnalisme* à des fins politiques. Il n'a surtout pas hésité à accentuer la chasse aux intégristes islamiques *qui* menaçaient l'ordre public et a accordé la priorité à l'assainissement de la situation économique, *dont* la dégradation est à l'origine du renouveau du fanatisme religieux.

Toutes les conditions, ou presque, existent donc pour assurer la normalisation des relations entre l'Etat et l'Eglise copte. Reste à savoir quelle sera la marge de manœuvre dont disposera le chef de l'Eglise copte, puisque, selon certaines informations, des conditions préalables limitant ses *contacts* avec le public *auraient été* posées par le gouvernement et acceptées par le patriarche, soucieux de *préserver* l'unité de son Eglise menacée par l'opposition grandissante de personnalités « modérées » et « dures » de la communauté copte.

La dernière et plus importante inconnue demeure l'*attitude* qu'adopteront les ultras musulmans, qui viennent récemment de *s'illustrer* à Minieh, en se livrant à des agressions anticoptes, à l'égard de celui qu'ils avaient accusé il y a quelques années de vouloir fonder « un Etat séparatiste croisé en Haute-Egypte ».

Vietnam : répression et offensive militaire

• M. Fabius est intervenu en faveur des condamnés à mort de Ho-Chi-Minh-Ville
• Les forces de Hanoï intensifient leur action contre leurs adversaires au Cambodge

Il est de plus en plus clair, depuis quelques semaines, que le gouvernement de Hanoï *fait* monter *les* enchères dans une partie engagée sur plusieurs terrains. Les enjeux, avoués *ou non, sont* divers, *mais il ne* fait guère de doute que les principales actions entreprises *font* partie d'une stratégie d'ensemble — même si l'on a du mal, aujourd'hui, à en discerner les objectifs lointains.

Les procès pour espionnage et trahison — inaugurés en *décembre* par le spectacle judiciaire de Ho-Chi-Minh-Ville et les condamnations *à mort prononcées à cette occasion* — sont un élément de cette stratégie. *La* lutte contre *l'« ennemi intérieur »* n'a rien d'une nouveauté au Vietnam où, faut-il le rappeler, un phénomène endémique de corruption dans la fonction publique favorise *toutes les opérations souterraines.* Pourquoi le même fonctionnaire qui encaissait il y a *deux* ou trois ans des milliers de dollars pour permettre le départ de quelques *« réfugiés de la mer » refuserait-il aujourd'hui de fermer les yeux, à un tarif* sans doute plus élevé, sur l'entrée clandestine *dans le pays de tel ou tel* personnage ?

Ce qui est inédit, en la matière, *c'est à la fois la publicité donnée à ce* genre d'affaire, l'ampleur de la répression annoncée — ne parle-t-on pas de près de deux mille inculpés ? — et la sévérité des condamnations. *Hanoï ne pouvait ignorer* les réactions que provoqueraient à l'étranger de telles actions judiciaires. Et particulièrement à Paris, dès lors que deux des condamnés à mort de Ho-Chi-Minh-Ville pouvaient se réclamer de la nationalité française. Or, sur ce *point précis, les fins de non-recevoir* opposées jusqu'à présent à toutes les démarches, officielles ou officieuses, effectuées par la France en faveur des condamnés sont révélatrices *d'une intransigeance, d'un raidissement* en nette contradiction avec les souhaits de meilleure entente et de coopération formulés il y a peu de temps encore par divers *responsables vietnamiens.*

Même raidissement vis-à-vis de Washington. Il y a quelques mois, Hanoï faisait savoir, en réponse à une suggestion du secrétaire d'Etat, M. Shultz, que plusieurs milliers de Vietnamiens détenus dans des « camps de rééducation » en raison de leur collaboration, pendant la guerre, avec les forces américaines *pourraient être autorisés à émigrer* aux Etats-Unis. L'affaire est d'importance, et des négociations se nouent *à son sujet, notamment à Genève au* début du mois d'octobre. Seraient-elles le prélude à un rapprochement ? *C'est dans ce contexte* que deux délégations parlementaires américaines se succèdent, en décembre, à Hanoï. Mais la seconde, conduite par M. Solarz, président du *sous-comité pour* l'Asie *et* le Pacifique de la commission des affaires étrangères de la chambre des représentants, en revient avec des résultats décevants.

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 4.)

Dollar : de nouveau au plus haut

La demande de « billets verts » reste très soutenue pour répondre aux besoins du commerce mondial

Le dollar a commencé l'année 1985 sur une note très ferme, passant de *9,64 F* à *9,70 F* environ et de 3,15 DM à 3,17 DM sur les marchés, nettement plus animés qu'à la fin de l'année. Ce *faisant, il s'inscrit* pratiquement à son plus haut cours historique à Paris, rejoignant le sommet de 9,7180 F atteint fugitivement le 21 septembre 1984.

Les milieux *financiers* internationaux, tout en admettant que le « billet vert » puisse être victime d'un accès de faiblesse à un moment quelconque de cette année, le voient très vigoureux pendant les prochains mois, sous l'empire d'une demande commerciale toujours soutenue, *émanant du monde entier. Certes*, comme elle l'a fait pendant le dernier trimestre de 1984, la Banque fédérale d'Allemagne pourrait intervenir pour essayer de « casser » la *tendance à la hausse* et *freiner* l'affaiblissement du mark, mais les mêmes milieux internationaux sont sceptiques quant à l'efficacité de ce genre d'action, tant le contexte général est favorable au dollar.

Tout d'abord, les marchés financiers n'attendent plus que continue la baisse des taux américains. Dans *les semaines qui viennent, d'autres* diminutions pourraient encore se produire, mais leur ampleur serait faible et, de toute façon, elles marqueraient la limite extrême des *concessions de la Réserve fédérale*, toujours soucieuse de maintenir l'inflation sous contrôle.

Ensuite, ces mêmes marchés tablent sur une reprise *« modérée »* de l'économie des Etats-Unis en 1985 qui stimulerait la demande de crédits émanant des entreprises. Conjuguée avec les besoins du Trésor pour financer un déficit budgétaire en lente augmentation, cette demande absorberait les liquidités potentielles et pousserait les taux d'intérêt à la hausse dans le courant du premier semestre.

(Voir page 24 les prévisions sur l'industrie américaine en 1985.)

1984 EN FRANCE ET DANS LE MONDE

Les socialistes à mi-septennat

I. — *Le pouvoir empêché*

par JEAN-MARIE COLOMBANI

De la « rupture avec *le* capitalisme » à l'abbé Pierre ! De la promesse d'une sortie de la crise, grâce à une « autre *logique* », au *retour* obligé et choquant de la charité comme mode de traitement de la pauvreté. Tel est le bilan de M. Mitterrand à mi-chemin de son septennat. Ce raccourci en forme de régression, pour schématique et injuste qu'il puisse paraître, rend *compte* de l'impuissance de la gauche à tenir la principale de ses promesses : vaincre le chômage.

Oui ! A *mi-chemin*, ce *constat* éclipse tous les autres. La magie du verbe présidentiel, ou plutôt la redécouverte par le président de la République de notions telles que *« lutte des classes »*, « couches *les* plus défavorisées », voire « socialisme », ne suffira sans doute pas à *sortir* le *« peuple de gauche »* de ce qui est devenu son refuge favori : l'abstentionnisme.

De cette impuissance, l'opposition peut, à l'évidence, tirer parti. Une opposition qui ne se divise pas, ou pas encore, et au sein de laquelle le discours de l'union l'emporte pour le moment sur la pratique de la concurrence. Elle souffle donc d'autant plus fort sur les braises des mécontentements catégoriels ou locaux (voir la Nouvelle-Calédonie) qu'elle sait son adversaire fragile et affaibli. Si fragile qu'il n'est pas loin d'être empêché d'agir : réduit, comme sous la IV[e] République, à expédier les affaires courantes en attendant, *et peut-être en précipitant*, les échéances électorales.

C'est que le handicap de la gauche est devenu impressionnant : il est d'au moins vingt points si l'on *s'en tient au* rapport de *forces* des élections européennes (60 % contre 40 %), que six mois d'élections cantonales partielles ont confirmé (*le Monde* du 27 décembre).

De ce fossé naît un pronostic en forme de certitude sur l'issue du scrutin législatif. L'opposition peut, dès lors, du *simple* fait que sa victoire lui apparaisse plus proche, durcir à nouveau son attitude. En témoignent les critiques formulées à l'encontre de la *conduite* internationale de la France et la surenchère néo-calédonienne. Il y a encore quelques mois, les leaders de l'opposition obéissaient sur de si délicats sujets à un réflexe de discrétion ; ils étaient contraints à une sorte de non-belligérance. La crispation l'emporte cette fois, d'autant plus facilement que le pouvoir apparaît sans avenir.

(Lire la suite page 7.)

Les laborieuses retrouvailles entre les Etats-Unis et l'URSS

par JACQUES AMALRIC

L'année 1983 s'était terminée par la suspension *sine die* de toutes les négociations américano-soviétiques sur la limitation des armements, aussi bien celles concernant *les* armes stratégiques (START) et les euromissiles que les discussions académiques *de Vienne sur* la réduction des forces conventionnelles en Europe centrale (MBFR), qui occupent les spécialistes depuis près de douze ans. La première partie de 1984 devait consacrer ce « gel » quasi total des relations entre les Super-Grands : chaque jour apportait *son contingent de commentaires* soviétiques systématiquement hostiles à la politique américaine en général, au président Reagan en particulier. Les Pershing-2 et les missiles de croisière, dont l'installation avait commencé en décembre 1983, pour faire pièce aux SS-20 soviétiques qui ont fait leur apparition dès la fin des années 70, semblent alors avoir *torpillé* non *seulement la* détente, mais aussi le dialogue. On peut le constater au début de janvier, à *Stockholm*, lorsque s'ouvre la Conférence sur le désarmement en Europe (CDE), qui regroupe les signataires des accords d'Helsinki. Ce sont des sourds qui s'affrontent le 18 janvier, notamment lorsque MM. Gromyko et Shultz se rencontrent en tête à tête sans pouvoir *s'entendre sur* autre *chose que* la reprise des MBFR deux mois plus tard.

Il faudra attendre neuf mois *avant que* quelque chose bouge dans les relations américano-soviétiques. La mort de Iouri Andropov, en février, et son remplacement par le septuagénaire Constantin Tchernenko, d'abord à *la tête* du parti, deux mois plus tard à celle de l'Etat, n'ont sans doute pas facilité les *choses. Les hommes* de transition, surtout lorsqu'ils sont contestés et ne brillent pas par leur imagination, n'ont guère intérêt, à supposer qu'ils en aient les moyens et la volonté, à *innover. Les* Etats-Unis, d'autre part, sont en pleine campagne électorale, et l'URSS ne peut pas donner l'impression de favoriser la *réélection* pourtant déjà considérée comme probable du contempteur de l'*« empire du mal »*. Le président Reagan, certes, a changé de ton à l'égard du Kremlin, mais c'est à ses actes, non à ses paroles, qu'il sera jugé, répète-t-on inlassablement à Moscou, où l'on s'obstine à faire *dépendre la reprise de négociations* sur la limitation des armements de l'arrêt de l'implantation des euromissiles de l'OTAN.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Révélation

La vie est passionnante. Chaque jour qui se lève fait progresser la connaissance de l'homme par l'homme, éclaire les grandes mutations, alimente la réflexion et stimule l'intelligence.

*Les sondages d'opinion, par exemple, sont un régal pour l'esprit. Une enquête IFRES-*Parisien libéré *sur les vœux que les Français forment pour eux-mêmes donne des résultats inattendus : une forte majorité d'entre eux souhaitent être en bonne santé et avoir plus d'argent. Il semble même que la proportion de ceux qui rêvent d'être pauvres et malades soit en diminution.*

BRUNO FRAPPAT.

« LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES »

Pages 11 à 16

Béjart, Coppola, le Brésil

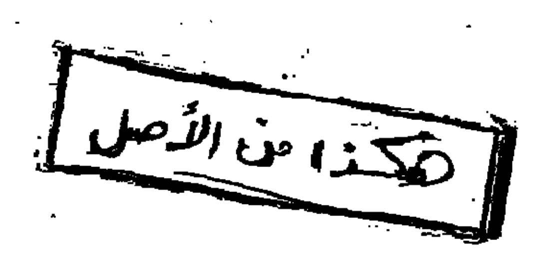
Nô : Maurice Béjart a mis en scène *les Cinq Nô modernes*, de Mishima. A cause d'une vénération, pour le Japon, et pour l'auteur.

Lire l'article de FRANÇOIS WEYERGANS

Cinéma : le Harlem des années 30 vibre dans *Cotton Club*. Jazz, claquettes, rafales de mitraillettes, un divertissement.

Lire l'entretien de LOUIS MARCORELLES avec FRANCIS COPPOLA

Le Festival de Rio : Spécialiste du cinéma brésilien, Sylvie Pierre raconte l'aventure du film qui a remporté le premier prix.



هكذا من الأصل

commentaires

LE DÉBAT SUR LA FLEXIBILITÉ DE L'EMPLOI

Le Monde

Des risques à partager

C'EST désormais clair : l'enjeu de la négociation sur les conditions d'adaptation de l'emploi – la fameuse flexibilité – allait bien au-delà du seul contenu d'un protocole d'accord, finalement repoussé. Implicitement, les réactions qui nous sont parvenues après la publication de l'article intitulé « Un accord pour changer les mentalités » (*le Monde* du 21 décembre 1984) le démontrent. Tout comme le confirment le refus et l'embarras des organisations syndicales qui s'étaient le plus engagées dans la discussion (FO, CFDT, CFTC et CGC).

De leur côté, aussi, on avait le sentiment que la signature d'un texte signifiait qu'un processus nouveau devenait possible et c'est bien parce qu'elles ne veulent pas renoncer à cette éventualité qu'elles s'efforcent, aujourd'hui encore, de trouver une issue. A leurs yeux, le drame serait maintenant que, le front du refus l'ayant emporté, la peur du vide entraîne vers ce que M. Edmond Maire appelait la *« fossilisation »* du syndicalisme.

EN fait, le débat porte sur trois points essentiels. A des titres divers, la CFDT, la CFTC, la CGC et FO s'interrogent. Chaque fois, la CGT répond par la négative.

Alors que le succès du thème de la flexibilité s'accompagnait d'une attirance pour la déréglementation, notamment sous l'influence de l'exemple américain, le pari qui s'est concrétisé tardivement, lors de la dernière séance de négociation, résidait dans la volonté, originale et commune, de lui donner un cadre contractuel – certains diront une limite ou un garde-fou.

Ce faisant, non seulement les partenaires sociaux inventaient une solution inédite, propre à la France, mais ils se montraient responsables, capables de garantir un dialogue social constructif.

Le deuxième élément, intimement lié au premier, portait sur les conditions de la modernisation d'une société au travail, et l'évolution du syndicalisme, soucieux de s'adapter, voire, pourquoi pas, de trouver une définition améliorée de son rôle.

Ambitieux, ces objectifs étaient aussi aventureux, pour des groupes qui ont nécessairement sécrété des habitudes et des règles – la législation sociale par exemple – et qui, en période d'incertitude, ont d'autant plus envie de se raccrocher à ce qu'ils connaissent. Quand l'environnement change, il est rassurant de se replier sur la *« défense des acquis »*.

Cette négociation conduisait à partager et à maîtriser le risque de la modernité, y compris dans les rapports sociaux. Le mouvement passait par la réussite de la politique contractuelle qui aurait contrarié la tendance au conservatisme syndical. On comprend que Force ouvrière ait d'abord hésité puis finalement refusé de sauter le pas afin de ne pas remettre en cause un équilibre interne précaire, compliqué par la perspective d'une succession difficile pour M. Bergeron. Et ce n'est pas la « base » mais les « structures intermédiaires » (dirigeants de syndicats, permanents d'unions locales ou départementales), qui ont été prises de vertige à l'idée de voir leur militantisme changer de nature.

Sur un troisième point, sont apparues des difficultés qui expliquent plus particulièrement l'attitude de la CFDT. Il s'agit du danger d'une société duale ou, encore, d'une segmentation du marché du travail qui se développe avec la multiplication des formules de travail intérimaire, de travail à temps partiel ou de travail différencié. Le risque consiste, ici, à organiser la défense syndicale d'une façon telle que, concrètement, elle se préoccupe prioritairement des salariés à temps plein embauchés définitivement, et donc glisse vers un corporatisme au profit de privilégiés, face à une masse de plus en plus importante de travailleurs vivant dans une situation très précaire.

TOUT autre est l'attitude vers laquelle semble s'orienter la CFDT, qui imagine d'aménager la précarité de l'emploi au point d'en éliminer les aspects les plus négatifs. M. Edmond Maire ne se soucie pas d'autre chose quand il affirme qu'il faudrait que *« les emplois différenciés ne soient plus systématiquement assimilés à du travail précaire »*. Cela rejoint une autre de ses préoccupations, selon laquelle *« emploi à temps plein et contrat de travail à durée indéterminée ne sont plus la seule réponse à l'emploi »*, sachant qu'il n'y a de pire précarité que le chômage.

Mais, pour admettre ce point de vue, ou accepter cette démarche, il faut aussi reconnaître l'existence de la société duale. Ce que certains ne peuvent supporter.

ALAIN LEBAUBE.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Laurens, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Directeur de la rédaction :
Thomas Ferenczi.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

INVITÉS

Un acte manqué

par GÉRARD LYON-CAEN (*)

LES entreprises françaises estiment être gênées dans leur gestion par diverses dispositions trop contraignantes du code du travail. La voie directe est de s'adresser au ministre compétent, pour obtenir que ses services élaborent un projet de loi, que la majorité parlementaire sera invitée à adopter. Le CNPF a procédé autrement : il s'est adressé aux organisations syndicales en vue d'obtenir d'elles qu'elles acquiescent à l'essentiel de ses revendications. Un « protocole » est rédigé. Mais celui-ci ne doit pas servir, comme il est d'usage, de canevas pour négocier dans les branches ou les entreprises ; il sera présenté au ministre et le processus final sera celui décrit, de sorte que la majorité socialiste disciplinée serait conviée à voter ce qu'avait au départ réclamé le CNPF et que l'approbation syndicale aurait rendu plus digeste.

Ainsi la loi est négociée hors du Parlement. Ce n'est pas réellement nouveau ; mais le phénomène, outre qu'il s'amplifie (il ne s'agit plus comme en 1970 de la seule formation professionnelle mais de l'ensemble du droit de l'emploi), exige désormais qu'on appelle un chat un chat : on appelle corporatisme le régime où les intérêts décident à la place des élus du peuple. C'est le dernier avatar de la déesse « concertation ». En mai 1968, le protocole dit de Grenelle avait rassemblé en une discussion tripartite le patronat, les syndicats et le gouvernement ; c'est la raison pour laquelle ce dernier avait pris l'engagement de déposer un projet de loi sur le droit syndical dans l'entreprise. Le processus est cette fois-ci tout différent. Mais il semble avoir échoué.

Ce n'est pas seulement l'autorité de l'Etat qui est diminuée, c'est l'ensemble du droit social qui est inversé. Les organisations syndicales, en contresignant ce document, auraient renoncé, au nom des salariés et à leur détriment, à des dispositions légales de caractère impératif, et auraient modifié dans un sens restrictif un accord national antérieur, celui de 1969, dit sur la sécurité de l'emploi.

Il est sans précédent qu'une négociation à ce niveau ampute le droit du travail au lieu de l'améliorer. Selon le système juridique actuel, la négociation a vocation à ajouter aux avantages légaux ; elle ne peut déroger à la loi impérative, particulièrement dans un sens nuisible aux salariés. C'est ce qu'on appelle l'ordre public social. Progressivement, l'idée se met en place qu'on pourra négocier avec les syndicats une amputation des droits que les salariés tiennent de leur contrat individuel de travail. Une atteinte sérieuse sera portée et à la loi d'ordre public et à la force obligatoire des contrats. Qu'on ne s'y trompe pas, le protocole du 16 décembre 1984, même rejeté au dernier moment, fera date : le syndicat n'y apparaît plus comme un groupement de défense des intérêts des salariés, mais comme un instrument de gestion économique à la disposition de qui veut s'en servir. Le droit du travail ne reflète plus alors que les intérêts d'un seul partenaire social.

Ce serait aussi la première fois que les syndicats concluraient – comme l'intention leur en est prêtée – un accord moins favorable qu'un accord antérieur (celui de 1969) sans rien exiger en échange. Quelles sont donc les contreparties ? A la vérité, il y a renonciation et non négociation. Cette politique « contractuelle » nouvelle ne consiste pas à mettre du grain dans la meule, mais des cailloux. En l'état du droit positif, cette renonciation à des droits légaux et conventionnels, qui, au surplus, appartiennent aux salariés, non aux syndicats, frappe ce protocole d'une nullité radicale. On explique ainsi et on comprend mieux les réticences qu'il a finalement inspirées.

Les concessions (modérées) obtenues par le CNPF ont à peine besoin d'être analysées, tant ici la méthode l'emporte sur le fond : élargir les possibilités de recours au travail intérimaire et à durée limitée, sous le label de travail « différencié » ; assouplir les mécanismes des « seuils » sociaux et fiscaux ; abréger les délais de réflexion dans la procédure de licenciement économique ; favoriser la négociation permettant de passer au calcul de la durée du travail dans le cadre de l'année et non plus de la semaine ; tout cela peut être justifié. Comme aurait pu se justifier une audace supplémentaire : proposer la suppression de l'autorisation administrative en matière de licenciement économique, tant celle-ci a été un fiasco retentissant et ne sert ni l'intérêt des entreprises ni celui des salariés.

Ce que la négociation n'a pas démontré, c'est en quoi ces diverses mesures auraient un effet sur l'emploi. Aucun engagement n'a du reste été sollicité ni pris sur ce point. Peut-être aurait-il été bien plutôt nécessaire de faire approuver par les syndicats une réforme de la fiscalité des entreprises ? Pourquoi pas ? C'est le sens de l'évolution. Mais c'est quand même au Parlement de faire des lois. Le ministère du travail, naguère supprimé, a été rétabli. Et un syndicat doit rester un syndicat. Si c'est la leçon de l'échec du 16 décembre 1984, elle devrait être retenue.

(*) Professeur à l'Université de Paris-I.

Le précédent pétainiste

NOTRE examen des dispositions du protocole sur la flexibilité de l'emploi a été doublement attentif : d'abord parce que nous sommes des travailleurs syndiqués CFDT, ensuite parce que notre position de professionnels (inspecteurs et contrôleurs du travail, agents de l'ANPE) nous permet d'apprécier de l' « intérieur » l'importance d'une proposition sociale et ses effets.

Tout ce qui est décidé, précisé, dans ce protocole est restrictif... Les quelques ouvertures sur la réduction du temps de travail, sur l'information des travailleurs, ne sont qu'incitations à l'ouverture de négociations branche par branche !

Des propositions initiales de la CFDT sur le rôle des comités d'entreprise, des commissions paritaires de l'emploi, etc., il ne reste pratiquement rien.

Quelles auraient été les conséquences d'un tel protocole et notamment pour la procédure de licenciement ?

Dans tous les cas (de licenciement), le délai dont dispose l'inspecteur du travail pour se prononcer sur la demande nominative de licenciements est réduit de moitié (quinze jours au lieu d'un mois). Vu l'encombrement de nos services et la faculté qu'ont les employeurs de jouer avec les week-ends et les jours fériés, cela peut être très lourd de conséquences. Dans la foulée, est demandé aussi un raccourcissement du délai dont dispose le ministre en cas de recours.

Enfin, est supprimée la procédure d'autorisation préalable aux embauches et licenciements pendant les douze mois suivant un licenciement économique. C'est très grave ! Cela signifie la possibilité pour les employeurs de monter de faux licenciements économiques pour se débarrasser des indésirables, puis de réembaucher d'autres personnes sur les mêmes postes. Cela signifie aussi la mort de toute priorité de réembauche.

L'autorisation administrative de licenciement est conservée, mais ô combien vidée de son sens !

Si ce texte avait été signé, il aurait signifié que des syndicats de travailleurs sont d'accord avec le patronat pour demander au législateur de revoir la législation et la réglementation du travail en baisse !

Pour la première fois dans l'histoire du droit du travail celui-ci aurait évolué vers une moindre protection des salariés, et ce, à la demande de syndicats de salariés ! En effet, jusqu'ici, et sauf pendant la période pétainiste, le droit du travail n'a jamais avancé dans un sens défavorable aux salariés : selon le rapport de force entre les classes, il avançait plus ou moins vite, ou n'avançait pas, il n'a jamais reculé.

Le rôle tenu par la négociation collective a toujours été un rôle « d'avant-garde » : de nouvelles garanties ou avantages pour les salariés faisaient l'objet d'un accord ; le législateur, à court ou moyen terme, consacrait ensuite cette avancée par un texte.

Le CNPF et la CGPME voulaient renverser cette logique, on les comprend, mais qu'allaient faire les confédérations, et la nôtre en particulier, dans cette galère !

Les conséquences pouvaient être dramatiques pour ceux que l'on veut défendre en priorité : les chômeurs, les statuts précaires, les salariés mal protégés.

Ce texte était en contradiction avec la logique de solidarité que défend la CFDT. N'oublions pas, de plus, que les confédérations syndicales, dont la nôtre, ont approuvé directement ou tacitement toutes les réformes de l'indemnisation du chômage qui ont aggravé la situation des chômeurs, et que, par ailleurs, rien n'est fait de façon offensive pour organiser les chômeurs.

Il fallait refuser ce marché de dupes : une déréglementation du droit du travail dans un certain nombre de ses points protecteurs contre... une possible rotation des salariés à l'initiative patronale sur des postes fixes de travail... mais aucune création d'emploi !

Tout cela est en contradiction avec notre lutte contre la segmentation du marché du travail, la société duale, les inégalités !

Syndicat national travail emploi CFDT.

Vers un syndicalisme à deux vitesses ?

L'APPRÉCIATION d'Alain Lebaube sur le protocole d'accord relatif à la flexibilité de l'emploi (*le Monde* du 21 décembre 1984) est hautement contestable. Il est vrai que les premiers chapitres de ce protocole traduisent, de la part du patronat, une prise de conscience – dont on relevait déjà la trace dans le rapport Dalle sur l'automobile – de l'utilité d'un traitement contractuel de la modernisation technologique. Il est vrai également que l'annualisation de la durée du travail pourra avoir pour contrepartie une réduction de son total (mais laquelle ?). Mais, outre que ces deux chapitres en restent au niveau de la déclaration d'intention, ils se concluent par une clause sans appel : *« En tout état de cause, la réduction du temps de travail ne peut intervenir qu'à la condition... qu'elle n'absorbe pas ceux des gains de productivité qui pourraient être consacrés plus utilement pour le présent et pour l'avenir à une baisse des prix ou à des investissements productifs »* (art. 2-5). Comme ce sera toujours le cas (par définition !), est ainsi exclue toute utilisation de la réduction *générale* de la durée du travail comme arme de lutte contre le chômage... On ne voit guère en quoi cet accord pourrait contribuer à la création d'emplois !

Mais encore plus graves sont les trois derniers chapitres. Là, il ne s'agit plus d'intentions, mais de droit, de législation du travail. Et si le patronat « a peu gagné » (par rapport à ce qu'il demandait !), les travailleurs et leurs syndicats ont « beaucoup perdu »... mais pas n'importe lesquels. Pas ceux de la fonction publique, un peu les travailleurs à contrat régulier, et ceux des grandes entreprises. Surtout, les grandes victimes sont les militants et les travailleurs à contrat précaire, et ceux des petites entreprises. Pour les premiers, il s'agit tout simplement de l'abrogation des décrets Auroux, qui avaient opposé un barrage au démantèlement juridique de la communauté du travail. Désormais, le patronat pourra faire alterner presque sans limite, et successivement (art. 5-2-6), missions d'intérim et contrats à durée limitée. Certes, il convenait d'assouplir les ordonnances de 1982 quand elles entraînaient des effets pervers. Mais il était légitime d'attendre en compensation une plus forte limitation des abus. Rien de tel ici.

Quant aux petites entreprises appelées à se développer, les militants qui auraient la témérité de tenter d'y développer une activité syndicale perdent quasiment pour quatre ans la possibilité de s'abriter derrière la garantie des institutions représentatives. Certes, celles-ci n'existaient que dans 20 % des cas. Est-ce une raison pour les supprimer, sous la vague promesse que, *« dans le cadre de conventions collectives, des adaptations pourront être adoptées »* (art. 4-1-4) ?

« Abandons à la marge ? », demande Alain Lebaube. Disons plutôt : abandon des marges ! En février 1984, lors de la renégociation de l'accord UNEDIC, certains syndicats avaient échangé une révision en baisse des droits des chômeurs... contre une moindre pression sur leurs cotisants, voire, pour les cadres, une augmentation de leurs droits. Si par malheur le nouvel accord était signé, ces mêmes syndicats entérineraient le passage à un syndicalisme à deux vitesses chez les salariés eux-mêmes : d'un côté un syndicalisme d'experts négociant les mutations dans les grandes entreprises ; de l'autre, de courageux militants, poursuivant la lutte séculaire, dans l'intérim et les petites entreprises, pour la reconnaissance de leur droit à l'existence... Un beau résultat pour ceux qui espéraient, à travers cette négociation, « réunifier la classe ouvrière éclatée » !

R. BOYER, J.-P. FENELON, L. HAEUSLER, A. JOBERT, R. LINHART, A. LIPIETZ, P. ROZENBLATT, Y. SAILLARD, M. TALLARD.

Economistes, sociologues et statisticiens du CEPREMAP et du CREDOC.

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

Israël

M. Pérès entend tirer les leçons du scandale du krach des valeurs bancaires

De notre correspondant

Jérusalem. – Israël vit à l'heure d'un nouveau scandale financier, l'un des plus graves sans doute de son histoire. Le rapport explosif sur le krach boursier d'octobre 1983 publié lundi 31 décembre, par le contrôleur de l'Etat, M. Itzhak Tunik (*le Monde* du 2 janvier), a mis au jour tout un ensemble de pratiques bancaires contraires à la loi et à l'esprit du libre marché.

Dans son rapport, d'une franchise et d'une sévérité sans précédent, le contrôleur de l'Etat n'y va pas par quatre chemins. Il accuse tout bonnement les grandes banques commerciales israéliennes d'avoir « *manipulé* » pendant de longues années la valeur de leurs propres actions afin de maintenir ces titres à des niveaux ne reflétant en rien l'activité réelle du marché. Au-delà de son réquisitoire contre les banques, M. Tunik jette un blâme collectif sur l'ensemble des autorités financières du pays : le Trésor, la Banque centrale et la Commission de contrôle des opérations boursières.

Ces différents partenaires sont implicitement tenus à cause de leur laxisme et de leur impéritie, pour complices de cette manipulation. « *Le krach d'octobre 1983*, souligne le rapport, *marqua l'inéluctable dénouement d'une aventure financière illégale qui dura près de onze ans. Quand la crise éclata, elle prit la dimension d'une catastrophe économique.* »

De quoi s'agit-il ? Depuis le début des années 70, l'achat d'actions bancaires avait les faveurs accrues du public. Pour les Israéliens, cette forme de placement était même devenue la plus juteuse. La valeur des actions augmentait sans cesse, en procurant à ses détenteurs, outre un inaltérable sentiment de sécurité, de coquets bénéfices. Par exemple, entre 1977 et 1983, les actions bancaires renchérissaient annuellement, en termes réels, de 21 % alors que, pendant la même période, le PNB ne progressait en moyenne que de 3 %. Le secret de ces profits miraculeux tenait en un mot : manipulation. Les banques gonflaient artificiellement la valeur de leurs actions pour les rendre toujours plus attractives.

« *Les banques*, souligne le rapport Tunik, *ont confondu régulation et manipulation.* » Il est d'usage, sous toutes les latitudes capitalistes, que l'on intervienne sur un marché boursier pour tempérer les effets des fortes vagues d'achat ou de vente, pour amortir les à-coups et pour prévenir d'inutiles soubresauts. Ce qui s'est produit en Israël pendant dix ans n'avait rien à voir avec ces interventions ponctuelles et légitimes. Les banques ont tout simplement triché.

Une compétition frénétique

Entraînées dans une compétition frénétique visant à augmenter leur capital par l'émission continuelle de nouveaux titres – qui leur permettait d'amplifier leurs opérations, notamment à l'étranger, – elles ont plié le marché à leurs désirs, en étouffant le libre jeu de l'offre et de la demande. Que l'achat d'actions l'emportât ou non sur la vente, la tendance restait obstinément à la hausse. Les banques, ignorant l'évolution du marché, prirent l'habitude de placer leurs ordres sur leurs propres actions avant même l'ouverture des séances boursières. Elles multiplièrent aussi les ventes d'actions à crédit.

Ces pratiques ont eu un effet de « distorsion ». Le volume des actions émises correspondait de moins en moins aux capacités financières des banques et à leurs profits. Ainsi, la valeur des titres était, en 1983, trois fois supérieure à celle du capital mobilisé par les banques six ans plus tôt. Celles-ci devinrent très vulnérables aux caprices du marché. D'où le krach d'octobre 1983.

Anticipant une importante dévaluation du shekel, la monnaie nationale, le public se rua à l'époque sur le dollar, valeur refuge, après s'être débarrassé massivement de ses actions bancaires. Pour alimenter leurs guichets, les banques durent, en catastrophe, emprunter à court terme des devises à l'étranger pour un montant supérieur à 1 milliard de dollars. Le capital bancaire mobilisé depuis trois ans fut dissipé en quelques jours, et le gouvernement fut contraint de fermer la Bourse de Tel-Aviv (*le Monde* du 11 octobre 1983).

Il fallut ensuite payer les pots cassés. Pour ramener le calme et empêcher une fuite des capitaux vers l'étranger, le Trésor transforma les actions bancaires en obligations indexées sur le dollar et remboursables après un délai minimal de cinq ans. Coût de l'opération : 2,5 milliards de dollars. La dette intérieure de l'Etat s'en trouva accrue d'un quart. Et l'épreuve altéra la confiance du public dans les banques. Plus d'un an après, la colère de certains Israéliens ne s'est pas dissipée. Ainsi, les responsables de quarante *moshavim* (coopératives agricoles) ont demandé en justice, cette semaine, 1 million de dollars de dommages-intérêts à la banque Leumi, la plus grande du pays.

« Nous avons commis des erreurs »

Qui est responsable dans cette affaire ? Un peu tout le monde, répond le contrôleur de l'Etat, dont le rapport – qui exigea un an d'enquête – constitue une réprimande technique et non politique : les banques, pour avoir triché ; le gouvernement, pour avoir joué l'autruche ; l'homme de la rue pour s'être laissé grisé par l'appât du gain. Aucun serviteur de l'Etat n'entend porter seul le chapeau. Il reste maintenant à tirer les leçons du scandale. Le premier ministre, M. Shimon Pérès a déclaré, mardi, que l'affaire ne « *tombera pas aux oubliettes* », et que la formation d'une « *commission d'enquête* » était « *inévitable* ». Ce sera chose faite dans les tout prochains jours.

Le chef du Likoud, M. Itzhak Shamir, a dit qu'il « *ne s'opposerait pas* » à cette initiative réclamée par le contrôleur de l'Etat et soutenue par la majorité des députés. Il faudra déterminer les pouvoirs de cette commission. Pour M. Pérès, celle-ci devrait être « *judiciaire* », comparable donc à un tribunal. Le premier ministre s'est toutefois gardé de blâmer quiconque en soulignant le caractère collectif des responsabilités : « *Nous avons commis des erreurs. Nous devons éviter de les répéter. L'enquête devra échapper aux querelles politiciennes.* »

Pourtant, de nombreux députés demandent des « têtes ». Les directeurs des banques et le gouverneur de la Banque centrale sont les premiers visés. Nul ne dissimule, enfin, la portée morale de cette affaire : « *Il est impossible*, conclut le rapport, *de ne pas attirer l'attention sur l'aspect corrupteur de la recherche du profit facile et de l'adoration des veaux d'or.* »

J.-P. LANGELLIER.

Les autorités sont prêtes à autoriser sous certaines conditions l'inhumation de Fahd Kawasmeh à Hébron

De notre correspondant

Jérusalem. – Israël est prêt à accepter le transfert dans sa ville natale de la dépouille mortelle de Fahd Kawasmeh – l'ancien maire d'Hébron assassiné, à Amman, samedi dernier, – à la condition que l'OLP permette le rapatriement de quatre soldats israéliens disparus en combattant au Liban.

Selon le coordinateur des activités israéliennes dans les territoires occupés, M. Shmuel Goren, les termes de ce marché ont été fixés par le ministre de la défense, M. Rabin, et approuvés, dimanche, par le gouvernement. Jérusalem a chargé des membres de la famille Kawasmeh de les transmettre aux autorités jordaniennes, et non à l'OLP, qu'Israël ne reconnaît pas comme interlocuteur. Israël n'a reçu aucune réponse positive et a déduit de la tenue des funérailles, à Amman, que son offre avait été rejetée. Celle-ci, a précisé M. Goren, reste valable.

Les quatre soldats disparus sont Samir Assad, un druze, Zechariah Baumel, Yehuda Katz et Zvi Feldman. Le premier a été fait prisonnier en avril 1983 par le FDLP de M. Hawatmeh. Selon cette organisation, le soldat a été tué au cours d'un raid israélien sur l'une de ses bases, en juillet dernier, près de Tripoli. Israël a toujours rejeté cette version. Les trois autres soldats ont été capturés, le 11 juin 1982, pendant une bataille de chars avec l'armée syrienne. Le Front populaire de libération d'Ahmed Jibril détient trois autres prisonniers.

Lors de la réunion du Conseil national palestinien à Amman, en novembre, M. Arafat avait indiqué à un journaliste israélien, M. Amnon Kapeliouk, que l'OLP détenait les corps de huit ou neuf soldats israéliens. C'est ce qui donna à M. Rabin l'idée de son marché. En tout état de cause, a ajouté M. Goren, Israël poursuivra ses efforts pour déterminer le lieu de détention des quatre prisonniers et obtenir leur rapatriement. La rumeur faisant état de l'offre israélienne courait depuis dimanche à Jérusalem.

De violents incidents ont eu lieu mardi, à Hébron, où plusieurs centaines de personnes ont participé à une marche de deuil symbolique tout en célébrant le vingtième anniversaire de la fondation de l'OLP. A coups de gaz lacrymogènes et de tirs de semonce, l'armée a dispersé le cortège, brûlé le cercueil vide orné de keffiehs et arrêté plusieurs dizaines de manifestants. Selon des sources palestiniennes, l'administration militaire aurait en outre, pour éviter des troubles, procédé à de nombreuses arrestations préventives.

J.-P. L.

DIPLOMATIE

Les laborieuses retrouvailles entre les Etats-Unis et l'URSS

(Suite de la première page.)

L'impulsion donnée par le chef de la Maison Blanche depuis 1983 au développement et à la mise au point des armes de la guerre de l'espace complique encore les choses, et est souvent citée à Moscou comme la preuve scientifique de la malfaisance intrinsèque de Ronald Reagan, quitte à oublier d'ailleurs que les scientifiques soviétiques ont commencé bien avant leurs collègues américains à travailler à la militarisation de l'espace. La querelle de propagande culmine avec l'affaire des Jeux olympiques de Los Angeles, dont l'URSS annonce le boycottage au mois de mai et qu'elle impose aux pays frères, Roumanie exceptée.

Entre-temps, cependant, il est devenu évident que M. Reagan n'a rien à craindre de son falot rival démocrate, M. Walter Mondale, dont la colistière, Mme Geraldine Ferraro, se débat maladroitement avec ses feuilles d'impôt et celles de son mari. Dès lors, on passe vite de l'imprécation au réalisme : le 28 septembre, M. Gromyko s'entretient longuement à Washington avec le président Reagan, qui rencontre ainsi pour la première fois un membre de la direction soviétique, et, le 22 novembre, les Etats-Unis et l'URSS annoncent que MM. Gromyko et Shultz se rencontreront les 7 et 8 janvier 1985 à Genève pour *étudier les conditions d'une reprise* des négociations sur les armes nucléaires et spatiales.

La rencontre de Genève ne constituera, sans doute, que le début d'un long processus, tant sont complexes les problèmes qui se posent aux deux partenaires. Il serait étonnant que cette reprise de contact se traduise rapidement par quelque progrès spectaculaire, tel par exemple ce sommet Reagan-Tchernenko, dont on a parlé pendant toute l'année 1984 pour estimer aussi bien à Moscou qu'à Washington qu'il n'aurait d'intérêt que s'il est « bien préparé ». Au-delà des palinodies et de la propagande, le contrôle des armements est arrivé en effet à un tournant qu'il faudra du temps pour négocier, ne serait-ce que pour s'entendre sur un langage commun aux deux parties. L'apparition des armes spatiales en particulier risque de remettre en cause à moyen terme le concept de dissuasion, sur lequel étaient fondés les accords antérieurs.

La « ligne Maginot de l'espace »

Ce développement n'est pas passé inaperçu en Europe et il est à l'origine d'inquiétudes aussi bien à Londres qu'à Bonn ou à Paris sur les conséquences pour la sécurité de l'Europe de cette « ligne Maginot de l'espace » qui semble fasciner Washington. L'apparition de ce nouveau problème a sans doute été importante dans le changement d'attitude à l'égard de l'URSS constaté à Paris, où l'on ne cache pas les réserves qu'inspirent les projets militaires de M. Reagan, même s'ils exigent une bonne vingtaine d'années avant d'être opérationnels. Malgré l'évocation du nom d'Andréi Sakharov sous le toit du Kremlin, le voyage de M. Mitterrand en URSS, en juin dernier, a bien constitué un infléchissement de la politique du chef de l'État dont les prises de position antérieures avaient contribué à mettre en échec la contagion pacifiste en Europe occidentale. ON en a eu confirmation à la fin de l'année, lorsque le chef de l'État a annoncé sa volonté de renouer des relations régulières avec Moscou, sans faire mention comme auparavant des obstacles que constituent la normalisation en Pologne et l'occupation de l'Afghanistan.

Le président de la République, tout comme certains de ses partenaires européens, est préoccupé par la dimension « super-isolationniste » du projet de la guerre des étoiles, cher à M. Reagan, et dont l'une des plus importantes conséquences serait de rendre l'Europe occidentale à elle-même, c'est-à-dire à pas grand-chose. A supposer qu'elle soit assurée un jour, l'invulnérabilité de l'espace américain mettrait en effet un terme aux intérêts vitaux que les Etats-Unis pourraient avoir sur le Vieux Continent. Le fameux découplage, hantise de tous nos stratèges, deviendrait une réalité incontournable.

Logique avec lui-même, M. Mitterrand a entrepris, en même temps qu'il posait en de nouveaux termes les rapports franco-soviétiques, de donner une âme et une réalité à l'Europe. La tâche peut paraître dérisoire à celui qui oublie les siècles qu'a exigés l'unité française et qui, à propos de l'Europe, raisonne en termes d'années et s'étonne qu'un processus qui ne date que du lendemain de la seconde guerre mondiale n'ait pas encore accouché d'un miracle. C'est surtout pendant les six premiers mois de 1984 que M. Mitterrand déploie son zèle européen, en tant que président de la Communauté, pour éviter que l'entreprise n'achoppe, notamment sur les questions budgétaires et sur l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal. A la fin du mandat français, peu après les élections du mois de juin pour le renouvellement de l'assemblée de Strasbourg, et qui sont marquées par une forte abstention, des progrès ont été enregistrés mais la crise n'est pas conjurée. L'année se terminera d'ailleurs sans que l'affaire de l'entrée de Madrid et de Lisbonne soit entièrement réglée. Les difficultés de la tâche ont été illustrées au mois de mars par la « guerre » franco-espagnole des chalutiers, lorsque neuf marins espagnols ont été blessés au cours de l'arraisonnement de deux embarcations par un aviso français.

Les tensions à l'Est

Mais cette Europe à douze sera-t-elle bien « gouvernable » – alors qu'elle manque déjà de cohérence à dix, – la présence de la Grèce interdisant, par exemple, tout progrès de la coopération politique ? Ce sera sans doute l'une des plus importantes questions qui se poseront à la CEE en 1985. Une communauté qui n'en finit pas de s'arracher au marasme de la crise, en dépit du volontarisme d'une Maggie Thatcher qui a frôlé la mort lors de l'attentat de l'IRA perpétré à Brighton, et qui n'est toujours pas venue à bout de l'interminable grève de ses mineurs. Deux autres piliers de l'Europe sont en proie à de graves problèmes intérieurs : la RFA, où les positions du chancelier Kohl ont été minées par les retombées du scandale Flick, et la France, où se gonflent encore les rangs des « déçus » du socialisme.

Pour y être plus sourdes, les tensions n'épargnent pas le bloc de l'Est. L'affaire du boycottage des J.O. de Los Angeles a, d'une certaine manière, servi de révélateur, et plusieurs pays frères ont eu du mal à masquer leur mauvaise humeur. L'évolution des rapports interallemands va même, en septembre, pousser Moscou à « conseiller », M. Honecker de remettre à plus tard le voyage qu'il devait faire à Bonn. La situation en Pologne n'évolue guère, et tout un peuple s'installe dans une sorte de dissidence à la fois passsive et désespérée ; ce sentiment sera encore renforcé par l'assassinat du père Popieluszko. Mais l'URSS compte sur le temps et l'obstination pour parvenir à ses fins en Pologne. C'est le même raisonnement qui est appliqué à l'Afghanistan, en cet an V de l'occupation. L'armée rouge a encore intensifié sa pression, sans toutefois marquer des points décisifs. Plus à l'Est encore, le contact n'est pas rompu avec la Chine, mais on s'inquiète toujours à Moscou de cet ancien allié qui a accueilli sur son sol, la même année, le président Reagan et le premier ministre du Japon...

Pour ne pas quitter l'Asie, c'est en Inde qu'intervient l'un des événements les plus importants de 1984, avec l'assassinat par un commando sikh, le 31 octobre, d'Indira Gandhi. Depuis des mois déjà, le second pays du monde par sa population était en proie à des troubles incessants, dans lesquels les méthodes particulières d'Indira Gandhi avaient leur responsabilité. Alors que l'assassinat du premier ministre aurait pu conduire le pays jusqu'à l'éclatement, il produisit l'effet contraire, et c'est à un raz de marée sans précédent que présida Rajiv Gandhi lors des élections du 24 décembre. Il faut cependant se garder de tirer des conclusions péremptoires d'un phénomène émotionnel qui durera moins que les multiples causes de tension dans le sous-continent.

Trois crises tenaces

Parmi les crises tenaces, il faut en citer trois, les mêmes qu'en 1983 : le Proche-Orient, l'Afrique australe et l'Amérique centrale. Au Proche-Orient, où l'Iran et l'Irak poursuivent leur lutte à mort, parfois au détriment de quelque pétrolier, on a assisté à une esquisse de redistribution des forces. En s'imposant au Liban, où elle est responsable du départ précipité et peu glorieux du contingent américain de la force d'interposition, et de celui, mieux négocié, du contingent français, la Syrie apparaît comme un interlocuteur inévitable, et M. Mitterrand reconnaît le fait en se rendant à Damas. Face à elle, cependant, la Jordanie manifeste plus d'indépendance qu'auparavant, allant jusqu'à renouer des relations diplomatiques avec l'Egypte et à inciter les Palestiniens d'Arafat à accepter une négociation avec un Israël qui a à sa tête depuis le mois de juillet un premier ministre travailliste, Shimon Pérès. Celui-ci n'a cependant pas une grande latitude, puisqu'il gouverne avec le Likoud, auquel il devra céder son fauteuil après vingt-cinq mois, et les regards se tournent une nouvelle fois vers Washington pour tenter de deviner les intentions et le degré de résolution des Etats-Unis.

Même si elle est éclipsée en France par l'affaire du Tchad et ses dimensions purement intérieures, la crise de l'Afrique australe est autrement importante. Pretoria aura remporté deux succès en 1984, en imposant des accords au Mozambique et à l'Angola. Dans un cas comme dans l'autre, le principe repose sur la force : en échange d'un arrêt des opérations militaires directes ou indirectes contre Maputo et Luanda, ces deux capitales s'engagent à contrôler ici les militants de la lutte anti-apartheid, là les guérilleros namibiens. A charge pour les autorités sud-africaines de poursuivre leur politique de « développement séparé des races » et de mater violemment les émeutes qui embrasent de plus en plus souvent les cités dortoirs où sont regroupés les travailleurs noirs.

En Amérique centrale, l'année se termine plus calmement qu'elle n'avait commencé. Le Nicaragua, en butte aux opérations des antisandinistes ouvertement soutenus par les Etats-Unis, poursuit son évolution « révolutionnaire » sous l'œil vigilant de Washington ; les élections du 4 novembre ne pouvaient donner le pouvoir qu'à ceux qui l'exerçaient déjà. Au Salvador, une lueur de raison est apparue avec les premières discussions entre le président Duarte et une guérilla qui prend la mesure de ses limites. Il y a cependant peu de chances de voir ce processus aboutir, tant il est rare dans l'histoire de voir une guerre civile se terminer par la négociation, sans vainqueurs ni vaincus.

La famine

A ces trois crises « installées », il faut ajouter pour l'année 1984 la famine africaine qui affecte non seulement l'Ethiopie, mais aussi le Tchad, le Soudan, le Mozambique... Vingt et un pays en tout, dont le revenu par tête d'habitant est aujourd'hui encore plus bas que ce qu'il était en 1970. Le tableau ne serait pas complet si l'on ne mentionnait pas le problème des pays endettés qui a fait planer l'ombre d'un gigantesque krach bancaire au début de l'année. Après les accords intervenus, notamment avec le Mexique, cette menace a quelque peu reculé, mais on ne peut pas la considérer comme évanouie, et ce sont des centaines de millions de personnes qui font ou vont faire les frais des politiques d'austérité imposées par le service et le remboursement des dettes.

Sur le front des dictatures, enfin, quelques succès. Si le général Pinochet officie toujours au Chili, profitant notamment des divisions de l'opposition, le Brésil s'apprête à élire le 15 janvier prochain son premier président civil depuis vingt ans. L'Uruguay a fait de même le 25 novembre dernier, mettant fin à onze années de dictature. Quant à Sékou Touré, sa mort, le 3 avril dernier, a mis en terme à une dictature qui aura duré vingt-six ans...

JACQUES AMALRIC.

● *M. Meadmore, inspecteur général des affaires étrangères.* – M. Jean Meadmore, ambassadeur au Luxembourg, a été nommé inspecteur général des affaires étrangères, en remplacement de M. Jacques Viot. Ce dernier a été nommé ambassadeur à Londres en remplacement de M. de Margerie (*le Monde* du 31 octobre).

[Né le 17 octobre 1922, licencié en droit, diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales (chinois et malais), M. Jean Meadmore a été en poste à Shangaï, Tchengtou, Nankin et Séoul, avant d'être déporté en Corée du nord, de juillet 1950 à mai 1953. Il a ensuite poursuivi sa carrière à Wellington, puis à l'administration centrale et au consulat général de Kobé (1961-1965). Premier conseiller à Dakar, de 1969 à 1973, il est revenu à Paris puis a été nommé ambassadeur à Cotonou en 1976 avant de devenir directeur des Français de l'étranger en 1979 et ambassadeur à Luxembourg en mai 1982.]

● *Rétablissement des relations diplomatiques entre Le Caire et Sofia.* – La Bulgarie et l'Egypte ont rétabli leurs relations diplomatiques rompues, le 5 décembre 1978, à la suite d'une perquisition par la police égyptienne à l'ambassade bulgare au Caire. La décision de principe du rétablissement des relations diplomatiques avait déjà été prise en juin dernier et les futurs ambassadeurs des deux pays auraient reçu leur agrément en décembre 1984. – (AFP.)

L'EMPLOI

ers un syndicalisme à deux vitesses ?

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

LES PRÉPARATIFS DE LA RENCONTRE SHULTZ-GROMYKO A GENÈVE

Les Etats-Unis proposeraient deux séries de négociations sur les armements offensifs et défensifs

Lors des entretiens qui s'ouvriront à *Genève* lundi 7 janvier entre MM. Shultz et Gromyko, les Etats-Unis comptent proposer à l'URSS, nous signale notre correspondant à Washington Bernard Guetta, d'articuler la reprise des pourparlers sur le contrôle des armements autour de deux séries parallèles de négociations.

La première porterait sur les armes offensives, c'est-à-dire sur les deux types d'armements qui faisaient l'objet de négociations entre Soviétiques et Américains jusqu'à leur rupture par Moscou à la fin de 1983 : les armements intercontinentaux, objet des pourparlers START, et les missiles à portée intermédiaire, discutés dans le cadre des conversations FNI. Si cette proposition est acceptée, on reviendrait ainsi à une formule qui a fait l'objet de nombreuses discussions depuis 1982, celle d'une fusion de ces deux négociations. Cela permettrait éventuellement de traiter sur des bases nouvelles le problème, soulevé à plusieurs reprises par les Soviétiques, de la prise en compte des forces nucléaires française et britannique ; ces deux forces ont, en effet, toujours été considérées par Paris et Londres comme des armements stratégiques, ayant le même but et parfois les mêmes caractéristiques physiques que les armements intercontinentaux des deux Grands.

Le retrait de M. Nitze

Le second forum, dont le secrétaire d'Etat américain suggéra la mise en place, devrait, lui, traiter des armes défensives. Mais celui-ci comporte à son tour deux catégories d'armements : les engins antisatellites (ASAT) et les armes antimissiles à propos desquelles M. Reagan a lancé un vaste programme de recherches dans le cadre de son initiative de défense stratégique (SDI). Même si les deux systèmes comportent de nombreux points communs, les propositions à faire à propos de l'un et de l'autre ne sont pas identiques. Les responsables américains semblent s'être ralliés, sur le premier, à une position ferme excluant tout arrêt des recherches et des expériences (*le Monde* du 1er janvier), mais ils pourraient être plus souples à propos des armements antisatellites. Le débat porterait sur les conditions dans lesquelles pourrait être négocié un moratoire sur les essais de ces armes et sur la date (pendant ou après les négociations) à laquelle il deviendrait effectif.

Toutes ces questions font en tout cas l'objet d'âpres discussions entre les différentes branches de l'administration américaine, discussions qui n'ont sans doute pas été complètement apaisées par la session de travail que M. Reagan a eue mardi à Palm-Springs (Californie) avec MM. Shultz, secrétaire d'Etat, Weinberger, secrétaire à la défense, et McFarlane, son conseiller pour les affaires de sécurité. Un signe de ces tensions internes pourrait être l'annonce, faite mardi par M. Paul Nitze, conseiller de M. Shultz pour les affaires de désarmement, qu'il ne dirigerait aucune délégation aux éventuels pourparlers qui suivront la rencontre Shultz-Gromyko de Genève et ne reprendrait pas le rôle de négociateur qui avait été le sien jusqu'en 1983. M. Nitze s'était rendu célèbre par la « promenade dans les bois » au cours de laquelle, en juillet 1983, il avait tenté avec son homologue soviétique, M. Kvitsinski, de débloquer la négociation FNI sur les euromissiles. Nommé le 5 décembre dernier conseiller de M. Shultz pour la rencontre de Genève, il paraissait bien placé pour occuper le poste de principal négociateur américain pour les conversations à venir, de « *tsar du désarmement* » dont la création avait été envisagée. Aujourd'hui, il affirme ne plus vouloir aller au-delà d'un rôle ponctuel pour les deux journées des 7 et 8 janvier, et son absence à la session de travail de Palm-Springs mardi doit être relevée. Selon certaines sources, des raisons de santé tenant à lui-même (M. Nitze est âgé de soixante-dix-sept ans) ou à des membres de sa famille sont invoquées à l'appui de sa décision, mais on ne peut exclure qu'un différend politique ait joué aussi un rôle. Du côté soviétique, on confirme que M. Karpov, chef de la délégation de l'URSS aux négociations START, accompagnera M. Gromyko à Genève, mais la présence de M. Kvitsinski n'est pas mentionnée pour le moment.

Notons encore que la *Pravda* commente de manière plus optimiste la rencontre de Genève, en écrivant mardi 1er janvier : « *Le Nouvel An donne naissance à de nouveaux espoirs. C'est avec de tels sentiments que tous les gens épris de paix dans tous les pays ont accueilli la nouvelle de la reprise des entretiens américano-soviétiques.* »

JEAN-PAUL II INVITE LES SUPERPUISSANCES A RENONCER A LEURS INTÉRÊTS « ÉGOISTES OU IDÉOLOGIQUES »

Cité du Vatican *(AFP)*. — S'adressant à quarante mille fidèles, le pape Jean-Paul II a demandé, mardi 1er janvier, aux Etats-Unis et à l'Union soviétique de renoncer à leurs intérêts « *égoïstes ou idéologiques* » lors de la rencontre des chefs de la diplomatie des deux pays, les 7 et 8 janvier à Genève.

Pour la première fois, le souverain pontife a proposé aux superpuissances un code de conduite afin de garantir la réussite des négociations ; « *Il est clair,* a-t-il affirmé, *que les pourparlers ne pourront être guidés seulement par des critères techniques, mais qu'ils devront s'inspirer surtout de considérations humaines et morales.* » « *Quelques simples évidences,* a-t-il dit, *résument ces considérations :*

» — *L'accord sera possible si les parties sont convaincues qu'en matière de survie ou de destruction elles partagent les mêmes risques ;*

» — *Le dialogue sera honnête s'il tient compte des exigences légitimes et des intérêts réels de chacun ;*

» — *La sécurité de tous — conçue encore aujourd'hui comme l'équilibre des forces — pourra être obtenue au niveau d'armement le plus bas si l'on accepte des systèmes efficaces de contrôle ;*

» — *Mais tout sera fragile et précaire si une nouvelle « philosophie » des rapports internationaux n'est pas acceptée, en renonçant aux intérêts égoïstes ou idéologiques qui alimentent les tensions, les haines, les subversions, et en consacrant les énergies et les ressources devenues disponibles grâce au désarmement aux grandes causes de notre temps : la lutte contre la faim, la promotion de l'homme, le développement des peuples.* »

Jean-Paul II a souligné que, « *si cela arrivait, non seulement les rapports Est-Ouest changeraient, mais aussi les rapports Nord-Sud.* »

ASIE

Vietnam : répression et offensive militaire

(Suite de la première page.)

Comment, lui a-t-on dit en substance, le Vietnam pourrait-il autoriser les « *criminels* » qu'il détient à se rendre aux Etats-Unis si Washington *ne prend pas l'engagement de mettre un terme aux « activités subversives »* des Vietnamiens déjà réfugiés en Amérique, dirigées contre la République socialiste du Vietnam ? Engagement difficile à *prendre si, selon* M. Solarz, ces « *activités subversives* » peuvent inclure non seulement « *l'envoi d'armes* » mais aussi « *la publication d'articles ou la participation à des manifestations* ». La *réponse a été, comme* on pouvait s'y attendre, négative à Washington, où l'on exprime des doutes sur le sérieux des intentions de Hanoï.

Complexe obsidional

Troisième terrain d'action : le Cambodge et plus spécialement la *frontière khméro-thaïlandaise.* Les combats qui s'y livrent depuis Noël sont les plus intenses parmi toutes les offensives de « saison sèche » lancées par les forces vietnamiennes depuis leur entrée à *Phnom-Penh* en *janvier* 1979. Ils sont jusqu'à présent dirigés principalement contre les camps du FNLPK (Front national de libération du peuple khmer) de M. Son Sann, composante non communiste de la *coalition* cambodgienne antivietnamienne aux côtés des partisans du prince Sihanouk et des Khmers rouges, toujours commandés par M. *Pol Pot.*

L'objectif peut être ici non *seulement militaire*, mais aussi politique. *En mettant* à l'épreuve la cohésion de la coalition dirigée, théoriquement, par le prince Sihanouk, le Vietnam peut mettre en évidence le relatif *isolement de ce dernier,* mal soutenu par ses amis occidentaux et dépendant, en dernière analyse, des forces khmères rouges, de sinistre mémoire et armées uniquement par la Chine.

Une telle tactique pourrait avoir un sens, à la rigueur, dans une perspective de négociations. Et l'on ne manquera sans doute pas, *à Hanoï*, de *parler d'une « volonté* de dialogue », que doit encore illustrer, après les propos optimistes tenus à l'automne par le chef de la diplomatie vietnamienne, M. Nhuyen Co Thach, la prochaine visite *au Vietnam du ministre indonésien* des affaires étrangères, M. Kusumaatmadja, il est vrai très en flèche dans cette affaire par rapport à ses partenaires de l'ASEAN (1). Encore faudrait-il que d'autres *interlocuteurs régionaux — à commencer* par la Thaïlande, touchée à sa frontière — aient moins de raisons de se défier des intentions vietnamiennes.

Du procès d'Ho-Chi-Minh-Ville aux combats de Nong-Samet, en passant par les conversations *avortées* avec *Washington,* Hanoï *donne* en fait l'impression de revenir à un complexe obsidional impliquant une défense tous *azimuts* et *qui laisse mal augurer* de l'avenir. Une telle attitude, en effet, résulte pour une large part au moins d'un sentiment de faiblesse qui, particulièrement au Vietnam, ne peut que ranimer une *volonté* de « résistance » héritée des années de guerre et qui risque de l'emporter sur toutes les *considérations humanitaires ou diplomatiques.*

Le contexte international, admettons-le, n'est guère favorable à Hanoï, où l'on ne perçoit pas un intérêt réel des grandes puissances — Etats-Unis, URSS, *Chine, mais aussi Japon* et pays d'Europe occidentale — pour un règlement des problèmes politiques, militaires ou économiques posés dans l'ancienne Indochine. Mais l'incapacité du régime vietnamien à *surmonter* ses *propres difficultés* — les résultats récemment publiés par le *Nhan Dan* sur la production agricole et industrielle en témoignent parmi bien d'autres indices — est au moins pour *autant* responsable de l'*impasse* où il est *aujourd'hui* acculé. Moins faible à l'intérieur, en dépit d'une répression policière qui ne saurait jouer qu'un rôle d'expédient, le Vietnam deviendrait peut-être, à l'extérieur, un *interlocuteur à la fois plus crédible* et *plus constructif.*

ALAIN JACOB.

(1) Association des nations d'Asie du Sud-Est (Philippines, Singapour, Malaisie, Indonésie, Thaïlande, Brunei).

M. Fabius a demandé à Hanoï la grâce des condamnés à mort de Ho-Chi-Minh-Ville

Le premier ministre, M. Laurent Fabius, est intervenu personnellement auprès des autorités vietnamiennes pour demander la grâce des condamnés à mort d'*Ho-Chi-Minh-Ville, a-t-on appris*, le mardi 1er janvier, à l'hôtel Matignon.

M. Fabius, précise-t-on de même source, a adressé, le 29 décembre au premier ministre vietnamien, M. Pham Van Dong, une lettre qui a *été déposée le même jour* à l'ambassade du Vietnam à Paris et dans laquelle il soulignait que cette période de fin d'année était traditionnellement, pour le peuple français, une période de clémence et demandait au gouvernement *vietnamien d'agir dans le même* esprit.

Deux des cinq hommes condamnés à mort pour « *trahison et espionnage* », le 18 décembre à Ho-Chi-Minh-Ville, MM. Mai Van Hanh et Tran Van Ba, se réclament *de la nationalité française. La* France a confirmé que M. Mai Van Hanh, cinquante-six ans, pilote de ligne à Air Maroc, était bien français et a demandé, conformément aux termes de la convention consulaire franco-vietnamienne, *un droit de visite*. Celui-ci a été refusé par les autorités vietnamiennes, qui ne reconnaissent pas cette citoyenneté française. Paris ne s'est pas encore prononcé sur le cas de M. Tran Van Ba.

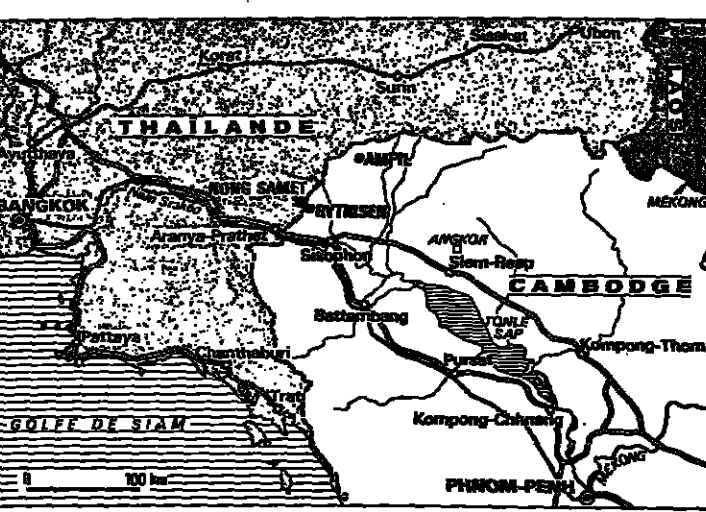
De nombreuses personnes ont, d'autre part, participé mardi à une *manifestation silencieuse* devant l'ambassade du Vietnam à Paris. L'ambassadeur, M. Ha Van Lau, avait refusé, la veille, de recevoir les avocats des familles de MM. Mai Van Hanh et Tran Van Ba (*le Monde* du 2 janvier).

Mardi également, plus d'une centaine de personnes ont assisté à une messe pour les cinq condamnés à mort d'*Ho-Chi-Minh-Ville, célébrée* à la demande de l'Association d'entraide des Vietnamiens d'Aix-Marseille. Des représentants des quatre confessions, catholique, bouddhiste, hao-bao et cao-daïste, étaient présents.

Aucune nouvelle, cependant, n'était parvenue mercredi matin du Vietnam, où les condamnés peuvent *désormais* être exécutés à *tout moment*, le délai maximal de recours en grâce étant expiré.

Cambodge

APRÈS RYTHISEN
Le camp d'Ampil se prépare à la bataille



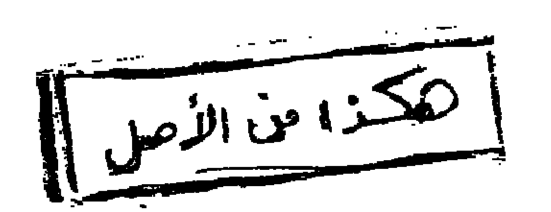
De violents combats se poursuivaient, mercredi matin 2 janvier, pour la neuvième journée consécutive, autour du camp de Rythisen, *proche du village de Nong-Samet*, à la frontière entre le Cambodge et la Thaïlande. Les forces vietnamiennes ont repris à l'aube un fort bombardement d'artillerie. La veille, les affrontements avaient fait au moins vingt morts et une quarantaine de blessés parmi les combattants du FNLPK (Front nationale de libération du peuple khmer, dirigé par M. Son Sann) qui défendent le camp.

Dans un autre secteur de la frontière, six militaires thaïlandais ont *été blessés lors d'un accrochage* avec des militaires vietnamiens.

L'attention se concentre cependant sur le camp d'Ampil, également tenu par le FNLPK, vers lequel les Vietnamiens ont dirigé d'importants renforts et où l'on s'attend à une attaque imminente.

D'après le colonel Rithisak, chef des services de renseignement du FNLPK, trois régiments vietnamiens sont massés dans la région d'Ampil. « *Je puis vous assurer,* a-t-il dit à l'AFP, *que ce sera la bataille la plus dure, la phase la plus importante de l'offensive* [vietnamienne]. » Près de vingt-trois mille civiles cambodgiens ont *évacué* le camp et s'entassaient, mardi, à proximité immédiate du territoire thaïlandais.

● *M. Perez de Cuellar en Asie du Sud-Est.* — Le secrétaire général des Nations unis, M. Javier Perez de Cuellar, effectuera à la fin du mois une visite en Thaïlande, avant de se rendre au Laos et au Vietnam, pour une tournée consacrée à la crise cambodgienne, a-t-on appris de sources informées le mercredi 2 janvier à Bangkok. La dernière visite d'un secrétaire général de l'ONU dans les pays du Sud-Est asiatique les plus affectés par la crise cambodgienne, la Thaïlande et le Vietnam remonte à 1980, date d'une tournée de M. Kurt Waldheim en Extrême-Orient. — *(AFP.)*


هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

Paraguay

Le parti gouvernemental et l'opposition s'interrogent sur la succession du général Stroessner

Alors que l'Argentine a renoué depuis un an avec la démocratie et que le Brésil devrait avoir, à la mi-janvier, un président civil, le général Stroessner dirige le Paraguay *depuis plus de trente ans comme si de rien* n'était. Ainsi, dans son message de fin d'année, l'« homme fort » d'Asuncion a été une fois de plus égal à lui-même. Et il a présenté son gouvernement comme « *un authentique défenseur des droits de l'homme* ». « *Nous aurons assez d'énergie pour sauvegarder l'Etat de droit*, a-t-il dit, *et notre démocratie sera assez forte pour mettre en pièces toute conjuration interne ou internationale.* »

Ces propos du chef de l'Etat tranchent avec le sévère bilan de la politique gouvernementale dressé par l'opposition. Dans une déclaration récente, le chef de la fraction légale du Parti libéral, M. Joaquin Burgos, qui est aussi sénateur, a mis l'accent sur « *la détérioration de l'économie, la diminution du nombre des emplois, le malaise social, la pression fiscale, l'application arbitraire de l'état de siège, la répression politique, le sectarisme et la corruption* ». Un langage que ne renierait pas l'opposition tolérée ou interdite.

Même l'Eglise, qui avait mis une sourdine à ses critiques, n'hésite plus à s'en prendre au « *manque de démocratie* ». Dans un document publié le 26 décembre, la conférence épiscopale a dénoncé « *la corruption dans l'administration, l'ampleur de la contrebande et les contrastes entre l'étalage de l'opulence des uns et la misère des autres* ».

Le général Stroessner gouverne avec l'appui des forces armées et du Parti « colorado », qui contrôle tous les rouages de l'administration et de la vie publique, il tient toujours fermement les rênes du pouvoir. Il devrait, en principe, rester à la tête du pays jusqu'en 1988. Plus ancien chef d'Etat en exercice en Amérique latine, il est en passe de battre tous les records de longévité présidentielle dans ce continent.

Mais le général Stroessner a maintenant soixante-douze ans, et le problème de sa succession est posé. L'opposition s'y prépare, l'Eglise s'en préoccupe et, même dans les sphères du pouvoir, ses partisans ne peuvent plus *ignorer la question*. L'économie donne des signes d'essoufflement après le boom de la fin des années 70 dû à la construction, en coopération avec le Brésil, du barrage d'Itaipu, sur le Parana. En outre, le général Stroessner ne saurait rester insensible aux changements politiques intervenus en Argentine, en Bolivie, et surtout à Brasilia.

Les limites de la « libéralisation »

Sentant le vent tourner, le général Stroessner a été amené à lâcher un peu de lest, laissant espérer quelques signes de « libéralisation ». Ainsi, au début de 1984, certains dirigeants du Mouvement populaire « colorado » (MOPOCO), une dissidence du parti officiel, ont-ils été autorisés à rentrer au Paraguay après plusieurs années d'exil. Parmi eux, le président de cette formation, M. Miguel Angel Gonzalez Casabianca, qui avait vécu pendant vingt-cinq ans à Buenos-Aires, et qui est un ami personnel du président argentin Raul Alfonsin. Ensuite, et pour la première fois en trente ans, quelques milliers de Paraguayens ont pu, en 1984, manifester ouvertement contre le gouvernement à Asuncion. Cette manifestation, qui avait été autorisée, avait été organisée par les partis regroupés au sein de l'Accord national (le Parti révolutionnaire « fébreriste », membre de l'Internationale socialiste, le Parti libéral authentique, le Parti démocrate chrétien et le MOPOCO).

Le gouvernement n'a cependant pas tardé à rappeler les limites à ne pas dépasser. En mars, il décidait brusquement de fermer le journal *ABC Color*, principal quotidien indépendant du pays. Son directeur, M. Aldo Zuccolini, était arrêté pour avoir refusé de révéler le nom d'un journaliste qui avait fait une interview du président du MOPOCO. Début juillet, les autorités interdisaient la première réunion, pourtant initialement autorisée, du MOPOCO à Asuncion. Le frêle espoir d'un dialogue « *libre et permanent* » souhaité par la hiérarchie catholique s'estompait. *Les dissidents du MOPOCO restent étroitement* surveillés. Le 10 décembre, plusieurs de ses dirigeants ont été interpellés pour avoir transgressé la loi interdisant les réunions politiques.

La préparation de l'« après-Stroessner » *a fait apparaître des luttes de tendances* au sein du parti officiel « colorado ». Lors de son congrès de la mi-septembre, c'est de justesse que la « vieille garde » a réussi à maintenir ses positions. Malgré le désir exprimé par la base, elle *a écarté de l'une des vice-présidences* M. Abdo Bénitez, secrétaire privé du général Stroessner et représentant de l'aile dite rénovatrice. Tribun aux accents populistes, M. Bénitez a pourtant la cote auprès des jeunes et des cadres moyens des huit cent mille membres que revendique le parti.

En l'absence de plan concret, spéculations et rumeurs circulent. L'armée, forte de vingt-cinq mille hommes, ne s'est pas encore prononcée. Mais un homme semble en mesure de rassembler les diverses factions, le général Gerardo Johansen. *Les militaires ont* cependant laissé entendre qu'ils ne s'opposeraient pas à une candidature civile. Dans cette éventualité, le président de la Cour suprême, M. Luis Maria Argana, jeune cadre du Parti « colorado », serait le mieux placé.

Le général Stroessner pourrait *bientôt se rendre en* Allemagne fédérale et en Bavière, pays de ses ancêtres paternels, puis aux États-Unis, afin de se soumettre à des examens médicaux. En attendant, le mécontentement grandit. Comme le dit l'opposition modérée, « *la transition sera trop difficile pour être assumée par un seul parti* ».

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Pérou

LES ÉTATS D'AME DU LIEUTENANT LYNX

« Si mes hommes leur arrivaient à la cheville... »

Le mouvement insurrectionnel du Sentier lumineux a effectué plusieurs attentats, le mardi 1er janvier, au Pérou. A Lima, un commando a attaqué le cercle militaire et détruit une salle de restaurant. A Huancavelica, une fillette de trois ans a été tuée et deux personnes ont été blessées. Pour le seul mois de décembre, les autorités estiment que cent trente-huit personnes ont trouvé la mort au cours d'opérations liées aux activités du Sentier lumineux.

On précise encore que quarante paysans ont été tués mardi dans la province de la Mar, dépendant du département d'Ayacucho, qui reste le bastion du mouvement subversif. A Cuzco, centre touristique important, un sabotage a provoqué une coupure de courant, qui a suscité un début de panique. Dans la région d'Ayacucho, les militaires poursuivent leurs opérations de routine, ainsi que le rapporte notre envoyée spéciale.

De notre envoyée spéciale

Ayacucho. — Tee-shirt noir et treillis, un perroquet vert sur l'épaule, le lieutenant Lince picore une grappe de raisins tout en passant en revue le champ de foire, où des centaines d'Indiens troquent leurs produits. Sur ses talons, son aide de camp qui berce une petite boule crème et frisée, mi-chien mi-mouton. Trois « tigres » (soldats) ferment la marche, doigt sur la détente.

Le tableau est un régal pour un chasseur d'images. Mais les photos sont interdites. Question de sécurité. Les « *terrucos* », les terroristes, pourraient le ficher. D'ailleurs, Lince, qui veut dire lynx, n'est pas son vrai nom. Son chef, un grand rouquin qui exhibe une croix géante et deux impressionnantes chevalières ornées de rubis, se présente comme le capitaine Rata, « rat ».

A vingt-sept ans, Lynx semble bien jeune pour être lieutenant. Mais deux ans de lutte contre les guérilleros du Sentier lumineux lui ont permis de brûler les étapes. « *Les Sendéristes*, dit-il, *montent eux aussi rapidement en grade lorsqu'ils sont vaillants. L'année dernière, j'ai capturé un gamin de quinze ans. Il avait déjà trois étoiles parce qu'il avait refroidi dix-sept mouchards... Un « macho », ce gosse. Il a refusé que je lui bande les yeux pour le fusiller. Il est tombé* en criant : « Vive la guérilla, vive le président Gonzalo. »

Pour le fusiller ? « *Pardi. Lorsqu'on lance des opérations, on ne va pas s'encombrer avec des prisonniers. Ce serait risqué. D'ailleurs, à l'époque, la consigne, c'était : pas de détenus.* » Et maintenant ? « *C'est moins strict. On agit selon les cas.* »

Les Indiens, qui portent tous des armes rudimentaires, de simples fouets ou des frondes tissées en laine de lama, mais aussi des gourdins, des coutelas, des lances, le saluent respectueusement au passage. Il répond avec un paternel : « *Holà, fiston !* » et il ajoute à mi voix : « *Ils me traitent comme un roi. Ils veulent même me marier à leur fille. Mais on ne peut pas se fier. Hier, ils étaient du côté des terrucos. Aujourd'hui, ils sont dans notre camp. Mais seulement parce que nous sommes les plus forts. Si nous ne restons pas sur nos gardes, ils sont capables de nous massacrer.* »

L'histoire de ce village de trois mille habitants, situé à deux heures de route d'Ayacucho, n'est pas originale. Pendant deux, trois ans, les guérilleros l'ont utilisé comme relais. A chaque visite, ils hissaient le drapeau rouge, peignaient leurs consignes sur les murs et menaçaient les autorités. Finalement, le maire a fait ses valises, et le curé n'est jamais revenu. « *Parce que les gens d'ici sont analphabètes et donc totalement ignorants, ils se laissent mener par le bout du nez*, assure le directeur de l'école. *Ils ont bien accueilli les terrucos. Mais lorsque la police est arrivée, ils ont tourné leurs vestes.*

» *En représailles, les guérilleros ont incendié le conseil municipal... Pris de panique, tous les villageois sont partis. L'école et le dispensaire ont fermé leur porte. Quinze jours après, les soldats ont installé leur campement sur la place, et, peu à peu, les gens du coin sont revenus.* »

L'activité est loin d'être normale. Sur la place d'armes, une maison sur deux porte encore un cadenas, et les cyprès ont été décapités par mesure de sécurité. Deux murailles de pierres coupent la circulation, et des petits tas de cailloux sont devant chaque pas-de-porte. Des soldats montent la garde derrière de gros sacs bourrés de sable.

« Tue plutôt tes chefs... »

Pendant la semaine, le village est désert. Le gouverneur, un ancien sendériste, reconnaît le capitaine, et aujourd'hui, « bras droit » des militaires, part à la chasse aux *terrucos* avec ses hommes. Parfois, les soldats les accompagnent. *Dans les hameaux voisins, il noyaute aussi* des groupes d'auto-défense. De gré ou de force.

Le dimanche, c'est la métamorphose. D'abord la foire avec tous les villageois des alentours. Puis la concentration sur la place : on hisse les couleurs. On entonne l'hymne. Puis vient le défilé martial, bataillon par bataillon (celui des enfants, celui des femmes, marmots au dos, celui des veuves, toutes en noir, celui des paramilitaires), tous au pas de l'oie, présentant les armes au capitaine « Rat ».

Après, ce sont de joyeuses libations. « *J'ai interdit l'alcool les jours de semaine*, explique le lieutenant. *Saouls, les indiens deviennent incontrôlables. J'ai aussi obligé tous les concubins à se marier. De l'ordre avant tout. Et maintenant, j'ai tout le monde bien en main.* » La militarisation du village est en effet étonnante.

Le lieutenant « Lynx » égrène ses souvenirs de guerre et exhibe ses trophées : des drapeaux rouges, frappés du marteau et de la faucille, des munitions enveloppées dans un mouchoir, des dizaines de tracts, et un journal intime avec quelques chansons révolutionnaires, l'emploi du temps pour toute la semaine, et les dix commandements du « parfait guérillero ».

Il montre aussi plusieurs cartons sur lesquels les scudéristes ont écrit leurs dernières consignes. On peut lire : « *Le parti ne tue pas tout le monde. Seulement les têtes noires* (les forces répressives)... *Ne vote pas aux élections... paysan. Belaunde et l'armée t'empêchent de semer, de manger. Défends ta vie, défends ton pain... soldat. Pourquoi est-ce que tu nous assassines ? Tue plutôt tes chefs qui sont des mercenaires...* »

Il explique : « Les muchachos ont changé de tactique. Ils essaient de reconquérir la population avec des arguments politiques et non plus avec la terreur. Et les arguments ne leur manquent pas. Encore un peu et ils parviendraient à nous convaincre avec tout leur bla-bla-bla. Ils nous donnent plusieurs leçons. Leur organisation n'est pas verticale comme la nôtre. Ils disant qu'ils discutent tout entre combattants parce que deux têtes pensent mieux qu'une seule. Et ainsi de suite. Ils sont courageux, disciplinés. Ah ! si mes hommes leur arrivaient à la cheville. »

Alors, pourquoi les combattre ? « *Ils piétinent notre drapeau. Ils sont communistes. Ils ont juré de tout détruire. Ce sont eux ou nous... C'est de bonne guerre...* »

Il décroche sa guitare, gratte quelques accords et entonne un hymne de guerrier. Le refrain dit quelque chose comme : « Terruco, terruco, *tes jours sont comptés. Nous te tuerons, nous te tuerons et nous mangerons tes tripes et nous boirons ton sang...* »

NICOLE BONNET.

HISTOIRE

LES COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS DU GOUVERNEMENT BRITANNIQUE EN 1954 ONT ÉTÉ RENDUS PUBLICS

Winston Churchill a été empêché par ses ministres de rencontrer Malenkov

Les comptes rendus officiels des réunions du gouvernement britannique en 1954, publiés le mardi 1er janvier à Londres à l'expiration du délai légal de trente ans pendant lequel ces documents doivent rester secrets, apportent des révélations sur au moins trois décisions prises à l'époque par les dirigeants britanniques : la fabrication de la bombe à hydrogène, le projet avorté d'une rencontre entre Winston Churchill, alors premier ministre, et les responsables du Kremlin, et le refus de participer à des opérations militaires aériennes en *Indochine*, conjointe*ment* avec la France et les Etats-Unis.

Les circonstances qui ont entouré la décision du Royaume-Uni de se doter de la bombe à hydrogène, décrite par les scientifiques, selon les *minutes des réunions*, comme « *plus économique* » que la bombe A dont la Grande-Bretagne disposait déjà, sont évoquées en détail. Les ministres de Sir Winston jugeaient, en particulier, « *possible que le développement de la bombe H* [en Grande-Bretagne] *aurait pour effet de réduire les risques d'une autre guerre* ». (A l'époque, la guerre de Corée vient de prendre fin, en 1953, et la France est en train de perdre sa guerre d'Indochine.)

« *A l'heure actuelle*, lit-on dans un des comptes rendus, *certains pensent que le risque le plus grand vient de ce que les Etats-Unis pourraient précipiter le monde dans la guerre soit par une intervention irréfléchie en Asie, soit pour prévenir une attaque russe. Le meilleur moyen d'éviter cela est de préserver notre influence sur le gouvernement américain, qui respectera davantage notre point de vue si nous continuons de prendre une part effective à la défense nécessaire pour dissuader l'agression que si nous lui laissons le soin exclusif de contrer l'arsenal thermonucléaire russe.* »

Une autre affaire avait été cette année-là au cœur des délibérations du gouvernement britannique : une proposition de Sir Winston Churchill, adressée au ministre soviétique des affaires étrangères, Molotov, en vue d'une rencontre au sommet avec Malenkov, alors premier ministre, pour parler de la paix. Le cabinet, qui n'avait pas été consulté au sujet de cette démarche, en prit ombrage, demanda des explications à Sir Winston et — craignant qu'il ne fût plus à la hauteur de sa tâche — l'obligea, sous la menace de la démission de l'un de ses *ministres au moins*, à annuler son projet. Vaincu par l'âge, Sir Winston allait démissionner le 5 avril 1955.

C'est en 1954 également que le Royaume-Uni a été saisi d'une initiative du secrétaire d'Etat américain, John Foster Dulles, tendant à aider *militairement* la France *en* Indochine après la chute de Dien-Bien-Phu. Mais le plan de sauvetage américain n'envisageait, dans le cadre de cette contribution anglo-américaine à « *la défense de l'Indochine contre l'agression communiste* », qu'une intervention de leurs armées de l'air. Sir Anthony Eden, alors secrétaire au Foreign Office, s'est opposé à ce projet, jugeant que seule une intervention des troupes sur le terrain (option que ni Londres ni Washington n'étaient prêts à prendre) aurait des chances d'être efficace. La même année, le cabinet de Londres avait envisagé deux autres possibilités d'intervention militaire britannique dans le monde : contre Israël, au cas où l'Etat hébreu attaquerait la Jordanie, et contre l'Egypte. Seul ce dernier projet sera réalisé, mais en 1956, et de concert avec la France, et Israël après la nationalisation du canal de Suez par Nasser.

Les documents publiés à Londres contiennent, également, des comptes rendus des tortures subies par les Britanniques faits prisonniers par les Chinois, pendant la guerre de Corée, en 1950 et en 1951. — *(AFP, Reuter, AP)*.

A TRAVERS LE MONDE

Etats-Unis

- M. WILLIAM CLARK AURAIT L'INTENTION DE DONNER SA DÉMISSION. — Le secrétaire américain à l'intérieur, M. William Clark, a l'intention de donner sa démission dans les deux ou trois mois à venir, a annoncé la Maison Blanche, le mardi 1er janvier. M. Clark, un avocat âgé de cinquante-trois ans, souhaite quitter le gouvernement pour retourner dans son ranch californien, a précisé le porte-parole adjoint de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater. — *(AFP.)*

Guinée

- RESTITUTION DES BIENS CONFISQUÉS. — Le CMRN (Comité militaire de redressement national) a annoncé, lundi 31 décembre, la restitution des biens confisqués illégalement sous Sekou Touré. Trois cent cinquante villas et immeubles, ainsi que des centaines de plantations, vont ainsi être restitués à d'anciens détenus et exilés politiques. D'autre part, Conakry a décrété que l'exploitation privée des gisements diamantifères était interdite à compter du 1er janvier.

Nicaragua

- LA CONTRA A ATTAQUÉ UNE COOPÉRATIVE DANS LA PROVINCE DE LEON. — Quatre miliciens et deux civils ont été tués, le mardi 1er janvier, au cours de l'attaque d'une coopérative agricole par un commando de la Contra dans le nord de la province de Leon. D'autre part, le président élu, M. Daniel Ortega, a déclaré que le Nicaragua consacrerait 40 % de son budget à la défense en 1985, contre 25 % en 1984.

Le Monde

politique

Les socialistes à mi-septennat

(Suite de la première page.)

Une droite qui se donne les apparences de l'union, portée par le discrédit de la gauche bien plus qu'elle n'est créditée elle-même ; un handicap formidable sur fond d'impuissance face au chômage : le tableau n'est guère différent de celui que l'on pouvait brosser à la fin du printemps 1984, marqué par une levée en masse contre la gauche à la faveur de la querelle scolaire.

M. Mitterrand avait tenté de desserrer quelques contraintes antérieures, et non les moindres. Mais d'autres contraintes sont venues. Il y avait un gouvernement usé : il y a un nouveau gouvernement. Il fallait à la majorité une « clarification » : celle-ci a pris la forme d'un divorce entre le PC et le PS. Il y avait un président devenu envoyé spécial quasi permanent du pays à l'étranger : il « rentre » en France. Enfin, la polémique sur les libertés avait dégénéré en crise de légitimité : elle a pris fin avec le retrait du texte Mauroy-Savary sur l'école privée et l'arrivée de M. Chevènement.

Au reste, cet épisode scolaire a failli être le prétexte d'une véritable crise de régime : tout était prêt, au seuil de l'été dernier, pour une épreuve de force entre le pouvoir exécutif et le Sénat, bastion de l'opposition. M. Mitterrand paraissait s'y être résolu tant il avait mal accueilli M. Poher. Le chef de l'Etat avait prévu d'en sortir au moyen d'un *référendum portant sur la réduction de la durée du mandat présidentiel*. Au dernier moment, c'est-à-dire à son retour de Jordanie, le président décida d'éviter l'épreuve de force et tenta de rajeunir sa légitimité au moyen d'un autre référendum portant, celui-là, sur l'organisation de référendums. Mais, bloquée par le Sénat, cette consultation n'eut pas lieu. Après que le pouvoir se fut pris les pieds dans le tapis de ces calculs trop savants, il ne reste de cette période qu'une image simple : il a reculé et l'autorité du président a été contrariée.

Atouts

Une opération qui se termine mal, une autre, l'arrivée à Matignon du « *jeune premier ministre* » que l'« *on* » a « *donné à la France* », qui tourne à l'avantage du jeune premier en question ; un parti dominant qui bat de l'aile ; le départ d'un partenaire encombrant politiquement mais utile électoralement : de tous les événements de l'été, il en est peu dont on puisse dire qu'ils aient aujourd'hui profité au pouvoir.

Ce dernier dispose pourtant de quelques atouts. Alors que sa rupture avec l'opinion procède avant tout de l'économie (l'accusation d'incompétence, puis l'impopularité *de la rigueur*), *il n'est plus guère attaqué sur ce terrain* par une droite sans doute consciente qu'elle ne pourrait offrir beaucoup plus même si elle promettait mieux. L'opposition use donc successivement de différents thèmes – les libertés, la sécurité, la pauvreté, l'autorité de l'Etat, son crédit à l'extérieur – qui sont comme autant de mines posées sous les pieds d'un pouvoir, dont on se demande laquelle le fera sauter.

Autre atout, le discours et l'attitude de M. Fabius, « *moderniser, rassembler* ». Discours lisse qui n'offre guère de prise à la critique. Mais là encore le handicap est considérable.

Moderniser ? Si personne n'en conteste la nécessité, ce mot d'ordre a pris à gauche une connotation souvent péjorative parce que trop exclusivement synonyme de licenciements. Tout se passe comme si le pouvoir avait badigeonné d'un vernis clinquant la triste réalité de l'acceptation – tant dénoncée avant 1981 – d'un fort volant de chômage pour prix du rétablissement des « *grands équilibres* » (lesquels ont d'ailleurs été compromis par la gauche elle-même).

Rassembler ? Ce slogan-là est, sous la Vᵉ République, à la fois un rite incantatoire et une nécessité électorale. Déjà, le général de Gaulle considérait que les Français « *rassemblés* » étaient ceux qui le suivaient, les autres étant, à ses yeux, les « *Français divisés* ». Le problème pour M. Mitterrand est que seul un noyau de fidèles paraissent aujourd'hui « rassemblés » derrière lui, les « *Français divisés* » étant bel et bien devenus une majorité. L'évolution de la composition du gouvernement atteste ce rétrécissement : aux « socialo-communistes » ont succédé des « socialo-socialistes » menacés même de devenir, si l'on s'en tient au dernier remaniement technique du gouvernement, des « mitterrando-mitterrandistes ». C'est dire le poids électoral de ce rassemblement-là ! Après tout, ce n'est pas un hasard si la cote de popularité de M. Mitterrand, qui varie autour de 30 %, correspond désormais au seul chiffre des sympathisants socialistes. Cette faiblesse présidentielle objective n'est pas le moindre des facteurs de la fragilité actuelle du pouvoir.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Prochain article :

LA MALADIE DE L'ÉLYSÉE

SELON UN SONDAGE

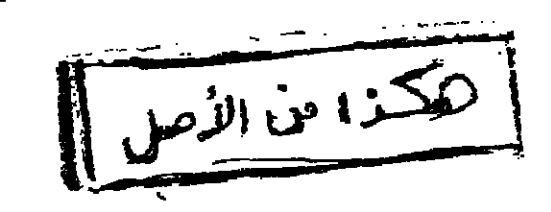
1984 a été une mauvaise année pour les Français

Un sondage fait par la Sofres, du 11 au 13 décembre dernier, auprès de mille personnes âgées de dix-huit ans et plus, et publié le mercredi 2 janvier par *le Figaro*, indique que 69 % de ces personnes jugent que l'année 1984 a été « *plutôt mauvaise* » (« *comme les autres* », 23 % ; « *plutôt bonne* », 4 %) pour « *l'ensemble des Français* ». Pour elles-mêmes et leur famille, 54 % des personnes interrogées considèrent 1984 comme « *une année plutôt mauvaise* » (« *comme les autres* », 32 % ; « *plutôt bonne* », 12 %).

Parmi les événements « *les plus importants* », survenus en 1984, 42 % des personnes interrogées citent les manifestations en faveur de l'école privée ; 39 %, la montée de l'extrême droite ; 35 %, le départ des soldats français du Liban. En tête des hommes politiques qui ont « *marqué le plus de points en 1984* » figurent MM. Jean-Marie Le Pen (40 %), Raymond Barre (38 %) et Laurent Fabius (33 %). Parmi les événements « *les plus importants* » survenus dans le monde, le plus souvent cités sont l'assassinat d'Indira Gandhi (60 %) et la famine en Ethiopie (56 %).

65 % des Français, selon ce sondage, estiment que leur pouvoir d'achat a « *plutôt diminué* » en 1984 (« *plutôt augmenté* », 7 % ; « *est resté à peu près stable* », 27 %). 48 % d'entre eux prévoient qu'il « *va diminuer* » en 1985, 37 % qu'il « *va rester le même* » ; 9 % qu'il « *va augmenter* ». 52 % des personnes interrogées estiment que l'année 1985 sera « *plutôt mauvaise* » pour « *l'ensemble des Français* » (« *comme les autres* », 28 % ; « *plutôt bonne* », 9 %) ; 40 % d'entre elles la voient « *plutôt mauvaise* » pour elles-mêmes et leur famille (« *comme les autres* », 35 % ; « *plutôt bonne* », 15 %).

● *Le PS de Haute-Savoie proteste.* – Après le compte rendu, publié dans le *Monde* du 29 novembre, de deux réunions publiques organisées le même jour à Annecy (Haute-Savoie) par M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, et M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, nous avons reçu une lettre de M. Gabriel Grandjacques, premier secrétaire de la fédération socialiste de Haute-Savoie, dont nous publions les extraits suivants : « *Votre* (journaliste) *annonce 500 personnes venues écouter Jospin (...). Je me permets de protester contre la relation des faits qui laisse à penser qu'il y avait 3 500 personnes chez Le Pen et seulement 500 personnes venues écouter Jospin (...). Est-ce pour minorer l'impact du PS en Haute-Savoie que vous présentez ainsi cette fête de la Rose, en laissant entendre qu'il n'est capable de réunir que 500 personnes, alors qu'il en a réuni 2 000 autour de Jospin ?* ».



هكذا من الأصل

POLITIQUE

La première liste des nouveaux cantons

Le renouvellement cantonal aura lieu les 10 et 17 mars prochains. Il intéresse la moitié environ des cantons, c'est-à-dire ceux qui ont été pourvus lors du scrutin des 18 et 25 mars 1979. Mille huit cent quarante-huit cantons étaient alors concernés. A ce total, il conviendra d'ajouter les cantons appartenant à l'autre série mais dont les sièges sont demeurés vacants depuis peu — notamment pour cause de décès du conseiller général. Il faudra aussi y adjoindre les nouveaux cantons créés par le gouvernement et dont le nombre ne devrait pas, selon le ministre de l'intérieur, dépasser cent cinquante.

Avant chaque renouvellement des conseils généraux, le gouvernement modifie ainsi la carte électorale pour tenir compte de l'évolution démographique. Mais tout aussi régulièrement ce découpage est contesté par l'opposition.

Le *Journal officiel* du 30 décembre a publié les premiers décrets modifiant et créant des cantons dans vingt-et-un départements (*le Monde* du 2 janvier). Il s'agit des circonscriptions suivantes :

Ain : Trois cantons sont créés à Reyrieux, à Viriat et à Péronnas. Le canton de Bourg-Couronne est supprimé après modification des limites des cantons de Bourg-Est et Bourg-Sud.

Ariège : Deux cantons sont créés à Pamiers-Est et à Foix-Rural sous le nom de Montgaillard. L'ancien canton de Pamiers s'appelera Pamiers-Ouest et celui de Foix, Foix-Ville.

Drôme : Les limites des trois cantons de Valence sont modifiées et un quatrième est créé sur le territoire du chef-lieu.

Eure-et-Loir : Modification des limites des cantons de Châteauneuf-en-Thymerais et de Senonches.

Gers : La commune de Ligardes est détachées du canton de Lectoure et rattachée au canton de Condom.

Indre-et-Loire : Le canton de Joué-lès-Tours est divisé en deux, Nord et Sud, de même que les cantons de Montbazon, de Saint-Cyr-sur-Loire, de Saint-Auertin.

Loir-et-Cher : Un canton est créé à Vineuil par amputation du canton de Blois-II. Le canton de Romorantin-Lanthenay est divisé en deux.

Loire : Un canton est créé à Saint-Chamond-Nord.

Haute-Loire : Un canton est créé à Sainte-Sigolène et un autre à Brioude.

Lot : Un canton est créé à Cahors-Nord-Ouest.

Lot-et-Garonne : Un canton est créé à Agen-Sud-Est.

Mayenne : A Laval, quatre cantons remplacent les trois anciens. Un nouveau est créé à Château-Gontier.

Meurthe-et-Moselle : Un canton est créé à Dieulouard.

Moselle : Cinq nouveaux cantons sont créés, à Sarreguemines, à Forbach, à Saint-Avold, à Thionville-Est et à Marange-Silvange.

Pas-de-Calais : Sept nouveaux cantons sont créés, à Rouvroy, à Auchel, à Boulogne-sur-Mer Nord-Ouest, à Wingles, à Arques, à Barlin et à Calais Sud-Est.

Saône-et-Loire : Un canton est créé à Chalon-sur-Saône, en plus des deux anciens.

Tarn : Le canton d'Albi est divisé en deux.

Haute-Vienne : Deux cantons supplémentaires sont créés à Limoges.

Territoire-de-Belfort : Un canton est créé à Offremont.

Hauts-de-Seine : Cinq nouveaux cantons sont créés à Gennevilliers Sud, à Nanterre Sud-Ouest, à Chatenay-Malabry, à Fontenay-aux-Roses et à Colombes Nord-Est.

Val-de-Marne : Dix nouveaux cantons sont créés à Villejuif-Ouest, à Chevilly-Larue, à Vitry-sur-Seine-Nord, à Alforville-Sud, à Créteil-Ouest, à Valenton, à Sucy-en-Brie, à Saint-Maur-la-Varenne, à Champigny-sur-Marne-Centre et à Ormesson-sur-Marne.

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

M. UKEIWÉ : les Américains ont résolu leur problème racial, pourquoi pas nous ?

De notre envoyé spécial

Nouméa. — « *Je condamne tous les actes de terrorisme d'où qu'ils viennent* », a déclaré, le mercredi 2 janvier, M. Dick Ukeiwé, président du gouvernement local, après les trois attentats à l'explosif de la nuit de la Saint-Sylvestre, revendiqués par un groupement anti-indépendantiste. « *Ce n'est pas ainsi que nous bâtirons la Nouvelle-Calédonie multiraciale* », a-t-il ajouté.

M. Ukeiwé a rendu compte, au cours d'une conférence de presse, de ses voyages aux États-Unis (où il a rencontré des membres de la délégation américaine auprès de l'ONU et à Tahiti. « *Ma démarche auprès des Etats-Unis ne remet pas en cause l'appartenance de la Calédonie à la République* », a indiqué M. Ukeiwé.

Interrogé sur son éventuel désir d'un renforcement du potentiel militaire américain dans le Pacifique sud, M. Ukeiwé a répondu : « *Tous les Etats ont des moyens autres que militaires, je pense plutôt à des moyens d'information et de prévention.* »

Le chef de l'exécutif local a ensuite précisé ses projets de constitution d'un « *front commun* » des territoires français du Pacifique. Ce « *front* », que le gouvernement local entend mettre en place « *très vite* », serait ouvert non seulement à la Nouvelle-Calédonie, à Tahiti et à Wallis-et-Futuna, mais aussi à « *tous ceux qui font partie du monde libre dans le Pacifique* ». Il aurait pour objet de promouvoir « *des actions concertées en matière politique, économique, sociale, culturelle* ». « *Il s'agit de nous regrouper pour être plus près de la France* », a précisé M. Ukeiwé, qui a discuté de ce projet avec M. Gaston Flosse, président du gouvernement polynésien, lors d'une escale à Tahiti.

De son voyage-éclair aux Etats-Unis, M. Ukeiwé a aussi retiré le sentiment que ce pays a réussi à résoudre son problème racial. « *Dans les rues de New-York, à chaque fois que vous voyez un attroupement, il est multiracial, il n'y a pas d'attroupement monoracial. Pourquoi les Américains réussiraient-ils et pas nous ?* »

D. S.

Un délinquant tué par la police

Un jeune homme de dix-sept ans, d'origine tahitienne, qui circulait en compagnie de deux personnes à bord d'une voiture volée, a été tué mardi 1er janvier dans la soirée à Nouméa. Il fonçait sur la patrouille de CRS dont le véhicule l'avait rattrapé après une course poursuite. Il s'agissait de Maurice Rapae.

Les deux autres occupants du véhicule volé avaient pris la fuite. L'un, M. Jean-Pierre Fainicka, a été rattrapé. L'autre, M. Abel Tain, était toujours recherché mercredi 2 janvier. Tous trois étaient connus de la police comme faisant partie de la « *bande de Montravel* », un quartier périphérique de Nouméa où la délinquance est importante.

Selon la version des faits fournie par le haut commissaire, MM. Fainicka et Tain avaient quitté précipitamment la voiture volée lorsque le véhicule des CRS s'était mis en travers de la chaussée pour arrêter sa course. Demeurant seul au volant, M. Rapae fonça alors sur les CRS, qui tirèrent, le tuant sur le coup.

Les embarras de M. Roseau

Deux dirigeants du Comité de soutien national à la Nouvelle-Calédonie française ont affirmé avoir été retenus mardi 1er janvier dans l'après-midi par un barrage surprise du FLNKS (Front de libération national kanak socialiste) sur la route de Thio à Nouméa. M. Guy Forzy, président de ce mouvement, et M. Jacques Roseau, porte-parole de ce comité qui regroupe en France plusieurs associations de rapatriés d'Algérie, auraient été, au dire de ces derniers, retenus à leur retour de Thio par cinq militants du FNLKS, dont un armé d'un fusil à longue portée, et dépossédés de « *documents photographiques, cinématographiques et administratifs* ». M. Roseau affirme avoir déposé plainte contre MM. Eloi Machoro, dirigeant du KLNKS à Thio, et contre ce mouvement.

M. Charles Hernu ministre de la défense, qui passait le nouvel an avec la garnison française de Djibouti, interrogé au téléphone par RTL, a déclaré mardi 1er janvier : « *Je ne dis pas que la Nouvelle-Calédonie va être indépendante ; je dis que ce que fait la France va être un grand exemple pour les peuples épris de liberté.* »

Le Monde

société

Faits divers

Lionel Cardon au mitard

De notre correspondant

Bordeaux. — Lionel Cardon, meurtrier avoué d'un motard parisien et assassin présumé des époux Aran, incarcéré à la prison de Gradignan dans la banlieue de Bordeaux, a tenté de s'évader le 1er janvier 1985.

Après avoir démonté un des pieds de la table métallique de sa cellule, il a attaqué le gardien qui venait lui apporter son petit déjeuner et l'a assommé. Victime alors d'une crise de nerfs il se précipitait, tête baissée, contre une porte blindée. Blessé à la tête, il a été transporté, comme son gardien, à l'hôpital du Tripôde à Bordeaux, avant de regagner sa cellule dans l'après-midi, sa blessure étant superficielle.

Lionel Cardon, petit cambrioleur, est l'assassin présumé du chirurgien François-Xavier Aran, trente-sept ans, dont le cadavre ligoté avait été retrouvé dans sa maison à Pessac (Gironde) le 11 octobre 1983, et de son épouse Aline Aran, trente-six ans, médecin anesthésiste, tuée, quelques jours plus tard près de Nevers, d'un coup de revolver. Le 21 novembre 1983, Cardon était surpris près du bois de Boulogne à Paris par des motards. Il en abattait un avant de se réfugier le lendemain chez son avocate, prise en otage avec une journaliste et une femme de ménage. Mais il se rendait peu après.

Après avoir été entendu à Paris, il était transféré à Bordeaux et inculpé de l'assassinat des deux médecins bordelais. Mais il refusait de répondre aux questions du juge tant qu'il se trouvait au secret à la maison d'arrêt. Soumis au régime normal l'été dernier, il a alors consenti à répondre au juge, à qui il a confirmé qu'il se trouvait bien, le soir même du drame le 10 octobre 1983, dans la ville du chirurgien à Pessac où ses empreintes avaient été retrouvées.

Au cours de l'été, les gardiens découvraient, dans sa cellule, des notes indiquant qu'il avait préparé une évasion. Il était alors mis au mitard puis au secret en cellule. Depuis il réclamait un régime normal et refusait à nouveau de répondre aux questions du juge.

Lionel Cardon est de nouveau au mitard.

JEAN LE METAYER.

Des éditeurs de manuels scolaires répondent aux critiques formulées par des historiens juifs

La publication, par le Programme d'action et de coopération pour l'éducation juive (PACEJ), d'une étude critique de la présentation de l'histoire des juifs au vingtième siècle dans plusieurs manuels scolaires des classes de troisième et de terminale (*le Monde* du 5 octobre), a provoqué des réactions de la part des éditeurs ou des responsables de ces manuels.

M. Jean-Manuel Bourgois, président-directeur général des éditions Bordas, a rendu publique une lettre adressée au PACEJ et au grand rabbin de France, M. René-Samuel Sirat, qui avait patronné cette initiative, lettre dans laquelle il proteste contre le « grave préjudice » causé à sa maison. M. Jules Soletchnik, auteur de l'étude publiée par le PACEJ, y rendant hommage au manuel de troisième des éditions Bordas, mais critiquant le manuel de terminale, M. Bourgois observe que ce dernier ouvrage avait été cité en référence, parmi d'autres, par l'association Les fils et filles des déportés juifs de France dans une page publicitaire publiée par *le Monde* du 17 juillet et répondant aux défenseurs de Pétain.

D'autre part, M. Jean-Michel Lambin, directeur de la collection d'histoire, premier cycle, chez Hachette, nous a adressé une lettre dans laquelle il proteste contre les critiques du PACEJ. M. Lambin, dont le manuel de troisième définit le sionisme comme une « *tendance à vouloir une extension de l'Etat d'Israël aux dépens des Etats arabes voisins* », nous demande de préciser que cette définition indique, en premier lien : « *Mouvement juif, né en Europe à la fin du XIXe siècle, en faveur du retour en Palestine (Sion).* » (On ne voit pas en quoi cette première phrase justifierait la seconde.)

Les éditions Hatier ont, elles, réagi différemment aux critiques du PACEJ. Elles ont proposé à celui-ci un examen en commun des critiques formulées sur leurs ouvrages, ce qui a été fait au cours d'une récente séance de travail.

P. J.

EN BREF

La fuite d'une citerne d'Union Carbide provoque aux États-Unis l'évacuation de 2 500 personnes

Deux mille cinq cents habitants de North-Little-Rock (Arkansas) ont passé la nuit de la Saint-Sylvestre à l'hôtel ou dans des préaux d'école à cause d'une fuite de gaz toxique détectée dans un wagon-citerne. Le wagon, en stationnement sur une voie de dégagement de la petite gare de North-Little-Rock, contenait quelque 80 000 litres d'oxyde d'éthylène, un produit chimique très volatil et hautement toxique, fabriqué par Union Carbide pour l'agriculture.

Après l'alerte aux vapeurs toxiques donnée par les cheminots, la population a été évacuée dans un rayon d'un kilomètre et demi autour de la gare et hébergée pour la nuit dans les écoles et hôtels de la région. Les pompiers, équipés de combinaisons de protection et de masques à gaz, ont déversé sur le wagon un produit neutralisant et transféré une partie du contenu dans une citerne étanche. La circulation a été interrompue sur une autoroute passant à proximité. Personne, juqu'à présent, ne semble avoir souffert des vapeurs nocives.

Le fabricant du produit, la société Union Carbide, est propriétaire de l'usine de Bhopal, dans le centre de l'Inde, où, le 3 décembre 1984, une fuite de gaz a tué plus de deux mille cinq cents personnes. — *(AFP)*.

Paris-Alger-Dakar : trois nouvelles victimes...

Trois jeunes gens ont été fauchés, mardi 1er janvier, à Fleury-les-Aubrais, par la Lada pilotée par Jean-Louis Schlesser, au cours de la première étape de liaison du Rallye Paris-Alger-Dakar.

Une voiture qui ne participait pas à l'épreuve a freiné brusquement à un feu rouge. La Lada qui la suivait a alors dérapé et renversé les jeunes gens. Un étudiant, M. Hervé Lavaine, dix-huit ans, originaire de Vierzon, blessé à la tête et aux jambes, a été hospitalisé. MM. Thierry Aubineau, vingt-deux ans, mécanicien, de Fleury-les-Aubrais, et Pascal Montenegro, vingt-ans, employé municipal, de Saran (Loiret), légèrement atteints, ont pu quitter l'hôpital après avoir reçu des soins.

La Lada est repartie immédiatement avant l'arrivée des services de police, indique-t-on au commissariat. Une enquête est en cours. Jean-Louis Schlesser se défend d'avoir tenté de fuir après l'accident : « *Je me suis d'abord renseigné sur l'état des blessés. J'étais disposé à attendre l'arrivée des secours, mais un pompier qui a donné les premiers soins m'a dit que c'était inutile, car les spectateurs n'étaient pas grièvement atteints. C'est alors seulement que je suis reparti.* »

Au cours du prologue disputé, dimanche 30 décembre, à Cergy-Pontoise, un enfant, renversé par la voiture d'un concurrent avait eu une jambe fracturée.

Palmarès de la lutte antibruit

M. Didier Bariani, maire (*rad.*) du vingtième arrondissement de Paris, est l'élu de la capitale qui prend avec le plus d'efficacité la défense des victimes du bruit. Tel est le jugement que porte sur l'action des maires d'arrondissement le Comité national d'action contre le bruit (CNAB) présidé par M. Jean-Claude Delarue, membre du Conseil économique et social. Sur le bureau des nuisances de la préfecture de police, l'appréciation du CNAB est la suivante : « *De bonnes intentions, peut mieux faire* ». Quant aux commissaires de police chargés de réprimer le bruit de voisinage, leurs résultats sont jugés « *inégaux* ».

Les Verts et l'« élitisme » sportif

L'association Ile-de-France Ecologie, autrement dit Les Verts, s'élèvent contre l'éventualité de l'organisation des Jeux olympiques de 1992 à Paris. Dans un communiqué, ils font observer que cette manifestation entraînerait « *une asphyxie durable de la capitale* », qu'elle renforcerait le « *déséquilibre existant au profit de Paris en matière de grands équipements* » et qu'elle se traduirait par la disparition d'espaces verts occupés par le stade et la piscine olympique (environ 25 hectares).

Les Verts ajoutent que la promotion des activités physiques régulières — « *essentielles pour l'équilibre des citadins* » — se ferait d'une manière beaucoup plus efficace par le développement du sport à l'école que par le biais d'une « *manifestation élitiste éphémère* ».

● PATINAGE DE VITESSE : *championnats de France.* — Hans et Marie-France Van Helden ont conservé, mardi 1er janvier à Grenoble, leur titre de champion de France de patinage de vitesse.

CORRESPONDANCE

UNE LETTRE DE LA MAIRIE SUR LES IMPOTS LOCAUX

Après notre article sur le budget de Paris, intitulé «Les impôts locaux des Parisiens ne seront relevés que de 6 % en 1985» (le Monde *du 20 décembre 1984), nous avons reçu de M. Jean-Claude Jolain, directeur des finances et des affaires économiques de la Ville de Paris, les rectifications suivantes :*

Dans cet article, il est indiqué que les impôts locaux des Parisiens auraient été relevés de 10,78 % en 1984 et que le maire de Paris n'aurait pas tenu sa promesse de limiter cette augmentation à 9 %.

Cette affirmation, qui vent laisser entendre aux Parisiens que le maire de Paris ne tient pas ses engagements, est totalement erronée. Votre *collaborateur, en effet, semble avoir* confondu deux notions bien distinctes :

— d'une part, l'augmentation de la *cotisation individuelle de chaque* Parisien en 1984 qui, à situation in*changée, ne dépend que des taux* votés par l'assemblée municipale ;

— *d'autre part, l'augmentation du* produit des impôts locaux qui est *fonction, non seulement de ces taux* mais aussi de l'évolution des «bases», c'est-à-dire de la matière imposable.

Or, le conseil de Paris n'a de pouvoir qu'en ce qui concerne le taux des cotisations ; il ne maîtrise aucunement l'évolution des bases (valeurs locatives, salaires versés...), qui sont fixées par l'Etat ou résultent de l'activité économique.

Dans son rapport sur le budget de 1984, présenté au conseil de Paris en décembre 1983, M. Jacques Chirac avait indiqué que la pression fiscale serait stabilisée et, qu'en conséquence, les cotisations des ménages seraient majorées de 9 % en 1984, pourcentage établi par référence à l'inflation de 1983, seule connue à cette époque, conformément d'ailleurs à la méthode retenue par l'Etat pour l'actualisation des tranches de l'impôt sur le revenu.

Compte tenu d'une actualisation des bases de l'impôt, fixée à 12 % par le gouvernement et sa majorité, le conseil de Paris a dû abaisser de 2,7 % le taux de l'impôt en 1984, de *manière à limiter effectivement* à 9 % l'augmentation des cotisations individuelles.

Il faut savoir enfin que, de toutes les grandes villes de France, la capitale est celle qui, de loin, pratique les taux d'imposition les plus faibles.

[Selon les données statistiques publiées par les services de la Ville de Paris, les taxes locales directes ont rapporté au budget municipal 5610 millions de francs en 1983 et 6215 millions en 1984. Le produit des impôts locaux payés collectivement par les particuliers et par les entreprises à Paris a donc bien augmenté de 10,78 % entre 1983 et 1984. En revanche, nous avons donné un chiffre erroné : celui du prix du mètre cube d'eau à Paris. Il était, en 1984, de 4,23 F, toutes taxes comprises, et sera porté à 4,90 F en 1985, soit une hausse de 15,83 %.]

La marche aux étoiles du colonel Smits

Smits, Eugène, quatre-vingt-quatre ans, colonel en retraite, mène depuis plus de trente ans un combat obstiné pour être promu général de brigade aérienne. Pas pour les honneurs — il a été pendant treize ans conseiller général (RPR) du canton Ouest de Saint-Maur-des-Ffossés (Val-de-Marne), il est commandeur de la Légion d'honneur, décoré des deux guerres — mais pour... l'honneur et parce qu'il y a trente ans, il avait été inscrit sur la liste d'aptitude et qu'on lui avait promis qu'il serait le premier officier mécanicien de l'armée de l'air à porter les étoiles.

Pourquoi ne l'a-t-il pas été ? Début 1953, l'armée de l'air se modernise, l'industrie aéronautique se structure. Le climat qui entoure les marchés de l'Etat *n'est pas toujours d'une pureté* exemplaire. Un « industriel » sans *bureaux ni usines propose un* radiogoniomètre destiné à faciliter l'atterrissage des avions rapides. Premier marché de présérie. Puis il est question de commander cinquante-quatre appareils. Coût : 272 millions. C'est 80 millions de trop, estiment les spécialistes. Au diable l'avarice, répond le cabinet du ministre. Les caisses de champagne et de porto, envoyées par *le « constructeur » poussent à la* décision. Le colonel Smits était le *chef du service « production » du* service technique des communications de l'air. *« Caractère droit, autoritaire et tenace »,* disent ses notes. Cet ancien pilote, sorti du rang, est le type même de l'empêcheur de danser en rond. L'affaire lui paraît louche. Il mènera l'enquête lui-même avec un de ses adjoints. Le vendeur de radiogoniomètres l'invite à déjeuner. Au dessert, il remet au colonel, de la main à la main, 250 000 francs. L'adjoint, le lendemain, reçoit 500 000 francs. *Les sommes sont aussitôt déposées par les intéressés entre les mains de leurs supérieurs hiérarchiques.*

Jusqu'à l'âge de la retraite

Tentative de corruption de *fonctionnaire. Que pensez-vous* qu'il arriva ? Le colonel Smits est *illico muté à Etampes.* On bâcle une nouvelle enquête qui blanchit le corrupteur. Smits se rebiffe. Une enquête de plus est ménée par un contrôleur de l'air. Elle lui donne raison. Le ministre de la défense nationale se décide à porter plainte. Deux juges d'instruction se succèdent. L'industriel affirme qu'il a été sollicité. Non-lieu en novembre 1955. Le vendeur de radiogoniomètres poursuit Smits en dénonciation abusive : le colonel est condamné à lui verser 120 000 francs de *dommages et intérêts. C'en est* trop. Smits dépose une plainte en *forfaiture contre le juge ; elle mettra* dix ans à ne pas aboutir. *Entre-temps, Eugène Smits n'a* pas trouvé de poste à Etampes. Inscrit au tableau pour 1953, il n'est pas promu général. Sous prétexte de ne pas influencer la justice, sa promotion est constamment remise. Jusqu'à l'âge de la retraite.

Mais l'affaire est passée sur le plan politique. Le sénateur Pellenc, terreur des administrations publiques et défenseur acharné des deniers de l'Etat, obtient que soit réunie une commission d'enquête qui retourne les pierres, découvre les caisses de champagne et les complaisances. Elle donne raison au colonel Smits. Marcel Pellenc fait voter en pre*mière lecture, au Sénat, un texte* qui permettra de promouvoir le *colonel. On lui explique que c'est* devenu inutile : Smits va recevoir *ses étoiles. Bernique !*

De ministre de la défense *nationale en président du conseil,* puis en premier ministre, de Répu*blique en République, de chef de* l'Etat en chef de l'Etat, Eugène Smits obtient de bonnes paroles, le garde des sceaux le félicite. Tout le monde lui assure qu'il est victime d'une grave injustice. On le lui écrit. Mais quelque chose bloque quelque part. Quoi ? Le colonel n'en sait rien. Tout le monde reconnaît qu'il n'a pas gardé un sou, que, s'il a peut-être inconsidérablement joué au détective, il est d'une parfaite, d'une exaspérante rectitude. Alors ? Apparemment on attend *qu'Eugène Smits quitte ce bas* monde.

Il n'en a pas l'intention. S'il entre, le plus tard possible, au paradis des aviateurs, ce sera avec « ses » étoiles.

JEAN PLANCHAIS.

CORRESPONDANCE

Mururoa et la colère australienne

Les essais atomiques qui continuent à Mururoa sont dangereux : radiations, radioactivité des restes, tsunamis qui peuvent être commencés par les explosions des bombes et risques du terrorisme qui arrivent quand on porte du plutonium dans la région.

Le gouvernement français a annoncé qu'il croit que les risques sont minimes, mais les peuples de cette région ne sont pas assez stupides pour le croire. Cela doit coûter très cher de faire un demi-tour du monde pour faire des essais. S'ils croyaient que les essais n'étaient pas dangereux, les Français les feraient en France.

J'ai beaucoup de très bons amis français, je vais en France chaque an, et ce pays me plaît beaucoup ; mais ici, en Australie, je trouve assez difficile d'expliquer que les Français ne sont pas colonialistes, ignorants, arrogants et vendant n'importe quelle arme à n'importe quel pays. « Ce n'est pas les habitants, je dis souvent, c'est seulement le gouvernement qui a ces défauts. » Le gouvernement de n'importe quel parti.

Les Australiens qui voyageaient en France se sont toujours étonnés du fait que presque aucun Français ne sait que son pays fait toujours les essais atomiques. Ils croient que, comme les autres pays développés, la France a fini ces essais.

Il y avait une amitié entre nos deux pays — beaucoup d'écoliers australiens apprennent le français, la culture française est bien reconnue ici, et nous nous souvenons de tous les soldats australiens morts pour la France. Cette amitié est presque disparue. Cette animosité peut disparaître. Il suffit de terminer les essais.

JOE WOLFE
Coogee (Australie).

SOCIÉTÉ

LIBRES OPINIONS

Paris-Dakar les riches et les fauchés

par JEAN-MARIE BROHM et MICHEL CAILLAT (*)

UNE fois encore le rallye Paris-Dakar est organisé comme une vaste campagne de promotion publicitaire des grandes firmes capitalistes qui, un peu partout dans le monde, sponsorisent la course à la mort automobile, l'absurde surenchère de la compétition mécanique. L'imposante armada – la horde sauvage faudrait-il dire plutôt, – forte de centaines de voitures, de motos, de camions, de *véhicules d'assistance, représente, chaque année, une scandaleuse opération d'asservissement néo-colonialiste des peuples opprimés* d'Afrique.

Le Paris-Dakar, *c'est d'abord une énorme entreprise de gaspillage et de pollution qui procure prestige et bénéfices à quelques firmes rapaces* et dont le seul objectif est le plaisir égoïste – le *«pied»* disent les branchés – d'une minorité de privilégiés et de profiteurs. Gaspillage, en effet, que ce carburant brûlé en pure perte ou que ces tôles tordues «dans la joie» en plein désert. Luxe et ostentation insupportables que ces loisirs de classe, dignes de l'ancien régime, qui mobilisent tant d'énergies, de temps et d'argent pour de simples divertissements de divas et aventuriers du volant. *Combien coûtent toutes les opérations de logistique, d'intendance, de surveillance, de repatriement ? N'y aurait-il pas une meilleure utilisation possible des ressources, notamment en faveur des populations locales ?*

Il y a donc *lieu de crier son indignation* à l'idée qu'une caravane de *bolides assourdissants puisse étaler une certaine idée du «progrès» aux yeux des populations qui, souvent, n'ont même pas de quoi survivre. Il s'agit là, il serait temps de s'en apercevoir, d'une pratique sadique de «conquérants» de l'inutile,* qui considèrent la terre africaine comme un champ d'exercice et ses peuples comme de simples figurants dont on ne respecte ni la sécurité, ni la tranquillité, ni l'identité. Comment qualifier ce déferlement des baroudeurs des pistes et autres nostalgiques des équipées coloniales dans des pays dont on piétine allègrement les gens, la faune et la flore ? Il faut bien l'appeler par son nom : saccage gratuit !

Cette mentalité, qui combine l'arrogance des condottières et le sans gêne impérialiste des explorateurs-missionnaires du culte automobile, fait du Paris-Dakar le prototype du «trip' dans le vent» : un mélange de Club Méditerranée itinérant, de pèlerinage boy-scout et de virée d'anciens combattants en mal d'activités viriles. Thierry Sabine (*«Jésus Christ Superstar» pour ses amis), descendu de son hélicoptère miracle*, reconnaît d'ailleurs lui-même que la Thierry Sabine Organisation (TSO), l'entreprise qui gère l'épreuve en toute philanthropie, cherche à faire passer auprès de ses clients le message de l'onirisme marchand propre à toutes les agences de voyages : *«Messieurs, Mesdames, l'Afrique est un continent extraordinaire où une compétition auto et moto peut être un prétexte fabuleux à l'aventure» (l'Equipe magazine).*

C'est cette même aventure que la TSO, fidèle à l'expansionnisme du profit, quadrille aujourd'hui avec l'Enduro du Touquet, les 24-Heures de Rouen, la Croisière bleue en Belgique et demain, avec un Paris-Rio, une transamazonienne, sans doute pour venir en aide aux miséreux du Nord-Est brésilien... Cette *soif de conquête et de consommation d'exotisme dans les pays du tiers-monde, M. Sabine et ses émules la justifient au nom d'une idéologie rétrograde sinon réactionnaire : «Un certain état d'esprit moyenâgeux qui me pousse et me permet de réaliser des choses à contre-courant»* – «Moyenâgeux, ça veut dire chevaleresque ?» – *«C'est exactement ça ! Chevaleresque, c'est le mot, qui fait que je vire n'importe qui ne se montre pas loyal» (l'Equipe magazine).* Féodal serait sans doute le terme le plus approprié.

Champions et vedettes, gens du monde étalent ainsi pendant trois semaines, dans la plus totale indécence, leurs machines rutilantes qui valent une fortune et qui sont transformées en panneaux publicitaires ambulants. *Dans une période où se développent de plus en plus la pauvreté et la misère sociale engendrées par une société en crise, les médias distilleront à des millions de Français, d'Européens et d'Africains, les exploits des légionnaires du tout-terrain.* Du pain et des jeux, en l'occurrence de la disette et des accidents spectaculaires pour détourner, une fois encore, les masses populaires des questions de l'heure : le chômage, la baisse du pouvoir d'achat, les aventures coloniales ou néo-coloniales, comme au Tchad ou en Nouvelle-Calédonie, etc.

Thierry Sabine ne cache pas ses intentions : *«Je serais, par exemple, patron d'une PME de province [...], je mettrais de l'argent dans le Paris-Dakar. Parce qu'en donnant de l'argent à ce concurrent pour qu'il puisse partir, je fais rêver des milliers de gens qui vont s'attacher à lui, et par-delà à ma marque.»*

Quand les petits patrons se mettent à vouloir faire rêver les fidèles, *«du milliardaire au chômeur»*, il y a lieu de s'interroger sur la *fonction politique objective qu'assume le spectacle sportif. La messe du Paris-Dakar fait partie d'une religion bien prosaïque, avec son prophète, ses intégristes et son messianisme.*

La *mort rôde* en permanence sur le Paris-Dakar, comme sur la plupart des courses d'engins à moteur. Elle fait partie de la règle du jeu. Le risque sert même d'aiguillon et est un slogan publicitaire à la mode : *«Vivez dangereusement»*. De fait, le Paris-Dakar blesse et tue. Pas seulement des concurrents qui mordent la pousière, mais aussi des autochtones (un enfant tué, un grièvement blessé en 1984).

Faut-il considérer ces victimes comme la «rançon du progrès» ? N'est-ce pas déjà une ignominie que de classer ces morts au chapitre des faits divers regrettables d'une «belle épreuve» ? Ou pire d'évoquer la «fatalité» alors que ce genre de défi absurde à la mort draine tous les candidats au *suicide* ?

Au terme de l'édition 1982, qui avait fait trois morts, Thierry Sabine *ne déclarait-il pas : «L'épreuve a été démente. C'était chouette (...) Je voulais frapper un grand coup, cela a été au-delà de mes espérances» (Le Nouvel Observateur).* Pour rendre la compétition plus sélective, plus «saignante», les organisateurs multiplient les difficultés, rendent l'aventure encore plus folle : plus de balises, plus d'indications, plus de traces... Ce jeu pervers avec la pulsion de mort, qui hante dorénavant toutes les pratiques sportives à hauts risques, est d'autant plus dérisoire qu'il se déroule dans des pays décimés par la misère.

L'Afrique traversée par le Paris-Dakar, c'est, il ne faut pas l'oublier, un continent menacé par la famine de millions d'êtres humains. *En Mauritanie par exemple, comme l'ecrit le Monde, «il n'est pas exagéré de parler de disette grave qui se transforme en famine dans de nombreuses localités».* Aussi, quand M. Sabine évoque assez sordidement les rentrées de devises grâce au rallye, on peut lui rappeler que *«deux trajets quotidiens en autobus engloutissent le dixième du revenu d'un Africain modeste».*

Le Paris-Dakar, qu'on le veuille ou non, est l'expression concentrée, caricaturale parfois, des rapports qui existent entre le Nord et le Sud : exploitation, oppression, domination. Il est donc temps de dénoncer cette escapade de négriers des temps modernes.

(*) Journalistes coauteurs des «*Dessous de l'olympisme*», Éditions La Découverte, 1984.

LE CARNET DU Monde

Décès

– Mme Robert Asseo,
son épouse,
Bertrand, François, Caroline,
ses enfants,
M. et Mme Jacques Asseo
et leur fille,
M. et Mme André Abrami
et leurs enfants,
M. et Mme Roger Weil,
ses frère, sœur, beaux-frères, belles-sœurs et oncle,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert ASSEO,

survenu subitement dans sa soixantième année, le 24 décembre 1984.

Les obsèques ont été célébrées à Bordeaux, le 27 décembre.

87, rue de Rigoulet,
33000 Bordeaux.

– Le conseil d'administration de Schneider SA,
Les directeurs
et le personnel,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Olivier BÈS de BERC,
chevalier de la Légion d'honneur,
directeur général adjoint
de la Société.

Les obsèques auront lieu le jeudi 3 janvier 1985, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, à Paris-16e.

– Mme Gabriel Cherki,
M. et Mme Paul Chebath
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Lalou
et leurs enfants,
M. et Mme François Vieille
et leurs enfants,
Ses frères et sœurs,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Gabriel CHERKI,

ravi à leur affection le 1er janvier 1985.

Les obsèques auront lieu le jeudi 3 *janvier*, à 15 h 30, *au cimetière intercommunal*, avenue de la Porte-de-Trivaux, à Clamart (Hauts-de-Seine)

9 *bis*, avenue Pierre-Grenier,
92100 Boulogne.

– Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean DEPARDAY,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
et 1939-1945,
médaillé de Verdun,

qui a rejoint la Maison du Père le mardi 25 décembre 1984, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Selon *la volonté du défunt, le service religieux en la chapelle* Notre-Dame-des-Anges et l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

9 *bis*, villa Saint-Mandé,
75012 Paris.
12, rue Michelet,
29210 Morlaix.
50, avenue Mathurin-Moreau,
75019 Paris.

– M. Germain d'Hangest,
M. et Mme Jacques d'Hangest,
M. et Mme Olivier Gauvry,
M. et Mme Marc Dupont,
Charlotte, Marine et Grégoire,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Germain d'HANGEST,
survenu le 20 décembre 1984, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 26 décembre.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Eygalières (13).

On nous prie d'annoncer le décès de

Mme GIRARDOT,
née Marcelle Magdinier,

entrée dans la paix de Dieu le 28 décembre 1984, à Virieu-sur-Bourbre (38).

De la part de

Sa belle-sœur, Mme Bourquin,
Ses neveux et nièces,
Petits-neveux et nièces,
Arrière-petits-neveux et nièces,
Des familles Gardette, Jacquet, Charvet, Magdinier, *Dangon*, Boursy, Simonin.

Une absoute sera donnée vendredi 4 janvier 1985, à 10 heures, en la chapelle de la maison de retraite de Virieu-sur-Bourbre.

La messe de funérailles aura lieu en *l'église d'Eygalières, à 16 heures.*

Des condoléances peuvent être adressées à Marguerite-Marie Charvet (Le Chopin, Champfleuri),

38300 Bourgoin-Jallieu.

– Mme Jean Gutmann-Lamaze
et sa fille Caroline Gutmann,
M. Pierre Gutmann,
sa fille Claudie Arlabosse,
M. et Mme Bertrand Schwartz
et leurs enfants,
M. et Mme Yves Martin
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean GUTMANN,

leur époux, père et grand-père,
survenu le 26 décembre 1984.

Les obsèques ont eu lieu à Grosrouvre dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Elie Mattatia,
son épouse,
M. et Mme Ronald Mattatia,
M. et Mme Vincent-Roger Mattatia,
M. Robert Mattatia,
Fabrice, Stéphane, Emmanuel, Anne et Laurent,

ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Elie MATTATIA,

survenu à son domicile à Paris, le 28 décembre 1984.

34, rue Claude-Decaen,
75012 Paris.

– Monique Hecker,
Pascal et Françoise Boris,
Clémentine et Aurélie,
Jean-Marc et Pascale Boris,
M. et Mme Gabriel Bischko,
Mme Micheline Vorms,

ont la douleur de faire part du décès de

Marcelle VORMS,
née Hirtz,

survenu le 30 décembre 1984, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Ils rappellent la mémoire de

Robert VORMS,
chevalier de la Légion d'honneur,

décédé le 25 juillet 1960.

et de

Albert HECKER,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
mort en déportation.

Les *obsèques auront lieu* le vendredi 4 janvier, à 14 h 15, au cimetière du Père-Lachaise. Entrée porte principale.
Ni fleurs ni couronnes.

2, rue du Capitaine-Olchanski,
75016 Paris.

Remerciements

– Mlle Renée-Virginie Blaustein a été très émue de l'amitié dont elle a été entourée lors du décès de son père

M. Henri BLAUSTEIN.

Elle remercie toutes les personnes qui par des messes, des prières, des fleurs et des messages ont témoigné leur affection pour lui.

Anniversaires

– Il y a deux ans, le 2 janvier 1983, le cancer arrachait à l'affection des siens

Mathée-Danielle DORIDAM,
née Castello-Daret,

En ce mois où *elle aurait eu quarante-cinq ans, celles et ceux qui l'ont connue*, donc aimée, s'uniront par la pensée ou la prière à ses filles Claire et Catherine et à Pierre, son époux.

10, parc de Diane,
78350 Jouy-en-Josas.

– Le 3 janvier 1970, il y a quinze ans déjà, disparaissait

M. Pierre WEIL.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Strasbourg,
3, allée de la Robertsau.

Messes anniversaires

– *En souvenir et à la mémoire de*

Mme Georges HIRTZ,
née Marie-Andrée Lombart,

rappelée à Dieu le 18 janvier 1976,

et de

Mme Roger LOMBART,

rappelée à Dieu le 13 juin 1974,

une messe sera *célébrée* vendredi 18 janvier 1985, à 12 *heures, en l'église* Saint-Jean-de-Malte à Aix-en-Provence.

Communications diverses

– *Le Comité international de recherches* sur le centre de l'Afrique se réunit le 5 janvier, à 14 heures, 12, place du Panthéon, 75005 Paris. (Rens : Abamby Zentho, tél. : 360-75-05).

Soutenances de thèses

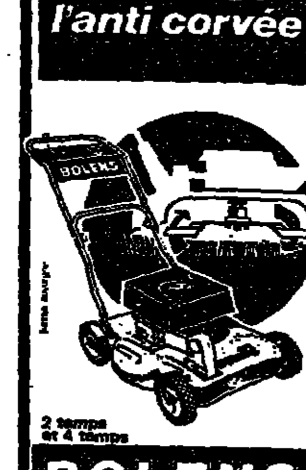
DOCTORATS D'ETAT

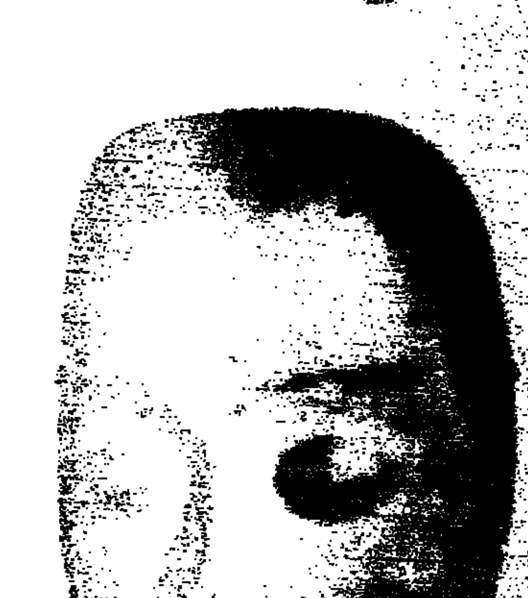
– *Université Paris-II, samedi 12 janvier, à 14 heures, salle des Conseils,* M. Jean-Pierre Coriat : « La *législation* des sévères et les méthodes de création du droit impérial à la fin du principat ».

– Université Paris-II, lundi 14 janvier, à 17 heures, salle des Commissions, M. Paul Delvaux : « La controverse des droits de l'homme de 1789 ».













Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

MISHIMA PAR BÉJART

Les déguisements du temps



LE MASQUE DU JEUNE AVEUGLE DANS LA VERSION TRADITIONNELLE DU NO YOROBOSHI (MASQUE DU XVIII[e] SIECLE)

La mise en scène des *Cinq nô modernes* de Yukio Mishima, dans la nouvelle traduction de Marguerite Yourcenar et Jun Shiragi (Silla), est le travail le plus récent de Maurice Béjart. Coproduit par l'Opéra national de Belgique et la Compagnie Renaud-Barrault, le spectacle vient d'être créé à Bruxelles et sera présenté à Paris, au Théâtre du Rond-Point, du 11 janvier au 15 février.

ELJI MIHARA DANS LE ROLE DE L'AVEUGLE « MODERNE »

Par FRANÇOIS WEYERGANS

C'EST la vénération qu'il a pour Mishima, qui a dû pousser Béjart à mettre en scène les *Cinq nô modernes*. On les lui a proposés au Japon, où il va souvent avec sa compagnie, où son danseur Jorge Donn a un « fan club », où ses ballets se vendent en vidéocassettes. On lui a même proposé de les monter là-bas avec des comédiens japonais. Il n'a pas voulu travailler avec des acteurs dont il ne comprend pas la langue. La veuve de Mishima a insisté. Il aurait pu continuer de dire *non, étant* plus à l'aise avec des danseurs qui se taisent qu'avec des acteurs qui ont besoin *d'alibis psychologiques pour* chaque geste qu'ils font. S'il a dit oui, ce n'est pas par amour du théâtre *mais à cause du Japon et de* Mishima, à cause d'une relation narcissique avec ce pays et cet homme. *Feuilletant un livre de* photos sur le Japon, Béjart disait qu'il avait l'impression de feuilleter un album de famille. Préparant les *Cinq nô*, il a lu tout ce qu'on trouve en français et en anglais sur Mishima, il a questionné *des amis de l'écrivain. C'est une* méthode de travail : le moi devient l'autre et l'autre est moi. Mishima, expert en narcissime, aurait approuvé.

Ce qui rend Maurice Béjart touchant (et contribue à sauver ce qu'il fait, quand ses points de départ sont fumeux), c'est qu'il s'éprend des sujets qu'il aborde. Il invite à voir ses spectacles comme les enfants montrent leurs jouets à ceux qui viennent dans leur chambre. Si Béjart ne s'était intéressé qu'au texte de Mishima, il n'aurait eu à régler que des entrées et des sorties d'acteurs, ce qui n'est *d'ailleurs pas rien. A force de* s'intéresser à la personne de Mishima, à ses autres livres, il a enlevé aux *Cinq nô* leur côté disparate, il a créé une tension.

La vie de Mishima est compliquée à comprendre. Il n'est pas pour rien l'auteur de *Confession d'un masque*, texte apparemment autobiographique écrit à l'âge de vingt-quatre ans et dans lequel il dévoile des détails de sa vie privée (récit de sa première masturbation devant une reproduction du *Saint-Sébastien* de Guido Reni) qui font comprendre que sa vie privée n'est pas là puisqu'il la rend publique. On pourrait parler d'exhibitionnisme mais cette explication ne vaut rien si on s'en contente. Il faudrait mieux connaître l'œuvre d'un auteur prolifique dont n'est pas traduit le tiers du quart. En plus de ses « grands livres », Mishima a publié en vingt ans dix-sept romans qui parurent en feuilletons dans des magazines *(ce sont des romans qu'il tenait pour mineurs)*. Il écrivit des pièces de théâtre en trois jours (et un livret d'opéra en deux nuits). *Il* a publié des journaux de voyage, il a mis en scène la *Salomé* d'Oscar Wilde, il a joué dans des films, il en a réalisé un. Il a choqué ses compatriotes en intitulant une de ses pièces *Mon ami Hitler*.

Pendant qu'il rédigeait un roman de mille pages, *la Maison de Kyoko* (pas traduit), il a noté : *« Chaque épisode progresse vers la catastrophe, et la catastrophe est ce que j'aime par-dessus tout. »* Des lecteurs exigeants préféreront sans doute retenir dans l'œuvre de Mishima les nouvelles de la *Mort en été*. Ces mêmes lecteurs, prenant connaissance du livre de Nathan, *la Vie de Mishima*, penseront que celui-ci a parfois été un homme imbuvable.

Malingre, Mishima se mit à s'occuper de son corps. Il voulut *développer ses muscles, son torse.* Il pratiqua les poids et haltères, ensuite les arts martiaux. On sait *que la musculature* n'est pas étrangère au sadisme et au masochisme. Mishima publia un essai à la gloire du corps : *le Soleil et l'Acier*. On sait aussi que la paranoïa a partie liée avec l'édification de systèmes spéculatifs. *Ces étiquettes*, Mishima les connaissait avant ses lecteurs : c'est lui qui les *collait au fur et à mesure. Quand* les autres en prenaient connaissance, il était déjà ailleurs. Il voulut devenir à *lui seul* toute l'histoire du Japon. Cette histoire passe par la capitulation, par un empereur qui accepte de ne plus être un dieu, par la Constitution de 1947 : *« Le Japon n'entretiendra jamais de force de guerre. »* Mishima refuse cela et devient le chef d'une petite armée : la *Société du Bouclier. On connaît la* fin : il harangue des soldats de la Force d'autodéfense, qui se *moquent de lui et il se tue en faisant seppuku* (1). Son ami Morita, qui va mourir avec lui, le décapite. C'était le 25 septembre 1970. Mishima était né le 14 janvier 1925. Ses derniers mots en public, aux soldats, furent : *« Tenno Heika banzai ! »* (Vive Sa Majesté impériale !)

Ces mots-là sont les premiers qui sont prononcés dans le spectacle de Béjart. Une dizaine d'hommes en uniforme sont sur scène : des membres de la Société du Bouclier. *Béjart a fait refaire* le même costume, à la couleur près (sombre au théâtre, moutarde en réalité).

Des membres de l'armée privée de Mishima vont veiller sur la *représentation des cinq nô. Mieux :* c'est eux qui vont les interpréter, délaissant provisoirement leur uniforme pour tel ou tel costume. La mort de l'écrivain est présente en même temps que les acteurs donnent vie au texte. *Zéami*, dans un traité sur le théâtre nô, au quinzième siècle, a écrit : *« On peut au moyen de l'art du nô apaiser le cœur des hommes (...) et aussi prolonger la vie. »* Avoir mis cette armée sur scène est une trouvaille technique : cela donne une unité à toute la soirée. On pense aussi à Œdipe à Colone qui regarderait une représentation d'*Œdipe-Roi*. Mishima est allé en Grèce. Il reprend le même message : *« mieux vaudrait ne pas être né »* – phrase qui ne peut être prononcée et écoutée que par des vivants.

Les nô de Mishima furent créés en 1955 à Tokyo par une troupe qui jouait aussi du Tennessee Williams et *Cyrano de Bergerac*. Joué en costumes modernes, le spectacle devait être plus proche d'une pièce de Cocteau que de l'adaptation parisienne du nô *Sumida* par Jacques Copeau. En 1957, Mi*shima crut que ses nô seraient* montés à New-York. Il en choisit trois et écrivit dans un apparte*ment de Manhattan des textes de* liaison pour que les héros masculins aient l'air d'être la même per*sonne qui se réincarne. Dolorès* del Rio fut pressentie pour interpréter les rôles que Béjart, vingt-*huit ans plus tard, confie* à Natasha Parry. L'entreprise new-yorkaise ne réussit pas. Bé*jart a retrouvé l'idée de faire in*terpréter plusieurs rôles par le même acteur. En hommage au nô *traditionnel, il a donné la plupart* des rôles de femme à des hommes.

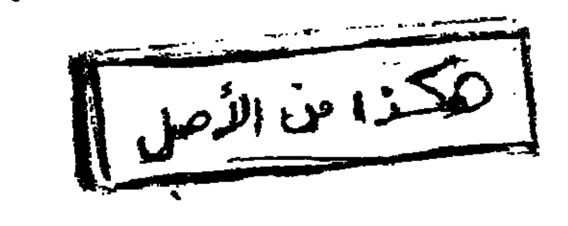
Le sujet réel de ces cinq nô est le temps. *Les âges des* personnages ont de l'importance et puis n'en ont plus (ils vieillissent et deviennent sans âge). *Le* moment où ils se retrouvent, les moments où ils se sont perdus, l'heure qu'il est : il n'est question que de cela, sous prétexte d'amour ou de vengeance (l'amour, la vengeance, n'étant que des résultats de l'action du temps, des déguisements ou des masques du temps).

Quand on parcourt les biographies de Mishima, on est impres*sionné par son emploi du temps : il* a des horaires fixes et stricts. Il est fier de remettre ses manuscrits au jour dit, jour souvent fixé des mois ou plus d'un an à l'avance. Il y a là un élément obsessionnel. Invité par des étudiants de gauche à venir s'expliquer sur ses idées politiques, Mishima *leur parle tout à coup de l'empereur, non plus en* théoricien, mais avec émotion : il raconte que l'empereur, un jour, lui a donné une montre. Pourquoi parle-t-il de cette montre ? Ce détail intrigue. Dans la même biographie, on en trouve un autre, deux cents pages avant : Mishima bébé fut élevé par une grand-mère qui tolérait à peine que l'enfant soit allaité par sa mère. La grand-mère surveillait les tétées et les chronométrait ! L'enfant était arraché au sein de sa mère à cause d'une montre. Le fantôme le plus séduisant et le plus terrible des *Cinq nô* consultera sa montre : *c'est M[me] Rokujo (Natasha Parry* interprète ce rôle en réussissant à faire croire que ce n'est pas un fantôme).

Les cinq nô se suivent et ne se ressemblent pas. Ce sera un jeu, dès l'entracte ou sur le chemin du retour, de se demander lequel on préfère ou lequel est le moins bien. Béjart, de surcroît, propose un échantillonnage des diverses façons qu'il a de mettre en scène. C'est un exercice auquel il s'est livré, comme il en existe pour le *piano : pièces faciles, difficiles. Il* récapitule son « métier ». Il dédouble ses personnages. Il a *fouillé dans sa discothèque et* donné à chaque nô sa musique : valse de Strauss, musique de cirque de Nino Rota, mort d'Isolde.

Il a aussi donné du talent à ceux qui en ont. Le troisième nô, juste après l'entracte, *Yoroboshi*, raconte l'histoire d'un adolescent aveugle que ses vrais parents réclament et que ses parents adoptifs veulent garder. L'aveugle dit à ces quatre personnes : *« Vous êtes tous de simples crétins. »* Il les traite de cadavres, d'insectes. C'est la bombe atomique qui l'a rendu aveugle. Il est violent. Le rôle est interprété par un jeune ac*teur japonais, Eiji Mihara. Les* problèmes techniques (de prononciation) qu'il doit surmonter donnent à tout son jeu une concentration qui écarte le « psychologisme ». Quand on relit la pièce après avoir écouté Eiji Mihara, on ne peut plus la lire autrement qu'en se souvenant de sa voix. Tout à coup, on se dit : les metteurs en scène, c'est bien, *mais les acteurs, c'est mieux.* (Ce n'est pas vrai, bien sûr, ce n'est que de l'enthousiasme.) Voici la dernière phrase que dit l'aveugle : *« Je ne comprends pas pourquoi, mais tout le monde m'aime. »*

(1) *Seppuku* signifie hara-kiri en japonais.



BRÉSIL

Les films de la terre

Le premier Festival international de cinéma, TV et vidéo, qui s'est tenu à Rio-de-Janeiro du 18 au 27 novembre dernier, s'est imposé, par un assez remarquable coup de poker de ses organisateurs, comme l'une des manifestations cinématographiques mondiales avec laquelle il faudra désormais compter (s'il tient ses promesses d'avoir lieu chaque année), aux côtés de Cannes, Venise, Berlin et Moscou. Sans doute, en ce qui concerne la sélection des films en compétition, ce Festival a-t-il souffert, pour son coup d'essai, de l'antériorité de ses quatre prédécesseurs européens, mais l'important est de noter qu'il a su se mettre en synergie avec un moment exceptionnel de l'histoire du Brésil, qui risque de faire basculer le continent latino-américain tout entier : vingt ans de dictature militaire sont tranquillement en train d'aboutir, sans même que le suffrage universel y soit encore pour quelque chose, dans la promesse imminente d'un gouvernement civil et libéral lors de la prochaine nomination (en janvier) de Tancredo Neves, président du Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB) comme président de la République.

C'est un film brésilien, *Cabra marcado para morrer*, qui a remporté le Toucan d'or. On rappellera aussi avec satisfaction qu'un prix bien mérité d'interprétation masculine est allé à Philippe Noiret pour sa prestation dans *les Ripoux*, de Claude Zidi, film dont la cocasserie et l'aisance à traiter du problème délicat de la corruption policière sont allées droit au cœur du public brésilien.

De *Cabra marcado para morrer* (littéralement, « Un gars désigné pour mourir », ou si l'on veut, « Vingt ans après »), il vaut la peine de raconter l'histoire, car sa force précisément consiste dans le fait que l'histoire de sa réalisation, commencée il y a vingt ans, est rigoureusement contemporaine de la naissance, de l'évolution et de la mutation présente du régime actuellement en place au Brésil. — S. P.

CABRA marcado para morrer est à la fois une aventure humaine, sociale, politique, cinématographique et personnelle, qui commence en 1962. Un jour de cette année-là, un militant des Ligues paysannes de l'Etat de Paraïba, Joao Pedro Teixeira, fut assassiné. En des circonstances obscures, bien que nul n'ait pu douter de l'origine des balles meurtrières : l'activité revendicative de Joao Pedro, sur les lieux mêmes du *latifundium* sucrier du Nordeste, ne pouvait que lui attirer les foudres des propriétaires terriens. En toute logique, il fut tué par un *capango* (un homme de main) comme on en voit dans les films de Glauber Rocha.

Eduardo Coutinho, qui participait alors au vaste mouvement du Centre populaire de culture de l'Union nationale des étudiants, dont l'une des principales aspirations était précisément de rapprocher les intellectuels du monde ouvrier et paysan, fut à ce point impressionné par cet épisode qu'il résolut d'en faire un film. Un film de fiction, mais pas tout à fait comme les autres, avec un je ne sais quoi de « Proletkult », à commencer par les choix des interprètes. Il choisit la propre veuve du leader paysan assassiné pour rejouer, devant la caméra, le drame qui venait de bouleverser sa vie deux ans plus tôt, et pour les autres rôles, des paysans impliqués plus ou moins directement dans les luttes des Ligues.

Ce premier film commença d'être tourné pendant le premier trimestre de 1964. Alors que le tournage n'était pas terminé, la révolution militaire éclata, fulgurante : en quelques heures du dernier jour de mars et du premier jour d'avril, l'armée fut partout et les tanks cernèrent presque toutes les villes du Brésil à la fois. Naturellement cette étrange expérience cinématographique entreprise par Coutinho et son équipe de paysans-acteurs inquiéta au plus haut point les autorités militaires, aux yeux desquelles elle ne pouvait apparaître que hautement subversive. Le tournage fut brutalement interrompu par l'armée, qui se saisit du matériel de tournage. Certains membres de l'équipe se dispersaient aux quatre coins du Brésil, tandis que d'autres étaient arrêtés — le metteur en scène lui-même le fut durant quelques heures, « *qui me parurent des siècles* », raconta-t-il plus tard. Certains autres furent torturés et emprisonnés pendant des années.

Elizabeth Teixeira, héroïne du film, tenta d'abord de se cacher, puis se rendit à la police et fut quelques temps emprisonnée, puis relâchée. Elle vécut ensuite dans la clandestinité, sous un nom d'emprunt, pendant dix-sept ans, avec un seul de ses enfants, les autres ayant été précipitamment, au moment du drame, confiés à des parents ou amis, perdant totalement leur mère de vue. Le metteur en scène de son côté, traumatisé, comme on peut l'imaginer, à la fois par la disparition inquiétante de ses interprètes (et amis) et par l'écroulement de son projet cinématographique, se cacha, lui aussi, à sa manière.

Coutinho se fit scénariste et metteur en scène « classique », réalisant deux longs métrages, dont il n'est pas trop fier aujourd'hui (*O Homen que comprou o Mundo* en 1968, et *Falstao* en 1970), et même un épisode, très léger, du film à sketches (*ABC do Amor* en 1965). En 1971, il devint rédacteur de l'alors prestigieux « Cahier B » du *Jornal do Brasil*, soit des pages culturelles du meilleur quotidien du Brésil. A partir de 1975, il dirigea le programme « Globo Reporter », de la télévision Globo, qui représente, pour la télévision brésilienne, une qualité d'information et de création audiovisuelle digne de l'esprit de « Cinq colonnes à la une ». Il se trouvait encore récemment chargé de cette responsabilité, mais il dut, il y a quelques mois, y renoncer, car il lui fallut choisir entre le métier qui le faisait vivre et *Cabra*.

C'est en 1981 que le metteur en scène eut la force (aidé par quelques amis, dont le metteur en scène David Neves et le producteur Zelito Viana) de reprendre la réalisation de son film et de redonner corps à sa volonté d'achever le travail commencé. La majeure partie du négatif original du film de 1964 avait pu heureusement échapper à la police militaire, ayant été envoyé, au fur et à mesure du tournage, au laboratoire de développement à Rio, et conservé depuis. Il lui fallut alors (c'est en tout cas la voie de « cinéma vérité » qu'il choisit, dans une perspective à la Jean Rouch, ou bien « biquefarresque », à la Georges Rouquier) retrouver *tous* ses interprètes du premier film. Il réussit à localiser l'un des enfants d'Elizabeth Teixeira, par lequel il put remonter jusqu'à son héroïne, et la convaincre, ainsi que tous les autres survivants du premier film qu'il parvint à réunir sur les lieux de la « scène primitive » (ceux de l'assassinat du leader paysan), de revoir les séquences sauvées de 1964.

Ce qu'a réussi Coutinho, de cette manière, correspond au rêve le plus profond du cinéma documentaire (mais aussi du cinéma en général, en fin de compte), qui est, *littéralement*, de rendre son image au peuple. Les séquences les plus belles du film sont peut-être justement celles où tous les acteurs se revoient sur l'écran, plus jeunes de dix-sept ans, dans leur grandeur mythique de héros populaires, eux qui ne sont après tout que de simples paysans, qui en ont vu, pendant toutes ces années, des vertes et des pas mûres, et s'en sont pris, des rides.

Les acteurs de la tragédie

Pour le cinéma, la confrontation est saisissante entre, d'une part, les images de fiction de 64 (en seize millimètres noir et blanc agrandies en 35) qui ont une espèce de raideur pasolinienne type *Evangile selon saint Matthieu*, et, d'autre part, les images en couleur de 1981/1982, qui ressemblent à une enquête télévisée. Imaginons, par exemple, que, vingt ans après *Octobre*, Eisenstein soit allé interviewer son Lénine et l'ait retrouvé dans un goulag. La confrontation ne se serait naturellement pas réduite à un jeu purement cinématographique.

La force exceptionnelle du film de Coutinho tient tout entière dans cette démarche risquée et opiniâtre (permise, sans doute, par le moment politique des années 80 et suivantes, soit une ouverture démocratique décidée en haut lieu) qui a consisté à redonner la parole aux acteurs, sacrifiés, de la tragédie fasciste de la dictature. Et ce, non dans la seule perspective d'un retour attendri (le film est émouvant aussi) sur un passé douloureux, mais à des fins d'exorcisme et d'analyse de quinze ans de paranoïa anticommuniste.

Coutinho avait à dissiper, pour lui-même, pour ses interprètes, pour son public, des démons dont chacun sait que, à force d'être intériorisés par l'autocensure, ou occultés par le divertissement, ils finissent par empoisonner la vie d'un peuple et obscurcir la conscience des sujets. *Cabra*, en ce sens, est une œuvre de salut public, une grande victoire des forces de progrès sur l'obscurantisme et la peur. Et les peuples du monde entier ont quelque chose à apprendre de ce film où le Brésil apprend à se regarder en face.

Emettons cette hypothèse : ce n'est nullement par hasard si cette performance de reprise en main de son propre destin s'est opérée pour le Brésil en milieu paysan.

La question agraire fut, on le sait, dans les années 60 (et n'a pas cessé de l'être), une des affaires politiques les plus cruciales de ce pays gigantesque où la terre est si mal partagée. C'est pour avoir affirmé un peu trop haut, lors d'une manifestation publique de mars 1964 qui eut lieu, ô scandale, devant le quartier général des forces armées de Rio, qu'il entendait mener à bonne fin un projet de réforme agraire, que le président Joao Goulart fut finalement déposé par les militaires le dernier jour du même mois.

Le problème paysan revient en force dans le cinéma brésilien. De nombreux films (dont il fallait souvent faire quelques efforts pour dénicher le lieu de projection) en témoignèrent au Festival de Rio 1984.

Celui de Jussara Queiroz, *Acredito que o mundo sera melhor* (« Je crois que le monde sera meilleur »), qui traite, entre autres, du rôle de l'épiscopat brésilien face à la situation dramatique des campagnes, a précisément été interdit — pas pour longtemps, espérons-le — en plein milieu du Festival.

Le film *Pernambuco falando para o mundo* (« le Pernambouc s'adresse au monde »), de Micheline Bondi, est passé de justesse au travers des ciseaux du conseil supérieur de censure.

Le très beau film de Paulo Rufino, *Os homens do Presidente* (les Hommes du président), a remporté, grâce à ses qualités poétiques, le prix dans la compétition des moyens métrages. Il y est question de la situation des producteurs de riz au Brésil, à qui le président Figuereido avait déclaré, au début de son mandat, « *qu'il les avait compris* ». « *Plantez, nous achèterons...* », leur avait-on promis. Ils ont donc planté, s'endettant pour cela du prix exorbitant des instruments de récolte. Et le riz leur est acheté moins cher aujourd'hui que celui que le Brésil importe de l'étranger, ce qui ramène le revenu mensuel moyen du producteur à la somme nécessaire au règlement de quatre ou cinq whiskies au bar du Festival.

Enfin il faut citer l'admirable film de Geraldo Sarno, cinquante-deux minutes produites par le National Film Board du Canada, *A Terra queima* (« La terre brûle »), radiographie audiovisuelle de l'état actuel du Nordeste après cinq ans de sécheresse. Le manque d'eau, le manque de nourriture, le chômage (non indemnisé), les travaux d'utilité collective, la mortalité infantile. Sur les images, aussi belles qu'insoutenables, d'un *véritable* enterrement d'enfant, à cercueil ouvert, sont lus les vers du poète de Recife, Joao Cabral de Melo Neto :

« *Ces pique-niques infantiles*
que donne la mort :
les enterrements d'enfant dans le Nordeste ;
réservés aux mineurs de moins de treize ans,
impropres aux adultes (qui n'y comparaissent même pas).
Fête, moitié excursion, moitié pique-nique,
à l'air libre, bonne pour un jour sans classe ;
les enfants y jouent à la poupée,
et d'ailleurs, avec une poupée pour de vrai (1). »

SYLVIE PIERRE.

(Spécialiste du cinéma brésilien, Sylvie Pierre travaille actuellement à la traduction des écrits de Glauber Rocha.)

(1) Du poème *Duas das festas da morte* (« Deux fêtes que donne la mort »), extrait du recueil *A Educaçao pela Pedra* (« l'Education par la pierre ») paru en 1966 ; Editora do Autor, Rio-de-Janeiro.

«COTTON

Deux par deux, et tourbillon

POURQUOI étions-nous nombreux à attendre, avec ferveur, le nouveau film de Francis Coppola ?

Le cinéma, en ce moment, est pauvre en promesses, et Francis Coppola, s'il est pour certains le roi de l'esbroufe, est pour beaucoup d'autres un entrepreneur *illuminé*, le contraire d'un inspecteur des travaux finis.

Comme Fellini (avec plus d'étourderie, il est vrai), Francis Coppola peut inventer, et diriger, des royaumes insensés. Comme Godard (avec plus de fracas *bien sûr*), il entretient avec l'argent un rapport romanesque. Depuis *le Parrain*, ses succès, ses faillites, le rendent colossal.

Une romance électronique (*Coup de cœur*), après avoir traité la guerre comme folie (*Apocalypse now*), et il fait pleurer les adolescents avec *Outsiders*. Il repart vers une contrée inconnue, et c'est l'aquarium de la perte du sens, c'est *Rusty James*.

Il est ruiné. Il est appelé sur la galère de *Cotton Club* en avril 1983. Il en sortira un an après. Aux dernières nouvelles, le film, aux Etats-Unis, a fait moins d'entrées à Noël que le vieux *Pinocchio* de Walt Disney. Le tournage de *Cotton Club* a duré cinq mois, et coûté environ 50 millions de dollars. Coppola vient de terminer, en cinq jours, un film en vidéo de 650 000 dollars.

On attendait donc *Cotton Club* pour repartir avec des visions d'armée céleste. En petit, en grand, Coppola a toujours les *moyens*.

Jazz, danse, chansons et ballet des tueurs. Le tourbillon est vertigineux. Un tango érotise. Un travelling rejoint la piste et tourne vers les tables. Claquettes et mitraillettes culminent de concert. *Magie d'une mise en scène* qui brasse l'intime et le collectif, taille la vie par pans dans un tissu de rêves sans trou.

Le film est presque fini, on a le souffle coupé.

Un autre vertige s'est déjà insinué. La mécanique des héros tourne, tourne, où va le bolide Coppola ? A quoi sert cette histoire ? Le divertissement est somptueux, la fortune qui s'étale et s'orchestre laisse le spectateur tout pauvre.

Harlem, années trente. Le film procède par binomes. Richard Gere et sa bien-aimée, Diane Lane, elle-même attachée à la personne d'un bootlegger, lequel a un lieutenant pittoresque, comme chaque gangster. Blancs et Noirs. En face, un danseur de claquettes (Gregory Hines), et sa bien-aimée (Lonette Mc Kee).

Richard Gere a un frère moins doué et une famille, Gregory Hines aussi. Il y a les malfrats historiques (Owney Madden et Dutch Schultz) et ceux dont on a recomposé l'archétype. Amour et racisme, pègre et musique, règlements de comptes et vieilles amitiés alternent et se marient, la violence monte en même temps que les rythmes du succès.

Cornettiste (rendez-nous *New York New York*, De Niro et son saxo), puis homme à presque tout faire sauf le mal de Dutch Schultz (James Remar), Richard Gere gominé navigue mollement dans ce monde des *binomes*, *bientôt* joli caïd de cinéma, grâce à Gloria Swanson, et toujours bel amant.

Cotton Club rend hommage à la Warner Bros, aux *musicals* et aux films de gangsters. James Cagney a son sosie, et aussi Duke Ellington et Cab Calloway. Coppola brasse des genres (irlandais, juif, noir) qu'il a vus au cinéma, dirait-on. Lui qui aime tant le réel, qui prend toujours ses désirs pour la réalité, cette fois il a dû avoir trop d'ennuis comme chef d'entreprise.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.




Francis Coppola

Retrouver Francis Coppola au fil des ans et des ennuis sans nombre qu'il a connus, avec l'échec commercial des films tournés après *Apocalypse Now* (1977), la vente forcée de son studio Zoetrope l'an dernier à Hollywood et les attaques toujours féroces de la presse américaine à son égard, retrouver Coppola c'est rencontrer l'enthousiasme à l'état pur. *Cotton Club*, qui sort presque simultanément dans divers pays, s'annonce, selon l'auteur, comme un succès et tend à démentir les augures de malheur. Et Francis Coppola n'arrête pas de penser non seulement à son propre avenir, mais à l'avenir du cinéma tout court. Visionnaire dans la lignée de Griffith et de Stroheim, quitte à y laisser sa dernière chemise. — L. M.

« J'AI réalisé *Cotton Club* uniquement pour le plaisir, *explique Francis Coppola*. Pour divertir. Avec plein de musique, d'acteurs, de danseurs. Ça n'a rien d'une œuvre expérimentale. Je suis arrivé un peu sur le film comme le pompier de service. Ils avaient de gros problèmes avec la production. L'article de Michael Daly dans le *New York Magazine*, qui a paru aussi en France, avec ses allures catastrophiques, ne montrait qu'un aspect des choses. L'auteur ne m'a jamais parlé, et je ne désirais pas le rencontrer. Oui, c'est vrai, beaucoup de gens ont été impliqués dans la production. Mais, en même temps, de nombreux acteurs se sont rencontrés sur ce film, ils ont aimé travailler ensemble.

» Voilà exactement ce qui s'est passé. Robert Evans, avec qui j'avais collaboré pour *le Parrain*, me téléphone. Il a un projet, mais bien mal en point (*a sick baby*, un enfant malade). « *Peux-tu me trouver quelqu'un pour rafistoler le scénario ?...* » J'ai lu les diverses moutures, et je lui ai dit : « *Ça ne s'arrange pas en une semaine, il faut un nouveau scénario.* » Il me demande : « *Tu le fais ?* » J'ai dit oui. J'ai lu tous les livres sur la période du Cotton Club à New-York, dans les années 20 et 30. Je n'aimais pas l'idée d'utiliser Gregory Hines, le danseur noir, comme un simple faire-valoir, ce que nous appelons *a sidekick* : il y a un type qui joue le rôle principal, et puis il y a un autre type qui fait l'ami. Il était impossible de partir de ce genre de rapport entre un Noir et un Blanc. Le Noir vivait dans une totale ségrégation à l'époque.

» Je voulais tourner un film qui rende compte de ça, avec une histoire blanche et une histoire noire bien distinctes. Et j'ai dit : « *Prenez ces deux hommes, ils ne sont pas si importants. Ils sont un peu comme Rosencrantz et Guildenstern, vous connaissez la pièce. Il y a peut-être des gangsters extraordinaires, des gens extraordinaires, mais le récit reposera principalement sur des gens simples. Et mes deux personnages, s'ils se rencontrent dans la rue, ils se diront : Hello ! Et c'est tout.* »

» J'ai rédigé le scénario en six semaines, en collaboration avec Bill Kennedy (1). La chose drôle, c'est que Richard Gere, pourtant en tête de l'affiche, ne voulait pas jouer un gangster, il voulait jouer du cornet au Cotton Club. Or au Cotton Club, seuls les Noirs jouent de la musique. Nous avons dû inventer un truc pour qu'il puisse jouer du cornet au Cotton Club et qu'il ne soit pas gangster. Le tournage a duré seize, dix-huit semaines. Alors que nous travaillions sur le script, Bob Evans m'a dit : « *Tu le mets en scène !* » Je lui réponds : « *C'est ton projet, à toi de le réaliser.* » Mais il y avait tant de problèmes avec l'argent... On avait déjà englouti 12, 13 millions de dollars. Vous savez, parfois, vous aimez une maison, vous voulez l'acheter mais vous n'avez pas l'argent. Vous faites des promesses : « *Si vous m'aidez à acheter la maison, je vous donnerai 1 million de dollars.* » Et ainsi de suite. Un peu comme dans le film de Mel Brooks, *les Producteurs* : le producteur avait tellement peur de ce qui pourrait arriver si le film se réalisait... Personne ne croyait que notre film serait jamais terminé. Certains ont jugé l'heure venue de m'enterrer et de bâtir leur propre avenir sur les cendres de ma compagnie. Or je suis très entêté.

» Revenons à *Cotton Club*. Je voulais tisser scènes dramatiques et scènes musicales très étroitement les unes dans les autres, comme un seul motif. C'est pourquoi je ne tenais pas à m'attarder sur une chanson, aucune ne devait se détacher. Je recherchais un effet de kaléidoscope. Tout est extrêmement précis, il faut savoir exactement comment enchaîner action et musique. Au montage, vous ne pouvez pas changer une chanson de place, à cause des problèmes de synchronisation.

…TTON CLUB »

…et tourbillon





L'âge d'or de Harlem

DANS les années 20, les Noirs de New-York et ceux venus du Sud se précipitent vers Harlem boudé par les Blancs et occupent des immeubles laissés vides. *Ancien quartier résidentiel juif*, Harlem est alors bien éclairé, bien pavé. Mais la prospérité de l'après-guerre ne suffit pas à absorber les immigrants noirs qui se multiplient. Harlem devient un immense réservoir de main-d'œuvre. Les appartements sont subdivisés en réduits et loués à un prix exorbitant. Un couple occupe une moitié de chambre ou s'intègre dans un groupe qui s'est acquis le droit de jouir d'un appartement huit heures par jour – occupation des lits et de la cuisine comprise. Les jeunes Noirs vivent dans les rues, entrent dans des *bandes, apprennent à se battre* pour la vie à coups de poing et de couteau. Le jeu, le racket, la prostitution *se répandent. Le macadam* est le royaume du rabatteur et du souteneur.

La musique, parce qu'elle est une des rares portes de sortie pour quitter d'une manière ou d'une autre le *ghetto, jaillit de partout, et d'abord* dans les *house-rent parties* où des dizaines de gens s'entassent pour *danser, chanter et jouer de la musique* moyennant un droit d'entrée qui aide les locataires à payer leur *loyer. L'âge d'or de Harlem* commence. Aucun autre ghetto du pays ne va connaître une telle effervescence. Chicago *deviendra la ville* du blues, et le quartier de Bourbon Street, à La Nouvelle-Orléans, *demeurera un haut lieu de musique*. Mais rien n'est comparable à la période exceptionnelle de fantaisie et *d'esprit qui* illumine soudain Harlem.

Le gangster Owen « Owney » *Madden purge à Sing-Sing une* peine de prison pour meurtre quand, au début de 1923, les membres de *sa bande négocient pour* lui l'achat du club DeLuxe, à l'angle de la 142e Rue et de Lenox Avenue. *L'établissement, chic et confortable*, contenant de quatre cents à cinq cents places, appartenait à l'ancien *champion* de boxe poids lourd Jack Johnson, également joueur de double basse et de violoncelle. *« Les gens de Madden,* écrit Jim Haskins, auteur d'une histoire du Cotton Club (1) qui a inspiré Francis Coppola, *conclurent un arrangement avec. Johnson, aux termes duquel c'était le gang qui dirigerait l'affaire.»* En échange de quoi, Jack Johnson est nommé sous-directeur. Owen « Owney » Madden va pouvoir écouler sur la côte est sa production de bière : la Madden Number One.

Rebaptisé Cotton Club, le night-club *ouvre* ses portes à l'automne 1923. Les Noirs de couleur claire, aussi peu typés que possible, se produisent sur scène pour les New-Yorkais blancs, seuls spectateurs longtemps admis dans l'établissement. Cette ségrégation, la sophistication du lieu, le style des revues emprunté à Broadway, font le premier succès du Cotton Club.

Un *orchestre qui a déjà travaillé* au Barron's, un autre cabaret de Harlem, et au Kentucky Club, à Times Square, va donner tout son lustre à l'établissement. En cinq années d'association, les Washingtonians – *c'est le premier nom* du groupe – sont parvenus à former un style (le son « jungle »), et à *développer les idées mélodiques*. Constituée de Bubber Miley et Luis Metcalf aux trompettes, de Tricky Sam au trombone, d'Otto Hardwick, d'Harry Carney et de Barney Bigard aux saxophones et à la clarinette, de *Fred Guy au banjo*, de Wellman Brand à la contrebasse, de Sonny Green à la batterie, la formation *débute au Cotton Club le 4 décembre 1927*. Elle impressionne par l'orchestration des mélodies, par la *manière de créer un fond harmonique*, des contrechants somptueux et des alliages sonores subtils. Elle *s'impose tout de suite comme* un des meilleurs orchestres aux côtés de celui de Fletcher Henderson. Et *son chef, Duke Ellington, lui donne* bientôt son nom.

Pendant trois ans, Duke Ellington fait les beaux soirs du Cotton Club. Il le quitte une première fois en 1930, pour Hollywood, Cab Calloway le remplace et amuse les gens avec son excentricité, son *Hi de Ho* qui devient comme une sorte d'hymne national :

« Laisse-moi te raconter l'histoire de Minnie.
» Elle avait séduit un bel homme
» Et elle faisait avec lui tout ce
» qu'elle voulait.
» Hi de Ho, Hi de Ho. »

La dépression, l'abolition de la prohibition, l'aggravation de la crise n'entraînent pas un ralentissement du succès du Cotton Club ni des autres boîtes de Harlem. John C. Smith et Vernon Andradae jouent dans des centaines de *social clubs*. A l'Apollo, Ella Fitzgerald gagne l'hebdomadaire tournoi d'amateurs. Au Savoy règne Chick Webb, si fragile avec son corps de nain et si puissant quand, avec ses baguettes, il lance des attaques foudroyantes sur les caisses, les cymbales, tous les éléments de sa batterie. Count Basie fait éclater ses riffs. Ethel Waters travaille dans les revues du ghetto et dans les comédies musicales de Broadway. Les Noirs créent leur propre mode, leurs propres signes. Les gens traînent dans *les rues de Harlem, fredonnent Sophisticated Lady, Sweet Georgia Brown, Stompin at the Savoy, Solitude, Honeysuckle Rose, Ain't Misbehavin*. Thomas « Fats » Waller devient populaire avec ses jeux de *mots, sa vitalité, son abandon*. Les théâtres de vaudeville, les cabarets, les salles de danse, sont pleins à craquer. Tous les groupes noirs viennent à Harlem et apprennent à faire danser. Des bars se signalent par l'enseigne *« 10 sous la danse »* et d'autres se font appeler *« Perle douce »*.

Au Cotton Club, Bill Robinson suggère une mélodie avec ses claquettes, Ethel Waters crée *Stormy Weather, un titre composé en 1933* par Harold Arlen et Ted Koehler, et qui devient un gros succès *populaire. Le chef d'orchestre Jimmy* Lunceford, Josephine Baker et Lena Horne sont aussi à l'affiche du Cotton Club, *où revient régulièrement* Duke Ellington.

A la fin de 1933, le gangster *Owen « Owney » Madden s'est retiré* d'une pègre dont les mœurs et les comportements ont changé sous *l'impulsion des Italiens, et il s'est* réfugié dans la campagne de l'Arkansas.

Trois années plus tard, le Cotton Club déménage, quitte Harlem pour Broadway, où il brûlera ses derniers feux avec Bill Robinson, Cab Calloway et Louis Armstrong.

L'époque a changé. Dans les rues de Harlem, la violence est devenue radicale. Les salles de bal et les clubs ferment les uns après les autres. La fin de l'âge d'or coïncide avec le début de la seconde guerre mondiale. On ne peut plus monter de spectacles dans les clubs si l'on ne paie pas une taxe de 20 % pour les besoins de la guerre.

CLAUDE FLÉOUTER.

(1) *Editions Jade (distr. Éditions du Seuil)*, 170 pages, 120 F.

…ancis Coppola sur le fil du laser

Bref, j'ai voulu créer un film dans le style des spectacles du Cotton Club, et la partie gangster est traitée dans ce style. En fin de compte, tout au long du film, vous avez la partie musicale, puis la partie gangsters, puis la musique à nouveau, et au dénouement tout se mélange, de sorte que la fin du film ressemble à la fin d'un show : comme au Cotton Club, avec les acteurs qui saluent une dernière fois.

» La distribution est peut-être la chose la plus remarquable du film. Vous avez remarqué Julian Beck (2) : Vous savez, il est très malade, mais il a adoré collaborer avec tous ces jeunes acteurs. Il a *été un fabuleux « dynamiseur »*, les deux semaines où il a travaillé avec nous. Ils étaient une trentaine de *comédiens, tous très unis*. L'acteur qui joue Dutch Schultz n'a que vingt-huit ans.

» Je me suis servi une fois de plus de la vidéo pour faciliter le tournage, comme pour mes films précédents. D'abord on répète en vidéo. Puis nous reprenons chaque scène *devant une vraie caméra* de cinéma, avec caméra vidéo incorporée. Au bout de la journée de travail, je peux regarder instantanément ce qui a été tourné, je prends des notes et j'appelle mon monteur. Je ne garde en général qu'une prise. Le film était déjà *monté, à peine le tournage* achevé.

» Je voudrais développer encore l'usage des moyens électroniques. Je viens d'achever un film d'une heure pour *la télévision*, au mois de novembre. Je repars bientôt à New-York mettre la dernière main au montage. Ça s'appelle *Rip van Winkle*, du nom d'une histoire célèbre en Amérique, ça raconte l'aventure d'un homme qui a dormi pendant vingt ans. Harry Dean Stanton et ma sœur Talia Shire jouent les rôles principaux. Nous avons répété cinq jours, puis filmé cinq jours. Les *films ne doivent pas coûter des* fortunes, 10, 15, 20 ou 30 ou, dans le cas de *Cotton Club*, 46 millions de dollars. Je peux aller trouver Al Pacino ou Diane Lane et leur demander de travailler deux semaines avec moi ! Vous pouvez aujourd'hui réaliser un film de télévision aussi sophistiqué qu'un film de cinéma.

» Quand j'étais petit garçon, j'ai toujours rêvé d'avoir un studio de télévision à moi seul. Je m'installais à la cave avec un équipement complet, mais taillé dans du bois : le microphone, la perche, la caméra. J'ai toujours adoré jouer avec des marionnettes. Je rêve d'avoir un jour mon propre studio, *moins grand peut-être que celui* que j'ai dû vendre. J'inviterais tout le monde. Vous pourriez travailler le jour, la nuit…

» J'en veux un peu à tous ces gens qui m'ont donné l'impression d'être un criminel à cause des questions d'argent autour de *Cotton Club*. J'observe en Amérique une *tendance* à dicter quel genre *de films il convient de tourner*. Si vous êtes cinéaste, vous rêvez peut-être de réaliser un western, et il est très difficile de trouver quelqu'un qui vous soutienne. Heureusement que *Cotton Club* démarre bien, ça me stimule. Je vais faire quelque chose de plus ambitieux, et j'utiliserai cette nouvelle technique. Je dois gagner de l'argent pour payer mes dettes de Zoetrope. Nous avons dû céder le studio, mais nous avons gardé la compagnie, nous sommes toujours propriétaires des films.

» Je crois beaucoup, pour l'avenir, à l'importance du vidéodisque. On a perdu du temps à cause de la confusion créée par l'existence de deux systèmes : le système RCA (Radio Corporation of America), qui avait le mérite d'être bon marché, mais n'a *pas tenu ses promesses*; *l'autre* système, le disque au laser, est la forme la plus aboutie à ce jour de *cinéma et de vidéo, rien ne peut se* comparer à lui. Bientôt les gens feront collection de vidéo-disques au laser. La qualité de la reproduction est exceptionnelle. Un obstacle subsistait, on ne pouvait pas enregistrer soi-même de programme. Nous avons reçu livraison d'une machine qui peut à la fois jouer et enregistrer. Et maintenant *la* marque japonaise Pioneer annonce une machine qui réunit sur un seul appareil vidéodisque et le nouveau disque sonore compact. Ça coûte 800 dollars. Le disque compact devrait rapidement occuper le marché du disque sonore, et ça stimulerait *parallèlement le développement* du vidéo-disque au laser. J'ai vu mon film *One from the Heart* enregistré sur disque, avec son stéréophonique. C'est fabuleux. Pour moi, il n'y a aucun doute, le disque au laser représente l'avenir. Je vendrai un jour directement mes films au public. »

Propos recueillis par
LOUIS MARCORELLES.

(1) Journaliste, écrivain, auteur d'un roman inspiré par la vie du gangster Legs Diamond.

(2) Il interprète le rôle de Sol, le « lieutenant » du gangster Dutch Schultz.

SÉLECTION

THÉATRE

« Adiedi » au Petit Odéon

Histoire tchèque d'un *homme et de son chien*. L'humour est râpeux, les comédiens irrésistibles.

Zouc au Théâtre de Paris

Zouc raconte des femmes. Elle se laisse habiter par les personnages qu'elle a écrits. On la savait *grande comédienne*. On sait à présent qu'elle est un grand auteur.

CINÉMA

Reprises

Othello, d'Orson Welles (« L'avenir est aux barbares », disait-il, et il le prouve). *Gun Crazy*, de Joseph H. Lewis (les ancêtres de Bonnie et de Clyde). *Ma femme est une sorcière*, de René Clair (la blonde fantastique). *Le Carrosse d'or*, de Jean Renoir (le théâtre de la Magnani).

MUSIQUE

Michel Portal et Lutoslawski

Pour la dernière semaine du Forum des percussions au Centre Pompidou, Michel Portal retrouvera ses amis du New Phonic Art (Alsina, Drouet, Globokar) pour un festin d'improvisation (le 2, à 18 h 30), auquel seront conviés aussi (jusqu'au 6 janvier) des musiciens de jazz tels que le vibraphoniste David Friedman, Daniel Humair, J.F. Jenny-Clark, etc.

Pour inaugurer l'année nouvelle, Daniel Barenboïm et l'Orchestre de Paris nous offriront, avec un extrait de *Salomon*, de Haendel, et le *3e Concerto*, de Beethoven, par Alfred Brendel, la première audition de la *3e Symphonie* de Witold Lutoslawski, créée en 1983 par l'Orchestre de Chicago sous la direction de Georg Solti (Pleyel, les 9 et 10 janvier).

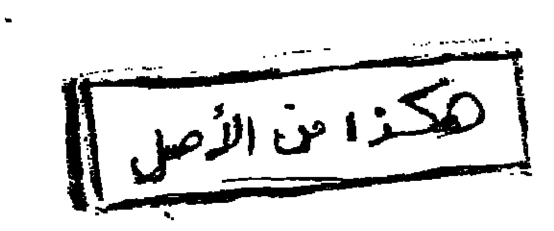
ET AUSSI : Anner Bijlsma, *violoncelle (Institut néerlandais*, le 4) ; Schubert et Brahms, par M. Béroff et le Trio Pasquier (*Th. du Rond-point*, le 6, à 11 heures) ; Purcell, Schubert, Schumann, par Teresa Berganza (TMP/Châtelet, le 7) ; Margarita Zimmermann (Athénée, le 7) ; Mozart, par Gundula Janowitz et l'Orchestre national, direction et piano Tamas Vasary (Champs-Elysées, le 8) ; Chœurs de Bulgarie (Maison des cultures du monde, 101, bd Raspail, les 8 et 9) ; Marilyn Horne (Champs-Elysées, le 9).

EXPOSITIONS

L'âge d'or de la peinture danoise au Grand Palais

Les peintres de la première moitié du XIXe siècle au Danemark voyaient le quotidien d'un regard optimiste… Dans leurs petits formats, le réel transformé s'imprègne de cette lumière du Nord que l'on retrouve à Skagen, au bord de la Baltique où leurs successeurs de 1900 s'installeront. Un rassemblement charmant et non dénué d'humour, totalement baigné de paix.

ET AUSSI : Affiches d'opéra au musée de la SEITA (jusqu'au 12 janvier) ; Cartier-Bresson au musée Carnavalet (jusqu'au 6) ; Dmitrienko à la Fondation des arts graphiques et plastiques (jusqu'au 13) ; Le Douanier Rousseau au Grand Palais (jusqu'au 7). Mille ans d'art japonais, galerie Janette Ostier (jusqu'au 13). Symboles et réalité dans la peinture allemande au Petit Palais (jusqu'au 13) ; Hélion au Musée d'art moderne (*jusqu'au 13*).



EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale : rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

MNAM

Visites animations régulières, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

KANDINSKY. Jusqu'au 28 janvier.

MIRO. Les 3 bleu. Jusqu'au 7 janvier.

DONATION LOUISE ET MICHEL LEIRIS. Collection Kahnweiler-Leiris — HOMMAGE A DANIEL-HENRY KAHNWEILER, marchand, éditeur, écrivain. Jusqu'au 28 janvier.

ENRICHISSEMENTS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. De Matisse à nos jours. Jusqu'au 7 janvier.

PHOTOGRAPHIES CONTEMPORAINES EN FRANCE. Jusqu'au 27 janvier.

PATRICK FAIGENBAUM. Salon Photo. Jusqu'au 20 janvier.

CCI

DÉCHETS : l'art d'accommoder les restes. Jusqu'au 21 janvier.

SIX PHOTOGRAPHES CHEZ LE CORBUSIER. Jusqu'au 7 janvier.

BPI

IMAGES A LA PAGE. L'illustration de l'album en France 1954-1984. Jusqu'au 7 janvier.

FÉLIX LORIOUX. Entre Grandville et Walt Disney, un précurseur. Jusqu'au 7 janvier.

NOUS N'AURONS PAS TOUJOURS CENT ANS. Hommage à Jean Paulhan. Jusqu'au 7 février.

QUELS LIVRES POUR NOEL ? Bibliothèque des enfants, piazza. Jusqu'au 4 février.

∴

LE CINÉMA CHINOIS. Jusqu'au 28 février.

AIX-EN-PROVENCE : L'ANNÉE DES PERCUSSIONS. Photographies. Jusqu'au 6 janvier.

OBJETS EN DÉRIVE. Atelier des enfants. Sauf dim., de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier.

Musées

LE DOUANIER ROUSSEAU. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 16 F ; samedi : 12 F. Jusqu'au 7 janvier.

WATTEAU, 1684-1721. Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée : 20 F ; samedi : 15 F. Jusqu'au 28 janvier.

L'AGE D'OR DE LA PEINTURE DANOISE, 1800-1850. Grand Palais, place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 mars.

ZHONGSHAN : Tombes des rois oubliés. Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 février.

PEINTURE. L'autre nouvelle génération. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Entrée : 12 F ; samedi : 8 F. Jusqu'au 7 janvier.

SYMBOLES ET RÉALITÉS. La peinture allemande 1848-1905. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 13 janvier.

DESSINS FRANÇAIS DU XVII[e] siècle. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuit le dimanche). Jusqu'au 28 janvier.

AMÉNAGEMENT DU GRAND LOUVRE. Etat actuel du projet. Orangerie des Tuileries, entrée côté Seine (265-99-48). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

DIDEROT ET L'ART DE BOUCHER A DAVID : les Salons 1759-1781. Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 7 janvier.

TAROT. Jeu et magie. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). T.l.j., de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 13 janvier.

JEAN HÉLION. Rétrospective. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F. Jusqu'au 13 janvier.

LUCIEN CLERGUE. Rétrospective. Jusqu'au 7 janvier. — HELMUT NEWTON. Jusqu'au 27 janvier. PARIS-MATCH, 60 photos qui racontent notre histoire. Jusqu'au 6 janvier. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

COLLECTIONS DE PHOTOGRAPHIES : Accrochage n° 1 (Boubat, Brassaï, Cartier-Bresson, Charbonnier, Doisneau, Kertesz). Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

NEW YORK. Ailleurs et autrement — 5/5 FIGURATION LIBRE FRANCE/USA. Arc au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 février.

DONATION REDON-TOULOUSE-LAUTREC : la baraque de la Goulue - L'ART DU VANNIER - ASPECTS DE L'ART EN TERRE D'ISLAM. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

LE CIRQUE ET LE JOUET. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 28 janvier.

PERMANENCE DE L'ORFÈVRERIE FRANÇAISE : Collections du musée des arts décoratifs, 16[e] au 18[e] siècle — Le métier d'orfèvre et l'histoire des poinçons. Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 14 janvier.

30 ANS DE PHOTOGRAPHIE PUBLICITAIRE AU JAPON - MAGGI-KUB PUB. Cent ans de publicité. Musée de la Publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 21 janvier.

HIPPOLYTE, AUGUSTE ET PAUL FLANDRIN. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 12 F ; sam. : 8 F (gratuite le 25 janvier). Jusqu'au 10 février.

EUGÈNE DELACROIX. Dessins inédits du musée du Louvre. Musée Delacroix, 6, rue de Furstenberg (354-04-87). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 6 F ; samedi : 3 F. Jusqu'au 25 février.

LA PHOTOGRAPHIE CRÉATIVE. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 20 janvier.

L'AFFICHE D'OPÉRA. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 janvier.

HENRI CARTIER-BRESSON, Paris à vue d'œil. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 6 janvier.

GENIAUX-ATGET-VERT. Petits métiers et types parisiens vers 1900. Musée Carnavalet (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 janvier.

LUTÈCE-PARIS DE CÉSAR A CLOVIS. Musée Carnavalet (voir ci-dessus). Jusqu'à fin mars.

VOYAGE IMAGINAIRE. Itinéraire photographique de M. Delaborde. Musée Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (874-95-38). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 13 janvier.

DE LA MODE ET DES LETTRES. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-I[er]-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 12 F. Jusqu'au 14 avril.

APRÈS LA PLUIE, LE BEAU TEMPS... LA METEO. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; samedi : 7 F (gratuite le 20 février). Jusqu'au 15 avril.

ACQUISITIONS RÉCENTES, 1982-1984. Musée instrumental du Conservatoire national supérieur de musique, 14, rue de Madrid (293-15-10). Du mercredi au samedi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 23 février.

CINÉASTES. Photographies de Carlos Freire. Musée du cinéma, palais de Chaillot, place du Trocadéro (553-21-86). Sauf lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 13 janvier.

ARCHIVES PHOTOGRAPHIQUES DE L'ARMÉE. Hôtel des Invalides (555-92-30). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 15 janvier.

ART ET CIVILISATIONS DES CHASSEURS DE LA PRÉHISTOIRE. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60) Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 31 juillet 1985.

Centres culturels

DMITRIENKO. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Entrée : 9 F. Jusqu'au 13 janvier.

PARIS DES ILLUSIONS. Un siècle de décors éphémères à Paris, 1820-1920. Hôtel de Lamoignon, 24, rue Pavée (274-44-44). Sauf dim. Entrée libre. Jusqu'au 15 janvier.

HOMMAGE A RENÉ MAGRITTE. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 10 février.

DEGAS. Le modelé et l'espace. Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). T.l.j. de 10 h à 19 h. Entrée : 21 F. Jusqu'au 3 mars.

SINE. Honoré 84. Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins (483-92-66). Sauf sam. et dim., de 13 h à 18 h. Jusqu'au 31 janvier.

TIRELIRES : OBJETS D'ART. De l'Antiquité au XIX[e] siècle. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 7 avril.

BASSANI. Pendentif tolkien — OVERFIELD. Encaustique — URISARI. Huiles. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 20 janvier.

FERNAND LEDUC. Parcours : lieux de lumière. Œuvres sur papier 1950-1973. Services culturels du Québec, 117, rue du Bac (222-50-60). Jusqu'au 25 janvier.

ARTISTES DE L'ESPACE LATINO-AMÉRICAIN. 44, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 12 janvier.

FACE A LA MACHINE. Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain (222-97-60). Jusqu'au 11 janvier.

KNOCK-OUT FÉMININ. Photographies de Lourdes Grobet - SUSANA SIERRA. Immersiones. Œuvres sur papier. Centre culturel du Mexique, 28, boulevard Raspail (549-16-26). Sauf dim., de 10 h à 18 h ; sam., de 14 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 26 janvier.

SAINT-EXUPÉRY, 1900-1944. Archives nationales, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 février.

EMERIC FEHER, 1904-1966. Les travaux et les jours - HOLGER TRULZSCH. De la gare au musée d'Orsay. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 janvier.

Galeries

DUBUFFET, FAUTRIER, WOLS. Peintures, aquarelles, dessins. Galerie N.-Seroussi, 34, rue de Seine (634-05-84). Jusqu'au 12 janvier.

MILLE ANS D'ART JAPONAIS. Galerie J. Ostier, 26, place des Vosges (887-28-57). Jusqu'au 13 janvier.

BROTO. Peinture. - CHILLIDA. Œuvres sur papier. Galerie Adrien Maeght, 46, rue du Bac (548-45-15). Jusqu'au 20 janvier.

JOHN CAGE, BUCKMINSTER FULLER, NAM JUNE PAIK. Galerie Bastille, 20, rue de Lappe (355-37-77). Jusqu'au 31 janvier.

VIVE LA GRAVURE. Galerie, 31, rue des Bergers (577-93-79). Jusqu'au 20 janvier.

PARIS LA VIE EN ROSE. Photographies de C. Spaventa. Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-19). Jusqu'au 12 janvier.

VOUS AVEZ DIT FIGURE ? Galerie J. Massol, 12, rue La Boétie (265-93-65). Jusqu'au 19 janvier.

1910-1930 : l'avant-garde en Hongrie. Galerie Franka Berndt, 11, rue de l'Échaudé (325-52-73). Jusqu'au 29 janvier.

CARGO 4 : Mabille, Matta, Boirond. 7, rue Princesse (326-26-97). Jusqu'au 19 janvier.

DE LA PEINTURE A L'ÉCRIT. Centenaire de Jean Paulhan. Le Bateau-Lavoir, 18, rue de Seine (325-13-87). Jusqu'au 4 février.

ABSTRACTIONS 84. Traces et coups de pinceaux. Galerie Jacob, 28 rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 19 janvier.

BARTOLANI, CAMPANO, LACALMONTIE, NOEL, RESAL. Au fond de la cour, 40, rue du Dragon (544-68-34). Jusqu'au 19 janvier.

HIER ET AUJOURD'HUI : Adami, Alberola, Aronson, Barrias, etc. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). jusqu'au 2 février.

ADEVOR. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 26 janvier.

GEORGES BADIN. Peintures récentes. Galerie B. Jordan, 54, rue de Verneuil (296-37-47). Jusqu'au 10 janvier.

ALEXANDRE BAUMGARTNER. Bas-reliefs, sérigraphies, volumes. Galerie Suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (633-76-58). Jusqu'au 12 janvier.

BRIGITTE CARDINAL. Os et plumes. Site-art présent, 10, rue Coquillière (508-58-96). Jusqu'au 31 janvier.

CARZOU. Cent petits formats. Galerie Taménaga, 18, avenue Matignon (266-61-94). Jusqu'au 19 janvier.

CHAPOVAL. Peintures, dessins. Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 13 janvier.

PHILIPPE COGNÉE. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 12 janvier.

WALTER DAHN. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 12 janvier.

COLETTE DEBLE. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 19 janvier.

MARCEL DUCHAMP. Les « Ready-Made », Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 18 janvier.

FRÉDÉRIC DUFOOR. Galerie A. Blondel, 50, rue du Temple (271-85-86). Jusqu'au 15 janvier.

ESTEVE. Fusains et crayons de couleur. Galerie C. Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 19 janvier.

JACQUES GAUTIER. Emaux et ivoires. 36, rue Jacob (260-84-33). Jusqu'au 31 janvier.

HAYTER. Œuvres récentes. Galerie J.-C. Riedel, 12, rue Guénégaud (633-25-73). Jusqu'au 12 janvier.

JOEL KERMARREC. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 12 janvier.

LEWANDOWSKI 83/84. Galerie de l'Isle, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-04-16). Jusqu'au 12 janvier.

NINO LONGOBARDI. Galerie Montenay-Delsol, 31, rue Mazarine (354-85-30). Jusqu'au 15 janvier.

MOREELS. Atelier 6, rue du Pont Louis-Philippe. (274-30-53). Jusqu'au 31 janvier.

MORENO PINCAS. Galerie C. Dubois, 420, rue Saint-Honoré (260-13-44) Jusqu'au 17 janvier.

ROHNER. Peintures 1933-1984. Galerie Framond, 3, rue des Saints-Pères (260-74-77). Jusqu'au 15 janvier.

ANDREAS SENSER. Galerie M. Guiol, 22, rue de Poitou (271-60-06). Jusqu'au 31 janvier.

HEDVA SER. Mouvances de la tapisserie. Galerie R. Four, 28, rue Bonaparte (329-30-60). Jusqu'au 28 février.

MARTIN VAUGHN-JAMES. Art contemporain, 22, rue de l'Odéon (633-49-24). Jusqu'au 31 janvier.

JUNKO YODA. Peintures, collages. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 17 janvier.

CLAUDE YVEL. Peintures 1980-1984. Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 10 janvier.

En région parisienne

GALLO-ROMAINS EN ILE-DE-FRANCE : BIÈVRES. La recherche archéologique par la photo aérienne. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (941-03-60). Jusqu'au 28 janvier. — DOURDAN. Céramique et potiers. Musée municipal du château, place du Général-de-Gaulle (459-66-83). Jusqu'au 27 janvier. — FRESNES. Domaines et paysans. Ecomusée, 41, rue M.-Ténine (666-08-10). Jusqu'au 26 janvier. — GUIRY-EN-VEXIN. Croyances et lieux de culte. Musée archéologique départemental, place du Château (467-45-07). Jusqu'au 28 janvier. — MEAUX. L'art de bâtir. Musée Bossuet, 5, place Charles-de-Gaulle (434-84-45). Jusqu'au 28 janvier. — MELUN. Echanges, commerce et transports. Musée municipal, 5, rue du Franc-Mûrier (439-17-91). Jusqu'au 28 janvier. — MEUDON. Les arts du métal. Musée d'art et d'histoire, 11, rue des Pierres (534-75-19). Jusqu'au 27 janvier. — NEMOURS. Des Gaulois aux Gallo-romains. Musée de la Préhistoire, avenue de Stalingrad (428-40-37). Jusqu'au 28 janvier. — SAINT-DENIS. Scènes de la vie quotidienne. Musée d'art et d'histoire, 22 bis rue G.-Péri (243-05-10). Jusqu'au 28 janvier. — VERSAILLES. Espaces et rites de la mort. Musée Lambinet, 54, boulevard de la Reine (950-30-32). Jusqu'au 30 janvier.

BOBIGNY. Les arts et la civilisation industrielle, 1850-1914. Maison de la culture, boulevard Lénine (831-11-45). Sauf lundi. De 12 h à 20 h ; dim. de 15 h à 18 h. Jusqu'au 13 janvier.

BOULOGNE-BILLANCOURT. 1934-1984, cinquantenaire de l'hôtel de ville de Boulogne-Billancourt. Architecte : T. Garnier. Hôtel de ville, hall des guichets, 26, avenue André-Morizet. Jusqu'au 26 janvier.

BRETIGNY. Barrie Hastings - Yannis Kottis. Centre G. Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 9 février.

CERGY-PONTOISE. Raymond Hains. Centre artistique aéré. Jusqu'au 18 janvier.

IVRY-SUR-SEINE. Alsatoz, peinture — Novelli, sculpture. Hôpital Charles Foix, 7, avenue de la République (670-15-92). Jusqu'au 12 janvier.

LA DÉFENSE. L'Albanie, un réalisme socialiste. Galerie de l'Esplanade (796-23-30). Tlj de 12 h à 19 h. Jusqu'au 8 janvier.

LE VESINET. Un siècle d'art sacré 1884-1984. CAL, 58, boulevard Carnot (976-32-75). Tlj de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 13 janvier.

NEUILLY-SUR-SEINE. Hommage à Jacques Damiot. Musée, 12, rue du Centre (745-29-40). Jusqu'au 21 janvier.

POISSY. Le jouet animal. Musée du jouet, 2, enclos de l'Abbaye (965-06-06). T. l. j. (sauf fêtes), de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Jusqu'au 24 février.

PONTOISE. Images de la mer : les bateaux de Paul-Emile Pajot. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'à fin février. — Camille Pissarro. Dessins, gravures. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'à fin février.

SAINT-MAUR-DES-FOSSES. Le cirque dans la boucle. Musée, villa Médicis, 5, rue Saint-Hilaire à La Varenne-Saint-Hilaire (886-33-28). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h : dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 17 février.

VILLEPARISIS. Joël Kermarrec. Dessins-peintures. C.A.C. Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer., sam. et dim. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 27 janvier.

En province

ANGOULÊME. Entre archéologie et modernité : Paul Abadie, architecte 1812-1884. Musée municipal, 1, rue Friedland (95-07-69). Jusqu'au 13 janvier.

AVIGNON. Gérard Traquandi. Saluces art contemporain, 30, rue de la Bancasse (86-42-03). Jusqu'au 31 janvier.

BAYONNE. Aurelio Arteta, 1879-1940. Musée Bonnat, 5, rue Jacques-Laffitte (59-08-52). Jusqu'au 18 février.

BEAUVAIS. Francis Wilson. Travaux récents. Galerie nationale de la Tapisserie, rue Saint-Pierre (448-29-93). Jusqu'au 14 janvier.

BESANÇON. Alain Kirili. Musée des beaux-arts et d'archéologie, 1, place de la Révolution (81-44-47). Jusqu'au 31 janvier.

BORDEAUX. Bernard Pages. Sculptures. Jusqu'au 13 janvier. Musée d'art contemporain, entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35).

BOURGES. Histoires de peintures. Musée du Berry, 4, rue des Arènes (70-41-92). Jusqu'au 20 janvier.

CALAIS. Duchêne Gérard. Introspective. Galerie de l'ancienne Poste, 13, boulevard Gambetta. Jusqu'au 15 février.

CASES DE PENE. Regard sur les années 80. Fondation du château de Jau. Jusqu'au 27 janvier.

CASTRES. Fashion Moda, Fun Gallery, Tony Shafrazi. Musée Goya (59-12-43). Jusqu'au 17 février.

CHOLET. Venise. Musée municipal, avenue Gambetta (62-21-46). Jusqu'au 4 mars.

DIJON. Victor-Hugo et la photographie. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 7 janvier. Dijon vu par Victor-Hugo. Musée Perrin de Puycousin, 17, rue Sainte-Anne (30-65-91). Jusqu'au 7 janvier.

DUNKERQUE. Peter Klasen. Œuvres 1964-1984. Musée d'art contemporain, avenue des Bains (65-21-65) Jusqu'au 7 janvier.

GRAVELINES. Avati, œuvres de 1936 à 1984. Musée du dessin et de l'estampe. Arsenal (23-08-13). Jusqu'au 27 janvier.

GRENOBLE. Jean Achard (1807-1884). Expositions du centenaire. Musée (54-09-82). Maison Stendhal, hôtel de ville. Jusqu'au 7 janvier. — Les Chartreux de la Grande Chartreuse. Le désert et le monde. Musée Dauphinois, 30, rue Maurice-Gignoux (87-66-77). Jusqu'en novembre 1985.

LA ROCHELLE. Jouets 1870-1955, Made in USA. Musée du Nouveau-Monde, 10, rue Fleuriau (41-37-79). Jusqu'au 3 mars.

LE CREUSOT. Fortifications : sculptures, maquettes et projets de J. Perreault. Château de la Verrerie (55-01-11). Jusqu'à fin février.

LE HAVRE. Sol/mur. Photographie contemporaine. Prieuré de Graville, rue Elisée-Reclus et musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard J.-F. Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 28 janvier.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Regards sur la Provence au XIX[e] siècle. Œuvres du musée Calvet d'Avignon. Hôtel Donadei de Campredon, 20, rue du Docteur-Tallet (38-17-41). Jusqu'au 28 février.

LILLE. Le chevalier Wicar, peintre, dessinateur et collectionneur lillois. Musée des beaux-arts, place de la République (57-01-84). Jusqu'au 28 janvier.

LYON. René van den Broek, René Daniels, Fortuyn, O'Brien, Kees Smits, Henk Visch. Elac, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 13 février. — Dessins du XVI[e] au XIX[e] siècle de la collection du Musée des arts décoratifs de Lyon. Musée historique des tissus, 30-34, rue de la Charité (837-03-92). Jusqu'au 17 mars.

MARSEILLE. Puvis de Chavannes. Musée des beaux-arts, palais Longchamp (62-21-17). — Exposition du Fonds régional d'art contemporain. Musée Cantini, 19, rue Grignan (54-77-75). Jusqu'au 20 janvier. — Ricardo Stein. Peintures et dessins. Galerie et chapelle de la charité, 2, rue de la Charité (90-26-14). Jusqu'au 15 février.

METZ. L'école en Moselle, autrefois. Musée d'art et d'histoire, 2, rue du Haut-Poirier (775-10-18). Jusqu'au 25 février.

NICE. Jacques Martinez. Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (62-37-11). Jusqu'au 27 janvier. — Marie Bashkirtseff et ses amis, 1860-1884. Musée des beaux-arts Jules Chéret, 33, avenue des Baumettes (44-50-72). Jusqu'au 28 février. — Rousseau, Bombois, Bauchant, Vivin, Séraphine et les peintres naïfs allemands. Musée A. Jakovsky, château Sainte-Hélène, avenue Val-de-Marne (71-78-83). Jusqu'au 31 janvier.

PAU. Ernest Gabard, 1879-1957. Musée des beaux-arts, rue Mathieu-Lalanne (27-33-02). Jusqu'au 15 février.

SAINT-ÉTIENNE. Art du XX[e] siècle, collection du musée. Musée d'art et d'industrie, place Louis-Comte (33-04-85). Jusqu'à fin février. Parcours, mobiles et alibis. La Serre, école régionale des beaux-arts, 15, rue Henri-Gonnard. Jusqu'au 11 janvier.

STRASBOURG. Paul Beyer, potier (1873-1945). Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas (35-55-36). Jusqu'au 3 février.

TOULON. Louis Pons. Repères fictifs - Serge Plagnol. Musée, boulevard Général-Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 15 janvier.

TOURS. Quatre années d'enrichissement et restaurations récentes. Musée des beaux-arts, 18, place F.-Sicard (05-68-73). Jusqu'au 20 janvier.

TROYES. De Daumier à Lars Bo. Peintres-graveurs de la collection Jacques Frapier. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (80-57-30). Jusqu'au 11 février.

VALENCIENNES. Autour de Watteau : Peintures, dessins, sculptures. Musée des beaux-arts, boulevard Watteau (46-21-09). Jusqu'au 30 mars.

VILLENEUVE - D'ASCQ. Histoires de sculpture : Anselmo, Becher, Boltanski, Buren, etc. Musée d'art moderne, autoroute Lille-Gand, sortie Château (05-42-46). Jusqu'au 13 janvier.

VILLEURBANNE. Richard Deacon. Sculpture 1980-1984 - 1965 to 1972. When attitudes became forms. Le Nouveau Musée. 11, rue Léon-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 17 février.

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

UN HABIT D'HOMME : Essaïon (278-46-42), 20 h 30 (2).

MYSTÈRE BOUFFE : Déchargeurs (236-00-02), 19 h (2).

JOURNAL D'UN CHIEN : Atalante (606-11-90), 20 h 30 (4).

LES HIVERNANTS : Espace Marais (271-10-19), 18 h 30 (4).

LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ : Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h 30 (4).

CLAIR D'USINE : TEP (364-80-80), 20 h 30 (4).

CET ANIMAL ÉTRANGE : Boulogne, TBB (603-60-44), 20 h 30 (4).

LE MOINE NOIR : Dejazet (887-97-34), 21 h (5).

DEUX SOUS POUR TES PENSÉES : Vinaigriers (245-45-54), 20 h 30 (6).

ARBRES DE VIE : Petit Montparnasse (322-77-30), 20 h 30 (7).

RÊVES : Cartoucherie de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 (8).

LE TRAIN ÉTAIT A L'HEURE : Cité, Resserre (328-38-38), 20 h 30 (8).

LE CRIME ANGLAIS : Cithea (357-99-26), 22 h (8).

CONVERSATION CHEZ LES STEIN : Bastille (357-42-14), 19 h 30 (8).

LE CAFÉ PAR EXEMPLE : Studio Bertrand (783-99-16), 20 h 30 (8).

RICHARD III : Théâtre de la Ville (274-22-77), 20 h 30 (8).

HORS PARIS

VILLEURBANNE – Mes amis, par Gérard Guillaumat, d'après Emmanuel Bove. Mise en scène de Dominique Bagouet, musique de Gille Grand – Aux Ateliers de construction du TNP (7-884-70-74), du 3 au 19 janvier.

MARSEILLE – le Partage de midi, de Claudel, par la Compagnie Chatôt-Vouyoucas à l'Espace Massalia (90-33-70-85), à partir du 8 janvier.

TOULOUSE – Huis clos, de Sartre, par Simone Turk, au Grenier de Toulouse (61-42-97-79), du 8 janvier au 3 février.

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), Relâche.

SALLE FAVART (296-06-11), Relâche.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 2, 6 à 14 h 30 et 3, 8 à 20 h 30 : Bérénice ; les 2, 5 (dern.) à 20 h 30 : les Corbeaux ; les 4, 7 à 20 h 30 : le Misanthrope ; le 6 à 20 h 30 : Rue de la Folie-Courteline.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), Relâche jusqu'au 29 janvier inclus.

PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32) (dim., lun., mar.) : les 2, 3, 4, 5 à 18 h 30 : Adiedi.

TEP (364-80-80), Théâtre : les 4, 5, 8 à 20 h 30 et 6 à 15 h : Clair d'usine ; Cinéma : le 5 à 14 h 30 et le 6 à 20 h : Sciuscia, de V. de Sica (v.o.)/Laisse béton, de S. Le Peron (couleur).

BEAUBOURG (277-12-33), Débats : le 7 à 18 h 30 : Kahnweiler, le cubisme, l'art nègre et l'arbitraire du signe ; 21 h : P. Guyotat ; Concerts/Animations : Forum des percussions, les 2, 3, 4 à 18 h 30 : Portal and Co New phonic Art ; 13 h, le 3 : Concert atelier de jazz (W. Pirchner, vibraphone/H. Pepel, guitare) ; le 5 : Musique traditionnelle de l'Iran (D. Talaï/D. Chemirani/M. Tabrizi-Zadeh) ; le 6 : Vincent Limouzin Quartet ; le 4 à 21 h : Portal and Co ; le 5 à 17 h : Macumba. Alsace percussion, dir. J. Batigne ; 21 h : Duos en chaîne ; le 6 à 17 h : D. Friedman, W. Pirchner ; D. Humair ; J. Kühn ; J. F. Jenny-Clark et M. Portal ; Cinéma/Vidéo : Cinéma chinois, 14 h 30 : le 2 : Temps anciens, temps modernes, de Z. Shilin ; le 3 : Shanghai d'hier et d'aujourd'hui, de S. Dongshan ; le 4 : Le jour se lève, de Y. Feng ; le 5 : Trois destinées, de C. Liding ; le 6 : Dix Mille Foyers de lumière, de S. Fu ; le 7 : Zhao Yiman, de S. Meng ; 17 h 30, le 2 : le Chant de minuit, de M. X. Weibang ; le 3 : la Reine du sport, de S. Yu ; le 4 : la Pièce de monnaie du Nouvel An, de Z. Shichuan ; le 5 : Par les rues et par les chemins, de P. Jienong ; le 6 : Amour lointain, de C. Liding ; le 7 : Ce n'était qu'un rêve, de T. Xiaodan ; 20 h 30, le 2 : Trois Destinées, de C. Liding ; le 3 : le Printemps d'une petite ville, de F. Mu ; le 4 : la Marche de la jeunesse, de S. Dongshan ; le 5 : Levez-vous mes sœurs, de C. Xihe ; le 6 : le Martyr du jardin des poiriers, de Z. Xiaoqiu ; le 7 : le Printemps de la paix, de S. Hu : les 2, 3, 4, 5, 6 à 15 h : Kandinsky, de J. C. Sée/H. G. Zeiss/G. Zeidler.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) les 2, 4, 8 à 20 h 30 et 6 à 14 h 30 : la Chauve-Souris ; les 3 à 20 h 30, 5 à 14 h 30 et 20 h 30 : la Fille de Madame Angot ; Concert : le 7 à 20 h 30 : Teresa Berganza, mezzo-soprano/J. A. Perajo, piano (Purcell, Schubert, Schumann).

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77). Jusqu'au 7 relâche. Le 8 à 20 h 30 : Richard III.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), Relâche.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34). (mer, D. soir), 21 h, dim. 16 h : Le Moine noir (à partir du 5).

AKRAKAS CENTER (258-97-62), mer., jeu., ven., 19 h 30, sam., mar., 24 h : Opus Anomique.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71) (D. soir, L. et except. les 2, 3), 20 h 30, sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h : le Sablier.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), le 2, à 15 h : la Parisienne/29° à l'ombre ; le 4 à 18 h 30 : Une heure avec Cocteau ; le 5 à 15 h : Au pays de Papouasie (J., D. soir), 21 h, dim., mar. 15 h : Donogoo.

ATALANTE (606-11-90) (D. soir, mar.), 20 h 30, dim. 17 h : Journal d'un chien (à partir du 4).

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : la Danse de mort.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.

BOURVIL (373-47-84), 20 h : Elles nous parlaient d'amour (dern. le 5).

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16) (D. L.), 21 h, sam. 18 h : Théâtre de Bouvard.

CARTOUCHERIE, Épée de Bois (808-39-74), mer., lun., mar., 20 h : Paradoxe sur le comédien. Th. de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Rêves (à partir du 8).

CITÉ UNIVERSITAIRE (589-38-69), La Resserre (D., L.), 20 h 30 : le Train était à l'heure (à partir du 8).

CITHEA (357-99-26) (D., L.), 22 h : le Crime anglais (à partir du 8).

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Élysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Retour de la villégiature (dern. le 6).

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (D. soir, L. et except. les 2, 3, 4), 20 h 45, sam., 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D. soir, L. et except. les 2, 3), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DAUNOU (261-69-14) (Mer, D. soir), 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : le Canard à l'orange.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 19 h : Mystère bouffe (D.) 21 h : Et si je mettais un peu de musique.

DIX HEURES (606-07-48) (D.), 22 h : Scènes de ménage.

EDEN-THEATRE (356-64-37) (D. soir), 21 h, dim. 15 h et 17 h : Architruc.

ESCALIER D'OR (523-15-10), les 2, 3 à 21 h : K. Ko.

ESPACE ACTEUR (262-35-00) jeu., ven., sam. 20 h 45, dim. 15 h : Cahier de brouillon sur une pelouse entretenue (dern. le 6).

ESPACE GAITE (327-95-94) (D.), 20 h 30 : Morpion's Palace.

ESPACE KIRON (373-50-25) (D.), 20 h 30 : Coelina ou l'enfant du mystère.

ESPACE MARAIS (271-10-19) (D.), 18 h 30 : les Hivernants ; (Mar.), 20 h : le Misanthrope ; (L.), 22 h 30 : Madras.

ESSAÏON (278-46-42), I. (D., L.), 12 h 30 : Pour tranche de contes ; *18 h 30 : Hiroshima mon amour 85* ; 20 h 30 : Un habit d'homme. II. (D., L.), 18 h 30 : la Tour d'amour.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; *21 h 30 : Offenbach, tu connais ?*

LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Guérison américaine.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). I. 20 h : Bréviaire d'amour d'un haltérophile (dern. le 5) ; 21 h 45 : le Prophète. – II. 18 h 00 : la Gazelle après minuit ; 20 h : Pour Thomas ; 22 h : Hiroshima mon amour. Petite salle, 18 h : Parlons français, n° 2 ; 20 h : M. Lourie ; 21 h 30 : *Cocktail Bloody M.*

LYCÉE C.-SÉE (rés. : 607-91-51), les 7, 8 à 20 h 30 : les Lits I.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir L. except. les 2, 3), 20 h 45, sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : Un otage.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. – Salle Gabriel (225-20-74) (D., L.), 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : la Berlue.

MATHURINS (265-90-00) (J.), 20 h 45, sam : 18 h, dim. 15 h 30 : Meli-Meloman II (dern. le 7). – Petite salle (*D. soir, J.*), 21 h, dim. 16 h 30 : Louki que quoi dont où.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L. et except. les 6, 7, 8), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), (D. soir, L. et except. les 2, 3), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Bluffeur.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 16 h : Duo pour une soliste.

NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (331-11-99) (D. soir). 20 h 45, dim. *15 h 30 : l'Île de Tulipatan* (dern. le 6).

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h : Kidnapping.

PORTE DE GENTILLY (580-320-20), 20 h 30 : l'Exilé Mateluna (dern. le 5).

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L. et except. les 2, 3), 20 h 30, sam. 18 h 15 et 21 h 15, dim. 15 h : Deux hommes dans une valise.

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39) (D. soir, L. et except. les 2, 3, 4), 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h : Une clé pour deux.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : On m'appelle Emilie.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES *(723-36-82) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.*

TEMPLIERS (278-91-15) (D., L.), 20 h 30 : la Vie d'artiste.

TAI THÉÂTRE D'ESSAI (278-10-79). I. *(D. soir, L., mar.)* 20 h 30, dim. 17 h : l'Écume des jours. II. Mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 : Huis clos.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), sam., lun., mar., 21 h, dim. 17 h : les Bâtisseurs d'empire ; mer., jeu., ven. 20 h 30 : Pièces détachées.

THÉÂTRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h 30 : Androclès et le lion.

THÉÂTRE 13 (588-16-30), (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 15 h : l'Archipel Papou.

THÉÂTRE 14 (545-49-77) (D.), 20 h 45 : le Malentendu.

THÉÂTRE PARIS 12 (343-19-01), les 4, 5 à 21 h, le 6 à 15 h : les Misérables.

THÉÂTRE DU TEMPS (355-10-88) (D., L.), 21 h : Lysistrata.

THÉÂTRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : les Voisins.

THÉÂTRE DE L'UNION (246-20-83) *(D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h 30 : Dis à la Lune qu'elle vienne (reprise le 8).*

TOURTOUR (887-82-48) (D.), 20 h 30 : Calamity Jane ; 22 h 30 : Carmen cru.

TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.) *21 h, dim. 15 h et 18 h 30 :* Chacun pour moi.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L. et except. les 7, 8), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h 30 : Deux sous pour tes pensées (à partir du 6).

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

PROLOGUE (575-33-15) (D., L., Mar.), 21 h 30 : Armistice au pont de Grenelle ; ven., sam., 20 h : Petite suite pour femme solo.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.), 20 h 15 : Les dames de cœur *qui piquent ; 21 h 30 : Marshall nous voilà.*

TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 + Sam. 0 h : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : Shakespeare, j'expire.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 30 : le Président ; 22 h : Baby or not Baby.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam., 24 h : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84) (D.), 20 h : Elles nous parlaient d'amour (dern. le 5), (D., L.), 21 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D.), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.) I. 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

L'ECUME (542-71-16) (D., L.), 20 h 30 : C. Bluteau ; 22 h : F. Cain et Loup ; le 6 à 20 h 30 : I. Faraut ; le 7 à 20 h 30 : F. Msika.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Bonjour les ordures.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CINQ DIAMANTS (rés. : 570-84-29) (D., L.), 21 h : Ph. Val.

FORUM DES HALLES (297-53-47) (S., D.), 21 h : Tuflic au mariage.

GYMNASE (246-79-79), 21 h, dim., 18 h : Thierry Le Luron.

MUSÉE GRÉVIN (608-04-32), 20 h 30 : B. Haller (à partir du 4).

OLYMPIA (742-25-49) *(D. soir, L.)*, 20 h 30, dim. 17 h : M. Leeb (dern. le 6), à partir du 8 : E. Butler.

PALAIS DES CONGRÈS (758-17-94), les 2, 5, 6 à 14 h et 17 h 30 : Ch. Goya.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), mer. 14 h, jeu., ven., mar. 20 h 30, sam. 14 h, 17 h 30 et 21 h, dim. 14 h et 17 h 30 : le Cirque de Moscou.

TH. DE PARIS (280-09-30) (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h : Zone.

TROU NOIR (570-84-29), les 4, 5, 6 à 21 h 30 : A. Aurenche.

ZENITH (245-44-44) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 : J. Hallyday.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : La gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26) (mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : Les zéros sont fatigués.

La danse

18 THÉÂTRE (226-47-47), le 8 à 20 h 30 : Aspects danse C. Louvel.

SALLE PLEYEL (563-88-73), le 5 à 20 h 30 : Ballet d'enfants J. Stanlowa.

Opérettes

ELDORADO (241-21-80), (mer. soir, D. soir, L.), 20 h 30, mer., sam. 14 h 30, dim. 15 h : Hourra Papa.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), ven., sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : les Mille et Une Nuits.

Opéra

CIRQUE D'HIVER (338-24-19), (D.). 21 h : l'Arlésienne.

SALLE GAVEAU (563-20-30), les 3, 4, 7 à 20 h 30, le 5 à 15 h et 20 h 30, le 6 à 15 h et 18 h 30 : l'Arlésienne.

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77) (J., D. soir, Mar.), 20 h 30 sam. et dim., 14 h 30 : la Périchole.

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim., 17 h ; jeu., 15 h : Eclats d'« R ».

BONDY, Th. A.-Malraux (847-18-27), le 8, à 20 h 30 : l'Atelier.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim., 15 h 30 : Cet animal étrange (à partir du 4).

MARLY-LE-ROI, Maison J.-Vilar (958-74-87), le 5, à 21 h : Musique d'Amérique latine.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81), Projection de *Heimat* : le 5, de 14 h à 18 h 45 : (première partie) ; de 20 h à 24 h : (deuxième partie) ; le 6, de 14 h à 18 h 15 : (troisième partie) ; de 20 h à 23 h : (quatrième partie).

MUSIQUE

Les concerts

VENDREDI 4

Institut néerlandais, 20 h 30 : A. Bijlsma (Gabrieli, Antonii, Bach...).

SAMEDI 5

Eglise *Saint-Gervais, 16 h 30 : J. Ver Hasselt* (Noëls du XVII[e] au XIX[e]).

Eglise Saint-Merri, 21 h : J.-L. Villagomez, J.-M. Marquez, A. Aissi (Ponce, Kreutzer, Helguera...)

DIMANCHE 6

Eglise Saint-Merri, 16 h : B. Cosset, D. Aubert (Boccherini, Offenbach, Servais).

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 17 h : A. Bedois (Bach).

Notre-Dame-de-Paris, 11 h : Chœurs de Bulgarie (Kukusel, Rimski-Korsakov, Christov...)

Théâtre du Rond-Point, 10 h 45 : M. Beroff. Nouveau Trio Pasquier (Schubert, Brahms).

Église des Billettes, 10 h : M. Leclerc (Bruhns, Scarlatti, Bach...)

Salle Cortot, 17 h : F. Aladjem, H. Issakova (Brahms, Ysaye, Fauré...)

LUNDI 7

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre Colonne, dir. : Cl. Bardon (Chopin, Moussorgsky, Tchaïkovsky).

Athénée, *20 h 30 : M. Zimmermann*, D. Baldwin (Brahms, Wagner, Tchaïkovsky...)

MARDI 8

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : T. Vasary (Mozart).

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Ensemble vocal J.-P. Lore (Ramirez).

Maison des cultures du monde, 20 h 30 : Chœurs de Bulgarie (Vopijashe, Pessen, Den...)

Porte de la Suisse, 20 h 30 : GERM (Johnson).

Jazz, pop, rock, folk

ARC, Petit Auditorium (723-61-27), 20 h 30, le 3 : H. Pepl, R. Pichner ; le 7 : D. Friedman, D. Samuels.

ATMOSPHÈRE (249-74-30), mer. 20 h 30 : Blues F. Alysse ; 22 h 30 : E. Mell ; jeu., 20 h 30 : C. Arnaud ; ven. 20 h 30 : J. Ardow ; *22 h 30* : Taos ; sam. 20 h 30 : Tilt, ; 22 h 30 : Terra do Brasil ; lun. 20 h 30 : F. Firmin, 22 h 30 : Jazzimut ; mar. 20 h 30 : Jazz d'échappement ; 22 h 30 : Dunes.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : S. Guérault, B. Vasseur (dern. le 7) ; à partir du 8 : G. Leroux Washboard Group.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), les 4, *5 à 22 h 30 : la Manigua.*

CITHEA (357-99-26), les 2, 3 à 20 h 30 : Bandits.

DUNOIS (584-72-00), le 7, à 20 h 30, Joue contre joue.

L'ÉCUME (542-71-16), le 5 à 24 h : G. Menousek, Jane X.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), mer., lun., 22 h ven., sam. 24 h : Mattew et Tao ; 22 h : jeu., dim. : Y. Chelala ; ven. : *Roy Lega, sam. : H. Gulbey, mar.* : Ph. Bruno ; 0 h 30 : mer. les Sœurs Anconina ; jeu. : A. Lowman ; ven. : Worthy ; sam. : J. Bonard ; dim. : M. Chevalier ; lun. : M. Silva ; mar. : P. Knowles.

MONTANA (548-93-08) *(D.)*. 22 h : R. Urtreger.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 4 : B. Richard ; le 8 : S. Grossman, Ph. Catherine ; le 5, à 20 h 30 : Seydina Insa Wade.

PETIT OPPORTUN (236-01-36) 23 h : A. Condouant, H. Sellin, J. Samson, R. Portier.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h, les 3, 4, 5, 6 : Soirées Fresh.

SLOW CLUB (233-84-30) (D.), 21 h 30 : G. Leroux Washboard Group (dern. le 5), à partir du 8 : S. Guérault, B. Vasseur.

SUNSET (261-46-60), 22 h 30 : les 2, 3, 4, 5 : Celea/Couturier).

TROU NOIR (570-84-29), 21 h 30, le 7 : Samambaia Quintet ; le 8 : F. Trusques, Ramadolf.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 2 JANVIER

15 h : Lettres d'amour mal employées, de L. Lindtberg ; 19 h : Cinéma chinois. Florilège : Romance d'un vendeur de fruits ambulant/L'amour d'un ouvrier, de Z. Shichuan ; le Chant des pêcheurs, de C. Chusheng ; 21 h 30 : Hommage à Clint Eastwood : le Bon, la Brute et le Truand, de S. Leone.

JEUDI 3 JANVIER

15 h : Rose, de W. Staudte ; 19 h : Cinéma chinois. Florilège : Sang ardent sur le volcan, de S. Yu ; 21 h : Hommage à Clint Eastwood : Un shérif à New-York, de Don Siegel.

VENDREDI 4 JANVIER

15 h : les Criminels, de J. Losey ; 19 h : Cinéma chinois. Florilège : Jouets, de S. Yu ; 21 h 15 : Hommage à Clint Eastwood : Sierra torride, de D. Siegel.

SAMEDI 5 JANVIER

15 h : la Peau douce, de F. Truffaut ; Cinéma chinois. Florilège : 17 h, Aube sur la cité, de C. Chusheng ; 19 h : les Vers à soie du printemps, de C. Bugao ; 21 h : Hommage à Clint Eastwood : les Proies, de Don Siegel.

DIMANCHE 6 JANVIER

15 h : le Bel Age, de P. Kast ; Cinéma chinois. Florilège : 17 h, la Divine, de W. Yonggang ; 19 h, la Route, de Sun Yu ; 21 h : Hommage à Clint Eastwood : l'Évadé d'Alcatraz, de Don Siegel.

LUNDI 7 JANVIER

Séance réservée aux abonnés : Hommage à Clint Eastwood ; 18 h 15 : la Corde raide, de R. Tuggle.

MARDI 8 JANVIER

15 h : Les bonnes femmes, de C. Chabrol (dial. de P. Gegauff) ; 19 h : Films réalisés par les étudiants de l'IDHEC : Toute une nuit, de C. Bernard ; Carré dégradé, de C. Devers ; Pale Blue Eyes, de B. Brunet ; Erika, de P. Gabet ; l'Escouade Leroux, de C. Bourdin ; 21 h : Séance réservée aux abonnés : Love Streams, de J. Cassavetes (en avant-première).

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 2 JANVIER

15 h : l'Homme à l'affût, de E. Dmytryck ; 17 h : 70 ans d'Universal. No room for the groom, de D. Sirk ; 19 h : Aspects du cinéma japonais. Jeunesse : Un baiser, de Y. Masumura.

JEUDI 3 JANVIER

15 h : Groenland, de M. Ichac et J.-J. Languepin ; 17 h : 70 ans d'Universal. Has anybody seen my gal, de D. Sirk ; 19 h : Aspects du cinéma japonais. Jeunesse : Chambre de punition, de K. Ichikawa.

VENDREDI 4 JANVIER

15 h : les Aventures de Gil Blas de Santillane ; 17 h : 70 ans d'Universal. Le Déserteur de Fort Alamo, de B. Boetticher ; 19 h : Aspects du cinéma japonais. Jeunesse : Contes cruels de la jeunesse, de N. Oshima.

SAMEDI 5 JANVIER

15 h : 70 ans d'Universal. A l'est de Sumatra, de B. Boetticher ; 17 h : le Crime de la semaine, de J. Arnold ; 19 h : Aspects du cinéma japonais. Jeunesse : la Tombe du soleil, de N. Oshima ; 21 h : La femme que j'ai abandonnée, de K. Urayama.

DIMANCHE 6 JANVIER

15 h : 70 ans d'Universal. Le Météore de la nuit, de J. Arnold ; 17 h : All I desire, de D. Sirk ; 19 h : Aspects du cinéma japonais : Jeunesse ; Un merveilleux dimanche, de A. Kurosawa ; 21 h : Quand nous nous reverrons, de T. Imai.

LUNDI 7 JANVIER

15 h : Un dur de 1900, de L. Torre-Nilsson ; 17 h : 70 ans d'Universal. l'Expédition de Fort King, de B. Boetticher ; 19 h : la Cinémathèque créatrice présente : Salut à Bernard Roué ; Agnès et Claire devant... ; Actions de Michel Journiac ; Chevelure ; l'Arlésienne ; Variations sur les Karanas ; Fugue.

MARDI 8 JANVIER

Relâche.

Les exclusivités

AIDA (It., v.o.) : UGC Opéra, 2[e] (274-93-50) ; Ciné-Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; Epée-de-Bois, 5[e] (337-57-47) ; Elysées-Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; Parnassiens, 14[e] (335-21-21) ; *Boîte à films, 17[e]* (622-44-21).

ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.), Républic-Cinéma, 11[e] (805-51-33).

AMADEUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1[er] (297-49-70) ; Vendôme, 2[e] (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5[e] (634-25-52) ; UGC Odéon, 6[e] (225-10-30) ; La Pagode, 7[e] (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8[e] (359-04-67) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; 14 Juillet-Bastille, 11[e] (357-90-81) ; Escurial, 13[e] (707-28-04) ; Parnassiens, 14[e] (335-21-21) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79). – V. f. Rex, 2[e] (236-83-93) ; Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Athéna, 12[e] (343-00-65) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; UGC Convention, 15[e] (574-93-40).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5[e] (633-79-38).

L'ANNEE DES MEDUSES (Fr.) : Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (335-30-40).

L'ARBALETE (Fr.) (*) : Arcades, 2[e] (233-54-58) ; Paris-Ciné, 10[e] (770-21-71) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06).

ATTENTION LES DÉGATS (It., v.f.) : *Rex, 2[e]* (236-83-93) ; *UGC Opéra, 2[e]* (274-93-50) ; UGC Montparnasse, 6[e] (574-94-94) ; Normandie, 8[e] (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9[e] (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-*01-59) ; UGC Gobelins, 13[e]* (336-23-44) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; UGC Convention, 15[e] (574-93-40) ; Images, 18[e] (522-47-94) ; Secrétan, 9[e] (241-77-99).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Quintette, 5[e] (633-79-38).

BAYAN KO (Phil., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; Olympic-Luxembourg, 6[e] (633-97-77) ; UGC Marbeuf, 8[e] (561-94-95) ; Olympic-Entrepot, 14[e] (544-43-14).

BÉBÉ SCHTROUMPF (Belg.) : George-V, 8[e] (561-41-46) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Bastille, 11[e] (307-54-40) ; Nations, 12[e] (343-04-67) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Grand Pavois, 15[e] (554-48-85) ; Clichy Pathé, 18[e] (522-46-01).

BOY MEETS GIRL (F.) : Saint-André-des-Arts, 6[e] (326-80-25) ; Olympic, 14[e] (544-43-14).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5[e] (326-84-65) ; George-V, 8[e] (562-41-46).

CAL (Irl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5[e] (354-20-12).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17[e] (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis-Matignon, 8[e] (359-31-97).

LE CONTE DES CONTES (Sov., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4[e] (272-63-32) ; Epée de Bois, 5[e] (337-57-47) ; Cosmos, 6[e] (544-28-80).

LES FILMS NOUVEAUX

COTTON CLUB, film américain de Francis Ford Coppola. V.o. : Gaumont-Halles, 1[er] (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5[e] (633-63-20) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Escurial Panorama, 13[e] (707-28-04) ; Parnassiens, 14[e] (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; Mayfair, 16[e] (525-27-06). – V.f. : Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Nations, 12[e] (343-04-67) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14[e] (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27) ; Pathé-Wepler, 18[e] (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20[e] (636-10-96).

BOLERO, film américain de John Derek. V.o. : *Forum Orient-Express, 1[er]* (233-42-26) ; UGC Danton, 6[e] (225-10-30) ; Ermitage, 8[e] (563-16-16) ; Normandie, 8[e] (563-16-16). – V.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6[e] (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9[e] (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14[e] (540-45-91) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; Images, 18[e] (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18[e] (606-34-25) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99).

BRIGADE DES MŒURS (**), film français de Max Pecas. Forum Orient-Express, 1[er] (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Maxeville, 9[e] (770-72-86) ; la Bastille, 11[e] (307-54-40) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15[e] *(579-33-00) ; Paramount Montmartre*, 18[e] (606-34-25) ; Pathé-Clichy, 18[e] (522-46-01).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4[e] (272-63-32).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5[e] (354-07-76).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14[e] (327-95-94).

FLEURS DE PAPIER (Indien, v.o.) : St-André des Arts, 6[e] (326-48-18).

GREMLINS (A., v.o.) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Ciné-Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; Action Rive gauche, 5[e] (329-44-40) ; UGC Danton, 6[e] (225-10-30) ; Paramount-Odéon, 6[e] (325-59-83) ; UGC Normandie, 8[e] (563-16-16) ; Colisée, 8[e] (359-29-46) ; UGC Champs-Élysées, 8[e] (561-94-95) ; Bienvenüe Montparnasse, 15[e] (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79). – V.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6[e] (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Paramount Bastille, 12[e] (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (335-30-40) ; Gaumont-Sud, 14[e] (327-84-50) ; UGC Convention, 15[e] (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Pathé-Clichy, 18[e] (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20[e] (636-10-96) ; Tourelles, 20[e] (364-51-98).

GREYSTOKE, *LA LÉGENDE DE* TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Publicis Champs-Élysées, 8[e] (720-76-23) ; Parnassiens, 14[e] (335-21-21). – V.f. : Français, 9[e] (770-33-88).

L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.o.) : UGC Marbeuf, 8[e] (561-94-95). – V.f. : Berlitz, 2[e] (742-60-33).

HOTEL NEW-YORK (A., v.o.) : Studio 43, 9[e] (770-63-40).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6[e] (633-10-82).

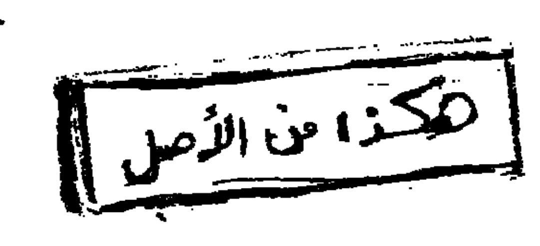
INDIANA JONES ET LE TEMPLE *MAUDIT (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8[e]* (563-16-16). – V.f. : Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (335-30-40).

J'AI RENCONTRÉ LE PÈRE NOËL (Fr.) : Rex, 2[e] (236-83-93) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; Biarritz, 8[e] (562-20-40) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Grand Pavois, 15[e] (554-46-85).

JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Ambassade, 8[e] (359-19-08).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37).

MARIA'S LOVERS (A., *v.o.*) : *Ciné* Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; UGC Odéon, 6[e] (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6[e] (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8[e] (562-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 2[e] (274-*93-50) ; UGC Gare de Lyon, 12[e]* (343-01-59) ; Miramar, 14[e] (320-89-52).



هكذا من الأصل

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

CINEMA

LE MATELOT 512 (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; George V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

1984 (A., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

MOSCOU A NEW-YORK (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

NEMO (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PARTENAIRES (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) : George-V, 8e (563-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA POULE NOIRE (Sov., v.f.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cosmos, 6e (544-28-80).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H sp.), 15e (554-46-85).

QUILOMBO (Brésilien v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

RÉVEILLON CHEZ BOB (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

RIVE DROITE RIVE GAUCHE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).

REUBEN REUBEN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles 15e (579-33-00).

LA 7e CIBLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, Pathé, 9e (770-33-88) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

SHEENA, LA REINE DE LA JUNGLE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26), George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOS FANTOMES (A., v.o.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (561-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy, 18e (288-62-34) ; Images, 18e (522-47-94).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (H. sp.) (354-72-71) ; A. Bazin, 13e (337-74-39).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN ÉTÉ D'ENFER (Fr.) (*) : Forum, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

Les grandes reprises

AIMEZ-VOUS BRAHMS (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).

ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) (H. sp.).

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

ASSURANCE SUR LA MORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76), v.f. Capri, 2e (508-11-69).

L'AVENTURE DE Mme MUIR (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE CARROSSE D'OR (Fr.) : Reflet-Logos, 5e (354-42-34) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE (v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LA CORDE (A., v.o.) : Reflet-Logos, 5e (354-42-34).

LE CUIRASSÉ POTEMKINE (Sov.), Grand Pavois, 15e (554-46-85).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) (**) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots. A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

DUEL (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Grand Pavois, 15e (556-46-85).

LA FIEVRE DANS LE SANG (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LA FILLE EN ROUGE (A., v.o.) Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA FLUTE ENCHANTÉE (Suéd., v.o.) Balzac, 8e (561-10-60).

GEORGIA (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

GRAINE DE VIOLENCE (A. v.o.), Champo, 5e (354-51-60).

GUN CRAZY (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; Olympic, 14e (544-43-14).

INDIA SONG (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (H. sp.) (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOELAND (A. v.o.), U.GC. Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Rotonde, 6e (575-94-94) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

LA JOYEUSE PARADE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LA LÉGENDE DU GRAND JUDO (Jap., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LOLITA (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A. v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50).

MEDEE (It., v.o.), Le Latina, 4e (278-47-86).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

METROPOLIS (A.), Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

PAS DE PRINTEMPS POUR MARNIE (A. v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Rialto 19e (607-87-61).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UCG Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ROCCO ET SES FRÈRES (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34).

RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SHINING (A. v.o.), (**) Templiers, 3e (272-94-56), Denfert, 14e (321-41-01).

SONATE D'AUTOMNE (Suè., v.o.), Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Grand Pavois, 15e (H.sp.) (554-46-85).

THÉORÈME (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

WHISKY A GOGO (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (544-43-14).

Les festivals

LES BRANCHÉS DE L'AMÉRIQUE (v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h, 24 h : L'Homme qui venait d'ailleurs ; 14 h, 20 h : New-York 1997 ; 16 h, 22 h : Outsiders ; 18 h : Italian American, American boy.

MEL BROOKS (v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66) ; 20 h 30 : (sf mar.) : la Dernière Folie de Mel Brooks ; 18 h 45 : (sf mar.) : Frankenstein Junior ; mer., jeu., ven., sam., lun., 22 h : le Grand Frisson.

J. COCTEAU : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) ; mer. : la Belle et la Bête ; jeu., sam., lun. : Orphée ; ven., dim. : le Testament d'Orphée ; mar. : le Sang d'un poète.

M. DURAS : Denfert, 14e (321-41-01) ; dim., 12 h : le Camion ; jeu., lun., 12 h : Aurélia Steiner. – République-Cinéma, 11e (805-51-33) ; jeu., 14 h : Détruire dit-elle.

ELOGE A LA RIGUEUR : E. ROHMER République-Cinéma, 11e (805-51-33), ven., dim., 20 h : la Femme de l'aviateur ; mer., 18 h ; sam., 20 h ; dim., 16 h ; mar., 22 h : l'Amour l'après-midi ; mer., 20 h ; dim., 18 h : la Collectionneuse ; vend., mard., 16 h : le Genou de Claire ; lun., 18 h : le Signe du lion ; lund., 20 h : la Marquise d'O.

C. GRANT (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; mer., dim. : l'Impossible M. Bébé ; jeu. : Mon épouse favorite ; ven. : Honeymoon ; sam. : Sylvia Scarlett ; lun. : Soupçons ; mar. : Allez coucher ailleurs.

A. KUROSAWA (v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68) ; jeu. : 19 h 30 ; mar., 21 h : Rashomon ; ven., 17 h ; sam., 21 h : la Forteresse cachée ; ven., 21 ; lun., 19 h 30 : l'Ile nue ; sam., 18 h 30 : Barberousse.

PANORAMA DU JEUNE CINÉMA FRANÇAIS : Studio 43, 9e (770-63-40) ; mar. à 20 h 30 : le Clou, la Vago de Aisse, Balade sanglante, la Farce perdue...

PROMOTION DU CINÉMA. (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : la Tête dans le sac ; jeu. : la Malle de Singapour (v.o.) ; ven. : The Hit (v.o.) ; sam. : Moscou à New-York (v.o.) ; dim., mar. : Marche à l'ombre.

C. SAURA (v.o.) : République-Cinéma, 11e (805-51-33) ; jeu., ven., sam., lun., 14 h : Carmen ; sam., 18 h : Cria Cuervos ; mer., 16 h ; jeu., mar., 20 h 30 ; sam., 22 h : Vivre vite.

TRUFFAUT ; Club de l'Etoile, 17e (380-42-05) ; mer, dim. : les Quatre Cents Coups ; jeu., sam., lun. : Jules et Jim ; ven., mar. : la Peau douce.

Les séances spéciales

L'AGE D'OR (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), dim. 20 h 30.

AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 h 50.

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

BIQUEFARRE (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h (en sem.).

CASANOVA (de Fellini) (It., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim. 18 h.

CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 19 h 20.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 50.

COTÉ CŒUR, COTÉ JARDIN (fr.) Olympic-Entrepôt, 14e (544-43-14), 18 h (en semaine).

LE DOULOS (Fr.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd. v.o.) ; Boîte à films, 17e (622-44-21), 19 h 05.

FARREBIQUE (Fr.) Olympic, 14e (544-43-14), 18 h (en sem.).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 h, ven. 24 h + République-Cinéma, 11e (805-51-33), 22 h (sf sam. et mard.)

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., mar. 11 h 55.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., mar. 11 h 50.

PARIS NOUS APPARTIENT (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h (en sem.).

LE PONT DU NORD (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim. et mar. 11 h 40.

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 45.

THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer. 15 h 15.

WANDA (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 2 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Téléfilm : le Dernier Civil (1re partie).
D'après E. Glaeser, réal. L. Heynemann, avec M. von Sydow, T. Schucke, M. Beaune.
Il s'agit de l'infiltration progressive du nazisme dans la vie d'un gros bourg du Wurtemberg. Le parti pris de lenteur qui caractérise le film illustre fidèlement le climat libéral dans lequel a pu s'installer la forme revancharde d'un nationalisme exacerbé par les hordes des sections d'assaut.

22 h 15 Dix bougies pour la Une, vous avez aimé...
Les grandes énigmes : l'argile et le grain. Emission de R. Clarke, N. Skrotzky et J. Audoir.
Autre série populaire, les grandes énigmes. Près de Cury-lès-Chaubarde, le plus vieux village de notre histoire, il y a six mille ans. Un réalisateur tente de redécouvrir les gestes quotidiens de nos ancêtres.

23 h 10 Journal.

23 h 20 Vivre en poésie.
Hommage à Victor Hugo.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : l'Embranchement.
De Guy Olivier, F. Porcile et J. Barozzi, réal. G. Olivier, avec Y. Garrivier.
Une œuvre difficile d'accès, ambitieuse, inspirée des expériences des romanciers modernes (Chesterton, Borgès). Un homme, un voyageur, à un tournant de sa vie, se trompe de train. Que faire sinon descendre à la première gare, en pleine nuit ? Il est libre et regarde sans hiérarchie les gens et les choses. Les images, les couleurs, les sons, semblent rincés par un excès d'intelligence (et de lucidité). Inhabituel à la télé.

22 h Cinéma, cinémas.
Magazine de M. Boujut, A. Andreu et C. Ventura.
Au sommaire : une leçon de cinéma, par E. Dmytryk ; portrait d'Aurore Clément ; les critiques de cinéma répondent... Le magazine de luxe du cinéma, lumières, mythes.

23 h Journal.

23 h 25 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.

20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Téléfilm : Témoin à charge.
D'Alan Gibson, d'après Agatha Christie, avec D. Kerr, D. Rigg, B. Bridges, R. Richardson.
Sir Wilfred Roberts, avocat de grande renommée, est contraint de ne plus défendre les criminels pour des raisons de santé. Wilfred, cardiaque, est néanmoins invité à défendre un certain Vole, accusé d'avoir assassiné une riche héritière. Qui est le meurtrier ?

22 h 15 Journal.

22 h 35 Fat's blues ou les confidences d'un dinosaure.

22 h 40 Prélude à la nuit.
Hommage à Léonard Rose : Sonate n° 1, de Brahms, par L. Rose, violoncelle, et A. Wolf, piano.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Inspecteur Gadget ; 17 h 10, Fraggle rock ; 17 h 35, Le club des puces ; 17 h 45, Contes pour Marie ; 18 h, Rocking chair ; 18 h 30, Un bon petit diable ; 19 h, Feuilleton : Foncouverte ; 19 h 5, Un musicien, un instrument (le violon) ; 19 h 15, Journal.

CANAL PLUS

20 h 30, Hill street blues ; 21 h 15, Soap ; 22 h, Un tueur dans la ville, film d'A. Mastroianni ; 23 h 30, Tous en scène ; 0 h 20, les BG abeilles sauvages, film de B. Geller ; 1 h 50, Robin des Bois.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Félix Eboué, la République, l'Empire, la France libre.

21 h 30 Musique : Pulsations. Forum des percussions ; Ensemble de percussions de Varsovie.

22 h 30 Nuits magnétiques : le voyage américain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Quatuor à cordes n° 3*, de Zemlinski ; *Quatuor à cordes n° 14 en la bémol majeur*, de Dvorak ; *Quatuor à cordes n° 16 en fa majeur*, de Beethoven, par le Quatuor Melos.

22 h 34 Les soirées de France-Musique : feuilleton « Hugo Wolf ».

23 h 5 Yvette Guilbert.

Jeudi 3 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 TF1 Vision plus.

11 h 45 La Une chez vous.

12 h Feuilleton : Omer Pacha.
Nouveau feuilleton en treize épisodes. Les aventures d'un lieutenant, de la Croatie à Constantinople.

12 h 30 La bouteille à la mer.

13 h Journal.

13 h 50 Série : la Petite Maison dans la prairie.

14 h 45 La maison de TF 1.

15 h 25 Quarté à Vincennes.

15 h 55 Images d'histoire.
La marine française au combat (1939-1942).

16 h 25 Les Français du bout du monde.
La Sierra Leone.

17 h 30 La chance aux chansons.

18 h 10 Le village dans les nuages.

18 h 25 Mini journal pour les jeunes.

18 h 30 Série : Papa et moi.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Cocoricocoboy.

20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : le Dernier Civil (2e partie).
D'après E. Glaeser, réal. L. Heynemann, avec M. Von Sydow, T. Schucke, M. Beaune.
Suite et fin d'une chronique d'un petit bourg du Wurtemberg au moment de la montée du nazisme.

22 h 10 Dix bougies pour la Une, vous avez aimé...
Infovision, magazine d'A. Denvers, R. Pic, M. Albert et J. Decornoy.
Une rétrospective qui présente des extraits de dix ans d'archives des magazines d'information de TF1 : le départ des Américains de Saigon, le débat Mitterrand-Barre, etc.

23 h 25 Journal.

23 h 45 Court métrage : La famille Muche.
Réal. J.-C. Baumerder.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.

12 h Journal et météo.

12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.

13 h 45 Aujourd'hui la vie.
Des auteurs et vous.

14 h 50 Série : Magnum.

16 h 25 Magazine : Un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini. Autour de la magie.

17 h 45 Récré A 2.
Poochie : Les devinettes d'Epinal ; Mes mains ont la parole ; Latulu et Lireli ; Les légendes du monde.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 10 D'accord, pas d'accord (INC).

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : L'amour en héritage.
D'après J. Krantz, réal. D. Hickox, avec S. Powers, L. Remick, S. Keach...
Premier volet d'un feuilleton en huit épisodes.
(Lire notre article page 17.)

21 h 35 Résistances.
Magazine des droits de l'homme de B. Langlois.
Au sommaire : le Liban, les réfugiés du Chouf (la vie misérable des chrétiens dans les faubourgs de Beyrouth) ; Birmanie : la guerre civile ; dossier : la Turquie sous la botte (un hommage au cinéaste disparu Yilmaz Güney. Invités : Dogan Ozguden, journaliste turc exilé, et Ezzadin Temo, chanteur kurde).

22 h 50 Histoires courtes.
Arthur Cohen contre les apparences.

23 h 15 Journal.

23 h 40 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.

20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Cinéma 16 : la Derelitta.
De Jean-Pierre Igoux d'après Vera Feyder, avec B. Ogier, D. Olbrychski, G. Blain...
(Lire notre article page 17.)

22 h 5 Journal.

22 h 30 Insolite et suspense : Comme le son du crotale.
Court métrage de James Thor.

22 h 45 Fat's blues ou les confidences d'un dinosaure.
Série de R. Mille et M. Tournier.

22 h 50 Prélude à la nuit.
Quatuor en ut majeur, op. 61, *de Dvorak, par le Quatuor Muir de Philadelphie.*

CANAL PLUS

7 h, 7/9 M. Denisot ; 9 h, Coup de foudre, film de D. Kurys ; 10 h 35, Sous les verrous, film de J. Parrot (Laurel et Hardy) ; 12 h 10, Cabou Cadin (Benji. Sherlock Holmes) ; 13 h 5, jeu ; 13 h 30 Rue Carnot (et à 18 h 45) ; 14 h, la Guerre du Feu, film de J.-J. Annaud ; 15 h 40, la Lune dans le caniveau, film de J.-J. Beneix (drame psychologique) ; 18 h 5, Slam ; 19 h 15, Tous en scène ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, New-York Connection, film de R. Butler ; 22 h 15, Butch Cassidy et le Kid, film de G. Roy Hill ; 0 h, Tous en scène ; 0 h 45, la Revanche, film de P. Lary ; 2 h 20, Rock concert.

FRANCE-CULTURE

7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : Enfantin et le saint-simonisme (et à 10 h 50 : Ernst Bloch ou l'histoire comme espérance) ; 9 h 5, Les Matinées, une vie, une œuvre : Porphyre, compagnon d'Ulysse ; 10 h 30, Musique : miroirs ; 11 h 10, Répétez, dit le maître : la presse à l'école ; 11 h 30, Feuilleton : « Han d'Islande », d'après Victor Hugo ; 12 h, Panorama : entretien avec G. Konopnicki ; à 12 h 45 : sciences ; 13 h 40, Peintres et ateliers : Simone Picciotto ; 14 h, Un livre, des voix : « Malédiction éternelle à qui lira ces pages », de Manuel Puig ; 14 h 30, La RTB (radio télévision belge) présente : « Il n'y a plus de bonnes réponses, il y a parfois de bonnes questions ». Avec Jacques Monod ; 15 h, Agora, avec André Dhotel ; 15 h 30, Musique : musicomania (mélismes, histoire d'un crime ; le chevalier Glück) ; 17 h, Le pays d'ici, en direct de Lille ; 18 h, Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne ; 19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : l'ophtalmologie ; 20 h, Musique, mode d'emploi : les marionnettes.

20 h 30 « L'Eliothropie », de G. Boccaccio, avec C. Rich, B. Fresson, J. Rochefort...

21 h 30 Libre parcours/voix : les artistes lyriques français.

22 h 30 Nuits magnétiques : le voyage américain ; Immigration Art.

FRANCE-MUSIQUE

6 h, Musique légère ; 7 h 10, Actualité du disque ; 9 h 5, L'oreille en colimaçon ; 9 h 20, Des pas sur la neige : Contes et légendes dans l'opéra russe ; œuvres de Moussorgski, Rimski-Korsakov, Glinka, Stravinsky ; 12 h 5, Concert : œuvres de Mozart, Smetana par la Philharmonie de Dresde, dir. J. Belohlavek, sol. P. Badura-Skoda, piano ; 13 h 32, Opérette-magazine ; 14 h 2, Mer calme et heureux voyage : Félix Mendelssohn ; 3e partie – Le juif errant : Italie/Ecosse ; 15 h, Mel'anges, ou de quelques musiques pour célébrer les anges : œuvres de Gibbons, Haydn, Dupré, Benier, Mendelssohn, Bach, Schoenberg ; 17 h, Brahms le progressiste ; 19 h 15, Le temps du jazz : feuilleton « les aventures de Slim Gaillard » ; Intermède ; le bloc-notes ; 20 h, Concours international de guitare.

20 h 30 Concert : *Lit de neige*, de Boucourechliev ; *Capriccio*, de Janacek ; *Mouvement*, de Lachenmann ; *A set of theater pieces*, d'Ives, par l'Ensemble intercontemporain, dir. P. Eötvos, sol. S. Von Osten, soprano, C. Petrescu, piano.

22 h 34 Les soirées de France-Musique, feuilleton « Hugo Wolf » ; à 23 h 5, Yvette Guilbert ; à 1 h, Poissons d'or.



COMMUNICATION

Le pouvoir et l'audiovisuel

III. – *Les chaînes publiques dans la tourmente*

par JEAN-FRANÇOIS LACAN

Les partisans des télévisions « libres » ont trouvé en face d'eux de sérieux adversaires : membres du gouvernement, presse écrite, Canal Plus... (*le Monde* des 1er et 2 janvier). L'avenir de la production audiovisuelle passe aussi par une révision du secteur public.

Dès son arrivée au pouvoir en 1981, la gauche s'était trouvée confrontée au délicat problème de l'audiovisuel. La télévision est trop liée en France au pouvoir politique pour échapper à la grande fièvre du « changement » : on réintègre les exclus, on bouscule la grille de programmes. Ivres de leur liberté retrouvée, réalisateurs, journalistes, techniciens rêvent de *réformes* radicales et contradictoires. Mais le téléspectateur, surpris dans ses habitudes, boude le changement. Il trouve la nouvelle télévision trop culturelle, trop pédagogique, et les sondages *ne* tardent pas à montrer un sensible tassement de l'audience. Habilement exploité, le phénomène devient politique : la mise en accusation de la « télévision rose » est l'une des premières campagnes virulentes de l'opposition sur le thème des libertés.

Derrière cette effervescence, les membres de la commission Moinot – qui doit faire des propositions pour l'avenir – discernent un bouleversement plus profond. L'attitude du public ne traduit-elle pas une lassitude devant une offre de programmes trop longtemps contingentée, une aspiration à plus de choix et de diversité ? Les ventes croissantes de magnétoscopes n'annoncent-elles pas cette liberté, cette abondance qu'autorisent les nouvelles technologies ? L'audiovisuel français, trop frileux, ne peut différer plus longtemps cette mutation profonde d'autant que, portée par les câbles et les satellites, la concurrence internationale interdit désormais tout repli sur l'Hexagone.

Pour le gouvernement, l'objectif est clair : il ne s'agit pas d'accoucher d'une nouvelle réforme mais d'une véritable loi définissant tout l'avenir du système. Le règlement du problème politique posé par la télévision passera par le redéploiement économique du secteur de l'audiovisuel.

Deux écoles s'affrontent alors, dont les conceptions sont bien résumées par Jean-Louis Missika et Dominique Wolton (*Le Monde* des 26, 27 et 28 février 1982). La première plaide pour le renforcement du service public de la radiotélévision, sa réunification après élimination des incohérences introduites par la loi de 1974. L'Etat français disposerait alors d'un *instrument* puissant, capable de répondre aux défis technologiques et de diversifier les *programmes tout en gardant* des objectifs de qualité. La seconde école défend l'ouverture au marché, *seule* capable à ses yeux de répondre aux aspirations du public tout en intégrant une logique économique réaliste. La concurrence entre secteur privé et service public, dont l'Etat définirait les règles, serait alors le moteur du développement.

Entre ces deux modèles, le pouvoir est obligé de composer. Il apparaît impossible de reconstruire l'ORTF : la gauche a trop longtemps *milité* contre *la sujétion de la télévision* au pouvoir politique pour ne pas proclamer la séparation de l'audiovisuel et de l'Etat. *Mais elle* ne peut pas aller trop loin dans le sens de l'ouverture et du libéralisme : les syndicats, de puissants intérêts corporatistes, s'opposent à toute privatisation et exigent le maintien du contrôle de l'État sur l'économie de l'audiovisuel. On transige donc : le service public aura son autonomie morale, garantie par la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, *et gardera* sa *dépendance* financière contrôlée par le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication et le budget voté par le Parlement.

Course à l'audience

La loi du 29 juillet 1982 affirme en même temps le renforcement du service public et la naissance du secteur privé. Au premier, la télévision traditionnelle, la diffusion nationale accessible à tous ; au second, les nouveaux médias, câble, satellite, chaîne à péage, développés peu à peu dans le cadre d'une économie mixte. On peut ainsi proclamer la *communication « libre »*, réussir l'opération politique, sans trancher au fond entre deux modèles économiques de développement.

Deux ans après, le compromis a porté ses fruits. Les mécontents de 1981 se sont tus. Même si l'opposition exploite toujours le moindre changement d'un responsable de la télévision pour dénoncer la mainmise de l'Etat, le public dans son ensemble gratifie les chaînes d'une plus grande indépendance. Les derniers sondages montrent que la télévision n'a jamais eu autant de spectateurs assidus et satisfaits. On le serait à moins : profitant de leur autonomie, les chaînes se disputent avec acharnement les faveurs du public. Bouvard contre Collaro, championnat de football contre Tour de France, on sacrifie allègrement au taux d'audience.

Le drame, c'est que cette concurrence sauvage ne correspond à aucune sanction du marché. Quelle que soit leur audience, les chaînes publiques ont droit aux mêmes ressources, publicité et redevance, strictement limitées par les pouvoirs publics. Loin de freiner la compétition *entre les chaînes*, cette contrainte exacerbe ses effets pervers. Pour trouver des programmes *attractifs tout* en faisant face à l'augmentation rapide des coûts de production, les responsables du service public n'ont pas une grande marge de manœuvre. Prisonniers de mandats limités et de budgets annuels, ils préfèrent acheter plutôt que produire, miser sur les vieilles recettes plutôt qu'innover, remplir les grilles plutôt qu'investir.

S'agit-il d'un renforcement du service public ou d'un dérapage incontrôlé ? Les sociétés d'auteurs et les réalisateurs protestent contre l'asphyxie de la création. L'Institut national de la communication audiovisuelle et la *société de commercialisation* (FMI) voient fondre le patrimoine d'images au profit des coprocuctions *internationales*, *dont* les droits sont souvent abandonnés à l'étranger. Le plan de relance du dessin animé français, lancé il y a un an par le ministère de la culture, piétine faute de commandes suffisantes des chaînes. Autant de faits alarmants à un moment où les programmes audiovisuels apparaissent comme un enjeu important de la compétition économique internationale.

L'impasse

Incapables, semble-t-il, de stopper l'hémorragie, les pouvoirs publics concentrent leurs espoirs sur les nouveaux médias. Ils font de Canal Plus le principal soutien du cinéma français, en obligeant la quatrième chaîne à consacrer le quart de ses *recettes à l'achat de films*. Le câble devient le vecteur potentiel du développement de la production audiovisuelle *nationale et régionale* par une série de quotas de programmation et la limitation du nombre des chaînes étrangères. La taxe sur les magnétoscopes vient renflouer la redevance, la taxe sur les cassettes vierges les caisses des sociétés d'auteurs. Enfin un prélèvement sur les recettes des nouveaux médias doit alimenter le fonds de soutien à l'industrie des programmes.

Mais une telle avalanche de règle*ments a pour premier effet* de décourager l'investissement privé. On ne s'est pas bousculé pour entrer *dans le capital de Canal Plus*, le câble est en panne et la société d'exploitation du satellite a du mal à voir le jour. *Quant à la vidéo, elle* est en état de faillite chronique. Les détenteurs de capitaux font remarquer avec justesse que les médias naissants ne peuvent supporter sans risques de telles contraintes. Dès lors, les pouvoirs publics se voient obligés de soutenir directement (contribution budgétaire au fonds de soutien) ou indirectement (rôle de la Caisse des dépôts et consignations, d'Havas, de la SOFIRAD) le marché des nouveaux médias quelque peu défaillant.

Le compromis politique de 1982 aboutit donc à un étrange paradoxe. Le service public épouse peu ou *prou une logique commerciale dénaturée*, et M. Pierre Desgraupes, alors président d'Antenne 2, s'interroge sur sa *privatisation* (*le Monde* du 22 février 1984). Les nouveaux médias, promis au secteur privé, sont paralysés par l'interventionnisme public. Face à cela, l'industrie des programmes cherche un marché introuvable. Ce ne sont pas les quelques centaines de milliers d'abonnés du câble et de Canal Plus qui vont amortir rapidement la production. Quant aux millions de téléspectateurs des chaînes *nationales*, ils ne payent pas assez pour financer la création.

« *Pourquoi faire simple quand on peut faire plus compliqué ?* » : à épouser la devise des Shadocks, le célèbre dessin animé de Jacques Rouxel, la politique audiovisuelle du gouvernement paraît dans l'impasse. Après les espoirs suscités par la loi de 1982, le blocage de la situation commence à décourager professionnels, créateurs et financiers. Ni la fuite en avant que constituerait la *libéralisation de la télévision locale* ni la reprise en main des chaînes à la veille des élections ne touchent au fond du problème.

Il est certain que les nouveaux médias ne peuvent supporter à eux seuls le développement de l'industrie de programmes. Pour faciliter leur croissance, attirer des capitaux privés, il faudra adopter à leur égard une politique plus libérale. *A l'inverse, les chaînes nationales* constituent, pour le moment, le seul marché potentiel pour réussir le pari économique proposé par le gouvernement. Soit il faut aller au bout de la logique commerciale, privatiser une des chaînes et organiser une concurrence saine entre secteur privé et service public. Soit il faut revenir à une conception plus stricte du service public, qui fait de la télévision u *instrument* soumis aux impératifs d'une politique de développement industriel des programmes. *Dans les deux cas*, c'est tout le système de financement de l'audiovisuel qu'il convient de réformer.

FIN

A VOIR

Péplum franco-américain

Quelle époque... que les moins de cinquante ans ne peuvent pas connaître, la belle époque de la bohème en café crème, les années follichonnes de Montparnasse et de Montmartre, quelque temps après la première guerre mondiale. Temps frivoles, dit la légende. Le Tout-Paris distingué frétille, pétille, picole... Une jeune fille rousse veut devenir peintre célèbre. Qu'à cela ne tienne ! *« L'amour en héritage »* – grosse coproduction franco-américaine – donnera à ces deux lascars les moyens de réaliser leur rêve et offrira aux téléspectateurs *un portrait grandeur* réelle d'une certaine France toute mythique... vue d'outre-Atlantique.

« L'amour en héritage » comporte huit épisodes musclés, de multiples détournements de situation. Comme les sagas un peu brouillonnes, ce feuilleton de Douglas Hickox et Kevin Connor, inspiré d'un roman de Judith Krantz, est allergique au résumé pointilleux, et ne tolère que quelques points de repère : disons d'abord que *« l'Amour en héritage »* est une triple histoire d'amour, bien sûr, qui joue à saute-mouton sur plus d'un siècle, navigue nonchalamment entre Paris, New York, le Lubéron, Rome... Ensuite, c'est une œuvre d'« artillerie lourde », une foire aux tableaux d'art plongée dans une forêt touffue d'images d'Epinal. Décor d'une caverne d'Ali-Baba surchargé de couleur, tentant de refléter le monde le plus clinquant de cette époque dans les domaines de l'art, de la mode, de la presse. Les personnages ? Eh bien, ils sont à l'image de l'univers dans lequel ils mijotent : typés à outrance, stéréotypés parfois jusqu'à déclencher le rire. Ce beau monde, comtesses foldingues, peintres stériles, bellâtres frivoles, *pourrait être classé en* deux catégories distinctes : ceux qui ont des *manteaux de cachemire et ceux qui ont des vestons* en toile de jute. Les premiers sont évidemment américains, les *seconds français*.

On peut regarder ce feuilleton avec nostalgie, comme on voyait passer le Transsibérien. *Il* s'arrête parfois à Paris. Parmi les passagers, pour la plupart américains, on reconnaît ému quelques acteurs français (Pierre Malet et Stéphane Audran). Comme ils se sentent petits dans cet immense plépium.

Aux antipodes de ce type de cinéma purement d'illustration aux poches pleines mais à la tête un peu creuse, FR 3 diffuse à la même heure une œuvre vraiment originale de Jean-Pierre Igoux. Le voyage *mi-réel mi-rêvé* d'une femme qui tente d'aller au bout d'elle-même. Jusqu'à la folie. *Cette femme, c'est* Bulle Ogier : une voix blanche, un regard transparent. Le téléfilm s'appelle *« La derelitta » ; il est passé au* cinéma en 1983 et a été salué par la critique (*le Monde* du *18 décembre* 1983). Il y a la vie, la mort, la tendresse, le songe d'une nuit d'amour vrai... pas en *héritage*.

MARC GIANNÉSINI.

★ *« L'amour en héritage »*, Antenne 2, à partir du jeudi 3 janvier à 20 h 35 ; *« La derelitta »*, FR 3 le même jour à la même heure.

Concurrence accrue entre l'AFP et Reuter pour la photo de presse

1985 marque le début d'une nouvelle *et intense concurrence internationale* entre les services photographiques de l'Agence France Presse et de l'agence Reuter. C'est le 1er janvier en effet que, conformément au plan annoncé au printemps 1984 (*le Monde* daté 27-28 novembre 1983), l'AFP a commencé l'exploitation commerciale de son service photo à partir de trois bases « régionales » : Paris, Washington et Tokyo. Ce service a été conçu avec la volonté d'assurer à chaque client une couverture photographique complète de l'actualité mondiale et régionale, adaptée aux besoins réels et offrant un regard différent sur l'événement.

Pour créer son réseau, l'AFP s'est associée avec plusieurs agences nationales ou régionales, notamment l'agence JIJI au Japon. Membrefondateur, *d'autre part*, de l'EPA (European Photopress Agency), elle bénéficie, dès le départ, de la collaboration et de la clientèle des grandes agences européennes.

L'agence Reuter, tirant, pour sa part, les conséquences du rachat, en juin 1984, du secteur photo de l'agence américaine United Press International (UPI) – à l'exception des Etats-Unis, – a *décidé de lancer* une vaste offensive mondiale. Reuter aura l'exclusivité des documents photos pris par UPI aux Etats-Unis pour les diffuser hors du territoire américain et disposera, dans le monde entier, de plus d'une soixantaine de photographes répartis dans *une trentaine de grandes capitales*. « *De même que nous sommes les leaders dans le secteur des nouvelles et des informations destinées aux milieux d'affaires, nous avons l'intention de devenir la première organisation au monde dans le domaine de la photo d'actualité* », a déclaré M. Michael Nelson, directeur général de l'agence Reuter.

ARCACHON-RADIO NE DIFFUSERA PLUS LA MÉTÉO MARINE

La station maritime d'Arcachon, en Gironde, Radio-Arcachon, qui diffusait deux fois par jour, pour les navigateurs, en VHF, un bulletin météo pour la côte atlantique française allant des Sables-d'Olonne à Hendaye (Pyrénées-Atlantiques), a dû supprimer, le 2 janvier, ces deux émissions en ondes métriques, *sur* décision de l'administration des PTT.

Le syndicat CGT et le personnel de la station maritime ont décidé de s'élever contre cet arrêt, car « *les caractéristiques particulières d'un littoral dangereux, avec des passes et des pertuis malaisés à franchir, des ports en estuaires, rendent nécessaire la diffusion de l'évolution du temps à une phase rapprochée* ». Ils appellent tous les usagers à protester contre cette interruption d'un service public.

LES DÉBUTS DE SAT 1

La presse allemande se lance sur le câble

Le 1er janvier 1984 avait vu le démarrage de l'expérience de Ludwigshafen, la première exploitation commerciale d'un réseau câblé en Allemagne fédérale. Le 1er janvier 1985, les foyers allemands câlés peuvent recevoir la première chaîne de télévision privée d'envergure nationale. Sat 1, relayée par le satellite européen ECS 1, est due à l'initiative d'un consortium d'éditeurs de presse dans lequel on retrouve les groupes Springer, Burda, Bauer, Holtzrink, et la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, ainsi que de nombreux quotidiens régionaux.

Le temps d'antenne est réparti entre les partenaires, qui réalisent des reportages d'actualité, des émissions pour les jeunes, des magazines ou des enquêtes politiques, chacun en fonction de sa vocation. Chaque titre possède sa *propre régie* publicitaire. Les dix centres de production sont situés dant toute la République *fédérale*. La rédaction des nouvelles se trouve à Hambourg, le centre administratif à Mayence et la régie *technique finale*, qui expédie les programmes vers le satellite, à Ludwigshafen. Sat 1 dispose d'un budget *annuel de 270 millions* de marks (environ 810 millions de francs) et compte trouver un équilibre, dans *une dizaine d'années, grâce aux ressources publicitaires*.

Il s'agit donc d'un pari à long terme pour la presse et l'édition allemandes. Pari ambitieux, puisque le *développement des réseaux câblés* privés en Allemagne n'en est encore qu'à ses balbutiements. Les réseaux *pilotes* de Ludwigshafen et Munich ne comptent encore que vingt mille abonnés. Mais il existe en RFA quelque huit cent mille foyers câblés, raccordés à des réseaux publics directement exploités par la Bundespost (PTT allemandes). Pour 10 marks par mois, les quatre cent mille abonnés de ces réseaux ne pouvaient recevoir jusqu'à présent que les chaînes publiques de télévision.

C'est autour de la *programmation* de ces réseaux que se joue depuis un an une bataille politique. Chaque État (Land) *étant maître de la* réglementation en matière de télévision, les Etats contrôlés par les partis *libéral et chrétien-démocrate* se sont prononcés pour l'ouverture à la télévision privée, tandis que les *sociaux-démocrates* s'opposaient à toute libéralisation.

Sat 1 ne peut donc miser pour le moment que sur les réseaux de seize villes, *regroupant environ cent* douze mille abonnés, réseaux que la Bundespost équipe en antennes de *réception pour satellites. Mais les* postes allemandes ont un important programme de câblage qui devrait porter le nombre *de foyers câblés* à quatre millions d'ici trois ans, ce qui élargirait rapidement le marché *potentiel de Sat 1. Reste encore* à affiner la politique commerciale d'exploitation, la vente d'abonnements *sur les réseaux de la* Bundespost se faisant encore par immeuble et non par foyer.

Sat 1 n'est pas la seule chaîne de télévision allemande destinée au câble. Elle a été précédée sur le satellite *ECS 1 le mois dernier par* 3 Sat, une chaîne publique germanophone conçue sur le modèle de la *francophone TV5 et regroupant trois* services publics : la ZDF en Allemagne, ORF en Autriche et la SRG *pour la Suisse alémanique*. D'autres concurrents privés sont déjà présents sur le marché du câble. Le puissant *groupe de presse* Bertelsmann s'est allié avec RTL pour diffuser RTL Plus et compte bénéficier d'un des *canaux* du satellite français TDF 1. Bertlesmann étudie aussi une chaîne payante de films avec le groupe *américain* UIP, qui rassemble Paramount, Universal et la Metro Goldwyn Mayer. Enfin le groupe de com*munication Beta* Taurus envisage lui aussi une chaîne de films, en association avec le géant britannique Thorn EMI.

J.-F. L.

● *« Emmanuelle » en Suisse : diffusion pirate.* – Les téléspectateurs du réseau câblé de la région zurichoise, en Suisse, ont finalement pu regarder le film érotique *Emmanuelle*, banni de la programmation de la télévision suisse romande à la suite notamment de l'intervention de l'Église catholique et de parlementaires (*le Monde* du 28 décembre 1984). Des pirates ont utilisé le ca*nal de la télévision autrichienne*, libre à partir de 1 h 30, pour diffuser en toute quiétude, dans la nuit de la Saint-Sylvestre, le célèbre film produit par Just Jaeckin. La direction du réseau ne s'est aperçue que tardivement du piratage et le film est passé sans coupure ni brouillage. Les PTT suisses ont ouvert une enquête.

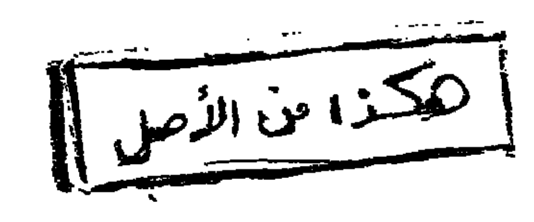
Glandu imité

Difficile, la tâche du producteur de télévision, qui, pour monter une émission de variétés aux séquences enregistrées à l'avance, doit manier avec adresse ciseaux, colle et chronomètre ! Et combien délicate la *sélection des passages* un peu longs qu'un cadre horaire contraignant impose de raccour*cir ou même de supprimer*. Car il y a coupes et coupes, et en ces temps d'intolérance et de polé*mique, il ne fait pas bon se tromper* dans les genres. Ainsi Marie-France Brière, la responsable des *variétés sur* TF 1, *saura-t-elle désormais* que la suppression d'une chanson de Sheila ou de Johnny *s'appelle une « coupe »*, tandis que celle d'un sketch de Thierry le Luron est qualifiée de *« censure »*. Toute une différence. Quand on travaille à la télévision, on doit respecter les nuances.

Sheila, Johnny *Halliday* n'ont guère protesté après l'amputation forcée d'une partie de leur prestation dans la version finale de « Horoscope 85 », l'émission de Patrick Sabatier diffusée le soir de la Saint-Sylvestre.

Thierry le Luron, lui, n'a guère apprécié la suppression d'un de ses sketches, dans lequel il faisait apparaître MM. Defferre, Fabius, Le Pen, Marchais, ainsi que M. et Mme Mitterrand. Il s'en est pris directement au président de la République ! Pas moins. *« Cette séquence a été censurée. Oui, vous avez bien lu : censurée »*, écrit-il, dans une lettre ouverte, adressée mardi 1er janvier, à M. Mitterrand, en demandant : *« Sur ordre de qui des coups de ciseaux ont-ils été donnés dans quatre minutes de bande vidéo un soir de réveillon ? »* Et il ajoute : *« Je crois que vous pouvez être fier, la reprise en main de la télévision est totale. Vos fidèles valets, Hervé Bourges en tête, sont là pour appliquer vos ordres. »* M. Glandu, son personnage favori, en a rougi de se voir si parfaitement imité.

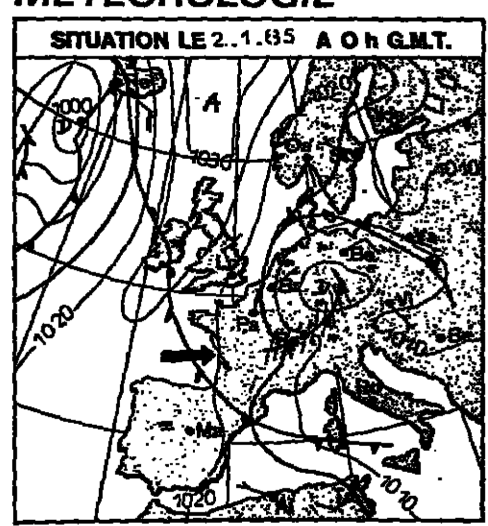
ANNICK COJEAN.

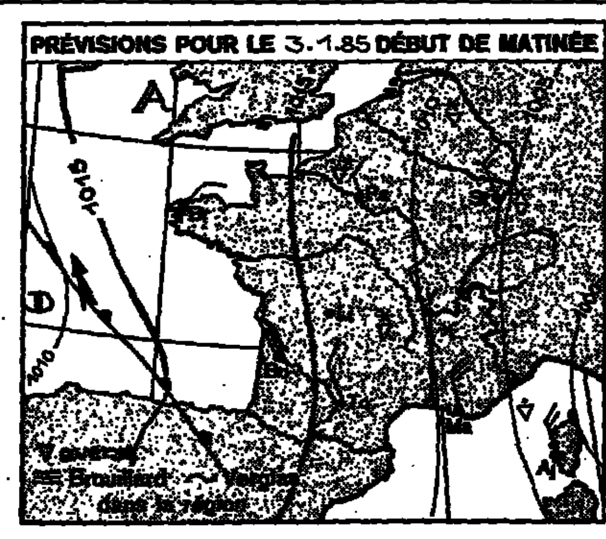


هكذا من الأصل

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps prévu en France entre le mercredi 2 janvier à 0 heure et le jeudi 3 janvier à 24 heures.

Un centre dépressionnaire situé sur l'Allemagne et se décalant vers le Sud dirige sur la France de l'air froid et instable en provenance de la Scandinavie.

Jeudi : le matin, sur la moitié ouest de la France, les brumes et les nuages bas seront fréquents du fait de l'affaiblissement du vent de nord au cours de la nuit de mercredi à jeudi. Les températures seront aussi en baisse et les minimales seront de l'ordre de 0 à – 3 degrés dans l'intérieur. Très localement, avec de petites bruines, du verglas pourra se former. Dans l'après-midi, les éclaircies seront assez belles, favorisant une légère remontée des températures, sauf sur les Pyrénées où le ciel se voilera.

De la Belgique au nord des Alpes et du Massif Central, temps encore instable avec reprise de l'activité neigeuse sous forme d'averses, particulièrement sur les versants nord du relief. Les températures seront aussi assez basses (0 à – 3 degrés pour les minimales, localement moins sur la neige avec les éclaircies de la nuit) et resteront souvent en dessous de 0 degré toute la journée.

Les éclaircies gagneront par le Nord et seront plus fréquentes au cours de l'après-midi.

Sur le Sud-Est et la Corse, encore quelques averses le matin, se maintenant sur la Corse où elles pourront prendre un caractère orageux.

Le vent de nord s'atténuera en général, mais le mistral soufflera toujours assez fort. Sur les côtes atlantiques, le vent faible s'orientera à l'est-sud-est.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 2 janvier, à 7 heures, de 1012,5 millibars, soit 759,4 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 3 JANVIER 1985 A 0 HEURE (GMT)

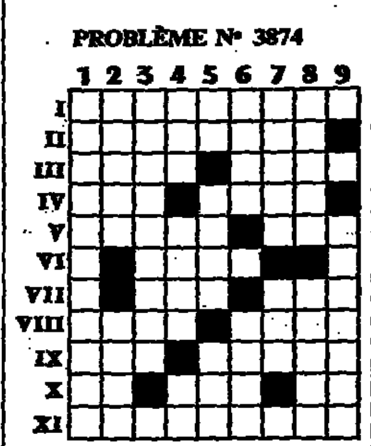
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er janvier; le second, le minimum de la nuit du 1er janvier au 2 janvier) : Ajaccio, 11 et 4 degrés; Biarritz, 11 et 4; Bordeaux, 9 et – 1; Bourges, 1 et 1; Brest, 9 et 2; Caen, 7 et 4; Cherbourg, 6 et 3; Clermont-Ferrand, 4 et 1; Dijon, 2 et 1; Grenoble-St-M.-H., 1 et – 2; Grenoble-St-Geoirs, 1 et – 1; Lille, 4 et 1; Lyon, 0 et – 1; Marseille-Marignane, 9 et 1; Nancy, 2 et 0; Nantes, 9 et 0; Nice-Côte d'Azur, 10 et 2; Paris-Montsouris, 6 et 3; Paris-Orly, 6 et 2; Pau, 9 et 4; Perpignan, 13 et 5; Rennes, 8 et 1; Strasbourg, 2 et 0; Tours, 6 et 0; Toulouse, 7 et 1; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 et 2; Amsterdam, 7 et 0; Athènes, 9 et 5; Berlin, – 2 et – 5; Bonn, 5 et – 2; Bruxelles, 5 et 0; Le Caire, 17 et 8; îles Canaries, 19 et 12; Copenhague, – 1 et – 4; Dakar, 21 et 18; Djerba, 12 et 9; Genève, 1 et – 1; Istanbul, 7 et 6; Jérusalem, 13 et 5; Lisbonne, 16 et 5; Londres, 5 et 1; Luxembourg, 0 et – 2; Madrid, 12 et – 3; Montréal, – 10 et – 13; Moscou, – 5 et – 6; Nairobi, 25 et 13; New-York, 11 et 6; Palma-de-Majorque, 14 et 5; Rio-de-Janeiro, 30 (max.); Rome, 9 et – 6; Stockholm, – 3 et – 11; Tozeur, 13 et 3; Tunis, 13 et 8.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3874



HORIZONTALEMENT

I. Consent des réductions à des gens abandonnés par la fortune. – II. Passe pour ne pas avoir le geste large. – III. Evoque Bacchus ou Neptune, selon qu'elle est d'Or ou d'Argent. Entre une table et une nappe. – IV. Roi d'Israël. Brailler sous la ramure. – V. Déclina longtemps avant de mourir. Arsenal pour David. – VI. Sa teinture convient aux tissus délicats. – VII. Sa vie ne fut pas sans Mystères. Auteur finlandais. – VIII. Se met à table après avoir été cuisiné. Domaine du Très-Haut qui se gagne ici-bas. – IX. Faiseuse de couches. La montagne noire. – X. Négation. Bruiteur dans le concert des Ases. Personnel. – XI. Se livrer à une action exorbitante.

VERTICALEMENT

1. Calcul de têtes. – 2. Normale pour qui brigue en être le maître. Site ou cité lacustre. – 3. Un analyste de la pensée. – 4. Conseil « dantoniste ». Dans une formulation royale. Entrée en transes. – 5. Pratiques. La marque de l'irréparable. Personnel. – 6. Mieux vaut l'acheter que de l'avoir à l'œil. Volant, il ne court pas. – 7. Ne passe pas chez les Helvètes pour un petit Suisse. A éviter quand il arrive en courant. – 8. Consécutive à l'usage ou proscrite par les usages. Au château ou sur les terres seigneuriales. – 9. Prisonnier volontaire.

Solution du problème n° 3873

Horizontalement

I. Sillonnés. – II. Olé olé. – III. Missel. Ni. – IV. Mat. Osque. – V. Iq. Adoube. – VI. Eu. Punais. – VII. Rebec. Tl. – VIII. Op. Prêt. – IX. Busc. Asô. – X. Orgie. – XI. Nuée. Ange.

Verticalement

1. Sommiers. On. – 2. Iliaque. Bru. – 3. Lest. Bouge. – 4. Los. Apepsie. – 5. Oléoduc. Ce. – 6. Nelson. – 7. Quatrain. – 8. Nubiles. – 9. Sciées. Tore.

GUY BROUTY.

EN BREF

COURS PARTICULIERS

POUR TOUS. – *Les étudiants de l'association Cours pour tous proposent des cours particuliers assurés par des élèves des grandes écoles parisiennes. Ces derniers sont disponibles aux jours et heures qui conviennent aux familles.*

★ Renseignements : 561-03-15.

TRANSPORTS

UNE NOUVELLE LIAISON AÉRIENNE ENTRE L'OUEST ET AVIGNON ET MONTPELLIER. – *La compagnie aérienne bretonne, Brit Air, vient de créer, en collaboration avec les compagnies Air Jet et Air Littoral, une nouvelle liaison biquotidienne entre Caen, Le Havre et Rennes, d'une part, et Avignon et Montpellier, d'autre part, via Lyon. A titre d'exemple, l'aller simple entre Le Havre et Montpellier coûte 1 401 F (vol ordinaire), 1 290 F (vol blanc) ou 932 F (vol bleu) ; l'aller simple entre Rennes et Montpellier coûte 1 272 F, 1 172 F ou 824 F selon le vol choisi.*

DOCUMENTATION

FINANCES COMMUNALES. – La troisième édition de l'ouvrage de Roland Brolles : *Budget des communes de moins de 10 000 habitants*, vient d'être publiée chez Berger-Levrault. Il s'agit d'un excellent outil de travail destiné aux responsables municipaux et aux comptables locaux ou régionaux.

★ *480 pages, 295 F.*

SÉMINAIRE

PRODUCTIQUE : « L'ÉTAT DE L'ART 1985 ». – C'est le thème du séminaire organisé les 16, 17 et 18 janvier à Paris par CAP GEMINI SOGETI. Cette session s'adresse à des informaticiens de haut niveau et à des responsables de production. Il y sera traité de l'essentiel des domaines de la productique : robotique, ateliers flexibles, contrôle de qualité, maintenance, assistés par ordinateur, ainsi que des aspects économiques des décisions d'investissement en productique et des problèmes sociaux et humains posés par l'introduction de ces techniques.

★ Collège informatique de CAP SOGETI, 92, boulevard du Montparnasse 75014 Paris. Tél. : (1) 320-13-81.

PARIS EN VISITES

JEUDI 3 JANVIER

« Les synagogues », 14 h 45, métro Saint-Paul, Mme Oswald.

« Musée Fragonard », 15 heures, 12, boulevard des Capucines, Mme Allaz (Caisse nationale des monuments historiques).

« Diderot », 15 h 30, 11, quai Conti (Mme Angot).

« Le Douanier Rousseau », 13 heures, Grand-Palais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Diderot », 13 heures, 11, quai Conti (P.-Y. Jaslet).

« La Conciergerie », 14 heures, entrée (M. Pohyer).

« Le regard de Diderot », 15 heures, musée du Louvre, porte Denon (Paris et son histoire).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Paris pittoresque et insolite).

JEUNES

Potagers scolaires en Bolivie

Richelieu, en Touraine. Le cardinal y fit construire son château – détruit au dix-neuvième siècle – et une ville dont l'architecture princière fut imitée à Versailles. Deux places à arcades, une grand-rue – Royale – bordée de vingt-huit hôtels particuliers : le seul village de France entièrement du dix-septième et classé. Richelieu, qui célèbre, en 1985, le quadricentenaire de la naissance de l'éminence pourpre, se meurt de mort lente, faute d'avoir été restaurée.

Richelieu meurt dans ses vieilles pierres, mais fait naître la vie ailleurs : « *1985*, dit Catherine Leroy, une étudiante en droit de vingt ans, *c'est aussi l'Année internationale de la jeunesse, c'est-à-dire l'année de la vie.* » Catherine Leroy, responsable d'une association d'aide au tiers-monde dont le siège est à Richelieu, a monté une opération Potagers scolaires en Bolivie.

Pourquoi des potagers ? « *Pour aller à la racine du problème de la faim, nous avons pensé qu'il fallait donner l'autosuffisance alimentaire par des potagers.* » Et pourquoi la Bolivie ? « *Parce que ce pays présentait les données les plus simples pour réaliser notre projet. Or nous voulons prouver que ça marche.* » Et, ce problème résolu, s'attaquer à des pays où les solutions sont plus complexes.

Catherine Leroy se souvient aussi, que, au dix-septième siècle, saint Vincent de Paul, patron des jardins ouvriers, fit attribuer des terrains pour que l'on y cultive des potagers communaux afin de lutter contre la famine qui sévissait alors...

Qui a dit que la jeunesse n'avait plus d'idéal ? « *Nous sommes des milliers de jeunes à vouloir faire quelque chose,* dit la jeune étudiante. *Il y a, paraît-il, seize millions de jeunes en France qui ont moins de vingt-cinq ans et deux sur trois sont prêts à répondre à un appel concret.* »

Y a-t-il encore quelqu'un pour prétendre que la jeunesse d'aujourd'hui n'a pas les pieds sur terre ? « *Nous cherchions une réponse simple, adaptée à nos possibilités. Nous sommes allés en Bolivie, de janvier à mars 1984. Nous avons rencontré le ministre bolivien de l'éducation et de la culture, qui a encouragé notre projet et nous apporte une aide technique.* »

Pour lutter contre la famine, le gouvernement bolivien a donné à chaque école un terrain pour que les villageois y cultivent un jardin potager. L'instituteur doit, d'autre part, donner des cours d'agriculture. A partir de ces données, Catherine Leroy et ses amis ont monté leur opération.

Pour créer et entretenir un potager, il faut 1 500 francs par mois pendant un an. Avec cette somme, on achète la semence, les outils, la serre, on irrigue et on installe la cantine pour cent personnes. On s'engage pour six mois au minimum, douze au maximum. Ce délai écoulé, le potager est rentable et alimente la cantine. Il suffit d'être cinq jeunes pour entreprendre un potager. Certains groupes en soutiennent plusieurs.

Où trouvent-ils l'argent ? Pas dans le portefeuille des parents. Ils luttent contre le gaspillage (ils récupèrent vieux papiers, carton, verre). Quatre cents élèves du lycée Condorcet de Paris se sont un jour privés de dessert à la cantine, ce qui a rapporté 2 000 F (5 F par élève). A Nantes, des jeunes ont planté 10 000 bulbes de jacinthe, glaïeul, etc., sur 600 m² et ont fait de la confiture avec des tomates vertes. Produit de ces deux opérations : 15 000 F.

Les fonds sont envoyés au Club UNESCO-René Maheu (1) bolivien, qui se charge de la répartition. En Bolivie même, trente correspondants vont, chaque semaine, sur place, suivre la réalisation du projet et y collaborer. Un prêtre, de retour en France le 19 décembre 1984, leur a dit que « *la production est magnifique* ».

Mis à l'étude en 1982, le projet, dans son ensemble, a été opérationnel en 1984 et la première somme d'argent expédiée en juillet. Le nombre de réalisations a augmenté régulièrement depuis : dix en juillet, quinze en septembre, vingt en novembre, vingt-quatre en décembre. Leur but : réaliser cent projets en 1985. Si le pari est tenu, ce sont dix mille enfants et femmes enceintes de Bolivie qui seront nourris par les potagers scolaires.

« *C'est une aventure que l'on propose aux jeunes,* dit Catherine Leroy, qui a pris une année sabbatique pour mener à bien l'opération, *et un défi : on est capable d'être aussi performant que les adultes.* »

DANIELLE TRAMARD.

(1) Les Clubs UNESCO-René Maheu ont adopté la charte de l'UNESCO, mais sont totalement indépendants de cette organisation.

★ Club UNESCO-René Maheu, 15, Grand-Rue, 37120 Richelieu, tél. : (47) 58-22-47. Catherine Leroy voudrait créer une émission télévisée hebdomadaire sur : « le tiers-monde pratique » dans le même esprit : proposer aux jeunes des actions concrètes de microprojets précis.

LÉGION D'HONNEUR

Nous publions ci-dessous la suite et la fin des nominations et promotions du 1er janvier dans l'ordre de la Légion d'honneur (le Monde *du 2 janvier).*

Urbanisme, logement et transports

Est promu *commandeur :*

M. Emile Aillaud, architecte.

Sont promus *officiers :*

MM. Georges Grannet, ancien administrateur des HLM de Seine-et-Oise; Georges Jeuffroy, professeur à l'Ecole des ponts et chaussées; Maurice Renaud, administrateur à l'administration centrale.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Philippe Paul Chardin, assureur, conseil; Marcel Cunin, délégué d'une confédération de logement; Gilbert Grandtrait, expert des compagnies d'assurances; Jean le Couteur, architecte; Jean Lorcy, directeur à l'établissement public pour l'aménagement de la Défense; Jacques Moretti, directeur honoraire des HLM de Vaucluse; Roger Sicaire, président des HLM de Niort-Saint-Maixent-l'Ecole.

Transports

Sont promus *officiers :*

MM. Pierre Bonneau, président de la Société immobilière des chemins de fer français; André Decroix, ancien inspecteur général de l'équipement; Jean Gayet, ingénieur général des ponts et chaussées; Charles Gignoux, vice-président du conseil médical de l'aéronautique civile.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Jean-Claude Berthod, directeur d'une société de transports; Pierre Eelsen, président d'une compagnie aérienne; Claude Jambon, ingénieur à la SNCF; Martial Noyrey, commandant de bord dans une compagnie aérienne, Charles Parey, ingénieur des ponts et chaussées.

Mer

Est promu *officier :*

M. Louis Carion, ancien instructeur à l'école maritime du Guilvinec.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Jacques Berthon, président de la Société des docks industriels; Roger Cazaux, commandant du port de Bordeaux; Edouard Dimont, délégué général du Groupement interprofessionnel pour l'exploitation des océans; Victorien Viaud, président de la confédération, de la mutualité et du crédit maritime.

Commerce, artisanat et tourisme

Est promu *officier :*

M. Victor Bandonin, président honoraire de la confédération de la boulangerie-pâtisserie française.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. René Ajalbert, commissaire général des salons des antiquaires; Etienne Carrot, président de la chambre de commerce et d'industrie de la chambre de commerce et d'industrie de Lyon; Claude Duport, président de la chambre de métiers des Ardennes; Claude Moreaud, président de la chambre de commerce et d'industrie d'Aquitaine; André Péré, ancien président de la chambre syndicale des maîtres artisans fourreurs de Rouen.

Affaires européennes

Sont promus *officiers :*

MM. Paul Bordier, inspecteur des finances honoraire; Henri Captal, directeur de vente honoraire; Michel Faré, professeur d'histoire de l'art; Désiré Leaglet, administrateur de société.

Sont nommés *chevaliers :*

Mme Sophie Bleustein-Blanchet, née Vaillant, vice-présidente de la Fondation de la vocation.

MM. Paul Collowald, ancien fonctionnaire de la CEE; Juan Gil, ancien imprimeur; Jacques Rabier, ancien fonctionnaire européen.

Mme Joséphine Theobald-Paoli, née Paoli, ancien parlementaire européen.

Travail, emploi et formation professionnelle

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Marcel Boubet, secrétaire fédéral Force ouvrière; Victor Camier, secrétaire confédéral de la CFDT.

Mme Lucette Rouillard, épouse Dhnicque, administrateur civil à l'administration centrale.

MM. Jacques Duhant, chef de bureau à la direction de l'administration générale; Daniel Furon, professeur à la faculté de médecine de Lille; Hubert Guillotin, directeur du travail et de l'emploi de Bourgogne; Claude Le Briquir, secrétaire général adjoint d'une entreprise de câblerie; Michel Le Goux, directeur des Etablissements Stalaven.

Environnement

Est promu *officier :*

M. Jean Ternisien, ancien directeur du centre de recherche de la SNEA.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Pierre Brunet, président de la Fédération des associations de pêche et pisciculture; Claude Gleizes, chef de service de l'eau; Maurice Pezet, vice-président de la Ligue de défense des Alpilles; Jean-Baptiste Lévêque de Vilmorin, chargé de mission auprès du délégué à la qualité de la vie.

Recherche et technologie

Est promu *commandeur :*

M. Paul Germain, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.

Sont promus *officiers :*

MM. Pierre Bauchet, professeur d'université; Pierre Bouvarel, conseiller auprès de l'Office national des forêts; Claude Guillemin, inspecteur général d'un organisme de recherche.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Daniel Cribier, chef de département au CEA; Henri Delauze, président d'une compagnie maritime d'expertise; Jean-Claude Husson, directeur du centre spatial de Toulouse; Philippe Lazar, directeur de l'INSERM; Henri de Lumley-Woodyear, directeur du laboratoire de préhistoire du Musée de l'homme; Philippe Nozières, professeur au Collège de France.

Culture

Est promu *commandeur :*

M. Georges Dumezil, historien, membre de l'Académie française.

Sont promus *officiers :*

MM. Gérard Ducaux-Rupp, producteur de films; Max Houry, dit Gérard Oury, cinéaste.

Mme Elisabeth Léon, dite Georgette Elgey, écrivain, historienne.

M. Jean Tardieu, dramaturge, poète.

Sont promus *chevaliers :*

MM. René Allio, cinéaste; Pierre Berge, président de la société Yves Saint-Laurent; Etienne Bierry, directeur de compagnie théâtrale; Ernest Blanc, artiste lyrique; Joseph Bouglione, directeur de cirque; Charles Chaynes, chef du service de la création musicale à Radio-France.

Mme Colette Dacheville, dite Stéphane Audran, artiste dramatique.

MM. Jean-Loup Dabadie, scénariste, auteur de chansons; Marie-Arnaud Dubosc de Pesquidoux, dit Jean Taillemagre, journaliste, écrivain; Claudius Espouillier, directeur bénévole de l'école de musique et des arts d'Arles; Michel Garcin, directeur artistique d'une maison de disques; Louis Hazan, président d'un groupe d'éditions musicales.

Mme Yolande Jacobé de Naurois, épouse de Lacretelle, présidente de l'association des Vieilles Maisons françaises.

MM. Marin Karmitz, cinéaste; Georges Kiejman, ancien président de la commission d'avances sur recettes; Israël Lipszyc, dit Morice Lipsi, sculpteur; Jacques Marsal, guide à la grotte de Lascaux; Guy Nicot, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux; Michel Piccoli, artiste dramatique.

Mme Jeanne-Marie Prudhommeaux, épouse Hugues, dite Jeanne-Michèle, vice-présidente du Salon d'automne.

MM. Serge Reggiani, artiste dramatique, chanteur; Jean Robert, dit Ipousteguy, sculpteur, peintre; Lucien Scheler, spécialiste en livres anciens; Maurice Scherer, dit Eric Rohmer, réalisateur de films; Albert Uderzo, auteur de bandes dessinées; Mme Arlette Varda, épouse Demy, dite Agnès Varda, cinéaste.

Jeunesse et sports

Sont promus *officiers :*

Mme Yvonne Surrel, née Gasnot, ancienne inspectrice générale de la jeunesse et des sports.

M. René Truc, président d'un comité olympique et sportif.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Marcel Bidot, ancien coureur cycliste; Albert Lautard, directeur d'un restaurant universitaire; Robert Pariente, directeur de la rédaction d'un journal sportif; le docteur Henri Perie, inspecteur général de la jeunesse et des sports; Michel Platini, capitaine de l'équipe de France de football.

Intérieur et décentralisation

Centenaire de la loi du 5 avril 1884

Sont promus *officiers :*

MM. Louis Bréchard, maire de Chamelet (Rhône); Sylvain Diet, maire de Sébazac-Concourès (Aveyron); Serge Lefranc, conseiller général de l'Essonne; François Moussier, maire honoraire de Septème (Isère).

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Jean-Marie Babout, maire honoraire de Saint-Boil (Saône-et-Loire); Paul Blayes, maire de Graissessac (Hérault); Jean-Marie Bloy, ancien maire de Saint-Léon (Haute-Garonne); André Camus, ancien conseiller général de Saône-et-Loire; Jean Capin, maire de Toujouse (Gers); Abel Carbonnière, dit Marcel, ancien conseiller général de la Dordogne; Henri Chaze, conseiller général de l'Ardèche; Fernand Dupuy, ancien maire de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne); Louis Huitric, ancien conseiller général du Finistère; Robert Lapuelle, maire d'Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne); Pierre Mitrot, conseiller général de l'Aube; Marceau Seignon, ancien maire de Bonnieux (Vaucluse); Pierre Valadou, maire du Rouget (Cantal); Joseph Valentin, conseiller général des Vosges.

Le Monde

chronologie

LES ÉVÉNEMENTS DE 1984

L'année Reagan

JANVIER

6. – TUNISIE : Après les émeutes qui ont fait au moins soixante-quinze morts depuis le 29 décembre, le président Bourguiba reporte les augmentations du prix du pain et des produits céréaliers.

10. – DANEMARK : Aux élections législatives, les conservateurs du premier ministre, M. Poul Schlüter, obtiennent 42 sièges (+ 16). Mais la coalition quadripartite de centre droit, au pouvoir depuis septembre 1982, reste minoritaire avec 76 (+ 11) des 179 sièges.

17. – EST-OUEST : La conférence sur le désarmement en Europe (CDE) s'ouvre à Stockholm en présence des trente-cinq ministres des affaires étrangères des pays signataires en 1975 de l'Acte final d'Helsinki. MM. Shultz et Gromyko se rencontrent le 18 et décident que les négociations MBFR sur les forces classiques en Europe reprendront à Vienne le 16 mars.

22. – MAROC : Après des émeutes qui ont fait depuis le 19 dans plusieurs villes du nord du pays *vingt-neuf morts, selon un bilan officiel*, le roi Hassan II renonce à l'augmentation prévue des produits de première nécessité.

25. – TCHAD : Un Jaguar français est abattu à Torodoum, au nord de la « ligne verte », et son pilote est tué. Paris décide d'étendre d'une centaine de kilomètres vers le nord le « périmètre de sécurité » de ses forces stationnées au Tchad depuis août 1983.

27. – BRÉSIL : Le Brésil obtient un prêt de 6,5 milliards de *dollars de quelque six cents banques* étrangères.

FÉVRIER

9. – URSS : Mort de Iouri Andropov, qui n'était plus apparu en public depuis le 18 août 1983. Le 13, M. Constantin Tchernenko, ancien protégé de Brejnev qui avait *été le rival* d'Andropov pour sa succession en novembre 1982, est élu à soixante-douze ans secrétaire général par le comité central du PCUS.

15. – IRAN-IRAK : L'armée iranienne lance, en plusieurs étapes, de nouvelles offensives en territoire irakien qui provoquent de très violents combats. Les forces iraniennes réussissent à occuper les îles Majnoun, riches en pétrole. L'armée irakienne est accusée d'utiliser des armes chimiques, ce qui est confirmé, le 26 mars, par un rapport d'experts de l'ONU.

16. – AFRIQUE DU SUD-ANGOLA : L'Angola et l'Afrique *du Sud signent à Lusaka un accord* sur le « désengagement » des troupes sud-africaines du Sud angolais. *Ce repli n'est cependant pas* achevé avant la fin de l'année.

25. – IRAN : Dix membres de la « branche militaire » du Toudeh, le parti communiste iranien, sont exécutés.

26. – ESPAGNE : Aux élections régionales du Pays basque, les *nationalistes modérés l'emportent*, mais les partisans de l'ETA-militaire maintiennent leurs positions, malgré *l'assassinat, le 23, du sénateur socia*liste Enrique Casas.

27/II-5/III. – NIGÉRIA : De violents affrontements entre forces de police et intégristes musulmans font plusieurs centaines de morts à Yola, capitale de l'Etat du Gongola, dans le nord-est du pays.

MARS

7. – FRANCE-ESPAGNE : L'arraisonnement de deux chalutiers espagnols qui pêchaient illégalement *dans le golfe de Gascogne et le fait* qu'un aviso de la marine française ent tiré au canon, faisant neuf *blessés, provoquent une vive tension* entre Paris et Madrid.

12. – GRANDE-BRETAGNE : Début de la grève des mineurs de charbon sous l'impulsion de M. Arthur Scargill, président du Syndicat des mineurs, pour tenter d'empêcher la fermeture de puits non rentables. Le conflit, marqué par de nombreux et violents affrontements avec les forces de l'ordre, n'est pas terminé à la fin de l'année.

15. – TURQUIE : Les détenus de la prison militaire de Diyarbakir cessent la grève de la faim qui les « décimait en vain » : au moins onze d'entre eux en sont morts.

16. – AFRIQUE DU SUD-MOZAMBIQUE : *Signature d'un* « pacte de non agression » qui prévoit que Pretoria renonce à aider la *guérilla menée par la Résistance* nationale du Mozambique (RNM) et que Maputo s'engage à ne plus *soutenir le Congrès national africain* (ANC) en lutte contre le régime de l'apartheid.

19-20. – CEE : Echec du conseil européen de Bruxelles en raison de l'intransigeance britannique sur les questions budgétaires. En février, M. Mitterrand, président en exercice de la Communauté, s'est rendu chez ses neufs partenaires.

20. – RDA-RFA : Mme Ingrid Berg, nièce du premier ministre est-allemand qui s'était réfugiée, avec sa famille, le 24 février, à l'ambassade de RFA *à Prague pour obtenir* d'émigrer à l'Ouest, arrive en RFA. En dépit de la publicité accordée à *cette affaire, les relations inter*allemandes se réchauffent et les autorisations d'émigration accordées *par Berlin-Est s'accroissent.*

21-28. – FRANCE-ETATS-UNIS : Visite officielle de M. Mitterrand aux Etats-Unis.

23-25. – CHINE-JAPON : *Visite de M. Nakasone en Chine.*

31. – CEE : Les ministres de l'agriculture parviennent à un accord sur les prix de la campagne 1984-1985 et le démantèlement partiel des montants compensatoires monétaires (MCM), ainsi que sur la réduction de la production laitière, qui suscite le mécontentement des agriculteurs européens.

AVRIL

3. – GUINÉE : Un comité militaire de redressement national prend le pouvoir en dénonçant la « dictature sanglante » d'Ahmed Sekou Touré, chef de l'Etat depuis 1958, décédé le 26 mars. Le colonel Lansana Conte est nommé président de la République.

6. – CAMEROUN : Une tentative de coup d'Etat est suivie, à Yaoundé, de violents affrontements *qui font officiellement soixante*-dix morts. La garde républicaine, à laquelle appartenaient les putschistes, est dissoute, *le 11, par le* président Biya et, selon des sources non officielles, trente-cinq personnes sont exécutées le 1er mai.

17. – GRANDE-BRETAGNE-LIBYE : La mort d'une jeune femme policier, tuée par des coups de feu tirés d'une des fenêtres de l'ambassade de Libye à Londres, provoque, le 22, la rupture des relations diplomatiques entre Londres et Tripoli.

20. – AFGHANISTAN : Les forces soviéto-afghanes lancent contre les moudjahidins de la vallée du Panshir, au nord-est de Kaboul, la plus importante offensive depuis l'arrivée de l'armée rouge, en décembre 1979.

23-24. – RÉPUBLIQUE DOMINICAINE : Des émeutes *contre la politique d'austérité provo*quent la mort d'au moins quarante cinq personnes.

25. – BRÉSIL : Malgré une importante mobilisation populaire, le Congrès rejette l'amendement constitutionnel déposé par l'opposition en vue du rétablissement immédiat du suffrage universel pour désigner le successeur du président Figueiredo. 298 députés, dont 54 des 234 membres de la formation gouvernementale, ont voté pour : il en fallait 320.

26/IV-1/V. – CHINE-ÉTATS-UNIS : Le président Reagan effectue en Chine sa première *visite officielle dans un pays com*muniste.

MAI

1 et 3. – POLOGNE : Des manifestations, organisées à l'appel de Solidarité, sont suivies d'affrontements avec les forces de l'ordre.

6. – ÉQUATEUR : M. *Leon* Febres Cordero (conservateur) remporte l'élection présidentielle en battant *M. Rodrigo Borja*, le *candidat* de la gauche modérée arrivé en tête au premier tour, le 29 janvier. M. Febres Cordero succède *le* 10 août au président démocrate-chrétien sortant, M. Osvaldo Hurtado.

6. – PANAMA : A la première élection présidentielle depuis seize ans, M. Nicolas Ardito Barletta, candidat populiste soutenu par les militaires, est élu avec 1 713 voix (0,2 %) d'avance sur le candidat conservateur, M. Arnulfo Arias. *M. Barletta entre en fonctions* le 11 octobre.

8. – EST-OUEST : Le comité olympique d'URSS annonce qu'il ne participera pas aux Jeux de Los Angeles. Treize pays proches de l'URSS s'associent ensuite à ce boycottage.

13-16. – IRAN-IRAK : *Trois* pétroliers, deux koweïtiens et un saoudien, sont attaqués dans le *Golfe par l'aviation iranienne.* C'est la première fois que l'Iran s'en prend directement aux Etats arabes qui soutiennent *économiquement* et militairement l'Irak. Mais ces attaques sont aussi des répliques à celles *menées depuis le 26 avril par l'avia*tion irakienne contre des pétroliers venus s'approvisionner au terminal *iranien de l'île de Kharg. Bien que* ces attaques se poursuivront au rythme de trois à quatre par mois *jusqu'à la fin de l'année, le trafic* pétrolier ne sera pas vraiment désorganisé. Washington qui a réaffirmé son attachement *à la libre naviga*tion dans le Golfe annonce, le 29 mai, la livraison à l'Arabie saoudite de quatre cents missiles antiaériens Stinger. Le 5 juin, un avion iranien qui avait pénétré dans l'espace aérien saoudien est abattu par la chasse saoudienne.

14. – PHILIPPINES : Aux élections législatives, le parti du président Marcos conserve la majorité, *mais, avec 110 des 183 sièges, il* perd une quarantaine de sièges par rapport à 1978. L'opposition, *conduite par l'UNIDO*, progresse surtout dans les grandes villes : elle réussit à faire élire 62 députés, dont 15 des 21 de la région de Manille.

14-18. – FRANCE-NORVÈGE et SUÈDE : Visite officielle de M. Mitterrand en Norvège, puis en Suède.

17. – ÉTATS-UNIS : La Continental Illinois, septième banque des Etats-Unis, est sauvée de la faillite grâce à une aide de 7,5 milliards de dollars d'autres banques et de l'Etat américain, qui lui permet de faire face à l'avalanche de retraits de ses déposants.

23. – *RFA : L'Assemblée fédé*rale élit M. Richard von Weizsäcker (chrétien-démocrate) à la prési*dence de la République. Il succède* le 1er juillet à M. Karl Carstens, du même parti.

24. – *CEE : M. Mitterrand* prononce devant le Parlement européen, à Strasbourg, un discours en *faveur de l'union politique de* l'Europe.

27. – ÉGYPTE : Aux élections législatives, le parti du président Moubarak remporte 391 des 448 sièges, mais la forte représentation (57 sièges) obtenue par le néo-Wafd inquiète le pouvoir.

29/V-14/VI. – AFRIQUE DU SUD : Voyage de M. Pieter Botha, premier ministre sud-africain, dans huit pays d'Europe.

JUIN

6. – INDE : L'armée indienne donne l'asaut au Temple d'or d'Amritsar, au Pendjab, où sont retranchés depuis des mois des militants autonomistes sikhs. De très violents combats ont lieu, et au moins sept cents personnes, selon les bilans officiels, sont tuées, dont quatre-vingt-dix soldats, ainsi que *les principaux dirigeants sikhs extré*mistes. Environ trois mille cinq cents personnes sont arrêtées, dont *la plupart des dirigeants sikhs* modérés. Les jours suivants, quatre mille à cinq mille soldats sikhs *désertent l'armée indienne.*

7-9. – SOMMET DE LONDRES : La dixième conférence économique des sept principales démocraties industrialisées est principalement consacrée au problème de l'endettement des pays en voie de développement.

(Lire la suite page 20.)

Le Liban et la question du Proche-Orient

JANVIER

4. – Un raid de l'aviation israélienne contre « deux bases de terroristes liés à l'Iran » près de Baalbek au nord du Liban fait au moins cent morts.

16-19. – Le 4e sommet islamique, qui rassemble à Casablanca (Maroc) les représentants de quarante et un des quarante-quatre pays membres, dont vingt-trois chefs d'Etat, décide par 32 voix, et malgré l'opposition de la Libye et de la Syrie, la réintégration de l'Egypte, exclue en 1979 après la signature du traité de paix avec Israël.

18. – Le Jihad islamique revendique l'assassinat de Malcolm Kerr, président de l'Université américaine de Beyrouth.

FÉVRIER

6-7. – *Les miliciens chiites d'Amal* prennent le contrôle de Beyrouth-Ouest après de très violents combats. De nombreux soldats de l'armée libanaise pactisent avec les miliciens. Seize mois après la réunification, la capitale libanaise est à nouveau coupée en deux.

7. – Le *président* Reagan annonce le repli des « marines » américains de la force multinationale sur les *navires croisant au large de* Beyrouth. *L'opération* sera achevée le 26. Entre-temps, le contingent britannique quitte Beyrouth le 8 et l'italien, le 20. Seuls restent les soldats français.

14-15. – Les miliciens druzes se rendent maîtres de la montagne *au sud-est de Beyrouth* et de la côte dans la région de Damour. L'armée libanaise subit un nouveau revers et ne réussit à se maintenir qu'à Souk-el-Gharb.

26/II-1/III. – M. Yasser Arafat se rend à Amman pour reprendre avec le roi Hussein le dialogue jordano-palestinien interrompu *depuis* le 10 avril 1983.

29. – Au Conseil de sécurité, l'URSS met son veto à la proposition fran*çaise d'envoi de « casques bleus »* de l'ONU à Beyrouth.

29/II-1/III. – Le président libanais, M. Amine Gemayel, *se rend* à Damas où il est accueilli avec éclat par le président syrien, M. Hafez el Assad.

MARS

5. – Le conseil des ministres libanais annule l'accord israélo-libanais du 17 mai 1983

12-20. – La réunion à Lausanne de la conférence du dialogue libanais, qui s'était déjà tenue à Genève du 31 octobre au 4 novembre 1983, n'a pas de résultat immédiat.

31. – Le président Gemayel met *officiellement fin* à la mission de la force multinationale au Liban. Du 25 au 31, les mille deux cent cin*quante soldats français ont quitté* Beyrouth.

AVRIL

2. – Trois terroristes palestiniens ouvrent le feu à la mitraillette et lancent des grenades sur la foule en plein centre de Jérusalem. Une personne est tuée et quarante-*sept autres blessées ; l'un des* agresseurs est aussi tué et les deux autres arrêtés.

13. – Quatre jeunes Palestiniens qui avaient détourné la veille l'autobus Tel-Aviv - Ashquelon sont tués par l'armée israélienne. Une commission d'enquête mili*taire reconnaîtra, le 28 mai,* que deux des quatre terroristes ont été tués à coups de crosse par les soldats qui les ont capturés.

25. – Le désengagement des forces le long de la ligne de démarcation *séparant* les *secteurs chrétien* et musulman de Beyrouth est achevé : le cessez-le-feu prévu par *la conférence de Lausanne est à* peu près respecté depuis le 15, et mille deux cents policiers libanais *et cent soixante observateurs,* dont quatre-vingts Français, se sont interposés entre les belligé*rants.*

27. – La police israélienne réussit à démanteler un réseau d'extré*mistes juifs : une vingtaine de per*sonnes sont arrêtées, et des bombes, placées dans six *autobus, sont désamorcées.*

30. – Au Liban, M. Rachid Karamé, musulman sunnite membre du *Front de salut national (opposi*tion) nommé *premier* ministre le 26 par le président Gemayel, *forme un gouvernement d'union* nationale de dix membres : MM. Camille Chamoun et Pierre *Gemayel (chrétiens maronites),* ainsi que M. Nabih Berri (musulman chiite) et M. Walid Joumblatt *(druze) en font partie.*

JUIN

12. – Au Liban, le gouvernement d'union nationale de M. Karamé obtient l'investiture du Parlement, assortie de « pouvoirs exceptionnels ». La veille, les milices, voulant faire pression sur les députés, *des bombardements massifs* avaient fait cent vingt morts à Beyrouth.

JUILLET

9. – A Beyrouth, la réouverture du *port et de l'aéroport, fermés* depuis le 6 février, achève l'entrée en application du plan de sécurité, après le retrait, le 3, des armes lourdes par les milices belligérantes et le déploiement, le 4, de l'armée libanaise, réunifiée depuis le 23 juin sous un commandement collégial.

SEPTEMBRE

20. – Le Jihad islamique revendique un attentat avec une camionnette piégée contre l'annexe de l'ambassade américaine à Beyrouth. Vingt-trois personnes sont tuées, dont deux Américains.

25. – La Jordanie rétablit ses relations diplomatiques avec l'Egypte, interrompues depuis le 28 mars 1979, lors du sommet arabe de Bagdad qui avait condamné les accords de Camp-David.

NOVEMBRE

8. – Des pourparlers militaires israélo-libanais s'ouvrent, sous l'égide des Nations unies, à Nakoura, au Liban du Sud, pour prévoir des dispositifs de sécurité permettant *le retrait israélien* du Liban.

22-29. – Le conseil national palestinien (Parlement) réuni à Amman (Jordanie), reconduit par acclamations à la tête de l'OLP, M. Yasser Arafat qui avait remis sa démission.

DÉCEMBRE

29. – Fahd Kawasmeh, membre du comité exécutif de l'OLP, est assassiné *à Amman (Jordanie).* M. Arafat met en cause la Syrie.

Chronologie établie par PHILIPPE BOUCHER et ÉDOUARD MASUREL

Les tensions en Amérique centrale

JANVIER

11. – *M. Henry Kissinger rend* public le rapport de la commission bipartite de réflexion sur l'Amérique *centrale créée en juillet 1983* par le président Reagan. Il préconise que les Etats-Unis apportent à la région une aide économique de 8,4 milliards de dollars pour les cinq prochaines années.

AVRIL

10. – Le Sénat américain, à majorité républicaine, condamne par 84 voix contre 12, la participation *de la CIA au minage des ports* nicaraguayens, qui suscite une vive réprobation internationale. Le 25, *le Nicaragua porte plainte contre* les Etats-Unis devant la Cour internationale de justice de La Haye.

13. – *Alors que le Nicaragua fait* face à une offensive sans précédent des « contras », les guérilleros de l'Alliance révolutionnaire (ARDE) de M. Eden Pastora prennent le contrôle de San-Juan-del-Norte, petit port de la côte atlantique proche du Costa-Rica. La ville est reprise le 17 par les forces sandinistes.

MAI

6. – Au Salvador, M. José Napoleon Duarte (démocratie chrétienne), qui est arrivé en tête, le 25 mars, au premier tour de l'élection présidentielle, est élu au deuxième tour avec 53,6 % des suffrages contre 46,4 % au commandant Roberto d'Aubuisson, candidat de l'extrême droite. M. Duarte, qui succède le 1er juin à M. Alvaro Magana, se rend, du 19 au 23 mai, aux Etats-Unis.

24. – Le Congrès américain approuve une aide militaire d'urgence de 62 millions de dollars au Salvador, mais refuse les 21 millions de dollars de nouveaux crédits demandés par le président Reagan pour les « contras » du Nicaragua.

SEPTEMBRE

7. – Le groupe de Contadora (Mexique, Venezuela, Colombie, Panama) rend public son plan de paix pour l'Amérique centrale. Managua se déclare prêt à le signer. Washington le trouve trop favorable au Nicaragua. Les ministres *des affaires étrangères des dix* pays de la CEE, de l'Espagne et du Portugal, réunis les 28 et 29 à *San-José-de-Costa-Rica* avec ceux d'Amérique centrale et du groupe de Contadora, *lui appor*tent leur soutien.

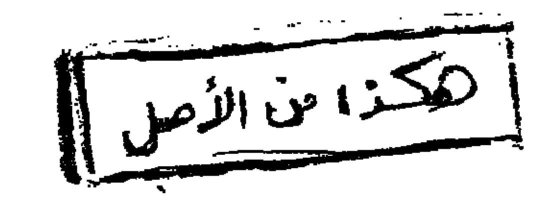
OCTOBRE

15. – M. José Napoleon Duarte rencontre six représentants (deux civils et quatre militaires) de l'insurrection au Salvador dans l'église de La Palma, ville du nord du pays située dans une zone contrôlée par la guérilla.

NOVEMBRE

4. – *Au Nicaragua*, 75,4 % des électeurs participent aux élections, malgré les consignes d'abstention *données par une grande partie de* l'opposition. M. Daniel Ortega, seul candidat, pour les sandinistes, est *élu président de la Ré*publique avec 66,97 % des voix : il prendra ses fonctions le 10 janvier 1984. Le Front *sandiniste* de libération nationale (FSLN) obtient 61 des 96 sièges que compte l'Assemblée constituante et *législative.*

7-14. – Vive tension entre les Etats-Unis et le Nicaragua, après la livraison à Managua par un navire soviétique de matériel militaire « volant » : Washington affirmait, malgré les dénégations nicaraguayennes, qu'il pouvait s'agir d'avions de combat Mig-21.



هكذا من الأصل

(Suite de la page 19.)

11. — HAUTE-VOLTA : Sept personnes sont condamnées à mort et exécutées : arrêtées *le 27 mai*, elles étaient impliquées dans une tentative de coup d'État prévue pour le 28 mai.

12-14. — COMECON : Conférence au sommet des dix membres du COMECON à *Moscou*.

13. — ITALIE : Les obsèques d'Enrico Berlinguer, secrétaire général du Parti communiste, décédé le 11, rassemblent un million et demi de personnes à Rome.

14 et 17. — CEE : Les élections européennes sont marquées, dans la plupart des pays de la Communauté, par une abstention élevée et par un recul général des majorités au pouvoir. M. Pierre Pflimlin (chrétien-démocrate, France) est élu, le 24 juillet, président du Parlement européen.

17. — POLOGNE : Le pouvoir annonce l'échec du boycottage des élections locales prôné par Solidarité, mais les chiffres officiels de participation sont tombés de 98 % à 75 %. M. Walesa affirme, le 24, qu'en moyenne 40 % de l'électorat, soit plus de 10 millions de personnes, se sont abstenues.

20-23. — FRANCE-URSS : Visite officielle de M. Mitterrand en URSS. Dans son discours prononcé le 21 au Kremlin, il évoque le « cas du professeur Sakharov ».

21-22. — FINANCES MONDIALES : La conférence de Carthagène (Colombie) sur l'endettement, qui rassemble onze pays latino-américains, demande une réduction substantielle et immédiate des taux d'intérêt. Le passage à 13 %, le 26, du taux de base des banques américaines (c'est la *quatrième* hausse de 0,5 % depuis le 19 mars) suscite de vives réactions dans les onze pays.

25-26. — CEE : Au conseil européen de Fontainebleau, les Dix, mettant fin à un contentieux qui *durait* depuis 1979, parviennent à un accord sur le montant de la compensation à accorder à la Grande-Bretagne pour alléger sa contribution au *budget européen*.

26. — RFA : Le comte Otto Lambsdorff, inculpé pour corruption dans l'affaire des pots-de-vin versés par le groupe industriel Flick, renonce à ses *fonctions* de *ministre* de l'économie.

28. — RFA : Le syndicat IG Metall et le patronat de la métallurgie signent un accord qui fixe la durée moyenne *hebdomadaire* de travail à 38 h 30 à partir du 1er avril 1985. Cet accord met fin à la grève pour les 35 heures qui avait commencé le 14 mai.

29. — ÉTATS-UNIS-URSS : Alors que les Américains ont réussi, le 10, à détruire une ogive de missile balistique par collision avec un *engin non explosif* à 180 km de la Terre, le gouvernement soviétique propose l'ouverture en septembre à Vienne de « négociations sur la prévention de la *militarisation* de l'espace ». Washington semble accepter, mais Moscou, estimant que les Américains veulent modifier le sujet des discussions, déclare, début août, que la négociation est devenue « impossible ».

JUILLET

1. — GUATEMALA : A l'élection d'une Assemblée constituante, le Parti démocrate-chrétien arrive en tête et l'extrême droite, qui avait les faveurs de l'armée et du secteur privé, subit un échec. Le général Oscar Mejia affirme, le 3, qu'il remettra le pouvoir aux civils en 1985.

5. — NIGÉRIA - GRANDE-BRETAGNE : L'enlèvement raté, à Londres, de M. Umaru Dikko, ancien ministre nigérian recherché par le régime militaire de Lagos, provoque une vive tension dans les relations diplomatiques entre la *Grande-Bretagne* et le Nigéria.

9-11. — FRANCE - JORDANIE : M. Mitterrand se rend en visite officielle en Jordanie.

14. — NOUVELLE-ZÉLANDE : Aux élections législatives, le Parti travailliste de M. David Lange remporte 56 des *95 sièges du Parlement. Le* Parti national de Sir Robert Muldoon, premier ministre depuis 1975, n'obtient que 37 sièges.

16-19. — ÉTATS-UNIS : Après s'être réconcilié avec ses deux adversaires, MM. Gary Hart et Jesse Jackson, M. Walter Mondale, qui a choisi Mme Geraldine Ferraro comme colistière, reçoit par acclamation l'investiture *du Parti démocrate* pour être son candidat à l'élection présidentielle du 6 novembre.

21. — POLOGNE : Une loi d'amnistie est votée par le Parlement à l'occasion du quarantième *anniversaire du régime* communiste. Elle permet la libération de 652 prisonniers politiques.

23. — ISRAËL : Aux élections législatives, le Front travailliste de M. Shimon Pérès, avec 44 sièges (− 3), ne réussit pas la percée pronostiquée par les sondages. Le Likoud du premier ministre, M. Itzhak Shamir, obtient 41 élus (− 7). Treize *petits partis se partagent* les 35 autres sièges.

28/VII-12/VIII. — ÉTATS-UNIS : Les Jeux olympiques de Los Angeles sont très nettement dominés par les sportifs des *États-Unis* (174 médailles dont 83 en or), en l'absence de ceux des pays de l'Est, sauf de la Roumanie, deuxième avec 53 médailles dont 20 en or. La France se classe au douzième rang avec 28 médailles dont 5 en or.

AOUT

2. — BURKINA : La Haute-Volta *devient* la République démocratique et populaire du Burkina.

10. — MER ROUGE : L'Égypte met en garde l'Iran et la Libye qu'elle soupçonne d'être responsables du mouillage de *mines dans* le golfe de Suez et la mer Rouge : dix-sept navires ont été endommagés entre le 9 juillet et le 15 août. La responsabilité des explosions, bien que *revendiquée* par *l'organisation* terroriste Jihad islamique, n'est pas déterminée, même après les opérations de déminage auxquelles participent des navires américains, *britanniques, français* et italiens.

13. — LIBYE-MAROC : Le roi Hassan II et le colonel Kadhafi, réunis à Oujda (Maroc), signent un traité d'union entre le Maroc et la Libye. *Ce traité est approuvé*, le 31, à 99,97 % par le peuple marocain et à l'unanimité par le Congrès du peuple libyen.

17. — URSS : Mme Elena Bonner, épouse de *l'académicien dissident* Andrei Sakharov, est condamnée à cinq ans d'assignation à résidence à Gorki, où son mari est exilé depuis *1980. Malgré le* manque *d'informations*, il semble que M. Sakharov ait cessé la grève de la faim qu'il avait commencée le 2 mai pour obtenir que son épouse *puisse aller se faire soigner en Occident*.

25. — MER DU NORD : Après une collision avec un ferry ouest-allemand, le porte-conteneurs français *Mont-Louis* coule au large d'Ostende (Belgique). Les écologistes alertent l'opinion, car le *Mont-Louis* transportait trente fûts contenant un produit radioactif, l'hexafluorure d'uranium. Le 4 octobre, tous les fûts ont pu être repêchés.

28. — AFRIQUE DU SUD : Après les *métis*, qui *n'avaient participé* qu'à 29,48 % au scrutin du 22 août, seuls 20,23 % des Indiens votent pour élire leurs représentants *aux deux* Chambres *du Parlement* créées par la nouvelle Constitution.

30. — FRANCE-MAROC : M. Mitterrand se rend en « visite privée » au Maroc où *il* revient, du 31 août au 2 septembre, après un bref séjour à Lisbonne. Il s'entretient avec le roi Hassan II dans sa *résidence d'été à Ifrane*.

SEPTEMBRE

2-4. — AFRIQUE DU SUD : De violentes émeutes font, selon un bilan officiel, trente et un morts dans les cités noires du triangle du Vaal, au sud de Johannesburg. Les incidents sporadiques qui se poursuivent les semaines suivantes s'accompagnent d'une sévère répression, tandis que, en application de la *nouvelle* Constitution, entrée en vigueur le 3, M. Pieter Botha, premier ministre depuis six ans, prête serment, le 14, comme président de la République sud-africaine.

4. — CANADA : Aux élections législatives, le Parti conservateur de M. Brian Mulroney remporte une victoire écrasante : *il obtient 211 sièges sur* 282, contre 103 en 1980. Le Parti libéral de M. John Turner, qui a succédé à la tête du gouvernement à M. Pierre Elliott Trudeau le 30 juin, *n'a* plus que 40 sièges contre 147 en 1980.

4. — RDA-RFA : M. Erich Honecker, chef de l'État et du Parti est-allemand, ajourne la visite qu'il devait *faire fin septembre en* Allemagne fédérale. Depuis deux mois, Moscou, irrité par l'amélioration des relations entre les deux Allemagnes, critiquait de plus en plus vivement la RFA *et le gouvernement* de M. Helmut Kohl.

7. — FINANCES MONDIALES : Le Mexique obtient des banques internationales le rééchelonnement à long *terme* (*quatorze* ans) de 48,5 milliards de dollars de sa dette publique. Le Venezuela conclut le 22 avec ses banques créancières un accord de rééchelonnement *tout aussi favorable, portant* sur 20,75 milliards de dollars de sa dette extérieure.

9-20. — VATICAN : Jean-Paul II effectue une tournée triomphale dans huit des dix provinces du Canada.

13. — ISRAËL : Un accord d'unité nationale est signé entre le Parti travailliste de M. Shimon Pérès, le Likoud de M. Itzhak Shamir *et sept autres petits partis*. Le cabinet, dirigé pour les deux premières années de la législature par M. Pérès, reçoit, le 13, l'investiture de la Knesset, où il dispose d'une *majorité* de 97 *députés* sur 120. Il se donne pour tâches prioritaires le désengagement du Liban et l'assainissement de l'économie.

14. — MAROC : Aux élections législatives, l'Union *constitutionnelle*, parti centriste créé il y a dix-sept mois par M. Maati Bouabid, arrive en tête avec 55 des 199 sièges à pourvoir au Parlement.

LE TCHAD, LA FRANCE ET LA LIBYE

Le 17 septembre, Paris et Tripoli annoncent l'*« évacuation totale et concomitante du Tchad des forces armées françaises et des éléments d'appui libyens du GUNT »*. Le retrait commence le 25 septembre.

Du 4 au 6 octobre, M. Hissène Habré, qui doute de la sincérité libyenne, se rend à Paris. M. Mitterrand lui garantit que la France continuera d'*assurer la sécurité* du Tchad.

Le 15 novembre, M. Mitterrand rencontre le colonel Kadhafi, à Elounda, en Crète, en raison de la *« permanence d'une présence libyenne au Tchad »*, déclare-t-il, le 16, alors qu'un communiqué franco-libyen avait annoncé, *le 10, la fin des opérations* d'évacuation.

Le 16 décembre, M. Mitterrand, parlant de la politique extérieure de la France sur TF 1, *exprime sa volonté d' « aboutir à la libération du Tchad par une pression constante »*, mais confirme que la France ne fera pas la guerre pour chasser les Libyens du nord du pays.

19. — RFA : Afin *de limiter* la pollution atmosphérique, le gouvernement ouest-allemand décide la généralisation des catalyseurs et de l'essence sans plomb pour les automobiles dès 1988, *alors que* la CEE ne pense la rendre obligatoire qu'à partir de 1991.

21. — ÉTATS-UNIS : Le dollar, qui était redescendu en mars en dessous *de 8 F, mais avait passé*, le 5 septembre, la barre des 9 F, atteint à Paris le cours record de 9,71 F. La croissance du PNB, sans précédent depuis les années 40, a été de 10,1 % au premier trimestre et de 7,1 % au deuxième.

25. — FINANCES MONDIALES : Un accord de principe *entre le* FMI *et le gouvernement* argentin, sur les mesures d'austérité à adopter par Buenos-Aires pour obtenir du Fonds 1,6 milliard de dollars *de prêts*, est *annoncé* à l'assemblée générale du FMI à Washington.

26. — HONGKONG : La Grande-Bretagne et la Chine signent l'accord prévoyant le *retour* de Hongkong sous souveraineté chinoise en 1997. Pékin a accepté que « le système et le mode de vie *capitalistes* » de Hongkong restent inchangés jusqu'en 2047.

28. — ÉTATS-UNIS - URSS : M. Reagan reçoit longuement M. Gromyko à la Maison Blanche : c'est son premier entretien direct avec un membre de la direction soviétique. Auparavant, devant l'Assemblée générale de l'ONU, M. Reagan, le 24, s'était dit prêt à « des négociations constructives », et M. Gromyko, le 27, avait *demandé* « des actes concrets et non des assurances verbales ».

29-30. — ITALIE : Début d'une vague d'arrestations de membres présumés de la Mafia sicilienne, après les révélations d'un « *parrain* » *repenti, Tommaso* Buscetta.

OCTOBRE

3-5. — FRANCE-GABON : Le président Omar Bongo effectue en France une « visite d'État ».

12. — GRANDE-BRETAGNE : L'explosion d'une bombe, *dans* le Grand Hôtel de Brighton, où résidaient les membres du gouvernement britannique, fait quatre morts et trente blessés. L'attentat est *revendiqué* par l'IRA.

LES PRIX NOBEL

11 — LITTÉRATURE : Jaroslav Seifert, poète tchécoslovaque.

15 — MÉDECINE : MM. Niels Jerne (Danemark), Georges Köhler (RFA) et César Milstein (Grande-Bretagne).

16 — PAIX : Mgr Desmond Tutu, évêque sud-africain.

17 — PHYSIQUE : MM. Carlo Rubbia (Italie) et Simon Van der Meer (Pays-Bas).

17 — CHIMIE : M. Bruce Merrifield (États-Unis).

18 — ÉCONOMIE : *Sir* Richard Stone (Grande-Bretagne).

18. — ARGENTINE-CHILI : Après une médiation pontificale, l'Argentine et le Chili paraphent au Vatican le traité qui met fin au différend *territorial* qui les opposait depuis 1881 dans la zone australe du chenal de Beagle.

19. — FRANCE-ALGÉRIE : M. Mitterrand s'entretient avec le président Chadli à Alger.

19. — POLOGNE : *L'assassinat* du Père Jerzy Popieluszko, vicaire d'une paroisse ouvrière de Varsovie et défenseur très populaire des idéaux de Solidarité, par trois officiers de la sécurité, arrêtés le 24, *suscite une vague d'indignation*. Ses obsèques, à Varsovie, le 3 novembre, rassemblent des centaines de milliers de personnes arborant l'emblème de Solidarité.

20. — CHINE : Le troisième plénum du douzième congrès du PC chinois s'achève en adoptant la « réforme urbaine » qui prévoit d'instaurer dans l'industrie, de manière « réaliste » et « prudente », une décentralisation de la gestion ainsi que la vérité des salaires et des prix.

23-24. — PHILIPPINES : La commission chargée d'enquêter sur l'assassinat, *le 21 août 1983*, de Benigno Aquino, réfute la version officielle d'un tueur à gages solitaire et met en cause vingt-cinq militaires, dont le général Ver, chef d'état-major de l'armée.

23-26. — FRANCE - GRANDE-BRETAGNE : Visite officielle de M. Mitterrand en Grande-Bretagne.

25. — ÉTHIOPIE : Les pays occidentaux accroissent leur aide à l'Éthiopie, où six millions de personnes *sont menacées de famine* en raison de la sécheresse.

25. — RFA : M. Rainer Barzel, président du Bundestag, démissionne après avoir été accusé par la presse *ouest-allemande d'avoir* reçu du groupe industriel Flick 1,6 million de deutschemarks entre 1973 et 1979 pour avoir cédé la présidence du Parti chrétien-démocrate à M. Helmut Kohl.

27. — FRANCE-AFGHANISTAN : Jacques Abouchar, journaliste à Antenne 2, fait prisonnier en Afghanistan le 17 septembre, revient *en France. Condamné* le 20 par un tribunal de Kaboul à dix-huit ans de prison, il a été gracié le 25 après de très fermes pressions du gouvernement français auprès des *autorités soviétiques et afghanes*.

31. — INDE : Indira Gandhi est assassinée à New-Delhi par deux sikhs membres de son service de sécurité. Son fils, M. Rajiv Gandhi, est aussitôt nommé premier ministre, tandis que, jusqu'au 3 novembre, jour des obsèques d'Indira Gandhi, des violences anti-sikhs font, *selon un bilan officiel*, 1 277 *morts*, dont 651 à New-Delhi.

31. — OPEP : Après les baisses des prix du pétrole norvégien, le 12, puis britannique, le 17, et nigérian, le 18, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) décide de réduire son plafond de production de 17,5 millions à *16 millions* de *barils par jour et de répartir* de nouveaux quotas de production pays par pays, mais de maintenir le prix de référence de 29 dollars par baril.

NOVEMBRE

1. — ALGÉRIE : Le trentième anniversaire du déclenchement de l'insurrection algérienne est célébré *à Alger avec un éclat exceptionnel*. La présence de M. Claude Cheysson à ces cérémonies a suscité en octobre des protestations en France, en *particulier au sein de l'opposition*.

5-6. — AFRIQUE DU SUD : La grève générale organisée dans la province du Transvaal, à l'appel de *nombreux mouvements* anti-apartheid, est largement suivie par la population noire. Des affrontements provoquent la mort de 23 personnes, ce qui porte à 132 tués *le bilan officiel de la répression* des troubles qui ont commencé début septembre dans les cités noires.

6. — CHILI : Le général Pinochet rétablit l'état de siège levé en mars *1978. Les journées* de protestation organisées par l'opposition, les 27 mars, 13 mai, 4 et 5 septembre, 29 et 30 octobre, 27 et 28 novembre, sont la *plupart du temps moins* suivies que celles de 1983, mais tout aussi meurtrières : en particulier, un prêtre français, le Père André Jarlan, a été tué le 4 septembre à son *domicile*, dans un quartier populaire de Santiago.

6. — ÉTATS-UNIS : M. Ronald Reagan remporte largement l'élection présidentielle avec 59 % des voix, *contre* 41 % à M. Walter Mondale, le candidat démocrate, qui n'obtient que 13 des 538 grands électeurs. Les démocrates conservent la majorité à la Chambre des *représentants* avec 253 des 435 sièges et gagnent 2 sièges au Sénat, où les républicains ont 53 des 100 sièges.

12-16. — OUA : Au vingtième *sommet de l'Organisation* de l'unité africaine, réuni à Addis-Abeba (Éthiopie), le Maroc quitte l'OUA et le Zaïre suspend sa participation pour protester contre l'entrée de la *République sahraouie*. M. Julius Nyerere, chef de l'État tanzanien, devient président en exercice.

20-28. — GRANDE-BRETAGNE : Le gouvernement de Mme Thatcher met en *vente* 50,2 % du capital de British Telecom pour 45 milliards de francs ; 2,3 millions de personnes acquièrent des actions.

22. — ESPAGNE : Les obsèques de Santiago Brouard, dirigeant basque assassiné *le* 20 à Bilbao, se transforment en une impressionnante manifestation en faveur de l'ETA, tandis que le Pays basque est paralysé par une grève générale.

22. — ÉTATS-UNIS-URSS : Moscou et Washington annoncent que MM. Gromyko et Shultz se rencontreront les 7 et 8 janvier 1985, à Genève, afin d'envisager « de *nouvelles négociations* (...) sur les armes nucléaires et spatiales ».

25. — URUGUAY : M. Julio Sanguinetti, candidat du Parti colorado (libéral), est élu président de la République. Son entrée en *fonctions, le 1er mars* 1985, mettra fin à onze ans de régime militaire.

26-28. — FRANCE-SYRIE : Visite officielle de M. Mitterrand en Syrie.

DÉCEMBRE

1. — AUSTRALIE : Aux élections législatives anticipées, le Parti travailliste du premier ministre, M. Bob Hawke, voit sa majorité réduite au Parlement, contrairement aux prévisions des sondages.

3. — GRENADE : Le Nouveau Parti *national* (NNP [*centre droit*]) de M. Herbert Blaize, favori de Washington, remporte les élections législatives. Il obtient quatorze des quinze sièges de *la* Chambre des représentants.

3. — INDE : A Bhopal, une fuite de gaz toxique dans une usine de pesticides du groupe américain Union Carbide *provoque* la *mort* d'au moins deux mille cinq cents personnes.

3-4. — CEE : L'accord sur le vin, obtenu au conseil européen de Dublin, lève le dernier *obstacle important empêchant* l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal.

5-8. — FRANCE-ISRAËL : Visite officielle en France de M. *Shimon* Pérès.

8. — CEE-TIERS-MONDE : Signature au Togo de la troisième convention de Lomé entre les Dix et soixante-six pays d'Afrique, des *Caraïbes et du Pacifique* (ACP).

8-13. — FRANCE-AFRIQUE : M. Mitterrand se rend au Zaïre, au Rwanda, en Centrafrique et participe, les 11 et 12, à Bujumbura (Burundi), *au onzième sommet franco-africain*.

12. — MAURITANIE : Le colonel Ould Taya, premier ministre d'avril 1981 à mars 1984, destitue le lieutenant-colonel Haidalla, président depuis 1980.

13. — CEE : Le Parlement européen rejette à la quasi-unanimité le projet de budget de la Communauté pour 1985.

14. — BELIZE : Le Parti démocratique *uni* (*conservateur*), de M. Manuel Esquivel, remporte, avec vingt et un des vingt-huit sièges, les premières élections depuis l'indépendance en battant le Parti *uni du* peuple (*centre-gauche*), de M. George Price, premier ministre sortant.

15-21. — GRANDE-BRETAGNE-URSS : Visite en Grande-Bretagne de M. Mikhaïl Gorbatchev, *numéro deux* soviétique.

19. — PAKISTAN : Le général Zia Ul Haq obtient 97,7 % de oui au référendum-plébiscite sur sa politique d'islamisation.

21-28. — CHINE-URSS : M. *Ivan Arkhipov* est le plus haut dirigeant soviétique à se rendre en Chine depuis 1969.

22. — MALTE : M. Dom Mintoff, premier ministre depuis 1971, démissionne au profit de M. Carmelo Misfud Bonnici.

23. — ITALIE : L'explosion d'une bombe dans le train Naples-Milan à proximité de Florence fait quinze morts et cent seize blessés.

24 et 27-28. — INDE : Aux élections *législatives*, le *parti* de M. Rajiv Gandhi remporte une victoire sans précédent en enlevant quatre cents sièges sur les cinq cent huit mis aux voix.

31. — UNESCO : Les États-Unis *se retirent* de l'UNESCO, dont ils fournissaient le quart des ressources financières. Washington estime que l'organisation dirigée par M. M'Bow est mal gérée et excessivement politisée. *La Grande-Bretagne* a annoncé en novembre son intention de quitter aussi l'UNESCO en 1986.

Les personnalités disparues

JANVIER

7. — Alfred Kastler, Prix Nobel de physique 1966.

10. — Prince Souvanna Phouma, ancien premier ministre *laotien*.

FÉVRIER

8. — Philippe Ariès, historien.

9. — *Iouri Andropov*.

12. — Julio Cortazar, écrivain argentin naturalisé français en 1981.

21. — Mikhaïl Cholokhov, écrivain soviétique, Prix Nobel de littérature 1965.

MARS

5. — *Pierre Cochereau*, organiste.

26. — Ahmed Sekou Touré, chef de l'État guinéen.

AVRIL

6. — André Wurmser, écrivain, éditorialiste à *l'Humanité*.

26. — Count Basie, *figure de légende du jazz américain*.

JUIN

11. — Enrico Berlinguer, secrétaire général du Parti communiste italien.

11. — Mgr François Ducaud-Bourget, ancien chef de file des catholiques traditionalistes.

22. — *Joseph Losey*, cinéaste américain.

25. — Michel Foucault, philosophe.

JUILLET

3. — Général Raoul Salan.

7. — Brassaï, photographe.

27. — James Mason, acteur britannique.

29. — Gilbert Renault, dit *colonel Rémy, compagnon de la* Libération.

AOUT

5. — Richard Burton, acteur britannique.

25. — *Truman Capote*, écrivain américain.

29. — Pierre Gemayel, chef du Parti phalangiste, ministre et père du chef de l'État libanais.

SEPTEMBRE

3. — Gaston Palewski, ancien président du Conseil constitutionnel.

9. — *Yilmaz Güney, cinéaste* turc.

22. — Pierre Emmanuel, poète.

OCTOBRE

16. — George Thill, *ténor*.

19. — Henri Michaux, poète.

20. — Pierre Kast, cinéaste.

21. — François Truffaut, *cinéaste*.

23. — Marcel Brion, écrivain, de l'Académie française.

31. — Indira Gandhi.

NOVEMBRE

1. — Boris Souvarine, un des fondateurs du PCF, devenu antistalinien.

12. — *Chester Himes*, écrivain américain.

DÉCEMBRE

14. — Vicente Aleixandre, poète espagnol, prix Nobel de littérature en 1977.

19. — Maréchal Dimitri Oustinov, *ministre de la défense* de l'URSS.

25. — José Corti, éditeur.

28. — Sam Peckinpah, cinéaste américain.

LES ÉVÉNEMENTS DE 1984

Le PS et ses oppositions

JANVIER

2. – M. Pierre Mauroy rend public le rapport de la Cour des comptes sur l'affaire des « avions renifleurs ».

3-5. – A Talbot-Poissy, de violents affrontements opposent grévistes et non-grévistes.

7. – Le comité directeur du PS souligne que les restructurations industrielles ne pourront être « menées à bien sans cohésion de la majorité, sans l'union des forces du monde du travail ».

9. – M. Edmond Maire demande « avec force un changement de comportement du gouvernement ».

17. – M. Georges Marchais demande, devant le comité central du PCF, qu'il n'y ait « pas de licenciements, pas un chômeur de plus ».

19-20 – La sous-préfecture de Brest est mise à sac par des producteurs de porc. Après que le trafic ferroviaire eut été bloqué les 24 et 25 dans toute la Bretagne, le conseil des ministres adopte, le 25, des mesures pour enrayer la chute des cours du porc et la tension retombe.

20. – Le Conseil constitutionnel invalide plusieurs articles de la loi sur l'enseignement supérieur.

29. – M. Henri Krasucki *affirme* : « C'est notre devoir de crier casse-cou et de sonner le tocsin. »

FÉVRIER

2. – Trois députés de l'opposition, MM. Toubon (RPR), d'Aubert et Madelin (UDF), font l'objet d'une « censure simple » pour avoir, à l'Assemblée nationale, le 1er, tenu des propos jugés « injurieux » et « scandaleux » sur le passé de M. Mitterrand pendant la guerre.

13. – Le projet de loi sur la presse est adopté en première lecture par l'Assemblée nationale, réunie en session extraordinaire sur ce sujet depuis le 24 janvier : plus de deux mille cinq cents amendements avaient été déposés par l'opposition.

16. – Les transporteurs routiers bloquent le trafic routier et autoroutier au moment où les vacanciers se rendent dans les stations de sport d'hiver. Après l'ouverture, le 21, de négociations avec M. Charles Fiterman, les barrages sont levés le 24.

26. – La gauche perd les élections municipales partielles de Draguignan et de La Seyne, organisées après l'annulation par le Conseil d'État du scrutin de mars 1983.

29. – M. Valéry Giscard d'Estaing publie *Deux Français sur trois*, livre dans lequel il propose sa « contribution » pour une France « libérale et réconciliée ». Le 5 mars, il est l'invité de « L'heure de vérité » sur Antenne 2.

MARS

16. – M. Alain Savary rend publiques les décisions du gouvernement sur l'enseignement privé. Ce « compromis » mécontente aussi bien les laïques que les responsables catholiques, qui ont rassemblé, le 4, à Versailles, pour la dernière des cinq manifestations régionales qu'ils organisaient, entre cinq cent mille et huit cent mille personnes.

16. – Trois hauts responsables de la police judiciaire parisienne, dont M. Jacques Genthial, chef de la brigade criminelle, sont mutés en raison d'« indiscrétions ».

22. – L'endettement brut de la France est évalué par le ministère de l'économie à 451 milliards de francs à la fin de 1983, en hausse de 52 % en un an.

29. – Le conseil des ministres adopte le plan de restructuration industrielle annoncé le 8 février. Les réductions d'emploi concernent les charbonnages, les chantiers navals et surtout la sidérurgie. Elles s'accompagnent de mesures sociales comme l'aide au retour pour les travailleurs étrangers et les congés de conversion. Le nouveau plan acier, qui provoque de très vives réactions en Lorraine, est qualifié d'« erreur tragique » par M. Marchais.

AVRIL

1er. – Entrée en vigueur du nouveau régime d'assurance-chômage. Il prévoit un double système d'indemnisation : l'assurance proprement dite, financée et gérée par les partenaires sociaux, et ce qui relève de la solidarité nationale, qui est pris en charge par l'État.

2. – M. Marchais, invité de « L'heure de vérité » sur Antenne 2, déclare que « ni l'esprit ni la lettre » des accords PS-PC ne sont respectés.

4. – La troisième conférence de presse de M. Mitterrand est surtout consacrée à la sidérurgie, alors que la Lorraine est paralysée par une grève générale. Au sujet des relations avec le PC, le chef de l'État déclare que « le temps est venu de mettre les choses *au net* ».

13 – Les sidérurgistes lorrains organisent une « marche » dans Paris, *qui rassemble* trente-cinq mille personnes. M. Marchais participe à la manifestation.

19. – *M. Mauroy engage la* responsabilité de son gouvernement devant l'Assemblée nationale sur une *déclaration de politique générale* qui est approuvée par 329 voix contre 156. Les députés communistes *votent la confiance tout en* réaffirmant leurs « inquiétudes sur les grands problèmes du chômage, *du pouvoir d'achat, de la politique* industrielle ».

25. – Plus d'un million de personnes, *dont environ cent cinquante* mille à Paris, manifestent pour la défense de l'école publique à l'appel *du Comité national d'action laïque.*

29. – M. Raymond Barre indique que « s'il advenait » qu'il « doive être candidat à l'élection présidentielle », il chercherait un « contrat de confiance » direct avec les Français.

MAI

3. – Un réfugié espagnol est assassiné au Pays basque. C'est le septième membre présumé de l'ETA tué en France en moins de cinq mois. Cet attentat, comme ceux des 8 et 25 février, 1er, 19 et 23 mars, est revendiqué par le Groupe antiterroriste de libération (GAL), en représailles contre les crimes commis par l'ETA militaire en Espagne.

3. – Le conseil des ministres décide de dissoudre l'Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC), mouvement indépendantiste clandestin, qui a revendiqué, depuis mai 1983, plusieurs attentats aux Antilles et en Guyane.

3. – M. Jacques Chérèque, après avoir démissionné de la CFDT, dont il était le secrétaire général adjoint, est nommé préfet délégué chargé du redéploiement industriel en Lorraine.

10. – M. Mitterrand, dans un entretien accordé à *Libération*, à l'occasion du troisième anniversaire de son élection, vante les mérites de la « société d'économie mixte ».

17-19. – *Au vingt-sixième* congrès de la CGC, M. Paul Marchelli est élu président de la Confé*dération française de l'encadrement.*

23. – M. Michel Rocard précise devant le conseil des ministres les *modalités du plan d'incitation à la* réduction de la production laitière. Les agriculteurs protestent contre ce *dispositif, notamment le 29 à* Angers.

24. – Le projet de loi sur l'enseignement privé est *considéré comme* adopté en première lecture par l'Assemblée nationale, après l'enga*gement par le gouvernement de sa* responsabilité et le rejet de la motion de censure déposée par l'opposition. Les concessions faites par M. Mauroy aux députés socialistes relancent les protestations des responsables catholiques.

27. – La gauche remporte les élections municipales organisées, après l'*annulation par le Conseil* d'État des scrutins de mars 1983, à Fort-de-France (Martinique) et *Houilles (Yvelines), comme elle* l'avait fait, le 20, à Thionville (Moselle). A propos de l'invalidation des maires communistes de ces deux dernières villes, M. Marchais avait affirmé en avril qu'il s'agissait d'*une « profonde entorse à la démocratie »*.

JUIN

6. – Les reines d'Angleterre et des Pays-Bas, le roi des Belges et celui de Norvège, le grand duc de Luxembourg, ainsi que MM. Mitterrand, Reagan et Trudeau participent aux cérémonies organisées sur les plages de Normandie pour célébrer le quarantième anniversaire du débarquement des forces alliées.

7. – Jean-Marc Leccia et Salvatore Contini, responsables présumés de la « liquidation » en juin 1983 du militant nationaliste corse Guy Orsoni, *sont assassinés dans leur cellule* de la prison d'Ajaccio par un commando de l'ex-FLNC. Les trois *membres du commando ainsi que* trois complices sont arrêtés et écroués à Marseille.

14. – L'historien Fernand Braudel est élu à l'Académie française au fauteuil d'André Chamson.

17. – Les élections européennes se traduisent en France par une forte poussée de l'extrême droite : la liste de M. Jean-Marie Le Pen obtient dix des quatre-vingt-un sièges avec 10,95 % des voix. Les partis de la majorité sont en recul, surtout le PC, dont la liste, conduite par M. Georges Marchais, n'a que dix élus avec 11,20 % des voix contre 20,5 % en 1979. La liste de M. Lionel Jospin (PS) a vingt élus avec 20,75 % des voix. La liste d'union de l'opposition, conduite par Mme Simone Veil, obtient quarante et un sièges avec 43,02 % des voix. Aucune des dix autres listes n'atteint les 5 % requis pour être représentée à l'Assemblée européenne. Le taux d'abstention (43,27 %) est le plus élevé de la Ve République.

24. – Plus d'un million de personnes venues de toute la France manifestent à Paris en faveur de l'école privée à l'appel des parents d'élèves et des responsables de l'enseignement catholique.

26-27. – Le comité central du PCF engage, selon M. Marchais, « un processus de réflexion sur le parti lui-même » après l'échec des européennes.

27. – L'équipe de France remporte le championnat d'Europe de football organisé en France.

28. – Creusot-Loire, premier groupe français de mécanique lourde, est mis en règlement judiciaire.

30. – Le Parlement approuve définitivement les projets de loi concernant le titre unique de séjour pour les travailleurs immigrés, la publicité sur les radios locales privées et la télévision par câble.

JUILLET

5. – Le Sénat adopte une motion demandant l'organisation d'un référendum *sur l'enseignement privé*. Cette motion est repoussée le 6 par l'Assemblée nationale.

5-6. – M. Mitterrand se rend en Auvergne. Il affirme, le 5, à Aurillac : « J'assumerai ma charge sans *me laisser intimider par les invectives ou les obstructions.* »

10. – Le projet de loi sur la presse est considéré comme adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale après le rejet de la motion de censure déposée par l'opposition. Le gouvernement a engagé sa responsabilité, car les *députés de l'opposition, en multipliant* les recours à la procédure, bloquaient la discussion.

12. – M. *Mitterrand annonce*, dans une déclaration radiotélévisée, que le Parlement va être saisi d'un *projet de révision de l'article 11 de* la Constitution afin d'étendre le domaine du référendum aux libertés publiques. D'autre part, le projet de loi sur l'enseignement privé est retiré de l'ordre du jour de la session *extraordinaire du Parlement, réunie* depuis le 2.

17. – M. Mitterrand accepte la démission de M. Mauroy et nomme M. Laurent Fabius premier ministre.

19. – Le Parti communiste annonce son refus de participer au nouveau gouvernement.

19. – M. Fabius forme le gouvernement : à l'économie, M. Pierre Bérégovoy remplace M. Jacques Delors, qui succédera, le 1er janvier 1985, à M. Gaston Thorn comme président de la Commission des Communautés européennes. A l'intérieur, M. Gaston Defferre, qui est nommé ministre d'État, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, est remplacé par M. Pierre Joxe. A l'éducation nationale, *M. Alain Savary, qui avait remis sa* démission, est remplacé par M. Jean-Pierre Chevènement.

22. – M. *Chirac, qui s'est entretenu*, le 20, avec M. Giscard d'Estaing, réclame, devant le comité central du RPR, la dissolution de l'Assemblée nationale. M. Jean Lecanuet, au nom de l'UDF, avait fait la même demande le 19.

24. – M. Fabius obtient la confiance des députés sur une déclaration de politique générale qui insiste sur la « modernisation » de l'économie nationale et le « rassemblement » des Français. Les communistes s'abstiennent.

24-25. – En Guadeloupe, quatre militants indépendantistes sont tués par l'explosion de bombes qu'ils transportaient.

30. – Un accord est conclu entre tous les réseaux bancaires pour l'établissement d'une carte de paiement et de retrait commune à l'ensemble de la France.

31. – Le nouveau statut de la Nouvelle-Calédonie est définitivement adopté par le Parlement.

AOUT

1. – Le tribunal de Créteil autorise la restitution à Mme Corinne Parpalaix d'un dépôt de sperme congelé de son mari décédé. C'est la première fois en France qu'une insémination *post mortem* pourra avoir lieu.

8. – Le Sénat, en votant la question préalable par 207 voix contre 106, rejette le projet de révision de la Constitution sur le référendum. Après le vote positif de l'Assemblée nationale, le 23, le Sénat repousse définitivement, le 5 septembre, ce projet qui aurait dû être soumis à référendum s'il avait été voté en termes identiques par les deux Assemblées.

12. – A l'élection de l'Assemblée de Corse, la gauche, avec 25 des 61 sièges, est en progrès. La droite recule, mais, grâce au renfort de l'extrême droite qui a remporté 6 sièges, elle obtient, avec 30 sièges, une majorité relative. Les autonomistes de l'UPC, avec 3 sièges (–4), sont en net recul au profit des indépendantistes du MCA (3 sièges). Le 24, M. Jean-Paul de Rocca Serra (RPR) est élu président de l'Assemblée, avec trente voix au troisième tour.

16. – La baisse d'un point de l'intérêt servi sur l'épargne s'accompagne d'un dispositif de réduction des taux du crédit.

23. – Le gouvernement autorise 1950 des 2417 licenciements demandés par la direction de Citroën. La CGT, qui avait mené une grève en mai, proteste contre cette « décision injustifiable ». Des incidents ont lieu, les 30 et 31, à la réouverture de l'usine d'Aulnay.

29. – M. Chevènement annonce des « dispositions simples et pratiques » pour apaiser la querelle autour de l'enseignement privé.

31. – M. Barre, affirmant qu'il est « inutile et vain (...) de réclamer la dissolution », incite l'opposition à la « sérénité » et au « sang-froid ».

SEPTEMBRE

5. – M. Krasucki lance à Bordeaux un appel à la reprise de l'action syndicale. « Il faut réellement mettre le paquet », confirme-t-il, le 16.

6. – M. Mitterrand se rend en Savoie, à Montmélian, puis à Chambéry, où il assiste à une séance extraordinaire du conseil général sur l'invitation de son président, M. Michel Barnier (RPR).

6. – M. Roland Leroy déclare que les communistes « ne sont plus dans la majorité ».

12. – La session extraordinaire du Parlement s'achève par l'adoption par la majorité des députés, en quatrième et dernière lecture, du projet de loi sur la presse, après dix mois d'une vive bataille parlementaire menée par l'opposition.

12. – *Le conseil des ministres* adopte le projet de budget pour 1985, qui limite la progression des dépenses de l'État à 5,9 %. *Plusieurs* impôts sont en baisse : ceux des particuliers sont réduits de plus de *20 milliards de francs grâce à une* diminution uniforme de 5 % de leurs contributions et la suppression du *prélèvement de 1 % destiné à la* Sécurité sociale ; pour les entreprises, la taxe professionnelle est *abaissée de 10 milliards. La diminu*tion des impôts est en partie compensée par une hausse des taxes, notamment sur l'essence et sur le téléphone.

17. – M. Marchais, devant le comité central du PCF, remet en question l'union de la gauche et annonce que le vingt-cinquième congrès, en février 1985, instaurera « un nouveau rassemblement majoritaire ».

19. – Le troisième emprunt d'État est porté de 15 à 20 milliards de francs, après ceux de février (18 milliards) et de juillet (16,5 milliards).

23. – Le décret d'extradition de trois séparatistes basques espagnols est signé par MM. Fabius et Badinter. Quatre autres sont expulsés vers le Togo. Madrid se félicite du changement de la politique française à l'égard de la question basque, mais en France des critiques sont exprimées à gauche sur ce que certains considèrent comme une « atteinte au droit d'asile ». Le 26, les trois Basques sont extradés vers l'Espagne, tandis que des manifestations de protestation ont lieu au Pays basque français et espagnol.

23. – M. Giscard d'Estaing est élu au premier tour député du Puy-de-Dôme avec 63,24 % des suffrages exprimés.

26. – Le conseil des ministres adopte une série de mesures en faveur de l'emploi et de la formation des jeunes : le « travail d'utilité collective » est créé.

OCTOBRE

7. – A *propos* de la « cohabitation » entre une majorité législative de droite et un président de la République de gauche, M. Barre déclare qu'il s'agirait d'une « trahison du principe de la Ve République ». M. Chirac réplique que le refus de la cohabitation pourrait aboutir à une « crise de régime ».

11. – Le Conseil constitutionnel invalide plusieurs dispositions de la loi sur la presse, dont son caractère rétroactif : le groupe de M. Hersant n'est donc plus visé par la loi.

11-13. – M. Mitterrand réaffirme, en Aquitaine, sa volonté de « rassembler » les Français et d'« apaiser les passions » sans « céder aux pressions ».

17. – Le conseil des ministres adopte des mesures d'urgence contre la pauvreté qui seront en partie financées grâce à une majoration de 0,5 % de l'impôt sur les fortunes de plus de 20 millions de francs.

17. – M. Fabius inaugure l'émission « Parlons France », quart d'heure mensuel réservé au premier ministre sur TF 1. Seuls le PC et le PS utilisent, le 18, le droit de réplique, le RPR et l'UDF ayant refusé de répondre à M. Fabius.

19. – Les députés du PS et du PC adoptent un amendement du gouvernement qui supprime les avantages fiscaux attachés à l'emprunt 7 % 1973, dit « emprunt Giscard ». MM. Giscard d'Estaing, Chirac et Barre dénoncent, dans une déclaration commune publiée le 20, « le mépris des engagements passés ».

25. – La grève nationale dans la fonction publique contre la politique salariale du gouvernement est moins suivie que celle du 8 mars sur le même thème.

29-30. – Le comité central du PCF adopte le projet de résolution pour le vingt-cinquième congrès, prévu en février 1985, à l'unanimité moins six abstentions, dont celles de MM. Pierre Juquin et Marcel Rigout.

NOVEMBRE

4. – Canal Plus, quatrième chaîne de télévision payante, commence à émettre.

14. – M. Fabius, *intervenant* à l'Assemblée nationale pendant la séance des questions au gouvernement, se montre très ferme à l'égard de l'opposition, alors qu'un débat sur l'insécurité est né d'une série de faits divers sanglants.

16. – Le nombre des chômeurs, en hausse de 16,2 % en un an, a *dépassé en données* brutes les 2,5 millions en octobre.

17-18. – Aux assises nationales du *RPR, à Grenoble, M. Bernard* Pons cède le secrétariat général à M. Jacques Toubon, et le comité *central est largement renouvelé et* rajeuni. M. Chirac est réélu président avec 97,10 % des voix.

22-23. – *M. Mitterrand, en visite* officielle en Alsace, rappelle qu'il « incarne la nation, l'État, la Répu*blique » et qu'il ne « renoncera à* rien », alors que la plupart des élus régionaux de l'opposition boycottent *sa visite en raison de la querelle sur* l'implantation du synchrotron.

28. – M. Chirac annonce qu'il a déposé la candidature de Paris à l'organisation des Jeux olympiques de 1992.

DÉCEMBRE

2. – Un CRS est tué à Bastia par des membres de l'ex-FLNC. Vingt-*cinq mille personnes manifestent*, le 6, à Ajaccio, « contre le terrorisme et le séparatisme ».

5. – Le *gouvernement* fixe à 4,5 % l'objectif de hausse des prix pour 1985. Les augmentations de toutes les catégories de revenus devront être fixées à l'avance et ne pas dépasser l'augmentation prévue des prix. Après la hausse de 0,3 % en novembre, la plus faible de l'année, le taux de l'inflation sera en 1984 inférieur à 7 %, contre 9,3 % en 1983.

7. – Le gouvernement est partiellement remanié : M. Roland Dumas remplace, au ministère des relations extérieures, M. Claude Cheysson, qui redeviendra commissaire européen en janvier 1985. M. Gilbert Trigano est nommé délégué auprès du premier ministre, chargé des nouvelles formations.

12. – Le tribunal de commerce de Paris met Creusot-Loire en liquidation judiciaire et autorise Usinor et Framatome à reprendre les principales activités, dans lesquelles 1576 des 7366 *salariés seront licenciés.*

15-16. – Le PS réunit à Evry (Essonne) une convention nationale *sur la modernisation et le progrès* social.

16. – M. Mitterrand, expliquant *sur TF 1 la politique de la France* dans le monde, « demande aux Français de bien vouloir (le) juger sur la distance ».

16. – Les négociations sur la flexibilité de l'emploi, commencées le 28 *mai entre les organisations* patronales et syndicales, s'achèvent sur un protocole d'accord. Mais la CGT, puis FO, la CFTC et enfin la CFDT refuseront de le signer.

17. – Le groupe immobilier Férinel *est autorisé par le gouvernement* à prendre le contrôle de Boussac.

19. – Le déficit du commerce extérieur pour 1984 devrait être inférieur à 25 milliards de francs contre 42,25 en 1983, après l'excédent de 800 millions enregistré en novembre.

19-20. – Le projet de budget pour 1985 est adonté. Les députés communistes votent contre.

31. – M. Mitterrand, présentant ses vœux aux Français, appelle à « l' union, au courage et à l'effort ».

La Nouvelle-Calédonie

Le 18 *novembre* ont lieu les élections à l'Assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie. Les *indépendantistes* du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS), qui ont appelé au boycottage *de l'élection, provoquent* de nombreux incidents. Le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), opposé à toute indépendance, obtient 70,87 % des suffrages et 34 des 42 sièges. 49,87 % des électeurs s'abstiennent.

Les jours suivants, des barrages sont dressés sur les routes par les indépendantistes, qui multiplient les actions de commando et se rendent peu à peu maîtres des trois quarts du territoire. Le calme est maintenu à Nouméa.

Le 30 novembre, une fusillade près d'Ouégoa fait trois morts : un broussard d'origine euro*péenne et deux Mélanésiens.*

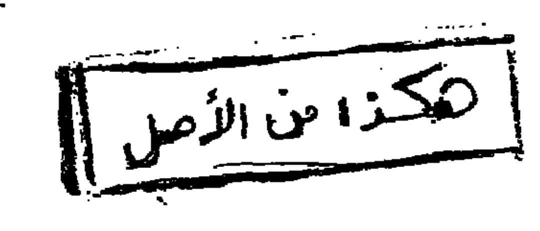
Le 1er décembre, M. Edgard Pisani est nommé délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie. Il est chargé de proposer, *avant deux mois*, des mesures pour accélérer le processus d'autodétermination.

Le 5 décembre, dix Canaques sont tués dans une embuscade à *Hienghène. Mais, à la demande* de M. Pisani, arrivé le 4 à Nouméa, les barrages commencent à être levés et les gendarmes reprennent lentement le contrôle du territoire. Thio, occupée par les indépendantistes depuis le 21 novembre, est en partie évacuée le 10 décembre.

Cependant, la tension persiste, *en particulier* à Bourail, deuxième ville blanche du territoire, où les Caldoches, révoltés par les incen*dies de fermes* et les pillages de magasins, dressent à leur tour des barrages.

En France, le débat politique devient de plus en plus virulent, l'opposition, surtout le RPR, alimentant *la polémique, en multi*pliant les accusations contre les intentions supposées du gouvernement.

Le 28 décembre, M. Pisani annonce à Nouméa diverses mesures économiques et la remise pour le 7 janvier de propositions, qui « *surprendront* », sur l'avenir du territoire.



هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

	La mm/col*	La mm/col. TTC
ANNONCES ENCADRÉES	51,00	60,48
OFFRES D'EMPLOI	15,00	17,79
DEMANDES D'EMPLOI	39,00	46,25
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA		

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS



GROUPE MORY

Nous sommes aujourd'hui l'un des leaders des TRANSPORTS Nationaux et Internationaux avec près de 10.000 personnes et plus de 100 Agences en France et à l'Etranger. L'évolution de notre métier et notre volonté d'un meilleur service requièrent une INFORMATIQUE ambitieuse et toujours plus performante : décentralisée, temps réel et réseaux. Nous vous proposons de participer à cet enjeu d'importance stratégique, en tant que :

chef de projets

Auprès du Directeur des Etudes et en relation étroite avec les utilisateurs, il étudie, conçoit, réalise et met en place les systèmes d'informations du réseau EXPLOITATION INTERNATIONALE. Il est requis un diplôme d'études supérieures, la pratique de la gestion et de l'organisation en contexte disséminé, la familiarité avec le matériel VAX, la connaissance de plusieurs langages dont le COBOL. Nous souhaitons que vous soyez un professionnel confirmé (6-7 ans), dialoguant avec les utilisateurs, rigoureux dans vos démarches, attentif à la fiabilité, sachant convaincre, doué dans l'animation de votre équipe et la gestion de vos projets. (Réf. 61 LI)

analystes-programmeurs

Auprès d'un Chef de Projets, ils élaborent et gèrent les applications en tenant compte des multiples contraintes et évolutions techniques et fonctionnelles. Il est requis le niveau Bac + 2 minimum, une expérience de 3 ou 4 ans, la pratique du matériel VAX, du COBOL et de la programmation structurée et modulaire. Nous serons attentifs à vos qualites de rigueur, de méthode et à votre sens du travail en équipe. (Réf. 61 MI)

Si ces "challenges" vous intéressent, n'hésitez pas à écrire à notre Conseil (ou à le contacter). Précisez votre salaire. Il vous en remercie et vous assure du respect de la confidentialité des informations transmises.
Postes basés à PARIS 10ème.



Hervé Le Baut Consultants - 11, rue La Boétie - 75008 PARIS Tél. : 265.38.39

AFCOREM

«Quand on a quelque chose dans le ventre on ne meurt pas avant d'avoir accouché.»
Gustave Flaubert

PRE-TEST RECRUTEMENT

- Généreux ☐
- Dynamique et énergique ☐
- Fin analyste ☐
- Bac + ☐
- Enthousiaste ☐
- Gentil-prévenant ☐
- Bon gestionnaire ☐
- Entrepreneur ☐
- Sportif ☐
- Conquérant ☐

Cochez les 5 principales qualités dans lesquelles vous vous reconnaissez.

Nous recrutons 10 commerciaux d'élite, futurs conseillers, capables après une longue formation de 8 mois d'intégrer le réseau salarié de TEV

Merci d'envoyer votre test accompagné d'une lettre manuscrite avec CV + photo (retournée), avant le 8 janvier.

BANCE Pub - 18, rue Léon 75018 Paris
(merci de préciser s/l'enveloppe réf 318)

SUCCURSALE BANQUE AMÉRICAINE
PARIS-8e
recherche

SPÉCIALISTE CRÉDITS DOCUMENTAIRES

Le candidat, 30 ans environ, bonnes connaissances en anglais lu, parlé, écrit, aura une expérience d'au moins CINQ ANS lui permettant d'assurer de manière AUTONOME TOUS LES ASPECTS DE LA FONCTION (ouverture, amendement, négociation).

Connaissance de l'administration des CAUTIONS et GARANTIES appréciée.

Classification et rémunération à débattre.

Envoyer lettre manuscrite + c.v. à RÉGIE-PRESSE sous nº T 299.389 M, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.





emplois régionaux

Importante société d'édition cherche pour ses bureaux régionaux

2 DIRECTEURS COMMERCIAUX

Les postes à pourvoir comprennent essentiellement l'obtention de chiffres d'affaires à travers l'animation d'un réseau de vente d'espace publicitaire, et la coordination de la réalisation de cahiers régionaux de magazines nationaux à grand tirage.

Les régions concernées sont l'Est (siège Strasbourg) et Provence-Côte d'Azur (siège Nice ou Marseille).

Expérience dans le domaine de la vente d'espace publicitaire indispensable.

Grande mobilité requise.

Ecrire sous nº 642 M, RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS, qui transmettra.

omp présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs voeux de prospérité pour 1985

A. Minet Publicité s.a.
40, rue Olivier-de-Serres
75015 PARIS
tél: 828.40.40

U.L.A.A.T. : Union de centres d'hébergement pour l'insertion sociale et professionnelle d'adultes en difficultés.
- 11 ateliers de production.
- 25 postes d'encadrement.
- 60 postes ouvriers.

DIRECTEUR(TRICE)

- Esprit de collaboration.
- Maîtrise de la gestion administrative, financière, technico-commercial.
- Compétences en comptab.
- Aptitude à la négociation et au suivi de dossiers administratifs et financiers.

CONDITIONS : accords SOP groupe VII.

Ecrire et envoyer c.v. à : M. le président U.L.A.A.T. 18, rue Joseph-Serlin. 69001 LYON.
Date limite de candidature 15 JANVIER 1985.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
555-91-82

URGENT
FOYER D'ANIMATION POUR TOUS UGINE (SAVOIE) recherche
Un(e) animateur(trice)
permanent(e)
prendre contact : F.A.T. UGINE place du Monument. 73400 UGINE.
Téléphone : (79) 31-81-81.

Quotidien de province proche de Paris ch. JOURNALISTE confirmé. Diplômé d'une école professionnelle pour poste de localier en rédaction détachée. Expérience secrétariat de rédaction souhaitée. Ecrire référence 454 ECHO, Publicité, 35, rue Châteaudun, 28004 CHARTRES.

NICE, ÉCOLE DE FRANÇAIS pr adultes étrangers, recherche
PROFESSEUR
expérience pratique VIF et DVV exigée, parlant bien l'anglais plein temps, poste permanent. Ecrire avec c.v. détaillé sous nº 299.384 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Importante sté recherche INGÉNIEURS Biomédicaux INGÉNIEURS Électroniciens CHEFS DE PROJETS SOFT HARD ATP SAV ÉLECTRONICIENS Bilingues anglais
Ecr. avec C.V. sous réf. 4320/D A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS-15e, qui transmettra.

Sté Mutuelle des architectes d'intérieur cherche à temps partiel :
JEUNE
Formation droit de L'ASSURANCE APPRÉCIÉE
- Connaissance informatique.
- Sens de la communication.

Lettre et C.V. à : SNAI 57, bd Richard-Lenoir 75001 PARIS.

CH. ADMINISTRATEUR pour activités artistiques 3 à 5 ans min., format. ccale 525-46-06, avant 10 heures.

LYCÉE PRIVÉ CATHOLIQUE JEUNES FILLES recherche
ADJOINTE RESPONSABLE INTERNAT
Expér. similaire souhaitée Env. curriculum vitae sous nº 299.385 M. RÉGIE-PRESSE 7, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

formation professionnelle



Assistance et Conseil International en Logiciel
ACILOG
Formation professionnelle d'ANALYSTE PROGRAMMEUR
Opportunités de placement
Tel.: 723.55.18 - 38, rue de Bassano - 75008 PARIS
Métro : Etoile - George V.

Préparation au
B.T.S. INFORMATIQUE
- COURS ANNUEL.
- PERFECTIONNEMENT.



CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
118-130, av. Jean-Jaurès 75019 PARIS
205-24-63/241-83-83.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 - 09 PARIS.

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 - 09 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

MANAGER
homme 41 ans, droit + Sc. Po, anglais, espagnol.
- Organisation : adm., aff. jur. et sociétés.
- Gestion : fin. et banc., compte d'exploitation.
- Commercial : dev., ventes, export, gde expér. intern.

cherche DG, SG, adjoint P.-D-G, grande société ou PME. Tous secteurs.
Ecr. s/nº 6.705 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

MONITEUR DE SKI CUISINIÈRE/GARDE D'ENFANTS cherche emploi : en famille pour vous offrir des vacances sans soucis.
Pour tous renseignements. Téléphone : (16-48) 05-84-58.

J.F. 30 ans, énergique et disponible, 7 ans d'expér. dans hebdo, bi-mensuel et agence cherche poste assistante de publicité.
Ecr. s/nº 6.708 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. dessinatrice en arts graphiques cherche emploi créatif et motivant.
Ecr. s/nº 6.707 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Allemande, 25 ans, parlant anglais, français courant, cherche emploi (au pair).
Ecr. M. Gimmler, Schillerweg 4 D-6648 Wadern.

J.H. 19 ans, dégagé des O.M., brevet des collèges, Bac français, cherche emploi bureau.
Ecr. s/nº 6.691 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 21 ans, dessinatrice en arts graphiques cherche emploi créatif et motivant.
Ecr. s/nº 6.707 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt
MARAIS
Duplex, 180 m², décoration prestigieuse, 7 pces, 2 bains chbre de service. 2.300.000 F. IMMO MARCADET. 252-01-88.

4e arrdt
CŒUR MARAIS
dans HOTEL PARTICULIER NOMBREUSES SURFACES A RÉNOVER. 236-63-62.

6e arrdt
SEINE BONAPARTE
Duplex, 100 m². 6 P. 703-32-44.

11e arrdt
GRAND 4 PCES, 108 m²
RÉPUBLIQUE, imm. ancien restauré, ascenseur, tt cft. 970.000 F. Parking exclusif.

13e arrdt
GOBELINS
Pptaire vd plusieurs BEAUX 2 P., ref. neufs, à partir de : 360.000 F. Imm. pierre de taille ravalé. Tél. 526-99-04.

15e arrdt
COMMERCE, immeuble récent 4e ét., clair, calme, 2 P., tt cft. parking. 520.000 F. à débattre. Tél. 562-07-06.

DESNOUETTES-CONVENTION Charmant 3 Pièce, 55 m² 600.000 F. Tél. 624-93-33.

16e arrdt
VICTOR HUGO
6e ét., séj., 2 chbres, box, tt cft. 1.300.000 F. 562-07-06.

BOULEVARD FLANDRIN 100 m² A RÉNOVER TRÈS BEL IMMEUBLE GARBI : 567-22-88.

18e arrdt
STUDIO 250.000 F.
AV. RACHEL, immeuble récent tt confort, parking exclusif IMMO MARCADET. 252-01-88.

Mº ABBESSES, rue calme Maison 300 m². Parfait état volume except. 633-29-17.

RUE CAULAINCOURT
SUPERBE 5 P. TT CFT aménagement exceptionnel 150 m². 2.100.000 F. 254-71-93.

92 Hauts-de-Seine
SÈVRES
Bel appt 4 PP. 78 m², dans résidence, balc. + cave + garage. 750.000 F. Tél. notaires (31) 80-10-76.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. PARIS préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 873-20-67, même le soir.

immeubles

Plusieurs studios et 2 p. cft loués sis entre gare de l'Est et Mº République. Px de 68.000 à 350.000 F. Tél. 266-19-00.

locations non meublées offres

Région parisienne
COLOMBES PROCHE GARE studio, cuisine, salle d'eau 1.005 + ch. 387-28-56.

locations non meublées demandes

Paris
Pour cadre supérieur et ensemble personnel banque française rech. appartements toutes catégories, studios et villas, loyers élevés acceptés. 504-01-34.

Région parisienne
Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. Tél. 889-89-66. 283-57-02.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques
355-17-50.

boutiques

Ventes

PL. FÉLIX-ÉBOUÉ
EXCELLENT PLACEMENT Pptaire vd murs, bout., libre location assurée. 634-13-18.

PROX. VERSAILLES pour placement MURS DE MAGASIN. 450.000 F + FRAIS. Rapport annuel. 43.000 F. VIMO BURX. 951-32-70.

fonds de commerce

Ventes

Cause retraite, je cède magasin Articles sports, rue connue, Paris-17e. Tél. 387-66-03.

chalets

A VENDRE HAUTE-SAVOIE
20 km de GENÈVE TRÈS BEAU CHALET 3 chambres à coucher, grand living avec cheminée, confort moderne. Belle parcelle, vue imprenable. Prix intéressant. Régie VINCENT & Cie 6, rue de Hesse CH-1211 GENÈVE Tél. 1941.22/28.50.55.

maisons de campagne

15 KM BESANÇON Maison ancienne, 6 pces aménagées, s.d.b., chf central, nbreuse extension possible dans grange 500 m², 16 ares terrain. Prix : 450.000 F. Tél. (81) 53-34-39.

propriétés

Achète PROPRIÉTÉ de CHASSE SOLOGNE ou région limitrophe. Ecrire nº 202.826 à ORLET 138, av. Charles-de-Gaulle 92522 NEUILLY CEDEX.

immobilier information

Pour vendre maison, appt ppté, terrain, commerce, sur tte la France. Indicateur Lagrange fondé en 1976. 5, rue Greffulhe, 75008 Paris. Tél. : (16-1) 286-46-40.

viagers

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Conseil 47 ans d'expérience Px rentes indexées garanties Étude gratuite discrète.

l'agenda du Monde

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83 ACHAT, BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Cours

MATHÉMATIQUE, PHYSIQUE Toutes classes secondaires MATH. SUP. SPÉCIALE Prof. expérimenté. 558-11-71.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 %
pure laine Woolmark Prix posée : 999 F/m² Téléphone : 658-81-12.

Psychanalyse

UN PSYCHANALYSTE reçoit sur rendez-vous au 735-26-85.

Soldes

DEVERNOIS
SOLDE.
DE — 20 % A — 50 %
COLLECTION HIVER 13, r. La Boétie, 75008 PARIS.

NEW-NAT solde collection hiver
HOMME - FEMME - ENFANT
NEW-MAN - 40 %
11, rue La Boétie, 75008 PARIS.

Vacances

Tourisme

Loisirs

Driscoll House Hôtel 200 chambres à un lit. Demi-pension £ 55 par semaine adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1 Téléphon : 01-703-4175.



Le Monde

économie

SOCIAL

L'allocation parentale d'éducation

L'une des propositions contenues dans le projet de loi sur la famille, qui vient d'être adopté définitivement par le Parlement, est la création d'une allocation parentale d'éducation, attribuée, sous certaines conditions, au père ou à la mère désireux de prendre un congé parental à l'occasion de la naissance d'un troisième enfant.

M. Calot, directeur de l'Institut national d'études démographiques (INED), a défendu dans nos colonnes (*le Monde* du 19 décembre) cette mesure qui ne satisfait pas les socialistes. Mme Véronique Neiertz lui répond.

POINT DE VUE

Contre-révolution

par VÉRONIQUE NEIERTZ (*)

LES critères d'attribution de l'allocation parentale d'éducation (APE), en font une mesure dangereuse et injuste. Elle ne concernera en effet, que le père ou la mère qui, justifiant de deux années au moins d'activité professionnelle, quitteront leur emploi à la naissance d'un troisième enfant et resteront au foyer pendant deux ans.

C'est aux femmes, bien sûr, que s'adresse cette mesure : elles cumulent tâches familiales et *profession*, elles travaillent pour un salaire inférieur à celui de leur mari.

Lier le bénéfice de l'APE à la cessation de l'activité professionnelle est dangereux. *L'emploi* est une denrée rare, surtout pour les femmes. Les inciter à le quitter en cas de troisième naissance, c'est d'abord leur faire courir le risque de ne pas le retrouver. C'est ensuite les pénaliser encore plus : un patron qui hésite *déjà à embaucher une jeune femme* qui peut être enceinte, hésitera maintenant à embaucher une mère de deux enfants. C'est enfin vulnérabiliser toutes les femmes qui travaillent ou qui veulent travailler, non seulement à l'embauche mais dans leurs *possibilités de formation et de promotion.*

Dangereuse, l'APE telle qu'elle est octroyée est aussi injuste. Les ouvrières et les employées en bénéficieront peu. Parce qu'elles s'arrêtent de travailler après la première ou la *deuxième naissance. Parce qu'elles* sont nombreuses à travailler dans de petites entreprises où la garantie de réemploi est aléatoire. L'APE va donc d'abord bénéficier aux cadres et aux salariés du secteur public. En seront également exclues les femmes seules *et celles qui continueront à travailler* parce que leur salaire, même *modeste*, est indispensable.

Dangereuse, créatrice d'injustices, l'APE est également très discutable lorsqu'on aborde ses prétendus effets natalistes. Les incitations *financières n'ont jamais suffi à faire* faire un enfant. Rappelons nous le million de Giscard. Et si le problème est de rendre compatible vie familiale et vie professionnelle, pourquoi, aux *Pays-Bas, les femmes, qui sont* peu nombreuses à avoir un emploi, ne font-elles pas plus d'enfants que les Françaises ?

La solution n'est pas non plus, contrairement à ce que dit G. Calot, dans un salaire maternel dont l'APE serait la première étape « révolutionnaire ». Un salaire maternel serait *une insulte à tous les sans*-ressources, une insulte à tous les travailleurs, une insulte à toutes les femmes qui cumuleront maternité et profession. La droite ne l'a pas fait, faute de moyens. Il serait étonnant de voir la gauche le faire ou le préparer *faute d'idées.*

Il y a deux façons de rendre compatibles *maternité* et vie professionnelle : aménager le temps de travail pour tous et créer des possibilités d'accueil supplémentaires pour la petite enfance. Si l'on doit augmenter le nombre de prestations sociales, cherchons plutôt du côté d'un *minimum vital garanti pour tous. La natalité* et la gauche y touveront mieux leur compte.

(*) Députée de Seine-Saint-Denis, membre du bureau exécutif du Parti socialiste, mère de trois enfants.

Les nouveaux statuts des personnels de l'INRA et de l'INSERM

Deux décrets du 28 décembre, parus le lendemain au *Journal officiel*, précisent les nouveaux statuts des personnels de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). Publiés peu après le décret concernant les personnels du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) (*le Monde* daté 30-31 décembre 1984), ces textes indiquent les modalités de recrutement, d'avancement et d'évaluation de la carrière des chercheurs d'une part, des ingénieurs techniciens et personnels administratifs (*ITA*) d'autre part, de ces deux établissements.

Bien qu'ils tiennent compte de la spécificité de chaque organisme de *recherche, ces différents* statuts, qui assimilent les personnels de la recherche à des fonctionnaires, sont en bien des points semblables. Ceci, afin que soient aménagées des « passerelles » qui permettent aux chercheurs et aux ITA de passer aisément d'un établissement à un autre, mais aussi d'aller travailler dans les universités et les entreprises. C'est ainsi que les chercheurs de l'INRA et de l'INSERM, tout comme ceux du CNRS, seront répartis en deux corps – celui des chargés et des directeurs – et que les ITA seront regroupés en treize corps.

Autres points *communs entre* les trois textes, les chercheurs, pour être recrutés, devront être sélectionnés par un jury d'admissibilité, puis par un jury d'admission, ce qui permettra à la direction des organismes d'« afficher » des postes dans des *disciplines qu'ils souhaiteront* développer. Les changements seront plus importants encore pour les ITA qui devront, pour être embauchés, passer un concours interne à l'établissement et qui verront l'évaluation de leur carrière renforcée.

Quelques dispositions propres à chaque établissement sont aussi aménagées. Le statut de l'INSERM, par exemple, prévoit *des dérogations* permettant aux chercheurs – comme c'était le cas auparavant – de cumuler leur fonction dans des laboratoires de recherche avec des activités hospitalières. Quant au recrutement des jeunes chercheurs à l'INRA, il garde la spécificité qu'il avait par *le passé* ; les agents scientifiques contractuels *continueront à bénéficier d'un* contrat de plusieurs années afin que soit vérifiée leur aptitude à la recherche, avant d'être recrutés par concours.

AUTOMOBILE

Les constructeurs japonais se portent bien

Malgré les restrictions imposées par les Etats-Unis et nombre de pays européens à l'importation d'automobiles japonaises, les constructeurs nippons ont poursuivi leur progression en 1984. La production de voitures et de véhicules commerciaux aura atteint l'an passé 11,5 millions d'unités, en hausse de 4 %.

En outre, avec la stratégie d'implantation à l'étranger pour faire face au protectionnisme croissant, les exportations de kits auront augmenté de 20 %. De 787 833 en 1983 elles pourraient d'ailleurs atteindre 1 million dès fin 1985, selon une étude d'*Automobile Research and Management consultants*, citée par le *Financial Times*.

Les profits des constructeurs nipons devraient eux aussi fortement progresser. Toyota prévoit des bénéfices en hausse de 14 % par raport à l'année fiscale précédente (qui s'achève en mars), alors que ses *ventes n'auront augmenté que de* 9 %. Nissan espère une progression de ses profits de 30 % avec des ventes de 5 % supérieures à celles de l'année précédente. Quant à Mitsubishi, il envisage une progression de 40 % de ses résultats nets.

Selon le patron de Chrysler, *M. Lee Iaccoca*, l'essentiel de ces bénéfices sont réalisés aux Etats-Unis et permettent aux Japonais de subventionner les ventes sur un marché intérieur nippon très concurrentiel et sur les marchés tiers. Les quotas imposés par les Etats-Unis aux Japonais (1,85 million de *véhicules d'avril 1984 au 31 mars 1985*), en réduisant la concurrence, renchérissent le coût moyen d'une automobile achetée par le consommateur américain de quelque 625 dollars. Cela porte l'avantage des constructeurs nippons en moyenne à quelque 1 500 à 2 000 dollars par véhicule.

On comprend dans ces conditions que des constructeurs comme Toyota ou Nissan soient finalement *peu pressés de voir supprimer* ces quotas (dont on ne sait pas encore si l'administration Reagan les prorogera au-delà de mars 1985). Le rétablissement de la concurrence sur le marché américain signifierait en effet de moindres profits pour les Japonais.

TOYOTA EN CHINE ?

Après Volkswagen, qui a signé en octobre 1984 un accord avec les Chinois pour la production de vingt mille voitures par an du modèle Santana à Shanghaï, le premier constructeur automobile japonais Toyota s'intéresse à ce marché.

Son président M. Eiji Toyoda devrait se rendre prochainement à Pékin, selon le quotidien nippon *Tokyo Shimbun*, pour y signer un contrat pour la construction en *participation d'une* usine d'assemblage de petits véhicules industriels et du modèle de voiture particulière *Crown*.

Les constructeurs français – Citroën, qui a vendu une flotte de BX en Chine comme taxis, et Renault, déjà implanté sur le marché des jeeps par sa filiale American Motors – espèrent eux aussi signer avec les Chinois.

TRANSPORTS

CONSÉQUENCE DE LA DÉRÉGLEMENTATION AÉRIENNE

Le Bureau américain de l'aviation civile est dissous

Le Bureau américain de l'aviation civile (CAB) a *été dissous* à Washington, le 31 décembre, après quarante-six ans de fonctionnement. Pour la première fois dans l'histoire des Etats-Unis, une administration *fédérale a fermé ses portes.*

Le CAB avait pour mission de répartir les droits de trafic aérien et d'autoriser les trafics pratiqués par les compagnies. Voulue par le président Carter et par le Congrès, la déréglementation du transport aérien *impliquait* la *disparition* de cette administration, afin que l'offre et la demande se confrontent librement.

Le libéralisme pur et dur qui a prévalu dans le monde aérien américain a produit des effets spectaculaires. Les tarifs *ont* baissé sur les liaisons les plus *fréquentées*, où la concurrence a été acharnée. Pour comprimer leurs coûts, les compagnies ont réduit les vols les moins *rentables, licencié* du personnel et obtenu de celui-ci des diminutions de salaires. Une douzaine de sociétés ont dû déposer leur bilan, même si les créations d'entreprises de transport aérien se sont multipliées.

Il y a peu de chances que d'autres pays imitent les Etats-Unis dans leur démarche ultra-libérale. Les organes de tutelle aériens resteront en place avec leurs pouvoirs importants dans la quasi-totalité des Etats qui tiennent à maintenir leur souveraineté sur un mode de transport prestigieux.

Lors de la cérémonie de fermeture du CAB, son président, M. Dan Mac Kinnon, a déclaré : « *Il est rare de participer à la fin de ses propres activités et encore plus pour des fonctionnaires ; mais nous croyons que la libre entreprise est plus efficace que toutes les réglementations.* »

Les trois cents employés restant, sur les huit cent cinquante que le CAB comptait au temps de sa toute-puissance, seront affectés dans les prochaines semaines au département des transports. Celui-ci continuera à approuver les liaisons et les tarifs internationaux, et à administrer la desserte de certaines petites villes. Il aura la charge de vérifier l'application des règles de protection *du consommateur.*

AL. F.

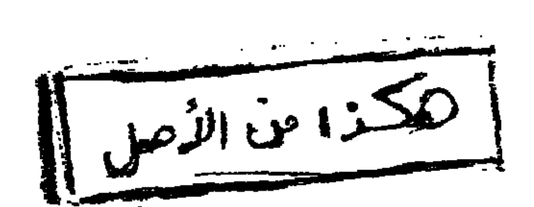
LES FERRIES TOUJOURS PARALYSÉS A CALAIS ET A DUNKERQUE

L'entrée du port ouest de Dunkerque barrée depuis le 31 décembre *par le car-ferry Saint-Germain*, a été dégagée dans la nuit du 1er au 2 janvier en raison du mauvais temps qui a contraint l'équipage à regagner le quai.

Le blocage du port avait été déclenché par les marins en signe de *protestation contre le projet* de l'armement naval SNCF de supprimer tout trafic passager sur ce navire et de réduire les effectifs embarqués. L'occupation du navire continue.

Par solidarité, les équipages des ferries *Côte-d'Azur* et *Champs-Elysées* poursuivent, à Calais, l'occupation des passerelles d'embarquement, et empêchent tout trafic trans-Manche de passagers. En revanche, à Boulogne-sur-Mer, les navettes entre la France et la Grande-Bretagne sont assurées normalement.

● **Ceinture de sécurité obligatoire dans l'Etat de New-York.** – Les habitants de l'Etat de New-York, aux Etats-Unis, sont les premiers Américains obligés à boucler *leur ceinture de sécurité en voiture.* Depuis le 1er janvier, les automobilistes en infraction sont passibles d'une amende. Selon les autorités, si la moitié des usagers de la route respectaient cette obligation, 300 tués et 72 000 blessés seraient épargnés chaque année. – *(AFP.)*



هكذا من الأصل

ÉTRANGER

AU NIGÉRIA

Le général Buhari a décidé de ne plus emprunter pour de nouveaux projets

Lagos *(AFP)*. — Le Nigeria dépensera plus de 4 milliards de dollars pour le service de sa dette extérieure en 1985, soit 44 % de ses revenus estimés en devises (25 % en 1984), a annoncé, le 1er janvier, le chef de l'Etat nigérian, le général Muhammadu Buhari. Dans un discours prononcé au lendemain du premier anniversaire de la prise du pouvoir par l'armée nigériane, le 31 décembre 1983, le général Buhari a affirmé : « *Nous payons nos dettes, nous ne mendions plus.* ». Il a ajouté que le pays a réglé toutes ses dettes en 1984, et que la somme requise pour 1985 sera de l'ordre de 4,3 milliards de dollars au taux actuel de la monnaie nationale, la naira (1).

Le général Buhari, qui a fixé à 11 milliards de nairas les dépenses du pays — en hausse de 13 % pour une inflation estimée à 30 %, — a déploré une nouvelle fois l'excessive dépendance du Nigeria à l'égard du pétrole. Celui-ci est compté dans le budget 1985 pour 66 % des revenus (contre 73 % pour les six premiers mois de 1984).

Les dépenses d'investissement sont de l'ordre de 5,8 milliards de nairas, alors que les dépenses de fonctionnement représentent 5,4 milliards de nairas. Le ministère de l'agriculture se taille la part du lion avec plus de 1 milliard de nairas (18 % du budget d'investissement), suivi par le ministère de l'éducation,qui obtient 880 millions de nairas, soit 8 % de la totalité du budget.

Toutefois, le secteur pétrolier n'est pas oublié, avec la poursuite du projet de liquéfaction de gaz et la décision de construire une nouvelle raffinerie (dont le contrat a récemment été accordé au consortium Japan Gasoline-SPIE Batignolles) qui permettra au Nigeria d'être totalement indépendant en matière de raffinage.

Le général Buhari a de plus annoncé qu'il n'y aurait en 1985 aucun nouvel emprunt pour de nouveaux projets, laissant supposer que les projets et contrats déjà signés pourront suivre leur cours. Le chef de l'Etat a également annoncé une taxation supplémentaire des billets d'avion au départ du Nigeria pour des destinations extra-africaines. Il a été décidé de transférer l'administration des douanes du ministère des finances à celui de l'intérieur.

Ce budget, moins sévère que prévu, reposerait cependant sur plusieurs inconnues, notamment le montant limite des importations en 1985, ainsi que les quantités et le prix du pétrole que le Nigeria pourra vendre. Manifestement, le Nigeria a choisi la voie de l'austérité, préférant payer ses dettes en faisant des économies plutôt que de recourir à des emprunts extérieurs. Si le Nigeria continue sur cette voie durant les trois années à venir, il pourrait, estime-t-on, sortir des difficultés en 1988, lorsque le service de la dette sera devenu moins important. En attendant, il devra accepter l'absence totale de croissance économique, et le chômage ne pourra que s'aggraver, le manque de matières premières forçant notamment les industries à fermer.

(1) 1 naira = 12 francs.

● *Silence sur le FMI.* — Selon le *Financial Times* du 2 janvier, le général Buhari n'a fait aucune allusion aux négociations avec le Fonds monétaire international, interrompues à la suite du refus de Lagos de dévaluer la naira. En 1984, le déficit budgétaire avait été ramené à 3,3 milliards de nairas contre 6,2 milliards en 1983.

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 5/16	8 7/16	8 5/16	8 7/16	8 1/2	8 5/8	9 1/8	9 1/4
DM	5 5/8	5 7/8	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8	9 9/16	9 11/16
Florin	5 5/8	5 7/8	5 5/8	5 3/4	5 11/16	5 13/16	5 13/16	5 15/16
F.B. (100)	10 1/2	11	10 11/16	11	10 9/16	10 7/8	10 9/16	10 7/8
F.S.	4 1/4	1 1/2	4 9/16	4 11/16	4 5/8	4 3/4	4 3/4	4 7/8
L. (1 000)	14 1/4	14 3/4	14 1/4	14 3/4	14 1/4	14 3/4	14 3/8	14 3/4
£	9 1/2	9 3/4	9 5/8	9 11/16	9 13/16	9 7/8	10 1/8	10 1/4
F. franç.	10 3/4	11 1/8	10 5/8	10 13/16	10 5/8	10 13/16	11	11 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

EN TUNISIE

Le gouvernement s'engage à ne pas augmenter les produits alimentaires de base

Tunis *(AFP)*. — Le premier ministre tunisien, M. Mohamed Mzali, a mis fin aux débats budgétaires en affirmant le souci du gouvernement de « *préserver le pouvoir d'achat des Tunisiens qui ont peu ou pas de revenus* ». « Pas d'augmentation [en 1985] des produits alimentaires de base », titre le 1er décembre le quotidien gouvernemental *la Presse*, faisant allusion au doublement du prix du pain (annulé par la suite), qui provoqua, il y a juste un an, une semaine d'émeutes et fit quelque quatre-vingt-dix morts.

Placé sous le signe de la rigueur et de la lutte prioritaire contre le chômage, le budget 1985, qui prévoit 1 885 millions de dinars (1) de dépenses et un déficit budgétaire de 485 millions de dinars, a été adopté le 31 décembre par la Chambre des députés, à l'issue d'une session budgétaire de cinq semaines.

« *Toute augmentation qui pourrait toucher les produits alimentaires de base sera évitée, et les produits subventionnés continueront à l'être* », a affirmé M. Mzali, en présentant un budget qui prévoit néanmoins de nombreuses agmentations des taxes, notamment sur les alcools et dérivés. L'année 1985, a-t-il ajouté, sera pour la Tunisie celle des « *défits* » : l'emploi (avec 47 000 postes nouveaux prévus, pour un total d'environ 250 000 chômeurs), l'exportation (avec un taux actuel de couverture de 57 % des importations), la lutte contre les excès de la consommation, la promotion de l'agriculture, le rééquilibrage régional et la recherche scientifique.

(1) 1 dinar = 11 francs.

SELON WASHINGTON

L'industrie américaine continuera sa croissance en 1985

Pas de récession en 1985 après le boom de 1984 ; la plupart des secteurs industriels américains connaîtront encore cette année une croissance de leur activité. C'est du moins ce qu'établit une étude du département du commerce publiée le 31 décembre. Selon les experts — officiels — de Washington, 85 % des trois cent cinquante secteurs industriels passés en revue progresseront, à un rythme toutefois réduit des trois quarts par rapport à celui qu'ils ont connu l'an passé. L'étude s'appuie sur une croissance globale de l'économie américaine de 4,3 % en 1985.

Cette année encore, les secteurs de pointe, en particulier l'électronique, tiendront la vedette. La fabrication des « *puces* » à semi-conducteurs devrait bondir de 37 %, accompagnée par les équipements médicaux, les composants électroniques dans leur ensemble et les matériels de communication de radio et de télévision. Les constructeurs aéronautiques (+ 21 %), les fabriquants de moteurs de fusée (+ 18 %), ceux d'équipements spatiaux (+ 15 %), devraient également profiter d'une conjoncture très favorable, selon le département du commerce.

Malgré la pression de la concurrence japonaise, les fabriquants d'automobiles devraient encore améliorer leurs ventes de 12,3 % après le gain de 16,1 % de 1984 (la prévision a été faite en supposant soit que le quota des importations de véhicules nippons ait notablement augmenté en 1985, soit que les importations cessent purement et simplement d'être contingentées).

Les productions de métaux primaires comme l'acier, le plomb, l'aluminium sauront également tirer leur épingle du jeu du fait d'un décalage de cycle : ayant été sévèrement touchées par la récession de 1981-1982, elles connaissent « *une reprise plus tardive que les autres* », selon Washington.

En revanche, divers secteurs qui connaissent des « *problèmes* » depuis le début de la crise, ne verront pas leur horizon s'éclaircir. Il s'agit, selon l'étude prospective, des industries du papier, des générateurs à turbine ou des tuileries.

Malgré cette croissance industrielle, c'est toutefois le secteur des services qui saura pour l'essentiel assurer des emplois nouveaux. L'économie américaine est une économie de services, et l'année 1985 devrait une nouvelle fois le confirmer : les dix secteurs qui embaucheront le plus seront les services informatiques, touristiques, financiers et juridiques, ainsi que ceux associés à la radio, la télévision et la musique. La croissance de l'emploi ira de + 42 % pour les services informatiques à + 21 % pour les services juridiques.

Les perspectives du département du commerce viennent à point nommé indiquer dans les détails que l'économie américaine ne s'écroulera pas cette année comme certains avaient pu le prévoir cet été. Après un très net ralentissement d'activité au troisième trimestre, les indicateurs des derniers mois de l'année laissent penser que la croissance américaine est finalement assez solide pour « tenir » encore cette année et même en 1986. On avait craint le « crash » ; il n'aura sans doute pas lieu. L'atterrissage s'effectue en douceur.

Reste toutefois à en apprécier le rythme sans excès d'optimisme. L'administration Reagan a tout intérêt à corser un peu la dose pour démontrer que la croissance de 1983 et de 1984 n'était pas forcée pour des raisons électorales mais correspondait à une nouvelle vigueur somme toute « *naturelle* ». Prévoir une croissance du PNB de 4,3 % c'est toutefois voir le paysage de 1985 avec des lunettes plus roses qu'elles ne devraient l'être. La plupart des experts interrogés par l'hebdomadaire *Business Week* (dans son numéro du 31 décembre) tablent sur un rythme plus proche de 3 %. Les perspectives de croissance de la sidérurgie américaine du département du commerce de + 13,6 % surprendront les économistes de ce secteur. Il en est de même dans beaucoup d'autres, comme celui des semi-conducteurs où le chiffre prévu (+ 37 %) ne semble pas tenir compte du retournement de cycle que connaît d'ores et déjà cette industrie.

E. L.B.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Pas de poursuite antitrust contre BAT.** — La commission américaine fédérale du commerce a finalement abandonné les poursuites engagées contre la firme britannique BAT Industries Ltd. Cette dernière était accusée d'occuper une position monopolistique sur le marché américain du papier carbone après le rachat de la firme américaine Appleton Papers intervenu en 1978 auprès de National Cash Register (NCR).

Énergie

● **La construction de l'usine de retraitement japonaise.** — Le groupe américain Bechtel va participer à la construction au Japon d'un centre privé de retraitement des déchets nucléaires d'une capacité de 1 100 tonnes/an qui devrait être achevé dans le courant de l'années 1995. L'usine, bâtie à Aomori, dans le nord du pays, devrait coûter 4 milliards de dollars. Bechtel devrait assurer la conception des systèmes de contrôle de l'approvisionnement du centre en plutonium. La Société générale pour les techniques nucléaires (SGN), filiale à 66 % de la COGEMA responsable de l'usine de retraitement de La Hague (Manche), s'intéresse de près à ce nouveau projet japonais, soutenu par la Japan Nuclear Fuel Service Company qui représente les intérêts de plusieurs compagnies productrices d'électricité et ceux de nombreuses firmes privées. Elle s'y intéresse d'autant plus qu'elle a réalisé, voici quelques années, à Tokaï-Mura, un atelier pilote de retraitement d'une capacité de 210 tonnes environ. — *(AFP.)*

● PRÉCISION. — Dans l'article intitulé « Dissension au sein de l'OPEP » paru le mardi 1er janvier, une erreur matérielle a rendu incompréhensible la position de l'Arabie saoudite. Il fallait lire : « *M. Yamani a ajouté qu'il souhaitait que l'organisation abandonne l'« Arabian light » comme qualité de référence...* »

Étranger

GRANDE-BRETAGNE

● **Record de défaillances d'entreprises.** — Selon l'agence financière Dun and Bradstreet, 13647 sociétés ont été mises en liquidation en Angleterre et au Pays de Galles au cours de l'année 1984, soit 9,5 % de plus qu'en 1983 et 22 % de plus qu'en 1982. Les secteurs les plus touchés ont été le commerce de détail, le commerce des automobiles, le bâtiment, le construction mécanique et le textile. — *(AFP.)*

Social

● **L'augmentation des avantages minimaux de vieillesse au 1er janvier 1985.** — Le *Journal officiel* du 1er janvier publie deux décrets sur le relèvement des avantages minimaux de vieillesse et d'invalidité à compter du 1er janvier (*le Monde* du 2 janvier). Le montant minimum des avantages de base (allocation aux vieux travailleurs salariés, pension minimum de vieillesse, pension minimum d'invalidité, pension minimum allouée au conjoint survivant) est porté de 12 220 F à 12 640 F par an, soit une augmentation de 3,4 %. Le montant maximum de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité est fixé à 17 000 F par an au lieu de 16 440 F. Le montant annuel total du minimum vieillesse est ainsi porté à 29 640 F (+ 3.4 %) pour une personne seule et à 53 870 F (+ 3 %) pour deux époux. Les plafonds de ressources annuels pour ces prestations sont fixés à 30 540 F pour une personne seule et à 53 870 F pour deux époux.

● **La CFDT signe l'accord salarial des Charbonnages de France pour 1984.** — La CFDT a ratifié l'accord salarial pour les Charbonnages de France pour l'exercice 1984. Ce dispositif comporte les mesures suivantes : majoration au 1er août de 2,5 % des éléments de base des salaires, prime de 500 F versée en septembre 1984, prime de 1 000 F versée au début 1985.

BIBLIOGRAPHIE

« UN SIÈCLE D'INDUSTRIE DANS LE VALENCIENNOIS »

La compréhension des phénomènes économiques actuels a besoin d'être illustrée par des exemples concrets, des études de cas, des témoignages régionaux. C'est pourquoi dans cette quête de leçons de choses, l'ouvrage d'Odette Hardy-Hémery *De la croissance à la désindustrialisation, un siècle dans le Valenciennois*, tombe à pic et éclaire opportunément l'un des plus douloureux problèmes actuels la conversion industrielle et, en corollaire, l'avenir des vieilles régions industrielles.

Agrégée d'histoire, professeur à l'université de Lille-III, Odette Hardy-Hémery raconte la longue histoire tour à tour glorieuse, puis dramatique d'une région tout entière marquée par le travail du charbon, de la sidérurgie, de la métallurgie. Modèle économique, mais aussi modèle d'organisation sociale, l'industrie du Valenciennois est à la recherche d'une nouvelle espérance, d'un nouveau... modèle de développement.

Mentionnons un chapitre original et que l'actualité conduit à lire avec une attention spéciale : la vague de l'immigration polonaise entre les deux guerres, en rapport avec le retour, chez eux, de nombreux ouvriers belges.

★ *De la croissance à la désindustrialisation, un siècle dans le Valenciennois*, par Odette Hardy-Hémery. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, juin 1984, 401 pages, 135 F.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



radar s.a.

Réunis à Reims le 20 décembre 1984 en assemblée générale, les actionnaires, outre le transfert à Paris du siège de la société, ont décidé de changer son mode d'administration et d'adopter la forme de société anonyme à directoire et conseil de surveillance, conformément aux articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales. Ils ont élu membres du conseil de surveillance MM. Gilbert Gompel, Pierre Hosteing, Christian Langlois-Meurinne, Jacques Malard, Robert Marcy, Georges Meyer, Etienne Moulin, Paul Paclot, René de la Serre.

Lors de sa première séance tenue à l'issue des assemblées, le conseil de surveillance, après avoir procédé à l'élection de son président, M. Georges Meyer, et de son vice-président, M. Robert Marcy, a nommé M. Daniel Lebard président du directoire et MM. Jean-Pierre Caillavet, Claude Dintrans et Claude Hoffmann directeurs généraux.

MARCHÉS FINANCIERS

Bahrein

BAISSE DE 40 % EN 1984

MANAMA. – L'indice général des sociétés locales et off shore de la Bourse de Bahrein est tombé à 34,2 à la fin décembre 1984 (base 100 en février 1983 à sa création), contre 58,3 en janvier 1984, soit une baisse de plus de 40 %, a annoncé M. Bot Hughes, conseiller financier du ministère du commerce.

L'indice des vingt et une sociétés locales est tombé à 38,4 contre 56 en janvier, et celui des treize sociétés off shore exemptées d'impôt à 25,2 contre 63,4.

Les cours des actions ont cependant atteint un plancher, estime M. Hughes, et sont aujourd'hui à un *« niveau plus raisonnable »* qu'en 1982, à la veille de l'effondrement du marché non officiel de Koweit (Souk Al Manakh).

La Bourse de Bahrein, qui n'existe que depuis un an et demi, est encore dans une phase d'organisation. Elle fonctionne comme un centre d'information relié aux bureaux de vingt agents de change enregistrés. Selon M. Hughes, le volume des transactions réalisé à la Bourse de Bahrein représenterait moins de la moitié du montant des transactions extérieures. – *(AFP.)*

Francfort

UN NOUVEL INDICE OBLIGATAIRE

La Commerzbank va établir, à partir du 2 janvier, un indice quotidien pour le marché obligataire, comme elle en établit déjà un pour le marché des actions.

La *Commerzbank indique par ailleurs* qu'elle ajoutera de nouveaux titres à son indice des soixante valeurs pour prendre en compte les récentes évolutions du marché des actions.

AU « BALO »

Le numéro du 31 décembre publie, notamment, les insertions suivantes :

Caisse de gestion mobilière. – Emission d'un emprunt de 500 millions de francs divisé en 100 000 obligations de 5 000 F bénéficiant d'un taux d'intérêt variable égal à la moyenne des taux « MM » du marché monétaire au jour le jour en banques ; durée huit ans. Prix d'émission le pair.

Compagnie financière de Crédit industriel et commercial. – Emission d'un emprunt de 500 millions de francs représenté par 100 000 obligations de 5 000 F qui bénéficieront d'un taux d'intérêt variable égal au taux annuel monétaire (TAM) ; durée huit ans. Prix d'émission, 98,75 %, soit 4 937,50 F.

Compagnie parisienne de réescompte. – Emission d'un emprunt de 250 millions de francs représenté par 50 000 obligations de 5 000 F bénéficiant d'un taux d'intérêt variable égal au taux annuel monétaire (TAM) ; durée sept ans. Prix d'émission 99 %, soit 4 950 F.

Rouleau-Guichard SA. – Cotation éventuelle à la cote du second marché de la Bourse de Paris des 400 000 actions négociables sur 4 022 400 actions représentant le capital social, et après expiration du délai de non-négociabilité, des 2 400 actions non négociables.

Valunion. – Insertion en vue de l'ouverture le 2 janvier de l'appel public à l'épargne de cette Sicav.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

DUFFOUR ET IGON. – Selon un avis de la Chambre syndicale des agents de change, l'Institut régional de développement industriel de Midi-Pyrénées (IRDI) a informé les autorités boursières que sa participation dans le capital de la société Duffour et Igon (dont les actions sont négociées à la cote officielle de la Bourse de Paris) venait de franchir le seuil des 10 %.

CHARFA. – Dans sa dernière lettre aux actionnaires de Charfa, le président Bordat, qui cesse ses fonctions en raison de la limite d'âge statutaire (son successeur, M. Bernard Rossmann vient de prendre la présidence), a passé en revue l'évolution des *sociétés du groupe :*

● **Société Charfa** : le résultat net au 31 octobre 1984 a atteint 12,4 millions de francs, soit une augmentation de 8,5 % sur le précédent exercice, le chiffre d'affaires ayant crû de 12 % dans le même temps, à 333,1 millions de francs. Ce léger progrès étant essentiellement imputable aux résultats du secteur plastique.

● **Groupe Charfa :**

Carton ondulé : les résultats annuels des Papeteries et cartonneries de Lumbres ainsi que les Cartonneries d'Auvergne, n'ont guère varié tandis que ceux de la filiale Scuis étaient en hausse sensible. Quant aux papeteries de Valfuret, dont Charfa a pris le contrôle en 1983, *« le plan de réorganisation entrepris ne devrait porter ses fruits qu'en 1985 ».*

Plastique : sur sa lancée de l'exercice précédent, Cofira a enregistré à nouveau une forte progression de son bénéfice.

Filiales européennes : la filiale belge S et M dégage des résultats en forte augmentation tandis que la filiale luxembourgeoise poursuit sa progression. Pour la première fois depuis sa création, elle va être en mesure de distribuer un dividende.

Filiales africaines : L'activité est en recul, aussi bien au Maroc qu'en Côte-d'Ivoire et au Cameroun. Néanmoins, précise Charfa, *« ces sociétés sont parvenues à maintenir des résultats positifs et même en progrès, grâce à une politique d'austérité très sévère ».*

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	27 déc.	28 déc.
Valeurs françaises	120,6	
Valeurs étrangères	86,8	

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	27 déc.	28 déc.
Indice général	182,3	182,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 2 janvier .... 11 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	31 déc. clos	2 janv. clos
1 dollar (en yens)		

BOURSE DE PARIS — Comptant — 28 DECEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	29 10	0 732
5 %	43	4 636
3 % amort. 45-54	71	1 233
Emp. 7 % 1973	8400	..
Emp. 8,80 % 77	116	5 304
9,80 % 78/93	97 05	4 564
8,80 % 78/86	97 10	0 410
10,80 % 79/94	99 38	3 432
13,25 % 80/90	102 80	7 687
13,80 % 80/87	105	2 798
13,80 % 81/99	106 50	13 158
16,75 % 81/87	111 60	5 048
16,20 % 82/90	114 99	15 536
16 % juin 82	115 10	8 899
E.D.F. 7,8 % 61	144 70	14 357
E.D.F. 14,5 % 80-92	104 50	7 651
Ch. France 3 %	137 80	..
CNB Bques janv. 82	101 06	6 406
CNB Paribas	101 60	6 406
CNB Suez	101 50	6 406
CNI janv. 82	101 50	6 406

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	45 60	44 25
A.G.F. (St Cent.)	890	910
A.G.P. Vie	7910	8050
Agr. Inc. Madag.	83 50	83
Amrep	65 30	....
André Roudière	240 50	240
Applic. Hydraul.	321	319
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Rolinco	181	179 50
Robeco	194	192 10
Rodamco	395	395
Shell fr. (port.)	75 80	73
S.K.F. Aktiebolag	178	....
Sperry Rand	409	400
Steel Cy of Can.	155	160
Stilfontein	112	107
Sud. Allumettes	277 50	....
Tenneco	340	360
Thorn EMI	56 50	58 50
Thyssen c. 1 000	....	....
Toray indust. inc	17 40	17 45
Vieille Montagne	785	....
Wagons-Lits	380	380
West Rand	52 10	52

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1845	1846
Calberson	356	353
C.D.M.E.	655	639
C. Equip. Elect.	260	284
Dafsa	330	337
Dauphin O.T.A.	2020	2020
Dumenil	545	550
Filipacchi	558	557
Guy Degrenne	735	747
Marlin Immobilier	320	325
Métallurg. Minière	181 50	186 80
M.M.B	308	305
Om. Gest. Fin.	285	295
Petit Bateau	350	350
Petrofigaz	571	573
Pocher	1400	1440
Porion	303	303
S.C.G.P.M.	284	286
Sofibus	207	203
Sovac	650	653

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	221	....
Borie	295	295
Cellulose du Pin	50 50	50 50
C.G.M.	10	11 50 d
Cochery	12	....
C. Sabl. Seine	115	115
Coparex	532	539
Dunlop	....	....
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	80	....
Mic	200	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Pronuptia	115	....
Ripolin	36	36
Rorento N.V.	123	123
Sabl. Morillon Corv.	70	....
S.P.R.	141	140
Total C.F.N.	43	....
Ufimex	320	....

SICAV 28/12

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	282 56	260 64
Actions-Investiss.	271 32	259 02
Actions sélectives	380 22	362 98
Aedificandi	408 80	390 26
A.G.F. 5000	262 19	250 30
Agfimo	422 83	403 66
A.G.F. Interfonds	368 22	351 52
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Hausmann Oblig.	1316 51	1256 81 ◆
Horizon	796 58	773 38
I.M.S.I.	411 68	393 01
Indo-Suez Valeurs	575 77	549 66
Ind. française	11784 21	11553 15 c
Interoblig.	9972 15	9588 61
Intersélect France	312 46	298 28
Intervaleurs Indust.	417 54	398 61
Invest. net	11637 09	11613 86
Invest. Obligataire	13773 99	13746 49
Invest. Placements	790 21	754 38
Invest. St-Honoré	661 83	631 82

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Japacic	113 30	108 16
Laffitte-cnt-terme	113255 05	113255 05
Laffitte-Expansion	660 51	630 56
Laffitte-France	216 08	206 27
Laffitte-Japon	221 84	211 78
Laffitte-Oblig.	146 20	139 57
Laffitte-Placements	110033 63	109923 71
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Unifrance	283 37	270 52
Unifoncier	769 57	734 67
Uni-Garantie	1153 78	1130 05
Unigestion	659 55	629 64
Uni-Japon	1099 31	1049 46
Uni-Régions	1773 19	1692 78
Unirente	1862 19	1800 96
Univar	148 63	148 63
Univers-Obligations	1122 33	1085 43
Valorem	372 62	355 72
Valorg	1234 19	1232 96
Valrea	132808 98	132678 30

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1842	4,5 % 1973	1830	1834	1840	+ 0 61
4044	C.N.E. 3 %	3985	3985	3990	+ 0 12
1476	Electricité T.P.	1470	1461	1465	– 0 34
1030	Renault T.P.	1030	1031	1031	+ 0 09
1503	Rhone-Poul. T.P.	1505	1505	1505	....
1278	St-Gobain T.P.	1281	1281	1281	....
1235	Thomson T.P.	1227	1230	1230	+ 0 24
235	Accor	238	237 90	237 90	– 0 04
850	Agence Havas	851	852	850	– 0 15
550	Air Liquide	571	570	570	– 0 17
690	Als. Superm.	699	690	690	– 1 30
94	A.L.S.P.I.	95	95	95	....
200	Alsthom-Atl.	200 20	200	200	– 0 09
168	Applic. gaz	185	192	191	+ 3 24
620	Arjom. Prioux	648	649	649	+ 0 15
830	Aux. Entrepr.	855	855	855	....
740	Av. Dass.-Br.	832	830	832	....
265	Bail-Equipem.	269 90	269	269	– 0 33
640	Bail-Investiss.	641	645	645	+ 0 62
570	Cie Bancaire	565	568	568	+ 0 53
197	Bazar H.-V.	199	189	189	– 5 02
305	Béghin-Say	302	303	303	+ 0 33
490	Bic	506	505	506	....
300	B.I.S.	293	295	296	– 1 02
916	Biscuit (Génér.)	1100	1090	1090	– 0 90
1650	Bongrain S.A.	1685	1685	1690	+ 0 29
666	Bouygues	699	691	691	– 1 14
2390	B.S.N.	2390	2400	2400	+ 0 41
1800	Carrefour	1810	1815	1815	+ 0 27
836	Casino	865	889	880	+ 2 82
545	Cedis	531	550	550	– 3 57
415	Cessieux	430	445	445	+ 3 48
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
179	Amer. Teleph.	200 70	195 20	195 20	– 2 74
109	Anglo Amer. C.	117 20	117 50	117 50	+ 0 25
800	Amgold	824	820	820	– 0 48
560	BASF (Akt)	582	588	588	+ 1 03
600	Bayer	622	623	623	+ 0 16
340	Buffelsfont.	363	354 50	355	– 2 20
21	Charter	24 20	24 30	24 25	+ 0 20
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

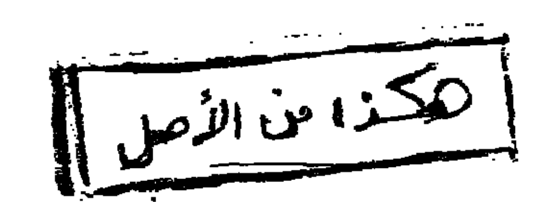
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1170	IBM	1260	1249	1260	....
103	Ito-Yokado	102 80	100 60	100 60	– 2 14
290	ITT	288	290 50	295	+ 2 43
60	Matsushita	63 50	62 10	62 10	– 2 20
895	Merck	933	947	947	+ 1 50
785	Minnesota M.	813	803	803	– 1 23
255	Mobil Corp.	279	278	278	– 0 35
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 616	9 592	9 300	9 800
ECU	6 839	6 827	....	....
Allemagne (100 DM)	308 290	308 200	294	314
Belgique (100 F)	15 293	15 276	14 600	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	271 550	271 250	260	280
Danemark (100 krd)	85 670	85 420	80	88
Norvège (100 k)	106 150	106 120	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 245	11 180	10 750	11 650
Grèce (100 drachmes)	7 505	7 480	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 977	4 990	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	370 900	372 500	360	381
Suède (100 krs)	107 480	107 120	103	110
Autriche (100 sch)	43 660	43 630	42 800	44 [illegible]00
Espagne (100 pes.)	5 565	5 547	5 200	6 800
Portugal (100 esc.)	5 650	5 600	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 285	7 270	7 050	7 400
Japon (100 yens)	3 868	3 842	3 720	3 880

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/12
Or fin (kilo en barre)	96000	96000
Or fin (en lingot)	96100	97000
Pièce française (20 fr)	598	595
Pièce française (10 fr)	450	.....
Pièce suisse (20 fr)	570	564
Pièce latine (20 fr)	554	554
Souverain	700	696
Pièce de 20 dollars	4200	4200
Pièce de 10 dollars	2075	2075
Pièce de 5 dollars	1250	.....
Pièce de 50 pesos	3700	3720
Pièce de 10 florins	578	570



هكذا من الأصل

Le Monde



UN JOUR DANS LE MONDE

L'Iran pourrait diminuer le prix de son pétrole

Paris. – *Le ministre iranien du* pétrole, M. Mohammad Gharazi, cité par Radio-Téhéran captée à Paris, a indiqué le 1er janvier que la hausse des taux d'assurances pour les navires se rendant dans le Golfe pourrait amener l'Iran à ajuster ses prix de manière à maintenir la compétitivité de son pétrole.

Rappelant que l'Iran avait accepté le prix de 29 dollars pour le brut de référence et était opposé à une baisse des prix, M. Gharazi a estimé : « *Quand le taux des assurances pour les navires se rendant dans le Golfe passe de 5 % à 7,5 %, l'Iran doit ajuster ses prix de manière à ce que son pétrole reste compétitif.* »

Le ministre iranien a jugé, par ailleurs, que le quota de production fixé à l'Iran par l'*Organisation* des pays exportateurs de pétrole (OPEP) devrait permettre de couvrir les besoins budgétaires de son pays. – *(AFP.)*

Sur le vif

Marc de cristal

Moi, j'ai une voyante géniale, *Mme Irma, c'est la reine du marc* de café et de la boule de cristal. L'an dernier, elle avait prédit la hausse du prix de l'essence, la *réconciliation du président* Reagan avec son fils Michael, alors que personne ne les savait brouillés, la mort de Bobby Ewing, *le gentil petit frère de JR* dans « Dallas » et la naissance de triplés à la cour de Monaco. Là, d'accord, elle a eu la main un peu lourde, mais ce n'est que *partie remise* : les deux autres bébés sont en route.

En 1985, Mitterrand va remonter très fort dans les sondages. Grâce *au studio de télé installé* à l'Elysée et copié sur celui de Bongo dans son palais de Libreville, les messages du chef de l'Etat à la nation vont se *multiplier. Ils seront programmés* tous les jours sur TF 1 en face « Des chiffres et des lettres ». Et ils s'accompagneront d'un show *animé par les Mimitgirls qui* onduleront de la croupe en chantant : cet homme est too much, cet homme est trop, trop, trop...

Elle voit s'écraser *à la une de tous les journaux un amour* fracassant entre le fils d'Alain Delon et la sœur de la reine Elizabeth. Poursuivant sa cure d'amaigrissement, Barre va devenir romantique et fleur bleue. Sa liaison avec Le Pen, qui a d'ailleurs amené le divorce de ce dernier, va continuer à faire jaser. Le *franc n'arrêtera pas de monter*... par rapport au shekel israélien. Il y aura un typhon dans les Caraïbes, un tremblement de terre au Japon, une mort au *Kremkin, une naissance à* Buckingham. L'hiver sera froid et pluvieux. Neige en novembre. Noël en décembre. Les caldoches *auront des ennuis avec les Canaques en Nouvelle-Calédonie*. Le FLN corse va déposer une bombe dans les sous-sols du Grand Hôtel à Biarritz et l'ETA va faire *sauter la tour de contrôle d'Ajaccio*. Le pape va promulguer une encyclique autorisant enfin le mariage des prêtres. Il songerait en effet à convoler avec Sœur *Theresa.*

Et aux cantonales de 1985 la *droite l'emportera sur la gauche,* qui se retrouvera à la droite d'une gauche moins à droite que la gauche plus à gauche que la droite. Grâce à quoi Giscard *d'Estaing retrouvera* enfin son centre de gravité.

CLAUDE SARRAUTE.

NOUVELLES BRÈVES

● *Cinq morts dans un attentat en Namibie.* – Cinq civils ont été tués et vingt-deux autres personnes blessées, lundi 31 décembre, par l'explosion d'une charge dans un bureau des postes d'Ondangua, dans le nord de la Namibie, a indiqué un porte-parole de la police, à Windhoek. L'explosion a eu lieu à *11 h 20 (heure locale), détruisant* complètement l'immeuble des postes. Sept des blessés sont dans un état très grave, a-t-il ajouté. Un porte-parole des forces territoriales du *Sud-Ouest africain*, cité par l'agence de presse sud-africaine *SAPA*, a rejeté la responsabilité de l'attentat sur des « *terroristes* » de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain *(SWAPO)*, qui lutte contre l'occupation de la Namibie par l'Afrique du Sud. – *(AFP.)*

● *Un Boeing-727 disparaît dans les Andes.* – On était sans nouvelles, le 2 janvier en fin de matinée, d'un triréacteur Boeing-727 de la compagnie américaine Eastern Airlines, *qui devait se poser dans* la soirée du 1er janvier à La Paz (Bolivie). Le dernier contact avec l'appareil a eu lieu dix minutes environ avant l'heure prévue de l'*atterrissage*. L'avion venait d'Asuncion (Paraguay) et transportait vingt et un passagers et dix membres d'équipage. Des opérations de recherche *ont été* déclenchées dans les Andes. – *(AFP, AP.)*

● *Un routier écroué pour viols.* – L'auteur présumé de quatre viols et de neuf attentats à la pudeur commis dans la région de Thionville (Moselle) depuis deux ans a été arrêté et écroué, mardi 1er janvier 1985, par la Sûreté urbaine de cette ville.

René Fachinger, trente ans, chauffeur routier, a été confondu par le témoignage de sa dernière victime, une autostoppeuse de dix-neuf ans, qu'il avait violée, le 24 décembre, *en fin d'après-midi dans un* chemin écarté entre Metz et Thionville.

Au cours de son interrogatoire, Fachinger a reconnu être l'auteur de deux autres viols commis en 1982 à Villerupt *(Meurthe-et-Moselle)*, d'un troisième à Kayl (Luxembourg) et de neuf attentats à la pudeur. Il a été écroué à la maison d'arrêt de Metz.

● *Vol de micro-ordinateurs à Sceaux.* – Une trentaine de micro-ordinateurs ont été volés dans la nuit de la Saint-Sylvestre à l'*Institut universitaire* de technologie (IUT), à Sceaux (Hauts-de-Seine). Les cambrioleurs ont découpé, à l'aide de chalumeaux, trois portes pour pénétrer *dans les bureaux* de l'IUT. Le préjudice n'a pu être encore exactement évalué.

● *Un homme de quatre-vingt-douze ans victime de trois malfaiteurs.* – Un vieillard âgé de quatre-vingt-douze ans, M. Georges Lefort, est resté toute la *nuit* de la Saint-Sylvestre ligoté sur son lit dans son pavillon de Franconville (Val-d'Oise). Il avait été attaqué par trois malfaiteurs qui, après avoir fouillé sa *maison*, ont emporté ses 25 000 F d'économies. M. Lefort, libéré le lendemain matin par sa filleule, a été hospitalisé à Eaubonne, où son *état était jugé satisfaisant*, mercredi 2 janvier dans la matinée. Les enquêteurs semblent orienter leurs recherches vers l'entourage de la victime.

Le numéro du « Monde » daté 2 janvier 1985 a été tiré à 331 818 exemplaires

En Turquie

DES MEMBRES D'UNE COMMUNAUTÉ SOUFIE ONT ÉTÉ ARRÊTÉS

Sept membres d'une petite communauté soufie (secte musulmane) ont été arrêtés le 18 décembre à *Istanbul, a-t-on appris récemment* à Paris. Ils appartenaient à une confrérie – le Kadiriya – plus ancienne encore que celle des derviches, *puisqu'elle* a une *tradition* de plus de huit siècles. Ils risquent douze ans de prison en vertu d'une loi de 1925 interdisant les sectes musulmanes.

En fait, cette loi n'a *jamais été* véritablement appliquée et, en dépit des préceptes de laïcité édictés par Ataturk, ces communautés ont été tolérées par tous les régimes et *ont pu poursuivre* leurs activités culturelles, notamment l'enseignement de l'islam. Depuis le début des années 50, un festival de musique *traditionnelle a lieu chaque année* à Konya.

Ces arrestations illustrent le souci des autorités de faire respecter le principe de laïcité énoncé par le fondateur de la République, de la même manière par exemple que l'arrestation à Golcuk, à l'est d'Istanbul, en octobre 1984, de femmes qui portaient le tcharchaâ, *version turque du tchador*. Elles sont toutefois arbitraires, la communauté touchée, contrairement à d'autres mouvements turcs islamiques, n'ayant jamais eu aucune *activité politique*.

Au Mozambique

L'ARMÉE A TUÉ PRÈS DE CENT MAQUISARDS

Les troupes mozambicaines ont tué quatre-vingt-treize *maquisards* du Mouvement national de résistance (MNR) pendant les derniers jours de décembre, ont affirmé, mercredi 2 janvier, des chefs militaires à Maputo.

Ces opposants armés ont été tués au cours d'opérations dans le district de Barue, dans la province de Sofala (centre du Mozambique) et, plus au sud, *dans le district de Panda (province* d'Inhambane).

Selon les chefs militaires, quarante-quatre rebelles ont été faits prisonniers et sept campements du MNR ont été détruits à Barue. Cinq cent dix paysans « *qui avaient été forcés à vivre avec ces criminels* » ont été relâchés. De grandes quantités d'armes et de munitions ont été saisies, soixante têtes de « *bétail volé au peuple* » ont été retrouvées. – *(AFP.)*

LES ÉTATS-UNIS N'ONT TOUJOURS PAS DONNÉ LEUR AVAL A L'ACCORD SUR LES TUBES D'ACIER

Les autorités américaines n'ont toujours pas avalisé l'accord sur les exportations européennes de tubes d'acier aux *Etats-Unis* mis au point par les négociateurs des deux parties, le 28 décembre dernier (*le Monde* daté 30-31 décembre). Cet accord de principe devait limiter la part des tubistes européens sur le marché américain à 7,6 % pour 1985. Cette part a été de près de 15 % en 1984, contrairement à un « *arrangement* » signé en 1982 qui la fixait à 5,9 %.

Washington est partagé, certains membres de l'administration, sensibles aux arguments des maîtres de forges et des syndicats, estimant les 7,6 % trop élevés. Ils souhaitent également définir d'ores et déjà un quota pour 1986. Certaines exceptions (les tubes pour oléoducs ou gazoducs) prévues dans l'accord leur semblent de surcroît excessives.

Les sommaires de janvier

• LE MONDE DIPLOMATIQUE : L'Europe et les conservatismes

Contrairement à une idée bien ancrée, les conservatismes sont peu sensibles *à la dure réalité des faits. Exemple :* l'attitude de Mme Thatcher devant la longue grève des mineurs britanniques, à laquelle Maurice Lemoine *consacre un grand reportage*. Une illustration supplémentaire de cette obstination est donnée par les États-Unis au *seuil* du *second mandat* de M. Reagan : la « reprise » tant célébrée est fort coûteuse pour l'économie américaine et ne peut dissimuler *un persistant déclin qu'analyse* Marie-France Toinet, pendant que Marie Lavigne décrit les *« relations Est-Ouest sous hégémonie ».*

Face aux scléroses de la pensée conservatrice, les *recherches* et les élans ne manquent pas : Michel Beaud présente un plaidoyer *pour le codéveloppement* dans les relations Nord-Sud, sous le titre « La responsabilité politique de l'écrivain », la grande grande *romancière sud-africaine Nadine Gordimer* réfléchit sur le *« geste essentiel »* ; son texte est accompagné d'une nouvelle de Narain Aiyer, *La canne à sucre chante ;* au *Proche-Orient,* où Albert Dagher analyse *« la grande détresse de l'économie libanaise »*, des bonnes feuilles d'Elias Sanbar *évoquent* la grande grève de 1936 en Palestine, pendant qu'Alain Gresh s'interrogent sur le succès de l'OLP au congrès d'Amman.

★ Le numéro : 11 f.

• LE MONDE DE L'ÉDUCATION : Stratégies anticrise pour l'avenir de nos enfants

Un bachelier d'aujourd'hui aura quarante ans en l'an 2010. Que lui conseiller ? Comment *l'aider à préparer son avenir ?* Pour guider ses lecteurs, *le Monde de l'éducation* fait le point, à cet horizon, de la prospective économique – quelles *modifications du paysage dans* les entreprises ? – et de la prospective sociale – quels seront les nouveaux visages du travail ? Orientation, filières, spécialités : *il en déduit quelles seront* les bonnes cartes pour demain, et quelles stratégies mettre en œuvre. Ni recettes miracle ni conseils de charlatans dans cette *enquête, mais seulement un* cadre pour poser la réflexion. Et se déterminer avec sagesse. Avec, en renfort, les points de vue de François de Closets, *Hugues de Jouvenel*, Hervé Serieyx, Roger Goldberger, Jean-Luc Spriet, Robert Ballion, Jean-Louis Gassé.

Aussi au sommaire de ce numéro, une enquête sur « Les jeunes Portugais en France ». Ils sont quatre cent mille moins de vingt-cinq ans. Qui sont-ils ? *Comment vivent-ils ?* Que pensent ces jeunes étrangers, à la fois si proches et si différents ? Et deux dossiers sur des questions-clés de *l'enseignement*. L'un, « Faut-il *réduire* les effectifs des classes ? », présente une analyse du bien-fondé pédagogique de cette revendication *traditionnelle. L'autre,* « *Peut-on* répartir autrement les pouvoirs dans les établissements scolaires ? », fait le point des expériences qui tentent de transfor*mer les exécutants en acteurs.*

★ Le numéro : 11 F.

• DOSSIERS ET DOCUMENTS : Les restructurations industrielles La Lorraine

L'industrie française vit à l'heure de la restructuration. La modernisation de l'appareil productif pour une meilleure rentabilité et l'investissement dans les secteurs de pointe constituent pour le gouvernement des priorités qui ne sont guère contestées. Le laxisme de leurs prédécesseurs *rend la tâche des* socialistes plus difficile qu'elle ne l'aurait été si les bons choix avaient été opérés en temps voulu, au début des années 70. *Dans certains secteurs,* sidérurgie, construction navale, textile, pétrole, le temps n'est plus aux ajustements mais aux coupes à *la hache* avec les *terribles* conséquences qu'une telle chirurgie peut avoit sur l'emploi. Jean-Claude Grimal et Olivier Mazel, *professeurs de sciences* économiques, *ont rassemblé sur la base de la documentation du Monde* les éléments de ce dossier présenté par François Grosrichard.

Pour la Lorraine, le mot restructuration sonne comme un tocsin. Dans cette *région* chargée d'histoire, la remise en cause des activités industrielles, acier, textile, charbon, implantées depuis un siècle ne constitue pas *seulement un problème économi*que et social. C'est son identité même qui est touchée, sa culture. Comment relever ce défi, rechercher de nouveaux équilibres ? *Philippe Giraudeau,* professeur au lycée Ernest-Bichat de Lunéville fait le point dans un dossier présenté par Jean-Louis Berner, *correspondant du Monde* à Nancy.

★ Le numéro : 5,50 F.

• LE MONDE DE LA MUSIQUE : Beethoven et l'ordinateur

Si Beethoven revivait en ce début d'année 1985, il composerait sans doute sur ordinateur... *Car il n'est plus nécessaire* d'être un informaticien chevronnné pour faire chanter ces merveilleuses machines. De la grosse 4X de l'IRCAM au synthétiseur « *domestique* » DX7 Yamaha, en passant, par les systèmes Syter du GRM ou Sinfonie du GRAME, les dispositifs les *plus* performants se sont humanisés. Ils commencent, comme de véritables instruments, à repondre au doigt et à l'œil ; l'intelligence musicale artificielle est pour demain ; le silence synthétique pour après-demain ; l'ordinateur règne déjà sur le son au cinéma (Lucas Film). Piano du peuple de l'an 2000 ? C'est le pari que Yamaha, avec ses petites machines bon marché, est en train de gagner. L'aventure de l'informatique musicale est un nouveau combat de David et Goliath.

Au sommaire, également, de ce numéro : Beethoven et ses seize quatuors à cordes annonciateurs du vingtième siècle ; les *rencontres du péplum* et de l'opéra autour du film *Aïda* et de l'opéra de Boïto *Nerone ;* une interview exclusive de George *Solti avant sa venue à Paris* avec son orchestre de Chicago ; les écrits d'Otto Klemperer.

★ Le numéro : 15 F.

A B C D E F G



